00036369

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

LA

COUR ET LA VILLE,

PARIS ET COBLENTZ.

I.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

LA COUR

ET

LA VILLE,

Paris et Coblentz,

OU

L'ANCIEN RÉGIME ET LE NOUVEAU,

CONSIDÉRÉS

SOUS L'INFLUENCE DES HOMMES ILLUSTRES

ET DES FEMMES CÉLÈBRES,

DEPUIS

CHARLES IX, HENRI IV ET LOUIS XIV,

JUSQU'A

NAPOLÉON, LOUIS XVIII ET CHARLES X;

Par M. Toulotte,

ANCIEN [illegible] TRAT, AUTEUR DE L'HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DES EMPEREURS ROMAINS, ETC., ETC.

36369

TOME PREMIER.

PARIS.

AMABLE COSTES, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE BEAUNE, N° 2.

1828.

Dou/Cou
36369

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Cet ouvrage m'a paru digne de l'époque où je le publie. C'est du positif, ou l'histoire ancienne et moderne, développée par les faits. Les anecdotes abondent. Elles sont curieuses, et les réflexions piquantes. Il y a des scènes qui remuent fortement l'âme ; d'autres en adoucissent l'impression par une légère teinte de volupté. L'esprit est souvent frappé par ces heureux rapprochemens que les aristarques de toutes les opinions ont remarqués dans l'*Histoire philosophique des Empereurs*. On voit ici des souverains dans les diverses situations où les place le pouvoir de tout oser, et des princesses qui exercent sur le cabinet plus d'influence que

les hommes d'État. Des évêques préférent la considération attachée au rang de ministre, à l'accomplissement des devoirs de l'apostolat : parfaits courtisans, ils tranquillisent la conscience des monarques, par l'exemple de leurs mauvaises actions, et détruisent les libertés publiques, en sanctifiant tous les excès de l'autorité suprême. La nature et la raison reprennent leurs droits à la dérobée ; de rares vertus sont aux prises avec des crimes inouïs ; les préjugés attaquent la philosophie avec un acharnement qui les console de leur mauvais succès. Tout rappelle les sanglants débats engagés entre le sacerdoce et l'empire, depuis que Constantin a voulu cacher ses forfaits, en plaçant la couronne sous l'autel. De là, l'ambition des papes, leur système invariable d'assujettissement de tous les États chrétiens à l'uniformité théocra-

tique : ils allaient en subir le joug, quand tout à coup la *Réformation* jaillit des abus du pouvoir temporel de la cour de Rome, et du scandale des mœurs du clergé catholique. Les nations prennent de la force dans l'affaiblissement de la double oppression du sceptre et de la tiare, qui s'alarment l'un et l'autre des progrès de l'esprit humain, et tout se confond, se trouble, dégénère, se pervertit, par deux siècles d'espionnage religieux et politique. Ici se passent les choses les plus scandaleuses, les plus sacriléges. Rien n'est aussi odieux : on sème la division entre les personnages les plus augustes et les plus faits pour se chérir; c'est la vertu, c'est le malheur irréprochable, ce sont les services rendus à l'État qui succombent sous le poids des calomnies de ce qu'il y a de plus ignoble et de plus infâme.

On respire, lorsque la capitale prend

un sublime essor vers de nouvelles destinées. Ce sont les travaux d'Hercule : les monstres qui échappent à sa massue, couvrent la terre de crimes et de débris. Tout cela s'explique clairement. Si l'on quitte la France, c'est pour retrouver à *Coblentz* les mêmes passions qu'à Paris, sur une autre échelle, avec des meurtres sans excuse, avec la calomnie en permanence et des turpitudes dont rit l'Étranger qui salarie les vices, en multipliant les causes d'infortune.

Après bien des vicissitudes, on voit le chef de la famille royale, en correspondance avec Bonaparte. Ce personnage, ses rivaux, ses ennemis, ses partisans et les Philadelphes, son dix-huit brumaire et le Directoire, viennent se placer dans la balance dont les bassins montent ou baissent, selon le poids du bien et du mal. Il n'était pas plus difficile de la tenir d'une

main ferme, que de jeter un nouveau jour sur les fameuses réunions du Palais-Royal, et les terribles journées des 5 et 6 octobre.

Le duc d'Orléans, La Fayette, Mirabeau, Sieyès, les deux Lameth, Talleyrand-Périgord, le duc de Biron et beaucoup d'autres personnages, sont rangés, selon leur importance, dans cette très-nombreuse galerie de portraits, où sont vus dans leur disgrâce les ducs de Choiseul, de La Rochefoucauld et de Broglie, Malesherbes, Turgot et Necker.

Depuis les cercles ouverts par nos rois les plus galants jusqu'aux *réunions thermidoriennes*, où se trouvèrent sur le même terrain l'ancienne et la nouvelle France; depuis les sociétés de Ninon de Lenclos et de madame de Tencin jusqu'aux salons de madame du Bocage et de madame de Staël; depuis les assemblées du

grand monde, que regrette amèrement madame de Genlis, jusqu'aux réunions que préside le dieu des Beaux-Arts, et jusqu'à la société où les droits des Noirs sont défendus, où les orphelins ont d'illustres patrons, où la philosophie et la religion se donnent la main, l'esprit français est observé partout dans sa marche et ses progrès : on l'a pris au Caveau, on l'accompagne jusqu'à la porte des *Enfers avec M. de Béranger*. On assiste à la *messe des gens de lettres,* avec l'abbé Terrasson; et l'on dîne à Auteuil, avec Francklin, chez l'aimable veuve d'Helvétius. On admire Charles-Quint chez le Titien; on visite Léonard de Vinci avec François I^er^; on trouve les Souverains-Alliés chez Gérard; et l'on vient parler de la gloire de la patrie dans l'atelier d'Horace Vernet, avec un prince français; on écoute, dans le salon du premier gentilhomme de la

chambre du roi, le vif entretien de madame de Staël et de M. Canning....

Quoique madame de Genlis ait longuement attaqué toutes les personnes et les doctrines que défend M. Toulotte, le cadre de cette dame est moins vaste que le sien. Elle comparaît souvent ici comme un témoin dont il faut redresser les dépositions ; et, malgré sa célébrité, elle n'est presque jamais un personnage important. Si elle joue un premier rôle, c'est dans les affreuses calomnies avec lesquelles on a voulu flétrir des morts et des vivans d'une renommée européenne. Cette partie, étrangère à ses *Mémoires*, n'est pas traitée d'une manière moins impartiale, que l'époque bien antérieure, où nous suivons des femmes célèbres à la cour des rois et dans l'exil, au milieu des salons et dans le commerce de l'intimité. Le lecteur assiste à la toilette des

femmes aimables, et pénètre avec elles dans les petits appartemens des princes. Il blâme ou admire les duchesses de Longueville et de Bouillon, les La Vallière et les Maintenon, les Pompadour et les du Barry, les dames de Grammont et de Mouchy, de Staël et de Genlis.

Les aberrations de la politique et le long silence de la tribune ont communiqué aux productions de ces deux rivales un intérêt que le dix-huitième siècle aurait affaibli, mais qui s'accroît dans le dix-neuvième, où tout se remet en question. Il était important de comparer leurs doctrines ; car elles appartiennent à l'histoire de la société que cet ouvrage nous fait connaître, depuis la cour voluptueuse de François Ier jusqu'aux soirées de Charles X inclusivement.

LA
COUR ET LA VILLE,
Paris
ET COBLENTZ.

Le brillant début de madame de Genlis sur la scène du monde ; son ardente manifestation, en 1782, des principes adoptés, plusieurs années après, par nos réformateurs politiques ; l'insigne honneur d'avoir été appelée dans le palais du premier prince du sang, pour y remplir les mêmes fonctions que Fénelon auprès du duc de Bourgogne, ne sont pas ses seuls titres à la célébrité. Ses liaisons, avant et depuis 1789, avec des personnages devenus presque tous historiques ; sa conduite au-delà du Rhin, lorsque débordait le torrent de nos dissensions ; ses fréquents débats avec les émigrés ; l'incroyable souplesse d'esprit dont elle a fait preuve dans des circonstances difficiles ;

l'art de préluder à sa rentrée en France, par l'apologie de la république *qui paraissait se fonder*, disait-elle, *sur les bases solides de la morale et de la justice* (1), sont comme le prologue d'un drame dont la singularité des événemens doit exciter la plus vive curiosité.

L'espèce de culte que madame de Genlis rendit au premier consul; l'éclatante protection dont elle a joui sous l'empire; la carrière très-modeste qu'elle fournit depuis que les héritiers d'Henri IV et de Louis XIV sont remontés sur le trône; tous les contrastes que promet une longue vie, aussi agitée que remarquable, n'ont pas moins contribué qu'une grande réputation littéraire, à faire vivement désirer la publication des *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la révolution française.*

Tout le monde sait qu'avant de les connaître, on les accueillit en France et à l'étranger, avec un empressement bien supérieur à celui qu'on avait montré jusqu'alors pour les meilleures productions de l'auteur. On s'attendait à y voir *la cour et la ville*, *Paris et Coblentz*, ou du

(1) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, p. 261.

moins à y trouver d'importantes révélations sur des faits altérés dès leur origine, et le développement des causes secrètes d'événemens auxquels ses ennemis ont attribué une influence plus ou moins directe sur la marche générale des affaires. Ses réticences nous laissent beaucoup à dire, pour donner au public autant et plus qu'elle n'avait promis. C'est le but de cet ouvrage.

L'intérêt que madame de Genlis peut inspirer, se rallie au siècle qui la vit naître, et à la société dont elle fixa tous les regards. Sa conduite a quelque chose de dramatique, dès le moment où l'attention du monde civilisé commence à se porter sur la France. La révolution est en marche, et la trouve dans ses premiers rangs. Elle en a bien toute l'exaltation, car la tiédeur et l'indifférence lui paraissent toujours condamnables.

Son entrée dans la carrière révolutionnaire, comparée à celle du duc d'Orléans, offre une nuance qu'il faut saisir; elle explique la constante aversion que madame de Genlis montra pour les *modérés*.

Ce prince paraît sur la scène politique avec Mirabeau, MM. de Lameth, de Choiseul, le duc de Liancourt, le duc de Biron, Mathieu de Montmorency, Stanislas de Clermont-Tonnerre,

le vicomte de Noailles, et plusieurs princes de l'Église.

On remarque, au milieu de personnages bien autrement populaires, madame de Genlis, dans une intimité plus ou moins grande avec Grouvelle, Brissot, Pétion, Voidel, David, et surtout Barrère (1).

Madame de Staël, MM. Toulongeon, Mignet, Léon Thiessé, Norvins, Bodin, appellent notre attention sur les causes des divisions qui ont régné entre ces deux partis, jusqu'à ce qu'on ait franchi la ligne des principes *consacrés* par la constitution de 1791.

Ces historiens reconnaissent tous, dans le premier de ces partis, un patriotisme éclairé, de la sagesse dans les conseils, et l'intention de calmer l'effervescence des esprits. On s'y fesait un devoir de porter aux oreilles du roi les plaintes d'un peuple qui fléchissait sous le poids des charges publiques, et désirait que sa position s'améliorât. C'était le vœu général, depuis que Louis XIV avait ravi jusqu'au droit de plaintes légales aux organes parlementaires d'un peuple *taillable et corvéable à merci et miséricorde.* Il fallait un autre système de gouvernement, sur-

(1) Madame de Genlis, Journal de l'aîné de ses élèves, 20 décembre 1790.

tout depuis que le clergé avait profité de la transition, qui s'était faite en 1673, du despotisme à la tyrannie, pour prescrire à l'ignorante crédulité de ce prince le bannissement de deux cent mille protestants, et les horribles dragonnades qui ensanglantèrent les Cévennes. En établissant, par la terreur, la domination du clergé sur la malheureuse France, toutes ces mesures achevèrent de la ruiner, et le désespoir des peuples ne leur permit plus de croire au règne paternel des rois.

C'était une cruelle ironie, quand le fisc fesait rentrer les impôts à l'aide des moyens les plus atroces. On vendait, avec une froide barbarie, les meubles du cultivateur. Les larmes de ses enfans et les sanglots de sa femme couvraient la voix qui mettait à prix sa charrue, les portes et les fenêtres de sa chaumière. Les grandes routes, et même les villes, se remplissaient de misérables que le malaise général repoussait dans leurs masures délabrées, d'où les avait chassés la faim. Ceux dont la ruine n'était pas consommée la voyaient devenir, chaque année, plus imminente par la répartition de l'impôt. On y procédait avec une injustice révoltante, et de la manière la plus funeste. A l'évaluation des immeubles et des vêtemens présidait la partialité, sous le bon plaisir du puissant

arbitraire qui imposait silence à toute réclamation. Quelque chose ajoutait encore à l'indignation *concentrée*, qu'entretenaient ces mesures odieuses; c'étaient des exemptions qui ne l'étaient pas moins, et qui auraient pu faire préférer, par les habitants des campagnes, la tyrannie de Louis XI à la domination sans frein des agens barbares de Louis XIV.

Vauban fut témoin de tous ces maux, et son ame en éprouva la plus vive émotion. Il conçoit le projet de les soulager, de servir son prince et l'humanité. Ce grand administrateur se procure d'intéressantes notions sur la culture et le revenu de la France, consulte les tables de sa population, mûrit et complète ses idées sur une *dîme royale*..... « Il supplie le roi de donner l'exemple de la renonciation aux priviléges, en payant la dîme de ses domaines; mais trop d'intérêts, de préjugés, de passions, s'opposaient encore à un plan tel que celui que proposait l'homme de bien et de génie (1). »

Les très-adroits ménagemens, dictés par la vertu respectueuse de Fénelon, n'eurent pas plus de succès que les représentations directes

(1) M. le comte de Lacépède, pair de France, *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*; t. XVII, 25e époque.

de Vauban; il y a plus : les lumières répandues sur l'administration des États dans *Télémaque*, *ne convergeant point à un système rigoureusement prouvé, furent traitées de déclamations*. Le prélat eut encore moins à se plaindre des égaremens de l'ignorance, que de la haine réfléchie des courtisans : en exposant au monarque les souffrances des peuples, Fénelon attaquait indirectement cette nuée de favoris, dont l'opulence se compose des priviléges, des abus et des prodigalités de leur maître.

La misère était si affreuse, que ses cris parvinrent jusqu'à madame de Maintenon. Elle parla au roi de l'insuffisance des secours qu'il fesait donner aux malheureux. Ce prince lui répondit, avec une tranquille assurance : *Un roi fait l'aumône, en dépensant beaucoup*. Mot précieux et terrible, qui montre, dit J.-B. Say, comment la ruine peut être réduite en principes.

Est-il donc si étonnant qu'on ait réclamé la suppression du régime féodal, demandé des lois égales pour tous, et invoqué le droit de rendre à Dieu le culte de la conscience?

Pleins de zèle pour appuyer les remontrances des parlemens, les royalistes éclairés voulaient se borner aux réformes que réclamait impérieusement l'état des choses. On le défendait comme

l'œuvre de la perfection (1). « Il fallait, selon les oracles des vieilles doctrines, n'être pas homme de bon sens, pour vouloir donner à l'État une autre forme que celle où l'avait successivement amené une durée de mille trois cents ans (2). »

---

(1) Il n'y avait rien d'odieux au Tiers-État, que la cupidité des privilégiés ne défendît. Des esprits aussi mal faits qu'un Clugny, dont la rapide administration trouva le temps d'imprimer un mouvement rétrograde au bien opéré par Turgot, et d'établir la loterie, soutenaient que la *corvée* reposait sur les fondemens de la monarchie : elle était *l'une des conditions imposées par le souverain,* dans les actes *d'affranchissement des communes ;* mais on ne pouvait extraire des tristes archives de notre droit public l'original d'aucun ancien édit relatif aux grands chemins d'un pays qui, anciennement, n'avait pas de grands chemins.

« J'ai vu le magistrat qui régit la province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince,
Commander la corvée à de tristes cantons,
Où Cérès et la faim commandaient les moissons.... »

Quoi qu'ait pu dire Saint-Lambert contre cet assujettissement vexatoire, quoique des millions de voix l'eussent maudit, Louis XVI eut besoin d'un lit de justice, et de commandemens exprès, pour forcer le parlement d'enregistrer la suppression des corvées, et l'abolition des charges qui étouffaient l'industrie.

(2) L'abbé Georgel, *Mémoires pour servir à l'histoire des événemens de la fin du dix-huitième siècle ;* t. III, p. 177.

Le fanatisme avait supposé aux calvinistes le projet de se séparer de la monarchie, pour faire une république; il prétendit que Rabaud de Saint-Étienne et Barnave avaient trouvé, dans les archives de ces religionnaires, le plan de conduite que suivaient les réformateurs politiques. On répondit à leurs argumens par des caricatures, par des libelles, par les menaces de la potence, et, bientôt après, par un appel à l'étranger. Au lieu de trouver un point d'appui à la cour, ils n'y rencontrèrent, pour ainsi dire, que des ennemis. La contre-révolution s'y montra plus puissante que le roi. Les soutiens des abus et des priviléges firent comme au grand siècle; ils mirent sous le boisseau les lumières importunes des continuateurs de Vauban, et tournèrent au moins en ridicule les imitateurs de Fénelon. Cette conduite impolitique eut les plus funestes conséquences. Les hommes animés des meilleures intentions, se discréditèrent dans le peuple, en défendant les prérogatives de la couronne; de sorte que les Liancourt, les La Fayette, les Thouret, les Lameth, les Target, les Clermont-Tonnerre, les Jaucourt, les Desmeuniers, les Duport, les Vaublanc, les Lally-Tollendal, et leurs amis, ne tardèrent point, après s'être rendus odieux aux hommes qui compromettaient la cour par leurs folles

prétentions, à exciter de vives inquiétudes sur leur bonne foi, dans le parti qu'aigrissaient, depuis long-temps, toutes les privations, et qu'avaient exaspéré toutes les injustices.

On eut besoin de lui faire des concessions, pour résister à ceux qui repoussaient les nouvelles doctrines, et voulaient traiter leurs partisans comme des ennemis du trône et de la France. Le parti populaire craignait de ne pas trouver d'équivalent à la perte de l'unité et de l'indivisibilité du système politique, dans celui qui régit l'Amérique septentrionale; et la constitution anglaise, qui est empreinte des traces de la féodalité, lui paraissait entachée d'une accablante aristocratie. (1) Les imperfections

---

(1) Louis XVI regardait lui-même l'Angleterre comme un pays où les grands écrasent le peuple sous le poids des charges publiques. Dans les remarques de ce prince sur le *Système des administrations provinciales*, développé sous Louis XV par M. d'Argenson, et sur le *Mémoire des administrations provinciales*, instituées par M. Necker, on trouve ces lignes écrites de sa main royale : « Tous les corps sont obérés. Créer des corps pour les obérer encore, *c'est charger les Français comme des Anglais....* »

« Quoique la sagesse du roi et ses mœurs simples et pures ne fissent naître aucune occasion de dépense extraordinaire, le ton de luxe qui régnait à la cour, l'avi-

de ce pacte social l'empêchaient d'y admirer la division des pouvoirs, leur séparation très-distincte, leur action individuelle ou collective dans une sphère habilement tracée, leur indépendance réciproque, leur concours mutuel dans l'intérêt général, les utiles degrés de discussion et de délibération qui conduisent à la formation de la loi, la censure que le parlement exerce avec une vigilance infatigable sur les cours de justice, afin qu'elles ne deviennent pas des instrumens de persécution, et qu'elles ne se prêtent, dans aucun cas, aux invasions du pouvoir royal et ministériel. On a vu quelle était la force de ce système, malgré ses vices originels : dans des conjonctures qui auraient perdu mille fois une monarchie absolue, il a supporté un roi en démence avec un régent revêtu d'un pouvoir restreint; il a fourni aux besoins insatiables de ce ministère trop fameux, qui prodigua des milliards pour livrer une puissance rivale par ses lumières, ses découvertes, sa marine, son industrie, son commerce

---

dité des courtisans, et la bonté, peut-être trop indulgente, de la reine, devaient faire désespérer de parvenir, par l'économie, à réparer la fortune publique. » (*Mémoir. autograph.* de M. le prince de Montbarrey, ministre secrétaire d'État sous Louis XVI, t. II, p. 379.)

dans les deux mondes, aux périls sans cesse renaissants d'une guerre européenne, aux horreurs des dissensions civiles, et aux effets encore plus funestes de cet esprit de défiance, de révolte, de trahison qui, pendant un quart de siècle, inquiéta tellement les dépositaires du pouvoir, que nul gouvernement n'osât exécuter, sans lois d'exception, aucune des six constitutions données à la France (1).

On sent bien qu'au milieu de l'élan d'un patriotisme fondé sur l'amour de l'égalité et la haine de l'Angleterre, il ne fut pas possible de proposer pour exemple, au sein d'une assemblée nationale, la théorie de la constitution de la Grande-Bretagne. On avait généralement en France plus de mépris pour les anciennes doctrines, et de haine contre les grands, que d'amour de la liberté.

Par son propre exemple, l'auteur des *Leçons d'une gouvernante* et des *Chevaliers du Cygne* a pu en convaincre ses lecteurs, pendant un quart de siècle. Elle frappa toujours au-dessus de sa

---

(1) Nous voyons, même dans les mémoires du jésuite Georgel, *qu'il est plus que probable que Pitt a versé des millions pour produire des troubles en France, et en recueillir le fruit au profit de son gouvernement.* Le système de Pitt n'est pas mort avec lui. Il appartient aux Torys.

propre région, et le pardon des grandeurs abattues manque à l'édification de son retour aux croyances surannées. Elles lui ont communiqué plus de réserve que d'amour de la vérité, l'ont importunée du souvenir de ses débuts dans le monde, et lui ont fait une loi de s'interdire les aveux qui pouvaient donner à ses *volumineux Mémoires* l'autorité de la bonne foi, et étendre leur publicité au-delà d'une *seule édition.*

Après une très-longue carrière poursuivie à travers le champ de la politique, et signalée, dans la *république des lettres*, par d'interminables discussions, on s'attendait à voir madame de Genlis déchirer le voile qu'elle avait jeté jusqu'alors sur le passé, et rectifier plusieurs jugemens dictés par la prévention, ou surpris par des passions dont l'âge devait l'avoir affranchie. Elle-même en a reconnu la nécessité, au moins dans l'intérêt de son éditeur. Aussi commence-t-elle par ces paroles touchantes : *Si je sentais au fond de mon cœur le moindre ressentiment, la plus légère rancune contre les gens dont je veux parler, je renoncerais à cet ouvrage, dans la crainte qu'il ne s'y glissât quelque trait amer ou malin;* et plus loin : *Que la candeur et la bonté brillent surtout dans cet ouvrage; et que, pour être utile, tout y soit pur!*

Voilà de sévères engagemens; nous verrons jusqu'à quel point l'auteur les a remplis.

Ami de la vérité, *qui est*, selon Jay, *la lumière de l'esprit*, nous la prendrons constamment pour guide. Puissions-nous découvrir tous les titres de madame de Genlis à l'admiration des siècles, qu'elle paraît vouloir remplir du bruit de sa renommée !

C'est à Champcéry, paroisse d'Issy-l'Évêque, arrondissement d'Autun, que naquit, le 16 janvier 1746, Stéphanie-Félicité Ducrest. Le fief paternel de *Saint-Aubin* lui donna le nom sous lequel on la connut à Paris jusqu'en 1763. Dans le courant de cette année, elle devint comtesse de Genlis, par son mariage secret avec le neveu du marquis de Puisieux, ministre des affaires étrangères.

Douée d'un penchant décidé pour les arts, et sensible dès sa plus tendre jeunesse au rhythme musical, elle sut, *en moins de deux mois*, jouer de plusieurs instrumens *presque aussi bien que son maître* (1). Elle dut ses premiers succès dans le monde à des talens agréables, et aux grâces qui en relèvent tout le prix. Une

---

(1) *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis*, t. Ier, p. 101.

éducation plus brillante que classique (1), et plutôt le bonheur de plaire à M. le duc d'Orléans que l'avantage d'être nièce de madame de Montesson (2), la firent admettre au Palais-Royal. Madame de Custines n'avait rien négligé pour la détourner de ce parti; elle lui avait détaillé toutes les raisons contraires, *qui étaient non-seulement sages, mais sans réplique* (3). Madame de Genlis se laissa convaincre; mais madame de Custines emporta dans la tombe les belles promesses qu'on lui avait faites, et madame de Genlis, qui devait rester avec madame de Puisieux jusqu'à sa mort, surprit son agré-

---

(1) «Elle avait trente années bien sonnées, quand elle prit une maîtresse de géographie. Ceux qui le lui reprocheront devront se souvenir que saint Ignace n'était pas plus jeune, quand il vint étudier le latin au collége de Sainte-Barbe.» (M. L. de Sevelinges, trente-sixième livraison de *l'Oriflamme*.)

(2) « Madame de Montesson, par un motif particulier qui ne se rapportait qu'à elle, désirait extrêmement alors que j'entrasse au Palais-Royal, et elle n'avait nul besoin d'employer son crédit pour cela: M. le duc d'Orléans le désirait personnellement; je lui plaisais, et il pensait que je ne serais pas tout-à-fait inutile à l'agrément des longs voyages de Villers-Cotterets. » (*Mémoires inédits*, t. II, p. 157.)

(3) Madame de Genlis, mêmes mémoires, t. II, p. 158.

ment pour accepter une place aupres de madame la duchesse de Chartres. A peine madame de Genlis fut-elle entrée au Palais-Royal, qu'on put s'apercevoir qu'elle n'avait eu nul besoin du crédit de madame de Montesson; car, en habile général, elle se rendit maîtresse de la place, et la gouvernante fut créée *gouverneur* des enfans du premier prince du sang.

Laissons madame de Genlis le plaisir de raconter elle-même dans quelle intimité se fit la proposition, et combien il y eut de cordialité dans la préférence qui lui rappelle encore les plus doux souvenirs.

« Un soir, dit-elle, M. le duc de Chartres vint, comme à son ordinaire, me rendre visite à Belle-Chasse. Il me trouva seule, et il me dit sur-le-champ qu'il n'avait plus de temps à perdre pour nommer un gouverneur à ses enfans, parce que, sans cela, ils auraient le ton de *garçons de boutique*. Il me consulta sur ce choix : je lui proposai M. de Schomberg; il le refusa, en disant *qu'il rendrait ses enfans pédants*. Je proposai le chevalier de Durfort; il dit *qu'il leur donnerait de l'exagération et de l'emphase*. Je parlai de M. de Thiars; M. le duc de Chartres répondit *qu'il était trop léger, et qu'il ne s'en occuperait pas du tout*.

« Alors je me mis à rire, et je lui dis : Eh

bien! moi. *Pourquoi pas? reprit-il sérieusement.* Je protestai que je n'avais cru faire qu'une plaisanterie, mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement. Je vis la possibilité d'une chose *extraordinaire et glorieuse*, et je désirai qu'elle pût avoir lieu; je lui dis franchement ma pensée; monsieur le duc parut charmé, et me dit : *Voilà qui est fait! vous serez leur gouverneur* (1). Ce furent ses propres paroles. Il fut convenu que l'on m'amènerait les princes tous les matins à Belle-Chasse, et qu'on les ramènerait le soir au Palais-Royal; que l'on achèterait une maison de campagne, pour y passer tous les ans huit mois; et enfin que je serais *maîtresse absolue de leur éducation.* »

Cette nouvelle fut un événement pour la haute société. Elle y éveilla généralement la malignité. Elle frappa d'étonnement les person-

---

(1) « Ce titre a été trouvé si plaisant à Versailles, que madame de Genlis n'en a conservé que les fonctions : c'est sans aucune dénomination particulière, qu'elle est chargée de présider à l'éducation de M. le duc de Chartres. » (*Correspondance littéraire*, etc., par le baron de Grimm et Diderot, janvier 1782.)

« On fait la plaisanterie de nommer, dans le public, M. de La Harpe sous-gouvernante..... » (*Mém. secrets*, 15 janvier 1782, p. 27 et 28, t. XX.)

nes qui croyaient retrouver encore dans madame de Genlis la modestie dont mademoiselle de Saint-Aubin avait dû se parer jusqu'alors. On l'avait vue moins empressée de tirer vanité d'une finesse d'observation qui chez elle fut précoce, que soigneuse de se parer des qualités propres à faire naître la confiance, et commander l'affection. Néanmoins, sa coquetterie cherchait plutôt à subjuguer l'esprit qu'à toucher le cœur. La soif de la célébrité agrandit prodigieusement le cercle de ses liaisons; elle en eut d'assez intimes avec des philosophes et des abbés, avec des gens de lettres et des gens du monde; avec des patriotes aussi prononcés que Sauvigny, avec des révolutionnaires plus ardents que Pétion, et même avec certains royalistes. Ses *Mémoires* nous offrent une très-longue liste d'admirateurs, et même de personnes à qui elle inspira une passion fort vive; mais on lui connaît peu d'amis dans un sexe, et, dans l'autre, plusieurs rivales qu'elle poursuivit de son inimitié, dans la république des lettres.

Jamais femme ne fut peut-être ni moins capable d'endurer la plus légère concurrence, ni plus tourmentée du désir de primer partout, ni plus avide de réunir sur sa tête tous les genres de gloire, comme une auréole d'immortalité. Toujours prête à sacrifier le plaisir qui la

cherchait, à la crainte de perdre le temps que l'étude réclamait, elle se livrait avec un zèle soutenu à toute application qui pouvait développer ses facultés intellectuelles, et lui valoir l'espèce de considération que procure le mérite personnel. Avec de pareilles dispositions, madame de Genlis devait nécessairement briller dans la carrière que lui ouvrait la fortune.

Elle y entra avec d'autant plus d'assurance qu'elle s'exagérait, à ses propres yeux, l'importance de tout succès qui lui attirait des éloges. Aucune des louanges qu'on aimait à lui prodiguer ne lui semblait outrée ; elle en fut enivrée au point de se regarder comme supérieure à toutes les personnes que des admirateurs intéressés ou trop polis plaçaient au-dessous d'elle; c'était un piége que la flatterie tendait à son orgueil. Madame de Genlis eut le malheur de s'y laisser prendre : elle voulut refaire de fort bons livres, régenta le génie, et alla même jusqu'à dogmatiser. Non contente de s'élever par la science au rang des pères de l'Église, elle les vainquit tous par le zèle, comme dans l'art si difficile de former les princes, elle *surpassa en habileté* l'illustre gouverneur du duc de Bourgogne.

Gardons-nous d'en douter ! N'est-on pas tenté de croire, au contraire, d'après les *Mémoires*

inédits, que l'impossible, pour madame de Genlis, est de rester inférieure à qui que ce soit, en quelque genre que ce puisse être? Quand la nature paraît s'opposer à ses desseins, elle s'en rit, s'ouvre au milieu des obstacles une voie détournée, et arrive triomphalement à son but.

Comme son caractère était en opposition avec la mansuétude des premiers chrétiens, elle s'efforça de remplacer leur douceur par une réserve imposante, et par ce ton tranchant qui intimide les faibles, qui subjugue les caractères indécis, et que l'ignorance prend pour l'expression d'un grand savoir. Elle s'appliqua soigneusement à se rendre maîtresse d'elle-même, afin de dominer ceux dont elle pourrait séduire les esprits, et connaître les penchans. Le moindre doute sur ses qualités d'emprunt la courrouçait. On ne sait pas si elle a jamais oublié que l'aîné de ses élèves ne lui trouvait pas *trop d'empire sur elle-même* (1). Quel plaisir elle avait à faire courber respectueusement les jeunes ducs sous le poids de ces orgueilleuses paroles! « Vous ne devrez votre instruction qu'à moi seule. Ainsi, vous devez me regarder non-seulement comme votre amie, mais comme

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, 8 janvier 1787.

votre bienfaitrice; car je vous donnerai ce qui vaut mieux que la naissance et la fortune que vous tenez du hasard : je vous donnerai de la raison, des vertus, des connaissances agréables et solides... (1).

Mais ne portait-elle pas encore plus haut ses prétentions ? Écoutons-la ! « J'ai dit que si une nation libre a le droit d'exiger un compte public des différentes parties de l'administration, on ne doit pas refuser de lui donner les lumières qu'elle peut exiger sur l'objet le plus intéressant pour elle, l'*éducation du prince* qui doit la gouverner. En conséquence, j'ai proposé, 1° que le plan d'éducation fût imprimé et rendu public; 2° que le gouverneur, aussitôt que le prince serait remis entre ses mains, *fît un journal de l'éducation de monseigneur le Dauphin*, imprimé publiquement, dont les feuilles successives, paraissant chaque mois, instruiraient du choix des lectures, rendraient compte du progrès dans les études, dans les exercices du corps; de l'accroissement des forces physiques, des extraits faits pour monseigneur le Dauphin, avec les réflexions critiques et morales des instituteurs, etc. Voilà ce que j'ai

(1) Tome II, p. 8 et 9 des *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*.

demandé pour le public; mais, en outre, j'ai désiré que le gouverneur fît encore un autre journal particulier qu'on ne ferait point imprimer, qui ne serait lu que par l'élève et le roi et la reine, et qu'on déposerait ensuite, à la fin de l'éducation, entre les mains d'un tribunal nommé à cet effet. J'ai développé avec beaucoup de détails tous les avantages qui résulteraient de cette méthode; mais ce sont des moyens absolument nouveaux, et, par conséquent, on a commencé par assurer qu'ils étaient impraticables (1). »

On savait avec quelle répugnance Louis XVI avait consenti à la voir chargée de l'éducation des enfans du premier prince du sang : « Gouverneur ou gouvernante, peu m'importe, avait-il dit avec humeur au duc d'Orléans, vous êtes le maître de faire ce qu'il vous plaira : d'ailleurs, le comte d'Artois a des enfans. »

Elle fut accusée, par le *Journal de la Cour et de la Ville* (2), *de ne cesser de demander à la nation, depuis le 14 juillet, le prix de ses services, et d'intriguer nuit et jour, aux Jaco-*

---

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, p. 5 et 6 de la préface.

(2) Gauthier de Syonnet, n° du 28 mars 1791.

bins, pour qu'on lui confiât l'éducation de monseigneur le dauphin.

La reine avait encore, pour la conduite et la personne de madame de Genlis, une plus forte aversion que le roi. *Toute femme*, disait cette princesse, *qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances, et hors des bornes de son devoir, est une intrigante.* Elle ne pouvait lui pardonner d'avoir affiché plus d'exaltation que l'abbé Fauchet, dans la fameuse journée populaire qui vit périr le marquis de Launay, et promener dans Paris les têtes du major de Losne-Salbray, de MM. Person, Miray et de Flesselles. On sut, dans les cercles de Marie-Antoinette, que madame de Genlis portait au cou, avec l'orgueil d'un Cholat, le premier qui mit la main sur le collet du gouverneur de la Bastille, *un médaillon fait d'une pierre polie de ce château du despotisme.* Le mot *liberté*, dont plusieurs superbes diamans (1) formaient les lettres, brillait au milieu. On remarquait au-dessus, dans le même éclat, la planète qui attirait tous les regards, le 14 juillet, et l'on

(1) A la vue de ce bijou magnifique, un nouvel Ambroise se serait écrié, dans un saint transport : *Les diamans de votre médaillon sauveraient la vie d'un peuple affamé.*

voyait au-dessous *la lune dans les dimensions qu'elle avait en ce jour mémorable*, dit miss Williams (1). Autour du médaillon régnait une guirlande de lauriers, composée d'émeraudes. Elle était attachée avec une cocarde nationale, formée de pierres précieuses aux trois couleurs.... celles qui représentaient la réunion des trois ordres, la fusion ou le faisceau national; mais cette cocarde, substituée à la verte qu'on avait arborée dans les premiers jours de l'insurrection (2), était assez généralement, aux yeux de la cour, la cocarde de l'*infamie*, suivant l'expression du fameux comte d'An-

---

(1) *Lettres écrites de France, pendant l'année* 1791, par miss Williams, p. 41.

(2) Lorsque le grand maître de la garde-robe eut appris au roi la défection de ses troupes, à l'exception de huit grenadiers ou soldats *sur six bataillons du régiment des gardes*, dit le marquis de Clermont-Gallerande; lorsque M. de La Rochefoucauld eut ajouté que la Bastille était prise et que plus de deux cent mille hommes étaient soulevés : « C'est donc une révolte? dit le roi. — Non, sire, lui répondit M. de Liancourt, c'est une révolution. » La cour s'éclipsa, le conseil disparut, et, parmi tous les dévoués de la veille, Louis ne trouva qu'un officier suisse, Bésenval, pour lui servir de secrétaire : faute de ministre, le grand maître de la garde-robe contre-signa des lettres de grâce.

traigues (1), et un signe de révolte selon tous les partisans de l'ancien régime. Sur madame de Genlis, on n'y voyait que les couleurs des livrées du duc d'Orléans. C'est ainsi, du moins, qu'on en parlait dans ces réunions d'affaires et de plaisirs, qui ressemblaient beaucoup aux soupers des petits cabinets de Louis XV.

Tandis que madame de Genlis était transportée d'enthousiasme, la cour avait appris, dans la douleur, que le camp de l'École-Militaire avait replié ses tentes, et qu'il se retirait sur Versailles. Les officiers de Virtimille n'avaient pu empêcher leurs soldats de se réunir aux Parisiens.

Ce fut, dit Weber, *une première victoire*

---

(1) Les *Mémoires de M. de Montgaillard* le font bien connaître, et son célèbre *mémoire sur les États-Généraux*, établit un contraste frappant entre sa conduite et ses doctrines.

On lit dans cet opuscule : « Il est temps enfin de revenir aux vrais principes; aussi bien nous a-t-on rassasiés jusqu'au dégoût, et a-t-on avili, peut-être pour jamais, ces mots si doux *de règne paternel, d'enfans chéris, gouvernés par un père tendre.* Les ministres en ont abusé jusqu'à la niaiserie, jusqu'à la cruauté; car est-il rien de plus vil et de plus odieux, que d'employer ces mots, gages du sentiment le plus tendre, pour nous tromper, nous ruiner, nous déshonorer.....? »

remportée sur la monarchie. Le roi vint, accompagné des deux princes, ses frères, abaisser dans la salle des États-Généraux *un front enorgueilli par treize siècles de puissance... Là, debout, découvert, sans cérémonial, et sans même vouloir faire usage d'un fauteuil qui avait été élevé sur une estrade,* il dissipa toutes les préventions, assura que l'assemblée n'avait rien à craindre, annonça que les troupes s'éloigneraient de Paris et de Versailles, déclara n'être qu'un avec la nation, et reconnut solennellement l'assemblée nationale (1).

Les électeurs, organisés à l'hôtel-de-ville en autorité suprême, *dirigeaient tout, ordonnaient tout, plaçaient des corps-de-garde, interceptaient les courriers de la cour,* dit Weber, *et*

---

(1) « Ou je me trompe fort, ou le roi s'y rendit à pied. Cette démarche, qui eut le plus grand succès...., attira, au retour du roi, un monde énorme sur son passage et dans les appartemens, » dit un noble pair de France. Cette réconciliation du monarque avec le peuple fut l'heureux résultat des conseils du sage duc de Liancourt. Que de malheurs ils eussent épargnés, s'ils avaient toujours été suivis!

L'éloignement des troupes de la capitale avait été, dès le 11 juillet, l'objet d'une motion faite aux États-Généraux par le Démosthène français, et appuyée par le plus illustre défenseur de la liberté américaine.

des provinces, délivraient des passe-ports, rétablissaient au profit de la ville les droits des barrières, suspendus pendant trois jours, ordonnaient et fesaient exécuter la démolition de la Bastille.

L'ordre que sut maintenir l'assemblée de l'hôtel-de-ville, sous la présidence de Moreau de Saint-Merry, fut admirable dans ces momens difficiles, et mérita les complimens de l'assemblée nationale à cette imposante réunion. Il s'y trouvait soixante députés, membres des États-Généraux, lorsque Bailly fut proclamé maire. La salle, bien que spacieuse, suffisait à peine à la foule immense qui s'y pressait, et la place de Grève n'était pas moins encombrée; car les rues qui l'avoisinent ne présentaient plus d'issue. On demandait un chef pour la garde bourgeoise : les bustes de Washington et du général La Fayette ornaient la salle des délibérations; le président attacha ses regards sur ces images chéries. Tous les cœurs comprirent son langage muet, et M. de La Fayette fut nommé, par d'innombrables acclamations, commandant de la milice parisienne. Jusque-là, tout allait bien : le maire de la capitale, et le général des quarante mille citoyens armés, joignaient les lumières aux vertus, et l'amour des libertés publiques au respect dû à la majesté royale. Mais

ceux pour qui la destruction des abus était la perte du bonheur, s'opiniâtraient à voir dans Louis XVI un prince impatient de rentrer dans toute la plénitude du pouvoir absolu, et traitaient, dans leurs conciliabules, le commandant de la garde nationale, de *roi des halles*. C'était, parmi les opposants à la révolution, un devoir de rompre l'harmonie qui régnait entre le chef de la nation et ses représentants, depuis les touchantes promesses du roi, et l'arrivée à Paris de la députation de Versailles.

« Sectateurs des formes anciennes, défenseurs de l'autorité royale (comme se sont toujours targués de l'être ceux qui ont consommé sa perte), le garde des sceaux et les nouveaux ministres devenaient inutiles à Louis XVI, qui ne voulait pas la défendre, et se compromettaient en restant (1). » Tous donnèrent leur démission, après le départ des troupes, pour lequel

---

(1) M. de Clermont-Gallerande, *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la révolution qui s'est opérée en France en* 1789; t. Ier, p. 134.

La suppression des coups de plat de sabre, si politique, si sage, si indispensable dans ces conjonctures, est reprochée par ce noble écrivain à M. le maréchal de Broglie, comme ayant contribué, avec *la dissolution du conseil de la guerre*, à perdre la discipline. (*Mémoires* du même auteur, t. Ier, p. 134.)

Mirabeau avait été l'interprète du vœu général.

Informé de cette mesure, le parlement arrêta que son *premier président se retirerait à l'instant par-devant ledit seigneur roi, à l'effet de le remercier des preuves qu'il venait de donner de son amour pour son peuple*, etc., *et que le premier président ferait* SEULEMENT *part de cet arrêté à l'assemblée nationale.* Cette différence établie entre le roi et l'assemblée des représentants, blessa ceux-ci. Les ducs d'Aiguillon, de Luynes, de Praslin et de La Rochefoucauld, MM. Dionis du Séjour, Duport, Fréteau et d'Esprémesnil lui-même, tous membres du parlement, furent choqués de cette servile inconvenance, et s'élevèrent contre ce manque absolu de respect à la nation. L'assemblée des États-Généraux en exprima son mécontentement à M. Bochard de Saron, par l'organe de son président.

Sur ces entrefaites, le comte d'Artois s'éloigna du théâtre des événemens; il passa les frontières avec le prince de Condé et la partie de la noblesse qui avait, comme lui, bravé les haines populaires. En vingt-quatre heures, le frère (1),

(1) « Le comte d'Artois manquait d'argent. Louis XVI *lui prêta le peu qu'il avait, et*, dit l'un des plus fidèles

les neveux du roi, et sept princes ou princesses de son sang émigrèrent, après avoir pris congé de sa majesté.

Le 18, elle vint à Paris accompagnée de quatre seigneurs : le maréchal de Beauvau, le duc de Villeroi, le duc de Villequier et le comte d'Estaing. En sortant de Versailles, le cortége du monarque était bien petit, et, à la barrière de la Conférence, ce prince fut obligé de congédier ses gardes-du-corps. Un capitaine des gardes de *Monsieur*, nommé de Moreton-Chabrillant, avait embrassé la cause nationale. Il s'approcha du carrosse de Louis XVI, et demeura toute la journée à la portière. Huit bourgeois s'offrirent pour ôtages aux habitants de Versailles, qui leur confiaient la personne du roi.

---

agens de Louis XVIII, *il partit avec mille écus seulement.* On craignait pour sa vie. Il fallut profiter du sommeil des habitants de Versailles, *non moins agités que ceux de Paris*, d'après la narration de Weber, et faire escorter ses voitures par un régiment à qui l'on donna deux pièces de canon. En passant par Versoy, pour aller à Turin chez le roi son beau-père, il aurait dû faire une lieue sur le territoire de France, où on l'attendait pour s'assurer de sa personne : un long détour le préserva *de la furie du peuple français, soulevé si injustement contre lui.*» (Mémoires du marquis de Clermont-Gallerande, t. Ier, p. 141.)

Il fut alors entouré de ces mêmes soldats qui, peu de jours auparavant, étaient ses gardes-françaises. Les trophées de l'insurrection le précédaient : c'était l'artillerie que l'on avait prise aux Invalides, et enlevée à la Bastille. Engagé, après cinq heures de marche, dans une sorte de défilé, le roi s'avança vers la capitale, au milieu d'une triple haie que formaient cent cinquante mille hommes armés. Ils bordaient les quais, depuis la barrière jusqu'à la Grève. Pour tout cri, qu'entendait-on? — *Ne criez pas vive le roi!* Si l'on en croit M. de Clermont-Gallerande, *l'ordre avait été ainsi donné;* mais le fidèle Weber (1), qui, depuis Versailles, fesait partie du cortége, n'en dit rien. *Il est remarquable*, poursuit le noble pair, *que personne n'y manqua.* Les seuls cris de *vive la nation!* percèrent la voûte des cieux.

(1) Weber rend une sorte de culte à la famille royale. Sa mère a nourri l'archiduchesse d'Autriche, qui daigna toujours *l'appeler du nom de frère.* Assise sur le trône de France, elle avait voulu qu'il devînt Français; *elle m'avait obtenu*, dit-il, *de son royal époux une place de confiance, et, jusqu'à la fin; elle m'a accordé ce qui valait mieux pour moi que toutes les places du monde, le privilége de lui faire une cour assidue.*

M. le marquis de Clermont-Gallerande avoue que son récit est fait *sur parole*, tandis que les détails de Weber

Le célèbre Bailly reçut le roi à l'hôtel-de-ville, et lui présenta la cocarde nationale, que ce prince mit à son chapeau. Il se montra alors au peuple, et le cri de *vive le roi* fut répété par tous les spectateurs. Ils étaient innombrables; ils se pressaient, se foulaient dans les rues, sur les quais, sur la place de Grève, et couvraient les toits des maisons. On remarqua surtout cette comparaison, dans la harangue du maire : « Sire, Henri IV avait reconquis son peuple; ici, c'est le peuple qui a reconquis son roi. » Louis XVI confirma l'élection de l'orateur, et celle du commandant des milices parisiennes, qui le salua en cette qualité. Le roi témoigna le désir de se retirer après avoir entendu l'un des députés venus de Versailles, M. de Lally, dont *le discours*, dit son noble collègue, *n'était qu'une paraphrase pathétique de l'*ECCE HOMO. A son départ, le monarque traversa un peuple immense, au milieu des cris

---

sont ceux d'un narrateur qui a vu et entendu par lui-même, et qui devait rendre compte de tout à la reine, dont les courriers sur la route, dit-il, se succédaient d'heure en heure, pour lui porter des nouvelles de son époux. Weber aurait-il voulu que quelqu'un pût en apprendre plus que lui à la princesse, qu'il trouvait digne des plus vives adorations?

répétés de *vive le roi! vive la nation! vive M. Necker!* « La veille, l'assemblée fit savoir que le roi se rendrait à l'hôtel-de-ville, et que sa majesté avait fait rappeler M. Necker : alors la joie la plus vive succéda tout à coup aux excès de la cruauté en délire; la veille, on massacrait, on lanternait; aujourd'hui on chantait, on s'embrassait, » dit l'abbé Georgel.

La France entière se couvrit bientôt de cocardes nationales, à l'exemple de Paris et de Versailles. Chaque paroisse eut son administration municipale, et la France posséda, comme par enchantement, près de quarante-quatre mille armées civiques, proportionnées à la population des communes.

Sans cesse on tourmentait le roi; on l'assaillait de mille tempêtes, on ne voulait pas lui laisser la moindre sécurité; on observait très-bien que sa confiance lui gagnait tous les cœurs, et qu'il n'était pas moins nécessaire à l'établissement du nouveau système, que la consolidation de celui-ci n'était indispensable à la grande majorité des Français. « Sire, lui dit-on un jour, votre majesté n'a qu'une vaine représentation des pouvoirs que l'assemblée nationale ravit chaque jour à la couronne. — Tant mieux, répondit ce bon prince, mille fois tant mieux; que le crédit et la puissance de l'assemblée

nationale augmentent à mes dépens, pourvu qu'elle s'en serve pour le bonheur du peuple! »

L'intervention des hommes les plus éclairés pouvait seule sauver la France, et même le parti qui les calomniait; car, avant leur concours dans les affaires, la marche en était arrêtée de toutes parts.

« Le roi était trompé dans sa confiance (1); les lois étaient sans ministres, et vingt-cinq millions d'hommes sans juges; le trésor public sans fonds, sans crédit, sans moyens; une banqueroute générale prête à ruiner et déshonorer la nation; le peuple sans autre ressource que les États-Généraux, mais sans espérance de les obtenir, sans confiance dans les promesses mêmes du roi, dit M. de Lally-Tollendal, parce qu'il s'obstinait à croire que les ministres d'alors en éluderaient toujours l'exécution..... C'est dans ces tristes circonstances que le cri de la vérité est parvenu jusqu'au roi; qu'il s'est rendu au vœu de son peuple; qu'il a rappelé

---

(1) «.... Dès la convocation des États-Généraux, prévoyant que le *despotisme de la cour*, le désordre des finances, le mécontentement général, produiraient beaucoup de troubles, je désirai m'éloigner, et je déclarai publiquement que j'irais à Nice avec mes élèves.» (Madame de Genlis, *Précis* de sa *conduite*; p. 12.)

un ministre que le peuple demandait (M. Necker) : et sur-le-champ la justice a repris son cours, le trésor public s'est rempli, le crédit a reparu, le nom infâme de banqueroute n'a pas même été prononcé ; les prisons se sont ouvertes et ont rendu à la liberté les victimes qu'elles renfermaient (1); les révoltes semées dans quelques provinces se sont bornées à des émeutes passagères, apaisées par la sagesse et par l'indulgence..... (2). »

Les ennemis de cette sagesse et de cette indulgence devinrent ceux de madame de Genlis. Ils lui reprochèrent d'avoir pris une part trop active à la révolution, d'avoir méprisé les conseils de madame la duchesse d'Orléans, et fait aimer à ses élèves la constitution rédigée par les plus dangereux adversaires du parti de l'émigration : MM. de Talleyrand-Périgord, Sieyès,

(1) Parler ainsi, c'était pousser à bout les Breteuil, les Miromesnil, les Clermont Gallerande. Ces partisans de la monarchie absolue reprochaient à M. de Lally-Tollendal de venger continuellement la mort de son père, par la révélation des iniquités de l'ancien régime, et d'avoir excité contre la cour la haine du peuple, en disant à l'hôtel-de-ville, *que l'assemblée avait dessillé les yeux du roi, que la calomnie avait voulu tromper.*

(2) *Mémoires du marquis de Ferrières ;* liv. II, p. 108.

Alexandre Lameth, Pétion, Buzot, Target, Beaumetz, Thouret, Duport, Barnave, Chapelier et Desmeuniers.

Sans daigner élever entre elle et ses détracteurs l'acceptation du roi, madame de Genlis leur dit que les jeunes princes *ont aimé d'eux-mêmes* ce pacte social, « parce que l'éducation qu'ils ont reçue leur avait appris à plaindre le peuple opprimé, à détester le pouvoir arbitraire et tous les abus de l'ancien régime..... »

Ils ont vu, ajoute-t-elle, « les ennemis de la liberté souillés de parjures, livrés à des intrigues ténébreuses, formant des complots sanguinaires; s'engageant dans une faction qui n'ose attaquer que dans l'ombre, qui ne porte que des armes cachées, qui ne fonde l'espoir de ses succès que sur la fraude, les piéges secrets et la trahison. »

Convaincue de la nécessité d'opposer le présent et l'avenir à ces artisans *d'intrigues ténébreuses*, madame de Genlis se fait un devoir d'exalter l'imagination de ses élèves. Elle leur décerne habilement l'éloge ou le blâme, et, malgré l'opposition de madame la duchesse d'Orléans, exige d'eux des actions, et des *actions constantes*.(1), en faveur de la liberté. Elle est

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, t. Ier, p. 166.

fort satisfaite de la prévention que montre M. le duc de Chartres contre les courtisans (1).

« J'ai vu avec plaisir, dit-elle à ses élèves (2), que vous ne démentez point, relativement à la constitution nouvelle, vos sentimens et vos opinions; que vous avez été charmés de la suppression des titres et de toutes ces puérilités qui ne peuvent enorgueillir que les sots..... »

Les obligations morales avaient bien plus de prix aux yeux du duc de Chartres, que les plus doux loisirs et que tout ce qui peut en imposer au vulgaire.

« Comment, monsieur, lui dit M. de Lagondie, vous allez aux écuries par le temps qu'il fait! — Monsieur, rien ne m'arrête, quand je remplis mon devoir. — Mais vous ne devriez pas vous prodiguer autant; il vaudrait mieux

(1) « Quelques personnes causaient devant lui, et disaient qu'il était bien flatteur, à l'âge de M. de Clermont-Tonnerre, d'être président de l'assemblée nationale; là-dessus quelqu'un a dit très-sérieusement : *Oui, c'est une belle place, elle donne les entrées de la chambre.* Comme le remarque fort bien M. le duc de Chartres, il faut, dans le moment actuel, être un courtisan *bien incorrigible,* pour ne voir dans cette place que cet avantage. » *Leçons d'une gouvernante à ses élèves,* 27 juillet 1789, t. Ier, p. 175.

(2) *Mêmes leçons,* 1er juillet 1790, p. 224.

que les dragons vous vissent moins fréquemment. — Je ne vois pas de raison pour cela. — Il est très-dangereux de faire perdre aux dragons cette crainte que leur inspire votre cordon bleu, et la pensée que vous êtes un Bourbon. — Loin de croire qu'il soit dangereux de faire perdre aux dragons la crainte dont vous parlez, je désire fort que ce soit ma personne qui soit respectée, et non pas toutes ces balivernes. — C'est avec des balivernes qu'on mène les hommes : s'il m'était permis de vous donner un conseil sur le club, je vous dirais qu'à votre place je n'aurais pas refusé cette place de distinction qu'on voulait vous donner : car il me semble d'un danger éminent que vous soyez assis sur le même banc qu'un dragon; cela l'habitue à vous regarder comme son égal. — J'aurais plutôt mangé cette chaise, que de recevoir une distinction quelconque : je les déteste, et je ne croirai jamais qu'elles soient nécessaires à la discipline d'un régiment. Je vous déclare qu'autant je respecte un ancien militaire qui porte la marque des services qu'il a rendus à sa patrie, autant je méprise celui qui passe sa vie dans des antichambres, pour obtenir un ruban bleu (1). »

---

(1) *Journal du duc de Chartres : Vendôme*, 20 juin 1791, p. 261 et 262.

Non contente de donner à ses élèves les opinions du siècle sur les distinctions honorifiques, madame de Genlis fit tout pour fortifier en eux l'amour de la constitution nouvelle, qui devait détruire *une horrible tyrannie*, celle des chasses, *et tant d'autres abus dont je gémissais avec eux* (1), dit madame de Genlis.

Voici maintenant une leçon d'une autre importance, qu'elle crut devoir leur donner, le 2 septembre 1789, en sortant de l'assemblée nationale : « Il a été question aujourd'hui de la sanction royale; très-peu de personnes sont d'avis du *veto royal sans restriction;* l'avis général est qu'il faut que ce *veto* n'ait que le droit de suspendre la loi. Vous vous souviendrez qu'une des raisons alléguées contre *le veto absolu, c'est que les rois sont en général mal élevés* (2), *qu'ils sont entourés de flatteurs, qu'ils les aiment, et qu'ils ont par conséquent moins de lumières que les autres hommes* (3). »

---

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, t. Ier, p. 62.

(2) Un penseur a dit, sans doute dans un autre sens, que *la cour est une compagnie de mendiants bien élevés et bien vêtus.*

(3) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, tome Ier, p. 177. Nous ne disons pas que madame de Genlis a puisé cette idée dans les *Recherches sur la science du Gouvernement;* mais que l'auteur de cet ouvrage pro-

Madame de Genlis, plus habile qu'aucune autre dans le choix des moyens, n'en pouvait assurément pas trouver de meilleur pour garantir ses élèves des poisons dont la flatterie enivre les princes, que de leur rappeler sans cesse dans quel esprit se développait la révolution. Elle en était imbue au point de faire aux événemens une trop grande part dans les succès de ses élèves, au détriment de sa propre gloire :

« Les grands intérêts qui nous occupent,

---

fessait, dans la société qui publia à Milan la feuille intitulée *le Café*, les mêmes principes que madame de Genlis, lorsqu'elle travaillait à *la Feuille villageoise*, pour répandre dans les campagnes *les doctrines de la révolution*.

Gorani pensait comme madame de Genlis : « que *les princes, étant ordinairement les hommes les plus mal élevés de leurs États*, sont aussi, ajoute-t-il, les plus superstitieux ! Tant qu'ils ont des passions, ils ne s'occupent qu'à les satisfaire ; lorsque ces passions s'éteignent, lorsque la vieillesse et les infirmités leur font sentir qu'ils n'ont plus qu'un instant à végéter, les préjugés de leur enfance leur donnent des remords et des craintes ; et, pour les en délivrer, prêtres, courtisans, maîtresses, ministres, leur persuadent de calmer la Divinité en détruisant ses ennemis, c'est-à-dire, en détruisant les citoyens instruits et vertueux, qui connaissent leurs impostures, leur rapacité, leurs déprédations.... »

depuis cette mémorable époque, en fixant toute leur attention, les ont tout à coup élevés au-dessus de l'enfance et des pensées frivoles de la jeunesse; en voyant leurs compatriotes s'affranchir d'un joug avilissant, *dit-elle*, et reprendre toute la dignité de l'homme libre, leurs jeunes cœurs ont éprouvé les nobles mouvemens de cette fierté légitime, qui préserve à jamais des petitesses de l'orgueil et d'une vanité puérile; ils ont trouvé dans les événemens publics les leçons les plus frappantes et les plus utiles; *nos lois nouvelles ont achevé de sanctifier à leurs yeux tous les préceptes de la morale....* (1) »

Ces leçons, frappantes à la vérité, ont été les mêmes pour tous les Français; et, parmi les instituteurs, les gouverneurs, les professeurs que possédait notre patrie, un assez bon nombre n'étaient pas trop au-dessous de madame de Genlis. On aime à le croire; cependant, parmi ceux de leurs élèves qu'atteignit la proscription, en est-il beaucoup qui aient montré, dans le malheur, les vertus et la dignité des ducs de Chartres et de Montpensier? Si l'admirable conduite de ces princes peut n'être pas uniquement due au grand savoir de madame de

(1) *Journal de l'éducation des Princes*, t. II, p. 377 et 378.

Genlis, et à l'influence de la révolution, il faut bien compter pour quelque chose leur excellent naturel; car, quels que soient d'ailleurs le système suivi, la religion, le contrat social, le climat et le gouverneur, l'éducation fera-t-elle trouver des Louis XII et des Antonins, dans les princes dont l'organisation physique sera celle des Tibère et des Louis XI?

L'éducation de ses illustres élèves terminée, madame de Genlis exprime de la sorte les espérances que lui font concevoir les deux princes :

« Ils m'ont quittée : l'un à dix-sept ans, et l'autre à seize; mais, malgré leur extrême jeunesse et leur inexpérience, je suis sûre que leur conduite sera toujours irréprochable et pure, et j'ai la douce certitude d'avoir donné à la patrie deux citoyens vertueux. *La révolution a plus fait pour eux que mes soins.* »

Nous le croyons sincèrement; on n'en doit pas moins répéter avec le maître envers lequel madame de Genlis se montre toujours ingrate, quoiqu'elle tienne de lui ce qu'il y a de préférable dans sa méthode, *qu'un cœur droit est le premier organe de la vérité : celui qui n'a rien senti, ne sait rien apprendre*, dit Jean-Jacques; *il ne fait que flotter d'erreurs en erreurs, il n'acquiert qu'un vain savoir et de stériles connaissances.*

Revenons à madame de Genlis.

« Dans l'âge de la candeur et de l'innocence, où toutes les impressions vives laissent des traces ineffaçables, ils ont vu le plus imposant de tous les spectacles; ils ont été pénétrés des plus purs, des plus nobles sentimens qui pussent animer le cœur humain; *ils ont acquis en deux ans la raison et l'expérience que vingt années n'auraient pu donner dans l'ancien ordre de choses* (1).

Madame de Genlis se trouvait, comme le docteur Pangloss, dans le *meilleur des mondes*, lorsque le vent des tempêtes politiques l'enleva, pour ainsi dire, de la salle des jacobins, pour la jeter sur le terrain de l'émigration.

Elle fut assourdie par le bruit d'une pareille chute, au point qu'il en résulta une sorte de confusion dans l'ordre de ses idées. Ses souvenirs, jusqu'alors si frais, si pleins, si riches d'espérance et si fidèles, la trahiront désormais. Le *Précis de sa conduite* ne ressemble en rien aux *Leçons d'une gouvernante*, ni au *Journal de l'éducation des Princes*, et *ses Mémoires*, si différents de ses autres productions,

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves, Journal de l'éducation des Princes*, 12 mai 1791, t. II, p. 377 et 378.

se distinguent parmi les apologies où l'art de déguiser la pensée est parvenu à l'apogée de la perfection : tout ce que madame de Genlis a publié, depuis qu'elle a étonné les plus fortes têtes de Hambourg par la création hardie de ses *Chevaliers du Cygne*, est si contraire à l'esprit de ses premiers ouvrages, que les mêmes hommes et les mêmes choses y sont méconnaissables.

Un fait important va prouver combien sa mémoire la sert mal.

« L'aîné de mes élèves, M. de Chartres, se fit recevoir aux jacobins un an avant mon départ de France; mais ce ne fut nullement par mon conseil : M. d'Orléans l'y conduisit (1). » Cette allégation est inexacte : c'est M. de Sillery qui a présenté M. le duc de Chartres à cette société, et non M. le duc d'Orléans. Rien n'était plus conforme aux intentions de madame de Genlis qui, sans doute, n'eut ici qu'une part d'assentiment; car elle n'eut jamais sur les opinions de M. le duc d'Orléans l'influence dont elle semble se justifier. L'opposition de ce prince aux abus de l'ancien régime, et à la tyran-

(1) *Précis de la conduite de madame de Genlis depuis la révolution, suivi d'une lettre à M. de Chartres*, p. 41.

nie ministérielle, était un héritage de famille.

Voici ce que dit madame de Genlis sur l'admission de M. le duc de Chartres à la *société des amis de la constitution :* « Je ne cacherai point que j'en ai été charmée, parce que je ne vois que ce moyen qui puisse accoutumer un jeune homme à parler en public, et qui puisse lui donner véritablement l'intelligence et le goût des affaires (1). »

Madame la duchesse d'Orléans aurait mieux aimé que madame de Genlis eût fait suivre au jeune prince l'assemblée nationale, et les tribunaux quand ils seraient établis ; elle avait demandé avec instance que cette admission fût différée de quelques mois, espérant qu'à la seconde législature on épurerait les jacobins, comme il en avait déjà été question.

Madame de Genlis voyait tout autrement. Elle ne trouvait pas encore, à Hambourg, qu'on fût sorti des voies ouvertes par le génie qui avait présidé aux immortels travaux de l'assemblée constituante.

Au milieu des tempêtes soulevées par les ennemis des plus indispensables réformes, on vit qu'il y a dans les révolutions des empires,

(1) *Préface des Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, p. 25 et 26.

comme dans celles que la main du temps opère sur la scène du monde physique, de ces efforts de masse auxquels rien ne résiste. La véhémence des flots, qui couvrit toutes les rives de naufragés, jeta dans une fausse route un prince qui aurait voulu que le bonheur de tous ne fît répandre aucune larme ! On peut dire qu'une sorte de fatalité le perdit : ses ennemis le furent moins par aversion, que pour ne pas l'imiter dans sa généreuse transition du système des abus au régime des réformes; et ses amis manquèrent de présence d'esprit, de prévoyance et de résolution. Le gouvernement fut jaloux de sa popularité, le craignit et le persécuta; une partie de la noblesse n'a jamais cessé de le calomnier (1); les grands corps de la magistrature l'admirèrent souvent; Paris l'aima beau-

---

(1) Parmi les écrivains qui ont répété les diffamations calomnieuses répandues contre ce prince, après les orages des 5 et 6 octobre, ceux qui appartiennent au clergé ont montré plus de fiel, que les échos des haines d'une partie de la noblesse. Nous en avons acquis une nouvelle preuve depuis la restauration : les mémoires de M. de Clermont-Gallerande, agent de Louis XVIII et pair de France, sont bien moins virulents que ceux de M. l'abbé Guillon de Montléon, rédacteur de *l'Invisible*, et conservateur de la bibliothèque Mazarine.

coup, et l'assemblée constituante repoussa les traits dont la malveillance voulait l'accabler. Aucun membre de l'assemblée des notables n'a eu autant ni d'aussi implacables ennemis que ce prince, excepté M. de La Fayette, dont la vie est une sorte de miracle. La calomnie ne s'est point bornée à poursuivre la seule personne du duc d'Orléans; elle a noirci toutes celles qui lui étaient attachées, ou qu'elle soupçonnait de s'être prononcées comme lui dans la grande question *qu'est-ce que le tiers-état?* soit par des votes qui ont fait sensation, soit par des écrits durables.

Le parti aggresseur répand de faux bruits, et en établit la notoriété par les rapports de ses espions. C'est ainsi qu'il enveloppe dans une accusation d'empoisonnement M. de Laclos, conseiller du prince, M. Ducrest, son chancelier, et madame de Genlis, qui préside à l'éducation des jeunes ducs.

Ce récit devrait bien affaiblir l'admiration de madame de Genlis pour les continuateurs du *père Joseph*. En 1790, « vers les mois d'août et de septembre, un certain abbé Dubois arrive à Chambéry en Savoie, descend à une auberge, et demande à y manger. Sur ce qu'il ne commande qu'un potage pour son dîner, il répond à la maîtresse de la maison, qui lui en témoigne

sa surprise, qu'il doit aller goûter avec des gens de sa connaissance. Il sort en effet, et rentre sur le soir, se plaignant de douleurs inouïes. Des médecins sont appelés. Il est bientôt constaté, par son état et par ses convulsions, qu'il est empoisonné. Dans les intervalles qu'elles lui laissent, il nomme plusieurs fois M. de Laclos et M. Ducrest, chancelier du duc d'Orléans, et madame de Sillery, se servant de l'expression de *cette* S..., Enfin on découvre, par ses propos entrecoupés, que, gagné pour empoisonner M. le comte d'Artois et les princes, il avait manqué de courage pour l'exécution, et qu'on s'était vengé sur lui de sa faiblesse (1). »

Voici un autre travail marqué au même coin, et divisé en deux parties, toutes deux diffamatoires, sinon de fait, du moins d'intention : l'une et l'autre ne sont pas moins bonnes que la première calomnie, pour éclairer tout gouvernement sur les dangers de substituer une police secrète à la police judiciaire.

« Une femme qui a plus marqué qu'aucune autre dans le parti opposé à la reine, est madame de Staël, fille de M. Necker, intrigante,

---

(1) M. le marquis de Clermont Gallerande, *Mémoir. part.*, t. II, p. 190 et 191.

spirituelle et galante; elle tenait chez elle un *bureau de démagogie*, où les jeunes gens allaient s'empoisonner de ses dangereux principes. Ceux qu'elle ne pouvait convertir par son esprit, elle se les attachait par sa séduction. (Cependant on termine cette grave révélation, par déclarer qu'*une juste méfiance de ses appas lui fesait juger prudent de s'attacher ses amis par les liens de la reconnaissance.*) Son rang d'ambassadrice, sa réputation de femme d'esprit, sa maison, lui avaient formé un parti. Elle avait, pour amis et pour société, tous les chefs de la faction, les gens de lettres, les philosophes. Tous ces énergumènes se rassemblaient chez elle. Elle était le point de réunion de ceux qui ne se connaissaient pas, et qu'elle croyait de l'intérêt commun de rapprocher. Elle exhortait les uns à prendre couleur plus ouvertement, les autres à se faire nommer à la nouvelle législature; elle désignait les sujets les plus propres à remplir les places et les emplois; souvent elle en disposait avec cette chaleur qu'excusent l'obligeance et l'amitié : son zèle était infatigable. Condorcet et l'abbé Sieyès étaient l'ame de ce bureau d'adresse, que l'on peut accuser d'avoir été plus par elle que par les misérables qui s'y rassemblaient, l'école la plus dangereuse et la plus fatale à la cause du

roi. Elle abhorrait la reine et en était haïe (1). »

Qui ne sent tout ce dont n'est pas capable une femme spirituelle, fille d'un ministre disgracié, ambassadrice, *démagogue* et entretenue dans sa perversité par des *énergumènes*, tels que *des gens de lettres* et *des philosophes?* Elle doit être mille fois plus à craindre qu'une Médée, une Locusta, une marquise de Brinvilliers. Mais il y avait sans doute un reste d'innocence helvétique dans la fille de Jacques Necker et de Susanne Curchod de Nasse; car elle ne fit que quelques petits mouvemens populaires pour arriver à l'arrestation de Mesdames, et tout cela dans les plus douces intentions, comme on va nous l'apprendre:

« On attribua généralement l'arrestation de Mesdames, et tous les mouvemens populaires auxquels leur départ donna lieu, à une intrigue sourde de madame de Staël, fille de M. Necker, qui usa de son crédit sur les jacobins, ses amis, pour ne pas être séparée de M. de Narbonne, son amant, qu'elles emmenaient avec elles, et qui, leur devant toute son existence, ne pouvait se dispenser de les suivre. Je suis loin d'attester un tel fait, dit le noble pair; mais le public adopta cette version, peut-être à cause

(1) *Mémoir. part.*, t. III, p. 187 et 188.

de la haine qu'il portait à cette intrigante ambassadrice. »

Jamais le public n'a montré d'aversion pour madame de Staël, mais toujours contre ses détracteurs. Sans convenir avec l'auteur du *Huron de Mont-Rouge*, que *le public d'aujourd'hui a plus d'esprit que Voltaire*, nous affirmons du moins qu'il a, depuis long-temps, assez de bon sens, et qu'il ne s'est pas déchaîné contre une femme de génie qui l'éclaire, pour faire rire des hiboux aux yeux desquels il a toujours trop d'aisance, d'instruction et de liberté.

Ces délations ont un caractère d'identité fort remarquable. En voici une pareille pour le but, pour l'esprit, pour la couleur. M. de Montmorin et le chef de la magistrature qui en connaissaient sans doute la source (1), les méprisaient. Ne pouvant leur en imposer, on

(1) Bertrand de Molleville, ministre d'État, nous apprend qu'il y avait des *observateurs* qui suivaient les séances de l'assemblée nationale; d'autres fréquentaient le club des jacobins et celui des cordeliers. Les groupes du Palais-Royal et des Tuileries, les cafés et les guinguettes, avaient les leurs. Ils étaient chargés d'appuyer par des applaudissemens, *toutes les motions constitutionnelles ou royalistes, et de huer ou même d'insulter ceux qui proposaient des mesures opposées aux intérêts*

fesait parvenir, sous les yeux du roi, des pièces qui réunissaient des personnages d'opinions bien différentes; mais tous capables de donner de bons conseils à la couronne. Aussi les lui peignait-on comme ses ennemis, tandis qu'on accusait le trône, auprès des constitutionnels, d'être à leur égard en hostilité permanente.

« Il y a deux mois, écrivait Louis à M. de Montmorin, que j'avertis le ministre de la justice, d'après des avis particuliers et venant de bonne source, qu'il y avait eu au Palais-Royal un repas nocturne mystérieux, présidé par Latouche, où se trouvaient, parmi un grand nombre de députés, Mirabeau, Sieyès, Biron, les deux Lameth, Talleyrand-Périgord, le curé Grégoire, Laclos et le blanchisseur Cha-

---

du roi ou de la constitution. Les plus intelligents et les plus chèrement payés, *étaient chargés de combattre, partout, les motions incendiaires.* Voilà des espions intéressés à ce qu'on ne manque plus de motions incendiaires, sous peine de perdre beaucoup. L'un d'eux demande 24,000 livres, pour les *donner à une personne qui les porterait à Danton, pour l'engager à faire passer une certaine motion dans le club des jacobins. Ces mêmes hommes étaient chargés de placer, durant la nuit, des placards constitutionnels ou royalistes, selon les circonstances.* (*Mém. secrets*, t. II, p. 136, 137 et 143.)

broud... Il s'est engagé ensuite une conversation très-curieuse entre Mirabeau, Sieyès et Latouche.

« Mirabeau se plaignait amèrement de la conduite du duc d'Orléans, dans la nuit des 5 et 6 octobre. — *Un peu plus d'audace*, a-t-il dit, *et il était tout ce qu'il pouvait être*. Latouche a justifié son maître, et *certifié qu'il avait entendu dire au duc d'Orléans que l'arrivée subite de l'armée parisienne*, qui ne devait se trouver à Versailles que le 6 au matin, après le dénouement; que l'air satisfait, quoique étudié, de La Fayette, *et l'opposition qui s'était manifestée parmi les députés patriotes sur le traitement à faire au roi, l'avaient empêché d'agir*; enfin que le désordre qui suit toujours une multitude aveugle, avait empêché les agens du duc de se réunir et d'exécuter. Mirabeau a paru plus satisfait de cette justification. Sieyès a dit alors avec beaucoup d'humeur : « J'avais fait observer au duc d'Orléans la tournure que prenait le mouvement populaire. Au reste ; ce n'est qu'un coup manqué; la faute pourrait être réparée. »

« Avant de se séparer, il a été décidé qu'il fallait épouvanter les juges, et leur dicter l'arrêt. — *C'est une affaire enterrée*, a dit Mirabeau, *ceux qu'on voudrait frapper sont trop forts pour*

l'être; ils savent parer les coups d'une manière trop dangereuse pour les assaillants (1). »

Il n'y a jamais eu de pareilles assemblées au Palais-Royal, et les convives signalés ne se sont jamais réunis *en aucun lieu :* parmi eux se trouvent des amis et des ennemis du duc d'Orléans, des républicains et des royalistes. MM. de Talleyrand-Périgord et Sieyès, l'abbé Grégoire et M. de Lameth étaient alors beaucoup plus divisés d'opinion, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Le rapport qui fait l'objet de la plainte épistolaire du roi, n'avait pas plus de vraisemblance que n'en aurait eu, quelque temps après, la lettre qu'un explorateur aurait écrite à Robespierre, pour accuser Dumouriez, le duc de Chartres, les généraux Beurnonville et Valence, les députés Danton, Gossuin et Camus, de former des conciliabules et de prendre des délibérations à l'unanimité des voix, dans le dessein de soulever la Belgique contre la France, et d'exécuter le projet formé par le vainqueur de Jemmapes, d'asseoir le dauphin sur le trône constitutionnel de 1791.

M. de Clermont-Gallerande, en possession des secrets du parti monarchique, cache les *hautes*

(1) *Corresp. politiq. et confid., inéd. de Louis XVI*, t. II, p. 20 et 21.

nues des ultras, sous la modeste apparence de cette crédulité que n'éclairent point les faits contraires à ses prévisions. Il avoue bien que les contre-révolutionnaires, souvent bercés d'espérances par leurs chefs, étaient pris dans les piéges les plus grossiers; mais sa franchise a toujours de la réserve; ce n'est pas lui qui nous apprend que des royalistes calomniaient les constitutionnels par zèle, et que d'autres prêtaient à la diffamation le secours d'une confiance simulée. Le succès justifiait tout.

Après la mort de Chénier, un folliculaire, qui, jusqu'alors, l'avait déchiré à belles dents, étonna MM. Arnault et Ginguené, par un éloge complet du talent et du caractère de l'auteur de Charles IX.

« Vous voilà donc enfin juste, dit le premier à cet apologiste : l'esprit de parti ne vous aveugle donc plus? — Il ne m'a jamais aveuglé : telles ont toujours été mes opinions sur Chénier, répondit-il en souriant. — Mais, pendant dix-huit mois, ne l'avez-vous pas journellement accusé d'avoir fait égorger son frère? — Avez-vous donc cru ce fait réel? — Moi! pas un moment. — Pourquoi donc ces accusations quotidiennes? — Vous me le demandez? dit-il, avec un regard où se peignait autant de malice que de pitié; vous n'entendez rien à la politique, je le vois.

— Eh bien ! — Sachez que, quand il s'agit de ruiner, dans l'opinion, un homme important du parti contraire, tous les moyens sont bons. Chénier était un des appuis du parti républicain; voulant la ruine de ce parti, nous avons fait tout pour discréditer un de ses chefs, pour le *démonétiser* : voilà toute l'histoire.(1). »

C'est avec la même bonne foi que les publicistes de cette école rendaient compte des événemens; et ce qu'il y avait d'odieux et de plus inopiné se rattachait, avec artifice, aux profondes combinaisons de quelques conciliabules où l'on fesait figurer tous ceux qu'on voulait noircir, en attendant mieux.

Les journées des 5 et 6 octobre étaient le développement inopiné de l'esprit insurrectionnel du 14 juillet, et non les effets de complots ourdis par un prince du sang, qui n'était pas, comme le disait fort bien Mirabeau, du parti auquel la malveillance attachait son nom. Paris ne voulait pas que l'assemblée demeurât éloignée de la capitale, et savait qu'on projetait d'enlever le roi, pour rétablir son autorité à force ouverte, et pour en signaler le retour par des vengeances. La multitude criait du

(1) M. Arnault, de l'ancien Institut de France, *Œuvres*, Mélanges, p. 331.

pain et Versailles! Des décrets populaires avaient été sanctionnés avec répugnance, et la cour, signalée comme une ennemie dangereuse, fut traitée comme telle par des passions en délire. Sans l'intervention de cette garde nationale, souvent indispensable, toujours utile et quelquefois calomniée, on ne sait pas à quelles fureurs se serait portée une populace, qui était l'horrible expression et la preuve accusatrice de tout ce que peuvent la richesse privilégiée, un gouvernement sans limite, et l'ignorance des basses classes, pour dégrader l'espèce humaine, et la rendre féroce.

C'est au milieu d'une fermentation incalculable, et que les progrès des lumières rendent désormais impossible, que M. de La Fayette fit jouir Paris, pendant deux années, d'une tranquillité qui ne pouvait s'obtenir que par l'emploi d'une milice composée de citoyens.

Les plus ridicules ennemis du duc d'Orléans l'ont accusé de s'être obéré pour faire la révolution, comme si les moyens propres à soulever des casernes, étaient capables d'insurger trente millions d'hommes. Il n'était donné à aucun homme de faire ou d'étouffer une révolution, ouvrage du temps, et l'un des plus inévitables effets des fautes du pouvoir et du mécontentement des peuples. Ceux-ci brisant leurs fers,

les cœurs généreux embrassent la cause de la liberté, s'éloignent des cours, soulèvent contre eux toutes les passions perverses, rencontrent des obstacles imprévus, et détruisent trop souvent, dans leurs efforts pour les vaincre, ce qu'ils auraient dû conserver. C'est alors que les partisans des abus cherchent à opérer leur retour, en précipitant le nouvel ordre de choses dans le désordre et la confusion.

Madame de Genlis était loin de prévoir une semblable crise, lorsqu'elle fit signer la donation et le contrat de mariage de sa fille adoptive Paméla, par son ami Bertrand Barère de Vieuzac. Un propagandiste dont le père avait été ambassadeur du gouvernement anglais auprès de Louis XVI, reçut la main de Paméla; c'est le lord Édouard Fitz Gérald, pair d'Irlande. L'estime des catholiques de cette contrée, certaines relations à Paris avec les défenseurs de leurs droits (1), sa haine pour le despotisme,

(1) Ces défenseurs sont encore en grand nombre en France, disait naguère, dans l'assemblée des catholiques réunis à Connaught, le digne héritier de la valeur et des vertus du célèbre duc de Montebello : « Aucun peuple n'a plus sympathisé aux souffrances de l'Irlande que nous autres Français, qui n'avons pas joui de la liberté assez long-temps, pour avoir oublié les jours où

et la résolution bien prononcée de faire triompher la liberté de conscience, le firent passer pour l'un des chefs des Irlandais-Unis. On l'arrêta, sous le poids de cette suspicion, en 1798. Ce ne fut pas sans peine; car il opposa une vigoureuse résistance. Sa mort inopinée dans la prison de Dublin, a pu faire douter qu'il fût l'auteur d'un plan de défense pour les insurgés. Il est seulement certain que les Irlandais catholiques honorèrent sa mémoire par de vifs regrets, et les insurgés par un chant funèbre.

Madame de Genlis ne jette pas de fleurs sur sa tombe; car elle rend ses *Mémoires* échos de *Feuilles* qui ont pu le calomnier. Elle ne dit même pas que sa mort inattendue produisit la

---

nous combattions pour elle; mais nous avons lutté et enfin nous avons triomphé. La liberté civile et religieuse a été conquise par cette glorieuse révolution, qui a été si mal appréciée et si violemment calomniée par ceux qui n'ont fait attention qu'à ses excès. Ces droits sont si profondément gravés dans nos cœurs, que si la foi protestante était attaquée, quoique la religion catholique soit la religion de la majorité de la France, nous nous soulèverions contre la prééminence de la foi catholique, avec autant d'indignation que vous vous soulevez contre la prééminence de la foi protestante. » Ce noble et généreux interprète des sentimens de la France a été vivement applaudi par tous les partisans de l'émancipation.

plus vive sensation. Pour faire oublier à madame de Genlis, par d'importants services, les mauvais tours que les émigrés lui avaient joués en Suisse, et auprès du roi de Prusse, qui la *fit partir* de Berlin et de ses *États sous deux heures* (1), Fitz-Gérald était venu à Hambourg avec Paméla. Ce fut l'observatoire d'où madame de Genlis découvrit, dans ce lord, *des principes fort exagérés sur la liberté politique et contre son gouvernement* (2). J'appris, ajouta-t-elle, par les papiers publics, dans *quelles intrigues lord Edward s'engageait en Irlande, et je sus bientôt qu'il était arrêté* (3). On voit ici clairement que madame de Genlis perd jusqu'au souvenir des vertus de ses amis. Fesons venir le *Précis de sa conduite* au secours de sa mémoire : la page 23 nous dit que ce lord *a eu*, à Hambourg même, pour mademoiselle d'Orléans, pour madame de Genlis et sa nièce, *tous les procédés que l'on aurait pour une mère et des sœurs chéries. Le souvenir en est ineffaçable*, affirmait alors madame de Genlis. Il est vrai qu'elle n'avait point encore commencé le procès aux opinions que Fitz-Gérald avait irrévo-

(1) *Mém. inéd.*, t. IV, p. 338.
(2) *Id.*, p. 340.
(3) *Id.*, p. 359.

cablement embrassées. Elle disait au contraire : « Si la cour eût été de bonne foi, si les premiers émigrés, plus raisonnables, n'eussent pas fui sans retour aussitôt qu'ils entendirent prononcer le mot de *liberté*, je crois encore que nous n'aurions eu qu'une seule révolution, et qu'elle eût fait le bonheur de la France (1). »

Elle va plus loin dans *les chevaliers du Cygne :* elle y accorde aux nations le droit et le pouvoir de déposer les tyrans. De toutes ses craintes dans le pays d'Holstein, la plus grande était de voir réveiller en France les espérances de la légitimité. Le 8 mars 1796, elle écrivait de Silk à M. de Chartres : « La France, en reprenant la royauté, légitime elle-même les prétentions du frère de Louis XVI (2). » Quoiqu'elle eût tout fait pour rendre le diadême odieux à son illustre élève, elle le prémunissait encore contre les séductions du trône. Elle rappelait avec orgueil qu'elle lui avait appris, long-temps avant qu'il fût question de révolution, à mépriser de ridicules étiquettes (elle savait très-bien dans ce temps-là que l'étiquette change les courti-

(1) *Précis historique de la conduite de madame de Genlis*, p. 23.

(2) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, édition d'Hambourg, p. 262.

sans et le souverain lui-même en machines) ; à rapprocher de lui sans égard à la naissance, les personnes distinguées par leurs talens et leur honnêteté; à ne voir entre les hommes qu'une seule inégalité réelle, celle qu'établissent l'éducation et la vertu. J'avais lu, lui disait-elle, *l'affreux code des chasses*, pour vous le faire abhorrer; je vous avais demandé la promesse de renoncer à tous ces horribles droits; je vous avais enseigné le mépris du faste et à rechercher l'amour du peuple, qui seul établit la réputation des princes (1).

Le même esprit se fait remarquer, à une autre époque, dans le *Précis* de la conduite de madame de Genlis : « Je n'ai pas flatté, y dit-elle, les gens de la cour et du grand monde : on trouve entre autres, dans *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation, plusieurs passages sur les rois, les reines et les courtisans*, qui firent une sensation dont mes amis s'effrayèrent; et l'on imprima alors, dans les papiers publics anglais, en citant ces passages, qu'ils m'avaient coûté la liberté, et que j'étais à la Bastille (2).

---

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, t. I, p. 208.

(2) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, p. 235.

« J'aime la révolution, dit-elle encore, mais je hais le désordre et l'intrigue; je ne suis point du parti de ceux qu'on a nommés les *Modérés*, parce qu'ils sont ou indécis, ou timides, ou de mauvaise foi; parce que des principes et des sermens n'admettent point de restriction, qu'on ne compose point avec eux, qu'il faut ou les rejeter ou les adopter et les suivre (1). »

Une doctrine d'une sévérité aussi austère devait être mal appréciée par des esprits superficiels et des cœurs ulcérés; elle fut défavorablement accueillie dans la Belgique, en Angleterre, en Allemagne et dans la Suisse, par l'émigration. On ne pardonna point à madame de Genlis d'avoir exalté, *dans un ouvrage classique*, le patriotisme de ses élèves, par ces lignes dont le sens n'est pas équivoque : « Le château de Chilly, dont Métezeau fut l'architecte, fut bâti par le maréchal d'Effiat, surintendant des finances. Il est remarquable que tous ces superbes châteaux, qui ressemblent à des maisons royales, ont été bâtis par des surintendants ou des contrôleurs généraux des finances (entre autres Chilly, Maisons, qui ont coûté vingt-deux millions, Vaux-Praslin 18, etc., etc.); c'est, grâces à l'as-

(1) *Journal de l'éducation des Princes*, pag. 571 et 572.

semblée nationale, ce que nous ne verrons plus. Il fallait que ces gens-là eussent une étonnante effronterie, pour étaler ainsi, avec autant d'éclat et de faste, le *fruit de leurs déprédations*. Quand les aristocrates vantent les douceurs de l'ancien *ordre de choses*, il faudrait les envoyer à Chilly, à Vaux, à Maisons et dans tous les lieux où l'on trouve ces honteux monumens de l'insatiable avidité des gens en place, de l'imbécillité des rois, et de l'oppression des peuples (1). »

Loin d'offrir la même exaltation, le duc de Chartres dit simplement : « J'ai été voir, à Maintenon, les aqueducs; les arcades sont d'une très-belle proportion; il y en a environ quarante-cinq, je ne sais pas exactement leur hauteur. Louis XV les a abîmés, en en fesant ôter toutes les pierres de taille, avec lesquelles il a fait bâtir à madame de Pompadour le château de Cressy. Ces aqueducs furent bâtis pour une femme, et abîmés pour une autre (2). »

Au lieu de vaines déclamations, pourquoi madame de Genlis ne parlait-elle point à ses

---

(1) Madame de Genlis, *Journal de l'éducation des Princes*, p. 482 et 483.

(2) *Correspondance de L. Ph. J. d'Orléans*, 3e part., p. 253 et 254.

élèves de ces ruineux aqueducs, et de tous ces immenses travaux faits sur l'ancienne dépendance de Saint-Magloire? Il était bon d'apprendre aux jeunes princes qu'un prieuré acheté, en 1630, 60,000 livres (1), pour y faire le château où Louis XIII logea ses équipages de chasse, avait coûté à l'humanité, sous Louis XIV, *plus qu'une bataille perdue*, englouti des trésors très-considérables, et laissé pour héritage aux Français le dispendieux entretien de vastes bâtimens, à l'érection desquels ne présida point la

(1) *Nouv. Dict. des origines, inventions et découvertes*, t. II, p. 836.

Le *Tableau descriptif, historique et pittoresque de la ville et du château de Versailles, etc.*, élève l'acquisition du domaine de Versailles à la somme de 66,000 l.

M. Vaysse de Villiers écrit comme si l'ostentation des princes était une vertu, leurs jouissances des bienfaits, et leurs folles dépenses des sources de prospérité publique. On ne lui a pas encore appris que la misère des peuples marche à la suite de la magnificence des monarques. L'État est plus riche de l'aisance générale que de la somptuosité d'une cour, et du luxe des privilégiés. « Un gouvernement dissipateur est même bien plus coupable qu'un particulier : celui-ci consomme des produits qui lui appartiennent, tandis qu'un gouvernement n'est pas propriétaire : il n'est qu'administrateur de la fortune publique. » (M. Say, *Traité d'économie politiq.*, t. II, liv. III, ch. 6, p. 269.)

nécessité. Nous ferons connaître le motif de ces constructions gigantesques.

Louis XIV ne pensait sûrement pas que ses énormes prodigalités opéreraient la ruine de ses sujets. Il ignorait que les profusions des rois accroissent outre mesure le fardeau des charges publiques, et que *tout impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte* (1). Si ce prince avait eu le cœur et le bon sens d'un Louis XII, il eût dit comme lui : *L'argent profite mieux dans le coffre des habitants, que dans ceux des rois ;* c'est ce qui fait croire à beaucoup de gens, que le meilleur gouvernement est celui qui coûte le moins. On ne pense plus que la classe des consommateurs doive être beaucoup plus riche que celle des producteurs.

Un autre monarque, doué de bien plus de génie que Louis XIV, ne fut pas meilleur financier; le grand Frédéric croyait ses guerres justifiées, lorsqu'il écrivait à d'Alembert : « Mes nombreuses armées font circuler les espèces; *elles répandent dans les provinces les subsides que fournissent les peuples au gouvernement.* »

Quant au faste des bâtimens publics, il n'a jamais égalé en Prusse la magnificence où le

(1) M. J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, t. II. liv. III, ch. 8, p. 338.

délire de l'orgueil le porta en France, même dans l'ordre qui devait, aux peuples et aux rois, le continuel exemple de la modération en toutes choses; cela provient de l'extrême différence que l'on a toujours remarquée dans le sort pécuniaire du clergé des deux États. Sous Frédéric, les vertus des ministres de la religion rappelaient celles de la primitive Église; et, sous Louis XIV, il y avait parmi les prélats plus de courtisans que d'apôtres, et l'art des plus habiles architectes pouvait à peine leur créer d'assez beaux édifices.

« J'apprends, monseigneur, écrivait Fénelon à M. de Colbert, archevêque de Rouen, que M. Mansard vous a donné de grands dessins de bâtimens, pour *Rouen* ou pour *Gaillon*.... Ces deux maisons, qui ont paru belles à tant de cardinaux et de princes, même du sang, ne vous peuvent-elles suffire? N'avez-vous pas d'emploi de votre argent plus pressé à faire? Souvenez-vous, monseigneur, que vos revenus ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres; que ces pauvres sont vos enfans, *et qu'ils meurent de tous côtés de faim!* Je vous dirai, comme dom Barthélemy-des-Martyrs disait à Pie IV, qui lui montrait ses bâtimens : *Dic ut lapides isti panes fiant!* « Dites à ces pierres de se changer en pains! »

« Espérez-vous que Dieu bénisse vos travaux, si vous commencez par un faste de bâtimens, qui surpasse celui des princes et des ministres d'État, qui ont été logés où vous êtes? *Espérez-vous trouver le bonheur et la paix du cœur dans ces pierres entassées?* Que deviendra la pauvreté de Jésus-Christ, si ceux qui cherchent à le représenter aiment la magnificence? » « Voilà ce qui ôte l'autorité aux pasteurs. L'Évangile est dans leur bouche, et la gloire mondaine est dans leurs ouvrages. Jésus-Christ n'a pas où reposer sa tête; nous sommes ses disciples et ses ministres, et les plus grands palais ne sont pas assez beaux pour nous... (1). »

Remplis d'une admiration sans bornes pour la franchise antique du plus vertueux des évêques, nous revenons écouter le récit que nous fait madame de Genlis, après avoir parcouru six cent vingt lieues : « Dans toutes ces courses, nous n'avons trouvé, dit-elle, des paysans doux, honnêtes et obligeants, que dans les villages où les seigneurs étaient bons et aimés; et, dans les autres, où les seigneurs étaient tyrans et haïs, les paysans sont rustres et revêches. La

(1) M. L. F. de Beausset, ancien évêque d'Alais, *Histoire de Fénelon*, composée sur les manuscrits originaux, p. 551 et 552.

tyrannie n'est pas seulement haïssable parce qu'elle est injuste; elle l'est encore, parce qu'elle aigrit et flétrit l'ame de ceux qu'elle assujettit à son joug : on n'avilit point, on n'opprime point les hommes sans les corrompre... (1). »

Les anciens abonnés des Durosoir, des Gauthier, des Montjoie, des Peltier (2), des Sabattier et de l'abbé Poncelin (3), repoussèrent

---

(1) *Journal de l'éducation des Princes*, pag. 483 et 484.

(2) Trompé, comme tant d'autres, dans les calculs qui lui avaient fait embrasser la cause de la *révolution*, Peltier s'en déclara l'adversaire, et mit courageusement la Manche entre lui et ceux qu'il attaqua dans ses libelles, pour plaire aux tories et aux émigrés réfugiés à Londres. Il crut se dévouer aux Bourbons, dont le mépris, en 1815, lui parut de l'ingratitude.

Le roi Christophe, Henri Ier, acheta son *ambign* avec des denrées *haïtiennes;* mais l'illustre président Boyer ne voulut aucunement des services d'un homme sans patrie.

(3) Cet abbé Poncelin de La Roche-Tillac, tour à tour révolutionnaire et royaliste, n'aurait été qu'un obscur intrigant, s'il ne se fût point trouvé, dans les hautes fonctions publiques, des hommes assez petits et assez cruels pour le proscrire comme journaliste. La plume spirituelle et la généreuse indignation de M. Fiévée l'ont rendu célèbre, par le récit d'une *fustigation* qui souilla le palais des premiers magistrats de la république, sous le directoire.

partout les doctrines de madame de Genlis, comme des hérésies diaboliques. Chacun d'eux trouva dans ses écrits des souvenirs amers, et l'on se crut tout permis contre elle. C'est sans doute ce qui lui valut cette épithète mal sonnante, dont Rivarol s'est servi dans certaine pièce de vers. Nous ne les citerons pas; car ils sont encore plus satiriques que ceux qui déparent le tome vingtième des *Mémoires secrets*. On blâma l'inconvenante hardiesse de cette dernière pièce de vers, dictée par le besoin de venger madame de La Reynière. Madame de Genlis avait cependant manqué envers elle de la *mémoire du cœur* (1), si l'on en croit

(1) La malignité cria à l'ingratitude. On chanta madame de Genlis sur l'air des *Trembleurs*, dans des couplets injurieux, qu'on pouvait à peine attribuer à M. de La Reynière, quoiqu'il eût à venger celle qui lui avait donné le jour. On les publia le 14 février 1782; ils font *anecdote*, et contiennent, dit le rédacteur *des Mémoires, un historique précieux de la vie d'une femme qui fixe aujourd'hui l'attention de toute la cour et des gens de lettres.* Cette chanson a été immédiatement suivie de la caricature, en forme d'*énigme*, qui commence ainsi :

En physique, je suis du genre féminin;
Dans le moral, je suis du masculin, etc.

Tout cela n'est bon qu'à prouver, aux plus grands en-

cet ouvrage, où quelques vérités se perdent dans une foule d'anecdotes satiriques.

Au reste, quoique certains émigrés eussent bien des droits à compter sur l'intérêt qui s'attache au malheur, et sur le secours des meilleurs logiciens de la coalition, aucun réfugié n'osa lutter contre madame de Genlis, excepté l'auteur du *Petit Almanach des grands hommes*. Elle renouvela, chez l'étranger, ses impitoyables attaques contre le *modérantisme* (1); et si le consulat n'était pas venu l'éteindre dans la fusion de tous les partis, elle en eût triomphé, à l'aide de sa puissance d'inspiration, comme sainte Catherine avait autrefois terrassé, par la force de ses raisonnemens, les cinquante philosophes qui, dans un orgueilleux

---

nemis de la révolution et de madame de Genlis, que sa réputation et les mœurs publiques ont beaucoup gagné depuis la chute de cet ancien régime, contre lequel cette noble dame a combattu si vaillamment. Deux écrivains qui le défendent avec énergie et talent, MM. de Clermont-Gallerande, que Louis XVIII honorait de sa confiance intime, et le chevalier de Seyelinges, qui prétend connaître parfaitement madame de Genlis, sont des critiques dans lesquels cette noble dame trouve *encore aujourd'hui* autant de rigueur, que s'ils ne croyaient pas à la sincérité de sa conversion.

(1) Système politique des *modérés*. Mercier.

délire, s'étaient crus capables de se mesurer avec elle. Ne l'a-t-on pas vue, dès 1795, tout braver, à Hambourg, dans *les Chevaliers du Cygne*, et, même ville, en mars 1796, dans l'ouvrage intitulé : *Précis de la conduite de madame de Genlis ?* Fidèle à cette épigraphe :

Une noble fierté n'admet point de contrainte;
Tel qu'il est un grand cœur doit se montrer sans ..... (1).

madame de Genlis, mécontente des journalistes qu'elle a toujours, on ne sait pourquoi, regardés comme ses ennemis, profite *du loisir et de la liberté de tout dire*, pour leur adresser ces paroles : « Enfin, soyez du moins persuadés que vous m'inspirez aussi peu de crainte que d'estime ; vous imaginez bien que je ne redoute pas vos écrits, mais je n'ai pas plus d'effroi de vos in-

(1) On est surpris qu'une dame aussi distinguée par son mérite littéraire que par l'austérité de ses principes, ait emprunté, pour l'*apologie de sa conduite et de ses doctrines*, une épigraphe à un prêtre qui a osé dire, sans aucune modification, que *le torrent des révolutions entraîne les empires et les religions elles-mêmes* *, et qui n'a guère jeté plus d'éclat dans l'*Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, qu'à la *Sorbonne*.

* Nadal, *Histoire des Vestales*, ch. de la décadence de cet ordre.

trigues (1). » C'est bien là s'exprimer *avec cette noble fierté qui n'admet point de contrainte*, et abjure toute modération. Comment donc Boiste a-t-il pu, dans la sixième édition du *Dictionnaire universel de la langue française*, précisément à la page 436, où il vient de citer madame de Genlis, s'exprimer ainsi : *L'exagération factice et de commande fit un crime du modérantisme?*

C'est aussi faute de comprendre les doctrines politiques de madame de Genlis que Sismondi, publiciste d'ailleurs justement estimé, s'est égaré jusqu'à dire : *Il ne peut y avoir de gouvernement libre que celui qui est mixte.*

Madame de Genlis a eu le rare bonheur de combattre avec une invariable persévérance, et les philosophes, et les constitutans, et les girondins qui en préconisaient de cette espèce. Elle n'épargna jamais son aversion à de semblables *modérés*.

Peu de temps après l'insurrection du 20 juin (2), la déclaration de la *patrie en danger*,

---

(1) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, p. 335.

(2) « En organisant une insurrection, *pour ainsi dire calme et docile*, les girondins ont paru, à MM. Berville et F[illegible] loux d'aver-

et deux jours avant que Pétion ne vint, au nom des sections de Paris, demander à l'assemblée nationale *la déchéance du roi*, madame de Genlis écrivait de Burg à son mari : « La bonne cause est à peu près perdue ; on va proposer les deux chambres et le rétablissement des titres, etc.... Si vous prenez le ridicule parti de vouloir faire une autre constitution, vous aurez la guerre civile, et les ennemis étrangers vous subjugueront, nous proscriront et rétabliront, à force ouverte, le despotisme. Vous n'avez que deux partis à prendre : celui de soutenir la constitution, et de périr en la défendant ; ou celui d'accepter les changemens qu'on vous propose, en y mettant des conditions qui rendent ce changement aussi solide et aussi solennel qu'il sera possible.... » La France ne

---

tir, et plus convaincus de la nécessité de montrer leur pouvoir, qu'ambitieux de l'exercer. Ils voulaient *avilir le monarque pour abaisser la royauté, et jouir de l'autorité des maires du palais*, sous un prince qu'ils auraient réduit au rôle des rois fainéants.... Le palais des rois était privé de ses anciens défenseurs, depuis que des hommes, séduits par des passions qui leur semblaient des vertus, avaient cru pouvoir former un troisième parti entre la nation et le prince, *et chercher la patrie au milieu de l'étranger.* » (*Notice sur madame Roland*, p. 28.)

sera pas le pays le plus libre de la terre, mais elle ne sera pas sous un gouvernement aussi despote qu'avant la révolution. Il y a deux choses à jamais abolies, les lettres de cachet, la tyrannie des chasses et des droits féodaux : c'est toujours cela, et avec le temps, on rétablira toutes les choses vraiment belles de la constitution. Elles ont été dites, discutées, imprimées; elles se rétabliront sûrement. *Je n'ai jamais trouvé qu'on ait été trop loin*; mais j'ai toujours trouvé *qu'on a été trop vite. Le plan d'idées et de principes est en général excellent*, le plan de conduite était absurde (1).

Madame de Genlis est demeurée fidèle à ces principes tout le temps qu'il lui fut ou permis ou avantageux de les proclamer; mais quand elle ne trouva plus bon de les professer, elle suivit le cours de réflexions qu'empoisonnait la crainte, et sacrifia ses antécédents au projet de s'ouvrir une carrière nouvelle. Son talent rajeunit des doctrines surannées, pour arrêter la marche de la civilisation, comme s'il lui avait été possible de reculer les progrès des connaissances; elle prit la défense des préjugés dans un temps où il n'était plus du bon ton de les com-

(1) *Correspondance de L. Ph. J. d'Orléans*, p. 210 et 211.

battre, et vola au secours de la religion, quand l'indifférence eut triomphé de la ferveur, et fait perdre toute vogue à l'impiété. Elle se plut à poursuivre sans relâche *le siècle* qui expulsa la *société*, *étala*, dit M. de Châteaubriand, *la philosophie sur les trônes, couronna Voltaire, fit fleurir l'abbé Raynal et le baron d'Holbach, forma*, en un mot, *cette élite de seigneurs brillants, de courtisans illustres, que nous avons vus se succéder à la tribune des assemblées, depuis la séance du jeu de paume jusqu'à la convention.*

Madame de Genlis, dont les antécédents parlaient plus haut à des esprits prévenus que l'édifiante ardeur du prosélytisme, eut beau chanter à merveille la palinodie, elle ne parvint pas à convaincre : on douta de sa sincérité. Il ne lui fut pas même possible de faire oublier qu'on l'avait vue, dans la salle de la bibliothèque des Jacobins, assister aux séances de la société qui rivalisa le club de 89, jouit, selon Dulaure, d'une grande considération (1),

(1) « Ce club, qui eut d'abord le titre de *Société de la révolution*, prit, en février 1790, celui de *Société des amis de la constitution* : il comptait parmi ses membres des ambassadeurs étrangers, des princes, et, ce qui l'honorait davantage, dit *l'historien de Paris*, il

pour ainsi dire en regard de l'assemblée constituante, et voulut ravir à la convention le sceptre de la popularité. Chacun se rappelait encore les intimités de madame de Genlis avec des personnages bien autrement célèbres que ceux dont elle a retrouvé, avec tant de chagrin, les noms accolés au sien dans la Biographie de MM. Ginguené, Michaud, Sicard et autres gens de lettres.

Le temps n'était pas bien choisi pour obtenir le pardon de sa rupture avec Dumouriez, *quand elle sut qu'il voulait rétablir la royauté.* Dans l'île Saint-Louis, à la Place-Royale, au faubourg Saint-Germain, on ne connaissait pas moins qu'à Coblentz les détails des mésintelligences de madame de Genlis avec les émigrés à Londres, en Suisse et en Allemagne, lorsque leur conduite paraissait devoir les séparer pour jamais de la France; tandis que cette noble dame traçait entre elle et eux cette ligne de démarcation, qui n'a pu s'effacer entièrement à ses yeux, que depuis la rentrée des Bourbons.

La fâcheuse impression que produisit, en

---

comptait aussi des hommes illustres par leurs talens, célèbres dans la littérature, et des savants qui ont honoré leur siècle. » (*Histoire physiq., civ. et morale de Paris*, t. V, p. 500.)

1796, le *Précis de sa conduite*, lui fit sentir plus que jamais que le manteau de la dévotion pourrait seul la préserver des injures du temps. Satisfaite sans doute que *l'Annotateur boulonnais l'appelle un missionnaire en jupon*, elle doit s'applaudir de s'être éloignée d'écrivains et de penseurs parmi lesquels son esprit, qui a toujours eu plus d'éclat que de profondeur, ne pouvait lui obtenir qu'un rang secondaire. La plus belle part lui était assurée, au contraire, dans la succession des Nonotte, des Fréron, des Clément et des Sabattier.

Par un zèle que l'intérêt et l'amour-propre égaraient peut-être en même temps, madame de Genlis méconnut les forces du Goliath de l'Encyclopédie, l'attaqua, lui lança mille traits; mais elle fut moins heureuse que ne l'avait été David contre le géant des Philistins. Personne ne lui sut gré des peines qu'elle se donna pour détruire la réputation dont jouit, dans le monde savant et dans la république des lettres, l'auteur des *Étrennes aux esprits forts*, des *Lettres sur les Aveugles*, et de beaucoup d'autres productions plus importantes.

On a cru madame de Genlis moins courroucée contre *l'Architecte du Palais des Sciences*, parce qu'il y avait placé l'esprit philosophique; que jalouse de persuader qu'elle n'a enrichi

Adèle et Théodore d'aucune des idées judicieuses dont fourmille l'excellente brochure de l'*Éducation publique*. Une sainte colère a pu combattre utilement le soupçon d'avoir élaboré, comme l'insecte qui transforme les feuilles d'arbre en soie, l'un des plus piquants opuscules que fit éclore l'apparition d'Émile. On devina donc madame de Genlis, et l'on continua de regarder Diderot comme l'un des hommes les plus éclairés de son siècle. *Il était encore*, dit Marmontel, *l'un des plus aimables, et sur ce qui touchait à la morale, l'éloquence du sentiment avait en lui un charme particulier. Toute son ame était dans ses yeux, sur ses lèvres : jamais physionomie n'a mieux peint la bonté du cœur.*

Voyant, à l'instar du sophiste Linguet, dans *le Système général des Connaissances humaines*, la cause de la corruption des esprits et de la dépravation des cœurs, comme Bossuet avait vu, dans la paisible adhésion de Fénelon au *quiétisme* (1), la source de tous les désordres, ma-

(1) On regarde le prêtre espagnol Molinos comme l'auteur du *quiétisme*, que l'abbé Maury surnomma *l'hérésie des cœurs sensibles*. C'est l'entrée de l'ame dans le repos, et dans une parfaite quiétude; elle y contemple uniquement son Dieu ; elle n'agit plus ; elle ne pense plus, elle ne désire plus; elle est uniquement oc-

dame de Genlis se promit de nous donner une encyclopédie de sa façon (1), assurément plus orthodoxe que celle dont *le discours préliminaire* aurait suffi seul, pour faire la réputation de tout autre écrivain que d'Alembert.

---

cupée à recevoir la grâce de Dieu qui la pousse où il veut et comme il veut. Le *quiétisme* se modifie selon le tempérament et l'imagination des sectaires. On le voit par l'intimité de madame Guyon avec le P. Lacombe, son directeur à Gex, et par les relations mystiques de cette dame avec le plus illustre des archevêques de Cambrai. Bossuet les poursuivit tous deux avec un zèle qui donna lieu aux vers suivants :

"Dans ces fameux débats où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance ;
L'autre que c'est la charité.
C'est la foi qui périt, et personne n'y pense.

L'évêque de Meaux ne fut pas l'unique persécuteur de Fénelon, pour cause de *quiétisme ;* car Innocent XII écrivit à plusieurs prélats, pour leur reprocher, en ces termes, leur emportement contre l'auteur du livre des *Maximes des Saints : Peccavit excessu amoris divini, sed vos peccatis defectu amoris proximi....*

(1) Il vaudrait mieux maintenant qu'elle réfutât la nouvelle Encyclopédie que l'ancienne, parce que la vogue de celle-ci est passée, tandis que celle-là est fortement recommandée au nouveau monde, par le prodigieux succès que ses premières livraisons ont obtenu dans l'ancien.

Madame de Genlis ne l'a guère plus ménagé que Diderot; mais on préférera sans doute à ce qu'elle dit de ces deux hommes célèbres, quatre vers que nous empruntons à Chénier, parce qu'ils font mieux connaître le but et les succès des deux amis :

> Diderot, D'Alembert, contre les oppresseurs,
> Sous un libre étendard lignèrent les penseurs,
> Et l'arbre de Bacon; bravant plus d'un orage,
> Par degrés sur l'Europe étendit son ombrage.

Madame de Genlis ne pardonna ni à Condorcet d'avoir défendu l'humanité sans distinction de couleur, ni à La Harpe, l'un de ses premiers maîtres, d'avoir donné au théâtre *Mélanie*, drame imprégné, à la vérité, de l'esprit philosophique, et dont le dialogue pourrait avoir plus de rapidité, mais qui est écrit avec tant de charme et d'élégance, qu'il fit comparer le style de l'auteur à celui de Racine. L'édifiant écrivain, qui déserta les drapeaux de la philosophie, pour déployer la chaleur d'un néophyte dans les querelles de l'Église gallicane; le critique, d'abord si jaloux de sa réputation littéraire, sut se vaincre au point de la compromettre ensuite, pour expier, par une pâle *traduction* des *Psaumes de David*, les descriptions attachantes et voluptueuses de *Tangu et Félime*. Il enveloppa les penseurs et les révolutionnaires

dans une même réprobation. La Harpe n'ayant pu parvenir à détourner de sa tête la foudre qui grondait dans la nue, on tremble pour Marmontel, quoique le clergé lui ait pardonné la première partie de sa vie en faveur de la seconde. Le chef-d'œuvre des épîtres dédicatoires, celle des *Incas* dans laquelle on admire le plus sublime portrait qu'on ait jamais fait du *fanatisme;* l'anathème lancé par la Sorbonne contre *Bélisaire;* la tragédie de *Denys le tyran*, qui n'en corrige aucun, mais qui les fait haïr tous, et plus encore le plaidoyer au tribunal de l'opinion en faveur des paysans que le Nord tient encore dans l'esclavage, ont pu étouffer, dans madame de Genlis, les sentimens d'admiration qu'elle aurait dû concevoir pour l'auteur des *Contes moraux ;* car ils lui ont servi de modèle ; les succès qu'elle obtint, en les imitant, n'ont certainement pas été les moins flatteurs, quoique son style soit presque dépourvu d'imagination, quand il n'est ni satirique ni licencieux. Aussi demeure-t-elle souvent ici au-dessous du peintre de la belle, de la spirituelle Gaucher, dont nous retrouvons toujours avec un nouveau plaisir, dans *la Bergère des Alpes*, le portrait séduisant.

Enhardie par des attaques trop souvent regardées comme des victoires, madame de Genlis

essaie de ternir une gloire devant laquelle toute jalousie, exempte de démence, s'était tue jusqu'alors, dans l'impossibilité de l'atteindre : quoi qu'il en soit, l'écrivain qui *semblait avoir à commandement tous les esprits et tous les styles*, dit Palissot ; l'auteur universel

Dont les brillants ouvrages
Enchantent les héros, les belles et les sages,

Voltaire est menacé par la terrible amazone, qui a pris l'engagement de faire rouler à ses pieds, les unes après les autres, toutes les têtes de l'hydre du dix-huitième siècle ; elle condamne les principes d'Arouet, révoque en doute l'universalité de ses talens, et se fait incrédule, pour ne pas reconnaître les merveilleuses ressources de son génie (1).

(1) Le génie de Voltaire triomphe des préjugés dans les cinq parties du monde. Chaque édition complète de ses œuvres y est reçue comme un nouveau bienfait. Depuis 1814, la librairie française en a, *seule*, publié soixante-deux éditions, dont aucune n'a été tirée à moins de deux mille exemplaires.

« Les livres du défenseur de Calas, dit *le Constitutionnel* du 29 septembre 1826, sont des missionnaires de raison, de paix et de philosophie, qui pénètreront jusque dans les chaumières, et remplaceront tôt ou tard les préjugés par l'amour du vrai, et par un respect éclairé pour l'égalité politique. Marseille lasse

Si Jean-Jacques paraît moins sévèrement traité, c'est que, pour varier les formes de la critique, on le tourne parfois en ridicule. Gibbon est anathématisé, Raynal proscrit, et Fénelon pour ainsi dire accusé d'avoir exposé tous les monarques à d'imminents périls, en armant le bras de Télémaque d'un glaive républicain.

Docile aux inspirations d'un infatigable prosélytisme, madame de Genlis s'érige, de son propre mouvement, et sans doute pour l'amélioration du genre humain, en juge universel des vivants et des morts, de la littérature et de la politique, des croyances religieuses; en un mot, de tout ce qui tient au domaine de la pensée.

Non contente de ne rien laisser échapper à ses profondes investigations, elle prétend tout refaire; elle vaincra tous les genres de difficultés: car la vue des obstacles ranime ses forces; elle ne succombera que faute d'alimens pour son esprit. Il ne lui reste plus, avant de terminer

---

brûler deux exemplaires des *Œuvres de Voltaire;* Paris répond à cette innocente hostilité, par trois mille volumes de création nouvelle. Ainsi la persécution devient productive; les bûchers excitent l'émulation commerciale, et le génie d'aucun écrivain n'avait encore, aussi bien que celui de Voltaire, réalisé l'ingénieuse fable du phénix. »

sa carrière, saintement glorieuse, qu'à repétrir la politique, émonder l'arbre des sciences, sanctifier la littérature, raffermir les bases de la morale, soumettre la philosophie à la Sorbonne, et courber, en fait de religion, tous les esprits sous le joug orthodoxe de l'unité.

Avant de prétendre couronner ses travaux par d'aussi prodigieux résultats, madame de Genlis s'est attachée à séparer, en tout lieu, l'ivraie du bon grain. Dans ce travail difficile, aucune ardeur n'a égalé la sienne. Aussi Palissot est-il forcé de convenir qu'elle a paru dans l'arène, moins en femme dont la modeste timidité nuit au développement des forces, qu'en athlète intrépide qui saisit corps à corps et terrasse les plus redoutables lutteurs.

On l'a vue envahir le domaine des doctrines, s'en proclamer le chef, tout diviser, donner à tout une classification de son choix, et tout marquer d'un sceau réprobateur ou sacré. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle se soit élevée au-dessus de ses maîtres, et qu'elle les ait fait servir à ses triomphes. Elle a fait plus : elle a déchiré la mémoire des uns, et jugé les autres avec cette excessive sévérité qui n'est jamais le caractère d'une justice impartiale. Quelques-uns ont décliné son autorité pour rétablir la leur. Voilà ceux qui ont d'a-

bord accusé madame de Genlis d'avoir porté ce que leur mécontentement leur fit appeler sa manie doctrinale, sur tous les sujets qui se sont présentés à ses regards, et de n'avoir plus laissé dans la société, comme dans la littérature, que deux buts, deux partis, deux bannières, deux rangs de combattants.

La témérité avec laquelle madame de Genlis a conquis l'empire de l'exclusif, et en a assigné les bornes, est encore diversement jugée. Sans être lynx, on a remarqué dans sa conduite, comme dans les ouvrages que nous lui devons, des oppositions qui ne permettent pas de la juger elle-même d'une manière absolue. Il est des circonstances où elle embrasse des principes qu'elle condamne dans d'autres conjonctures. Si, méthodiquement sévère et moraliste fort exigeante, elle s'efforce d'assujettir l'esprit et ses productions à une discipline servile et à des formes compressives autant que vieillies, c'est heureusement sans nous faire perdre le souvenir de plus beaux jours, ceux où elle défendait avec une éloquence persuasive la cause de l'imagination, et prouvait admirablement que la pensée de l'homme doit conserver toute son indépendance.

De prétendus intérêts humains auraient-ils donc triomphé de la raison chez madame de

Genlis? Elle aura pu croire à la nécessité de s'asservir; de là, le désir de l'asservissement de tous. Cette situation était violente, très-pénible pour l'amour-propre; il s'en est suivi des retours incomplets sur soi-même; des rétractations plus ou moins adroitement déguisées; des interprétations plus ingénieuses que convaincantes; des retranchemens et des additions; des explications; des apologies et plus souvent des accusations.

Quelques tacticiens assurent en effet que prendre l'offensive est la meilleure manière de repousser l'attaque. Sans user de mille subterfuges, madame de Genlis n'a pu se placer avec une étrange assurance au milieu des plus frappantes contradictions, pour y prescrire durement aux autres une marche toujours rectiligne.

Voyons équitablement quelle a été celle de madame de Genlis, et quels sont ses droits aux imposantes fonctions de *gouverneur du genre humain?* Pour la rendre en quelque sorte son propre juge, recueillons ce qu'elle a dit de saillant aux différentes époques où il lui a paru convenable de fixer, sur ses pensées, l'attention publique. On ne saurait mieux faire apprécier cette dame célèbre, qu'en la comparant à elle-même, qu'en l'étudiant dans ses œuvres. Tel

est l'objet de l'examen auquel nous allons procéder. Nous nous écarterons un peu de l'ordre chronologique, afin de commencer de la manière la plus avantageuse à l'auteur des *Mémoires*.

Le titre le plus imposant de madame de Genlis à la gloire littéraire, nous paraît être *Adèle et Théodore*. La publication du premier tome de son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, ou *Théâtre d'éducation*, avait présenté les vérités les plus simples de la morale à l'enfance, de manière à faire le charme de tous les âges (1), et à obtenir un succès universel. Mais *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'éducation, contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes* (1782), 5 vol. in-8°, annonçaient des prétentions si élevées, qu'on avait peine à croire qu'une femme, qui alors n'était guère connue que par des succès de salon, pût les justifier toutes (2). L'*Émile* avait

(1) M. Garat, *Précis historique de la vie du chevalier de Bonnard*, ancien sous-gouverneur des enfans de M. le duc de Chartres.

(2) « La première fois, dit M. Garat, on avait jugé madame la comtesse de Genlis comme une femme d'esprit; on la jugea la seconde fois comme un homme de let-

paru. Les esprits religieux ne trouvaient rien de plus digne d'admiration que le portrait de Jésus-Christ. Plusieurs auraient voulu cependant qu'il ne se trouvât point dans la *profession de foi* du vicaire savoyard (1). Les bons cœurs, les jeunes mères surtout, regardaient le *Traité d'éducation* de Jean-Jacques comme le code

---

tres... On chercha inutilement, dans cet ouvrage, quelques-unes de ces lumières nouvelles sur l'éducation que Locke et Rousseau avaient puisées dans une analyse profonde de toutes les facultés de l'esprit *humain*. *On reprocha....* »

Nous ne poursuivrons pas, dans la crainte de réveiller, contre madame de Genlis, les douloureux souvenirs de la famille qui occupe l'une des premières places parmi les plus célèbres imprimeurs des deux mondes.

(1) « Les prêtres, qui avaient cru voir leur ennemi dans Rousseau, s'étaient bien trompés, et ils s'en sont aperçus depuis. Les imaginations sensibles sont naturellement religieuses, et Rousseau l'a prouvé plus que personne. Cette qualité domine dans tous ses écrits. C'est elle qui, dans *la Nouvelle Héloïse*, donne à l'appareil des cérémonies et à la sainteté d'un temple tant de pouvoir sur l'ame de Julie; qui, dans la profession de foi du vicaire savoyard, le ramène par sentiment à des mystères que sa raison ne peut admettre; qui, dans tout ce morceau, répand tant de charmes sur les consolations attachées aux idées d'un avenir. » (La Harpe, *Lycée*, ou *Cours de Littérature ancienne et moderne*, t. XVI.)

de la nature. Elles le prenaient avec empressement, n'apprenaient pas moins à s'y connaître, qu'à juger leur sexe selon sa vocation. De nouvelles lumières changeaient l'ordre de leurs idées; leur conduite se modifiait sensiblement. Remplies de la joie qu'inspire une découverte, elles reconnaissaient dans la maternité des jouissances qu'elles y avaient à peine soupçonnées. Dès-lors il n'y eut plus rien de pénible, pour elles, dans la pratique de leurs devoirs. Les liens de famille se resserrèrent, et les femmes les plus respectables devinrent aussi les plus considérées. L'attention des sociétés les plus frivoles fut réveillée, détournée d'occupations futiles, et fixée sur un système d'éducation écrit sous la dictée du génie.

A l'espèce de révolution morale causée par l'apparition du livre qui a le plus touché les cœurs (1), et parlé avec le plus d'entraînement

(1) La sensibilité de Jean-Jacques semble éclairer sa raison, et la rendre plus puissante, lorsqu'il plaide dans *Émile* la cause de l'enfance, trop long-temps opprimée parmi nous. « Quoique j'aie déjà rendu témoignage ailleurs aux obligations importantes que nous lui avons, dit La Harpe, je ne puis me refuser au plaisir de rappeler ici un des titres qui doivent rendre sa mémoire chère et respectable, et le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il ne m'arrive jamais de rencontrer de

à la conscience des femmes, succéda une admiration calme et réfléchie, que madame de Genlis ne paraît point avoir partagée. Quoi qu'il en soit, un écrivain de beaucoup de mérite, qui a critiqué l'*Émile* avec une judicieuse impartialité, y a remarqué *des beautés sans nombre, des vues perçantes et hardies.*

Si tomber dans le paradoxe n'est pas ce que Jean-Jacques craignait davantage, il n'en faut pas moins convenir que là même où l'entraîne le plus son penchant à rejeter les opinions qui diffèrent des siennes, ou qui leur sont seulement antérieures, jaillissent de sa plume des vérités du premier ordre. Sont-elles accompagnées d'erreurs? ces erreurs n'en obscurcissent jamais

---

ces enfans, qui semblent d'autant plus aimables qu'ils sont plus heureux, que je ne bénisse le nom de Rousseau, qui nous a procuré un des plus doux aspects dont nous puissions jouir, celui de l'innocence et du bonheur.

« C'est Rousseau qui a délivré des plus ridicules entraves et de la plus triste contrainte un âge qui ne peut avoir toutes ses grâces que lorsqu'il a toute sa liberté, et de qui l'on peut dire, avec les restrictions convenables, qu'on peut lui laisser tout faire, parce qu'il ne peut pas nuire, et tout dire, parce qu'il ne peut pas tromper. » (*Lycée* ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, t. XVI.)

la clarté jusqu'à nous rendre les objets méconnaissables ou nous empêcher d'approfondir les secrets de la nature, et de pénétrer les replis du cœur humain; car le propre de Rousseau est de percer jusqu'au fond des sujets qu'il traite. S'il était un genre de littérature dans lequel on pût classer *Émile*, cette production mémorable y occuperait le premier rang. « Lis son magnifique poëme d'*Émile*, écrivait Mirabeau à Sophie, du donjon de Vincennes, en lui parlant de l'auteur de cet admirable ouvrage, où se trouvent tant de vérités neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules, hommes et femmes, et les sots s'en moquer et dire que c'est un homme à systèmes. Il est trop vrai que, vu notre dépravation, tout ce qu'il propose n'est pas fesable; et en vérité il n'y a pas là de quoi nous vanter. » Rousseau lui dit-il encore à Sophie, l'un des plus grands écrivains qui fut jamais, dont l'éloquence, toujours entraînante, toujours appuyée de la plus ingénieuse dialectique, est guidée par un goût si exquis, qu'il n'exclut jamais la correction la plus sévère : génie mâle, profond, créateur et sublime! »

Attaque-t-il le luxe, les spectacles, les préjugés et les vices de son siècle? c'est en arrachant à l'envie elle-même l'aveu qu'il n'y a rien, dans tout ce qu'il dit, *qui ne soit digne*

tout à la fois de Platon et de Tacite. On le relit toujours avec fruit, parce que personne n'a ni mieux senti, ni mieux fait sentir le prix de la vertu. S'élève-t-il contre le despotisme? « c'est Périclès qui frappe et qui renverse; c'est Démosthène tonnant du haut de sa tribune. On voit qu'un sentiment profond et souvent amer le domine, et qu'il ne peut pardonner aux hommes les maux qu'ils se font à eux-mêmes (1). » Il est énergique; il est touchant; il est convaincu (2); il nous subjugue; il nous attendrit. Sa

(1) Palissot, *Mémoires sur la littérature*, tome II, p. 344.

(2) « Ici, je déclare que mon admiration pour J.-J. Rousseau, comme écrivain, est sans bornes; que je le crois l'homme le plus éloquent de son siècle; que je ne connais rien de plus entraînant que les beaux endroits de son *Discours sur l'inégalité*, de son *Émile*, de sa *Lettre à l'archevêque*, et de son *Héloïse*.

« Son éloquence est abondante, et n'en est pas moins énergique. Les développemens qu'il donne à une même idée, la fortifient loin de l'affaiblir. La dernière forme qu'elle prend est toujours plus frappante que celle qui précède; de sorte que le mouvement va sans cesse croissant, pour opérer enfin une persuasion intime et forte, même lorsqu'il établit une erreur, si une grande justesse d'esprit et de raison ne nous défend pas. Je pense que, de réflexion et après coup, il a dû rejeter lui-même plusieurs de ses paradoxes; mais il m'est impossible de

passion est de nous ramener à la nature, pour nous rendre au bonheur.

Lorsqu'on rappelait à Buffon qu'il avait dit et prouvé avant Jean-Jacques que les *mères doivent nourrir leurs enfans : Oui*, répondait-il, nous l'avions *tous dit; mais Rousseau l'a commandé et s'est fait obéir.*

Cet hommage rendu, par un écrivain justement célèbre, à la supériorité du plus éloquent de ses contemporains (1), a été sans influence sur madame de Genlis, quoiqu'elle professe la plus haute estime pour la profondeur des pensées et la justesse des raisonnemens *de l'historien des merveilles de l'univers.* Elle n'a pas voulu profiter des inspirations sublimes de l'homme extraordinaire, reconnu par Buffon, pour avoir *saisi*, à son exemple, *la nature* sur

---

croire qu'au moment où il les établit, il n'en ait été parfaitement convaincu : car on ne persuade pas comme il fait, sans être soi-même persuadé. » (*Mémoires inédits de l'abbé Morellet*, par Lemontey, membre de l'Institut, t. Ier.)

(1) Buffon, de l'art d'écrire atteignit les hauteurs :
Prodiguant les richesses et l'éclat des couleurs,
Il peignit avec art la nature éternelle.
Moins paré, mais plus beau, mieux inspiré par elle,
D'après elle toujours voulant nous réformer,
En écrivant du cœur Rousseau la fit aimer.

DE CAÉNIER, *Épître à Voltaire.*

le *fait*. Loin de s'attacher à tirer parti des idées grandes et lumineuses répandues dans l'*Émile ;* loin de vouloir les étendre ou les modifier, selon le plan qu'elle se proposait de suivre, madame de Genlis rechercha et fit ressortir, avec une rivale malignité, ce qui pouvait, dans l'ingénieux ouvrage du philosophe de Genève, fournir à la critique l'occasion de s'exercer. C'était un double avantage pour madame de Genlis : elle rentrait par là dans son système de dépréciation des œuvres du génie, et s'efforçait d'affaiblir l'autorité d'un *Traité d'éducation* dont la comparaison ne pourrait être que dangereuse au sien (1).

---

(1) Les *Lettres sur l'éducation*, peu critiquées, beaucoup lues, n'ont pas excité l'envie, parce qu'elles sont bien moins un ouvrage profond, qu'une composition agréable.

Émile créa partout à Jean-Jacques de nombreux enthousiastes, et causa tous ses malheurs. Il paraît que le plus sensible de tous fut la condamnation de son livre, et celle du *Contrat social*, par le conseil de Genève. Bien des gens mettent ce *Contrat social* au-dessus de tout ce qu'a fait Rousseau, pour la force de tête et la profondeur des idées. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages parurent dangereux à la république dont il était citoyen ; et Rousseau, se croyant injustement outragé par sa patrie, qu'il se flattait, non sans fondement,

Elle tourmenta l'*Émile,* pour donner une extension ridicule à des principes qui admettent, comme toutes les règles générales, des exceptions et les modifications que prescrit l'intelligence de tout instituteur digne de l'être : elle feignit de prendre à la lettre quelques expressions hyperboliques, et les condamna, comme si elle pouvait ignorer que la figure de rhétorique à l'aide de laquelle l'expression franchit les bornes de la vérité, n'a pas pour objet d'en éloigner l'esprit, mais *de le ramener à la mieux connaître.* La même sévérité fut déployée contre certaines idées qui appartiennent moins à de froides combinaisons, qu'à la chaleur de l'esprit exalté dans la recherche du perfectionnement de l'espèce humaine, au milieu des obstacles de tous genres qu'il rencontre dans nos sociétés.

Dans l'espérance de porter à Jean-Jacques de plus terribles coups, madame de Genlis le compare aux moralistes qui avaient fait, avant lui et des mêmes matières, le double objet de leurs méditations et de leurs écrits. Elle transforme

---

d'avoir honorée, abdiqua son droit de bourgeoisie et son titre de citoyen; vengeance légitime et noble, et qui appartenait à un homme supérieur, dit La Harpe. (*Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne,* t. XVI.)

en plagiaire l'apôtre de la nature, et le traite aussi mal que Buffon en a bien parlé.

Tout ce qu'il y a de bon et d'utile dans *Émile* se compose de larcins faits à Sénèque, à Montaigne, à Charron, à Locke, à Fénelon; c'est un moyen facile de refuser à Rousseau le simple mérite d'avoir eu les mêmes idées que ces grands hommes, en portant son attention sur des sujets autrefois soumis à la leur. Mais on ne saurait ainsi ébranler la réputation de l'ouvrage qui a provoqué le plus glorieux réveil de la pensée humaine : il faut donc le frapper de réprobation, et le déclarer *dangereux*, *rempli de déclamations* de mauvais goût; affirmer qu'il contient de mauvais principes; qu'il manque d'action. On peut dire avec plus de vérité que le Traité de madame de Genlis est privé d'un bien grand avantage; il n'a pas les qualités qui le rendraient d'une utilité générale : l'auteur s'est trop éloignée de la vie ordinaire. Elle a fait ce livre pour les hautes classes de la société, peut-être même plus encore pour ceux qui occupent le premier rang; aussi nous conduit-elle moins à la demeure des grands qu'au palais des princes. C'est là où l'on peut se conformer aux maximes, obéir aux préceptes, profiter des conseils de madame de Genlis, et suivre en tous points sa méthode.

Ami de l'humanité, moins dévot, plus pénétré peut-être de l'esprit du christianisme que madame de Genlis, Jean-Jacques voit du même œil tous les enfans sans distinction de couleur ni de condition.

Ses principes sont plus grands, plus étendus; ils s'appliquent à tous les hommes (1) : le pauvre et le riche, le faible et le fort sont également appelés à jouir des bienfaits de son système. On peut dire que Rousseau se place au centre de toutes les familles, pour y donner ses enseignemens et ses préceptes; tandis que madame de Genlis, ne daignant point s'occuper de l'espèce, et n'embrassant même, dans sa pensée, que des individus qui pourraient mériter ses

(1) Quant à *l'Émile*, c'est, sans contredit, et le meilleur ouvrage de Rousseau, et un excellent ouvrage. La douce loi qu'il impose aux mères, l'éducation physique et morale de la première enfance, la marche et les progrès de l'instruction du jeune âge, la naissance des passions, la nature de la femme et ses droits, ses devoirs, résultant de son organisation même, etc., tous ces sujets, et une infinité de vues saines et vraies, donnent à *l'Émile* un caractère d'utilité, qui le met dans la première classe des ouvrages dont la lecture a contribué ou *peut contribuer à l'instruction des hommes*, dit l'abbé Morellet dans le ch. 5 du premier tome de ses *Mémoires inédits*.

prédilections, s'est lancée dans une sphère factice, qui n'est pas moins en dehors de la nature, que ne s'en trouvait éloignée, aux yeux de Jean-Jacques, la société dont il déplorait les égaremens, et blâmait la civilisation désordonnée. C'était dans la sincérité du cœur et avec une grande conviction d'esprit; car, en approfondissant les règles de notre éducation, il les avait trouvées *toutes à contre-sens, surtout en ce qui concerne les vertus et les mœurs.*

L'estimable auteur de l'*Ami des parents*, miss Edgeworth, s'adresse plus à la raison et parle beaucoup moins à l'imagination que madame de Genlis. Son *Traité de l'éducation pratique* est un des ouvrages les plus utiles qui aient paru. Il ne faut, dit-elle, donner aux enfans qu'un petit nombre de lois prohibitives. On devrait appliquer aux hommes cet article du Traité d'éducation de miss Edgeworth.

Non-seulement les préceptes y sont mis en action et en exemples, mais encore l'auteur a-t-il parfaitement senti que la meilleure méthode sur cette intéressante matière, est celle qui rend l'homme propre à fournir, dans la vie sociale, un plus grand nombre de carrières différentes.

Le *Théâtre d'éducation* dont il parut successivement plusieurs tomes, fut suivi de celui de

Société, qui offre une lecture agréable et utile. Le premier avait, comme nous l'avons déjà dit, mérité à son auteur d'honorables suffrages. Cette production joint tout l'intérêt de l'exposition dramatique au développement des principes qui peuvent servir de règles de conduite; mais différents sujets s'y remarquent avec surprise. Le désir de se mettre en scène, et d'y placer les objets de ses affections, a pu entraîner madame de Genlis dans un genre de composition dont elle a fait jaillir des effets charmants, quoiqu'il offre néanmoins un dangereux exemple. *Les Annales de la vertu*, ou *Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, ont aussi précédé la publication des *Lettres sur l'éducation*, et ne doivent, pour ainsi dire à madame de Genlis, que le choix des faits, et l'ordre dans lequel ils sont présentés. Sous le voile de la critique, elle satisfait, dans cette production que la plus pure morale devrait rendre recommandable, ses petites haines littéraires. Nous y reviendrons, en parlant de la *Jeanne de Naples*, dont La Harpe a enrichi notre littérature. On trouve bien, dans les *Annales de la vertu*, quelques vues utiles; mais cet ouvrage n'en est pas moins une compilation dont l'intérêt ne rachète ni le défaut de méthode, ni le manque de liaison. La saine

logique s'y fait peu remarquer; les déclamations au contraire y sont répandues avec prodigalité. L'auteur s'efforce de grossir l'abus qui a pu être fait de l'ancienne comme de la nouvelle philosophie, et se plaît à méconnaître le bien dont l'humanité est redevable aux philosophes de tous les siècles. Mais, au reste, madame de Genlis renfermait alors, par respect pour le titre même des *Annales de la vertu*, ses préventions dans quelques bornes : elle s'est bien dédommagée de cette contrainte depuis que non-seulement les néophytes, mais même les moins amendés, livrent la terre à ceux qui nous promettent le ciel; renoncent à la gloire des héros, pour se ranger sous les bannières des missions; quittent les camps, pour le cloître; sacrifient les plus importants devoirs aux pratiques de la superstition, et désertent la tribune, pour courir au jubilé. Après *Adèle et Théodore* viennent les *Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfans*. Cet ouvrage atteste la fécondité de madame de Genlis, et présente son talent sous les triples formes du romancier, du moraliste et de l'aristarque. Les deux premiers tomes de cette aimable production nous paraîtraient exempts de reproches, si le genre romanesque ne s'y fesait pas remarquer dans quelques morceaux qui ont la forme

36369

de nouvelles. Elles initient à la connaissance des passions un âge heureux d'en ignorer le langage. Déjà l'on voit que madame de Genlis peindra mieux l'agitation du cœur, que l'innocence de l'ame. Dans la troisième partie, perce, sans doute à l'insu de l'auteur, son penchant pour la critique acérée.

Les Deux Réputations décèlent, aux yeux des moins clairvoyants, cet esprit satirique dont sont empreintes ses dernières productions. Mais, avant de les examiner, nous parlerons avec plaisir de madame de Genlis, sous des rapports plus honorables.

En sa qualité de romancier, elle oppose des ouvrages très-attachants aux judicieuses critiques dont le genre mixte est l'objet, et que réveille la fastidieuse compilation dont l'auteur des *Puritains* n'a su faire ni un roman ni une histoire (1).

« Dans ces *romans historiques*, si multipliés, depuis les prétendues *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, par mademoiselle de Lus-

(1) « Accoutumé, dans ses compositions originales, à défigurer l'histoire par le mélange adultère du faux et du vrai, Walter Scott la profane ici (dans son libelle contre Napoléon), avec scandale, tant son ouvrage atteste ou la profonde ignorance des choses les plus connues, ou l'étonnante infidélité des récits ! » M. Tissot.

san, jusqu'à la duchesse de la *Vallière*, *mademoiselle de Clermont et mademoiselle de La Fayette*, par madame de Genlis, il n'est pas toujours aisé de saisir la vérité et les nuances qui la modifient... Triste genre, dit M. le comte Grégoire, qui, amalgamant les réalités aux fictions, embrouille les annales du passé, et présente à l'esprit tous les faits comme des songes (1). »

Si l'on oublie que mademoiselle de La Fayette est une de ces femmes que la licence du trône a liées par les nœuds d'une tendresse illégitime (2), *à la personne des princes*, on sait trop que son royal amant, surnommé *Louis le* Juste, ne fut que Louis le *Ridicule* (3).

Comme tous les rois livrés aux pratiques de la superstition, il fut la risée des partis que le fanatisme mettait aux prises; après avoir été bravé par le clergé, il se vit sans autorité sur

---

(1) *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes*, p. 6.

(2) Ces liaisons dont madame de Genlis caresse le souvenir sont *du bon et bel adultère avec de grands airs, de la cupidité et de l'étiquette.* (*Mémoires d'une contemporaine*, t. II, chap. 53, et l'un des plus remarquables de cette riche galerie de portraits du grand monde. Il fallait intituler ce chapitre : *les deux cartons du ministre Talleyrand-Périgord.*

(3) Dussault, *Annales littéraires*, année 1813.

la populace. On grilla, on mangea le cœur de son premier ministre; et le consentement royal dont on avait eu besoin pour assassiner Concini, ravit à ce prince le surnom de *Juste*, que la flatterie lui avait donné dans son enfance.

Si le prestige du talent de l'auteur de *mademoiselle de La Fayette*, ou *le siècle de Louis XIII*, a déifié, en quelque sorte, celle que nous voyons placer, avec une assurance toute mondaine, entre saint Vincent de Paul et saint François de Sales, nous ne devinons pas du moins ce qu'il pouvait y avoir de moralement utile à transformer, en héros de roman, un monarque d'une extrême faiblesse de caractère, soupçonneux, d'une humeur triste, que ses maîtresses amusaient difficilement, que trompaient ses favoris, dont se moquaient ses ministres, que haïssait son frère, que méprisait sa mère, et sous lequel le cardinal Duperron soutenait que l'Église a le pouvoir de déposer les rois, et que la puissance du pape est pleine, *plénissime*, indirecte au temporel, mais *directe au spirituel*. Tout à la fois prince bigot et mari infidèle, il ne savait ni observer les convenances de l'amour (1), ni les sacrifier aux devoirs de la religion.

(1) Louis XIII s'arma de pincettes, pour se saisir

Quel honneur, pour mademoiselle de La Fayette, de fixer les regards d'un pareil amant! Il n'y en avait, selon nous, qu'à lui préférer le voile; et c'est ce qu'elle fit. Mais Louis XIII la voyait, lui écrivait souvent *à la Visitation*. Leur intimité inquiéta Richelieu (1); et comme l'obéissance aux ministres est en raison du mépris

---

d'un billet que mademoiselle de Beaufort avait placé dans son sein. Sur les insinuations astucieuses d'un prêtre, ce même prince expulsa brusquement sa maîtresse du palais où on l'accusait d'attachement à la reine dont elle était une des dames d'atours.

(1) Il n'y avait pas à la cour une personne capable d'aimer sincèrement le roi, et de s'en faire chérir par de rares qualités, que le cardinal ne perdît ou du moins n'éloignât de ce prince, soit par les plus perfides insinuations, soit par les bons offices du crédule P. Caussin dont Louis XIII était le pénitent, soit par d'autres moyens que la religion et l'honneur ne désavouent pas moins.

Anne d'Autriche voyait ses favorites exposées aux plus invraisemblables calomnies, à un changement de position que rien ne justifiait, et même à un fâcheux éclat dont ne les préservaient ni leur innocence ni leur fidélité à leur auguste reine, ni l'accomplissement le plus scrupuleux de tous les devoirs. On ne pouvait plaire au roi sans porter ombrage au cardinal, et le chapeau de celui-ci était bien autrement craint, que n'était respectée la couronne de celui-là.

Ornée des plus beaux dons de la nature, mademoi-

qu'inspirent les rois faibles, la correspondance cessa bientôt d'être un secret pour le prélat. Boisenval, valet de garde-robe et confident du roi, servit celui qui régnait de fait. Le cardinal supprima quelques lettres, en falsifia d'autres, et finit par opérer une rupture entre deux êtres singuliers, dont l'un fesait l'amour dans le par-

---

selle Bertaud, née d'un gentilhomme de la chambre de Louis, et placée auprès de la reine, tourmentait Richelieu de la crainte qu'elle fixât l'affection du roi par ses charmes, son esprit, son caractère. Elle fut disgraciée. Anne d'Autriche ne s'en sépara qu'avec douleur, et ne put la rappeler auprès d'elle, qu'après la mort du cardinal. On l'admira de nouveau à la cour sous le nom du seigneur de Motteville qu'elle avait épousé dans sa retraite. Ses vertus lui ont mérité, en Angleterre, l'attachement et la confiance de l'infortunée veuve de Charles Ier.

Madame de Motteville nous apprend, par ses *Mémoires* *, jusqu'à quel point le cardinal de Richelieu poussa l'insistance; afin d'obtenir, par le père Caussin, un ascendant absolu sur les mouvemens du cœur d'un prince qui était déjà l'instrument aveugle des volontés de son ministre, et le jouet des jésuites **. Mais le cardinal ne se trouvait jamais assez puissant, et le roi beaucoup trop nul pour le trône, ne le paraissait point encore assez aux yeux de son ministre.

* *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, t. I, p. 73, 74, etc.

** *Histoire générale des Jésuites*, t. II, p. 404, 405 et suiv.

loir d'un cloître où l'autre lui enseignait l'art de gouverner, après avoir promis à Dieu de renoncer au monde.

Le but apparent de madame de Genlis devait l'empêcher d'appeler l'attention de la jeunesse sur un siècle, où la volupté prenait ses ébats au milieu des malheurs de l'anarchie royale. Qu'y voit-on, parmi quelques actes de vertu? Une reine exilant à Chantilly la princesse de Condé et sa belle-mère, qui était la princesse douairière; la charmante Angélique de-Montmorency, qui, après avoir encouragé l'amour du prince de Condé, et partagé la tendresse du duc de Châtillon, devient veuve de celui-ci, se montre sensible à la constance du premier, tout en se donnant, sous le voile du mystère, au duc de Nemours; des princes en guerre contre la cour, et des femmes qui la déchirent. Parmi celles à qui leur jeunesse et leur beauté assuraient plus d'ascendant sur les cœurs, nous citerons la comtesse de Tourville, la comtesse de Gouville et mademoiselle Gerbier. L'intendant de justice Lenet, si fameux par ses efforts pour empêcher la soumission de Bordeaux à la couronne (1), va nous apprendre quel était l'em-

(1) *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles*, etc.

ploi du temps dans cette brillante société : à chaque instant du jour, on recevait des visites et des messages ; des lettres d'amour et des bulletins qui répandaient, dans toute la compagnie, une humeur belliqueuse. C'était un feu continuel de rivalités et d'intrigues galantes, *qui se croisaient avec des intrigues et des rivalités plus graves.* Après la promenade et la lecture des romans, les jeunes dames prêtaient une oreille attentive à la princesse douairière, dont l'esprit était agréable, et la conversation galante. Elle leur racontait les anecdotes de la vieille cour, et ne leur laissait ignorer ni ses amours avec Henri IV, ni le déplaisir qu'en éprouvait son mari. Elle glissait sur la surveillance gênante de sa belle-mère, et n'oubliait aucun des stratagêmes qu'employait le roi pour s'approcher d'elle.

Déguisé un jour en garde de la Vénerie, il était auprès de son carrosse, menant en lesse deux lévriers d'attache. Quoiqu'il portât un emplâtre sur l'œil gauche, elle le reconnut, rien n'égala sa surprise, excepté son émotion. La princesse eut soin de n'en pas faire l'aveu à sa belle-mère, de peur qu'elle ne le dît au prince son mari. Une nouvelle surprise l'attendait à Trigny. La beauté de la vue lui arracha une exclamation de plaisir, et la dame de Trigny s'empressa de

lui indiquer une fenêtre où *elle en verrait encore une plus agréable.* Le premier objet qui frappa ses regards, était le roi. *Il porta tout d'un temps une main à la bouche, pour lui jeter une manière de baiser, et l'autre sur son cœur, pour montrer qu'elle l'avait blessé. Ah dieu! qu'est-ce ici? le roi est céans!* Sur quoi la princesse mère, enflammée de colère, partagea sa voix aux ordres qu'elle donnait de remettre promptement les chevaux au carrosse, et aux injures et menaces qu'elle fit à Trigny et à sa femme. Le roi, accourant au bruit, ne fut pas exempt de ses reproches, et, le soir même, elle raconta tout ceci au prince son fils, que l'honneur força d'enlever sa femme, pour la conduire à Bruxelles.

Il eût néanmoins préféré un autre parti; mais rien ne lui permettait de profiter de l'esprit d'un temps de vaillance, où les premières nouvelles qu'on se demandait le matin, étaient: *Qui est-ce qui se battit hier?* Et le soir, *savez-vous qui s'est battu ce matin?* Un preux chevalier entendait-il vanter la bravoure d'un comte de Thorigny, il allait sur-le-champ la mettre à l'épreuve. Son salut était accompagné de ces paroles: « On m'a dit, monsieur, que vous étiez brave; il faut que nous nous battions ensemble. » Cette mode des duels arma François

de Rosmadec, comte de Chapelles, et le gouverneur de Senlis contre le marquis de Beuvron et celui de Bussi. Elle lutta contre l'humanité soutenue des édits d'Henri IV, que confirmèrent ceux de Louis XIII.

Encore ému des récits de l'attachante douairière, on allait faire en commun la prière dans la chapelle, et l'on revenait passer la soirée dans son appartement. Les nouvelles s'y échangeaient. On dévorait les lettres de la duchesse de Longueville. Il se fesait une lecture attentive des *écrits sérieux ou ridicules, qui paraissaient en faveur des princes contre le cardinal; on tenait conseil sur l'état des affaires, et cependant on jouait à divers jeux*. La musique la plus irrésistible, celle qui fait entendre de belles voix, venait ensuite remplir les ames de sentimens héroïques, ou attendrir les cœurs par des chants voluptueux.

La cour de Chantilly était frivole et capable de résolutions fortes, dévote et licencieuse, sans réflexion et susceptible d'attachement. On y méconnaissait la voix du devoir, faute de principes avoués par la raison; mais l'habitude de l'insouciance n'en avait point banni le dévouement. Les femmes firent alors beaucoup plus que les hommes pour la cause des princes; on en désespérait, quand elles la rétablirent.

Leurs séductions déjouaient la politique de Mazarin.

« Vous êtes bien heureux, disait quelques années après ce cardinal au ministre de Philippe IV, don Louis de Haro, vous avez, comme on a partout ailleurs, deux sortes de femmes : des coquettes en abondance, et fort peu de femmes de bien. Celles-là ne songent qu'à plaire à leurs galants, celles-ci à leurs maris. Les unes et les autres n'ont d'ambition que pour le luxe et la vanité. Elles ne savent écrire les unes que pour des poulets, les autres que pour leur confession. Les unes et les autres ne savent comment vient le blé, et la tête leur tourne quand elles entendent parler d'affaires.

« Les nôtres, au contraire, soit prudes, soit galantes, soit vieilles, sottes ou habiles, veulent se mêler de toutes choses. Une femme de bien ne coucherait pas avec son mari, ni une coquette avec son galant, s'ils ne leur avaient parlé ce jour-là d'affaires d'État. Elles veulent tout voir, tout connaître, tout savoir; et nous en avons trois entre autres (la duchesse de Longueville, la duchesse de Bouillon et Claire-Clémence de Maillé; c'était la princesse de Condé), qui nous mettent en plus de confusion *qu'il y eut jamais dans Babylone.* »

Après avoir jeté dans une prison les frères et

le mari de la première, on lui fit subir tous les tourmens que peut inventer la haine; la seconde eût trompé la vigilance des espions avec moins de vertu : la petite vérole de sa fille la retint au chevet de cette enfant. On l'en arracha pour la mettre à la Bastille, et la troisième, dominée par le plus généreux des sentimens, ne craignait que d'être séparée du duc d'Enghien, son fils. « Elle jura, dit Lenet, témoin de cette scène attendrissante, qu'elle suivrait partout le jeune duc, même à la tête d'une armée, s'il était avantageux, pour le service du prince son mari, de l'y conduire. Elle voulait braver tous les périls, pour se montrer digne de l'honneur qu'elle avait eu d'épouser un premier prince du sang, d'une aussi grande vertu et d'un mérite aussi extraordinaire que Monsieur son mari. »

Voilà les grands caractères que déprimait Mazarin. Madame de Genlis aurait dû venger son sexe, et peindre ces mères sublimes, au lieu de ravaler, dans de coupables fictions, sous le titre fallacieux de *Contes moraux*, le mérite dont elle craint la comparaison. Malheureusement tout lui paraît permis contre la supériorité. Ni les morts ni les vivants qui l'éclipsent, ne trouvent grâce à son tribunal, quelle que soit la bonté de leur cause.

Pour prêter à Marmontel, à Diderot, à D'Alembert ce qu'ils n'ont jamais dit, elle outrage la vérité sans le moindre scrupule. Elle se déchaîne contre une rivale qui lui a toujours montré de la bienveillance; c'est l'auteur de *Corinne*, production admirable, qui est à *madame de Maintenon* ce qu'un chef-d'œuvre de David est à un tableau de genre.

Le conte des *Deux Réputations*, *la Femme philosophe*, *le Mari corrupteur*, *les Artisans philosophes*, fournissent des exemples assez froids, fort ennuyeux, et pesamment dogmatiques de cette espèce de critique injurieuse, introduite par l'aigreur et l'envie dans un genre qui n'admet que l'abandon, le naturel, la grâce et la délicatesse.

Convenons néanmoins que l'arme dangereuse de la critique ne fut pas toujours maniée de la sorte par madame de Genlis ! Elle s'est montrée autrefois aristarque très-habile. Suard la trouvait sur son terrain dans les dissertations polémiques. On l'a comparée sous ce rapport à Rétif de la Bretonne, qui lui ressemble si peu par le genre d'esprit (1). Leurs amis respectifs

(1) *Forme ton fils comme ta femme voudrait qu'on t'eût formé; élève ta fille, comme tu voudrais qu'on eût élevé ta femme*, dit l'épigraphe de *l'École des pères*.

leur ont reconnu, à l'un et à l'autre, l'intention de rendre la vertu aimable sous leurs pinceaux; et tous deux ont peint le vice avec plus de chaleur et de vérité.

Dès son début, madame de Genlis montra cet esprit d'observation et cette disposition à l'acrimonie, qui promettent des succès dans la satire. Son *Théâtre des jeunes personnes* se fit remarquer par des tableaux fort animés, mais dont le but moral, le naturel et la grâce adoucissaient l'impression.

Il eût été difficile de ne point apercevoir bientôt des progrès rapides en ce genre: « ce n'est

---

Ce roman, regardé comme une espèce de caricature *d'Émile*, offre à notre admiration l'établissement moravе des Hernutes, si fameux par leurs agapes imitées de ceux des premiers chrétiens. Dans cet ouvrage, comme dans le *Paysan perverti*, le but est digne d'éloges, et la fable peu favorable aux bonnes mœurs. Il y a des situations attachantes et neuves, moins d'instruction et de pureté de style, que dans les romans de madame de Genlis; mais plus d'originalité, des idées fortes, des pages remplies d'éloquence et de mouvement, quelques détails d'une grande vérité, du naturel et de la simplicité dans le dialogue, des opinions paradoxales, plus de singularité que Mercier, dont on le disait le singe; et quelquefois des pensées que n'aurait pas désavouées J.-J. Rousseau.

pas d'aujourd'hui que l'auteur des *Chevaliers du Cygne* a manifesté son goût pour la peinture en portraits ; dans *Adèle et Théodore*, on a cru reconnaître celui d'une de ses bienfaitrices, dont cette bienfaitrice ni le public n'ont été contents », dit M. de Marnésia, que madame de Genlis met sans doute au nombre des plus passionnés admirateurs de son talent.

L'écrivain qui a publié un *Précis historique de la vie de M. de Bonnard* parle aussi du soulèvement d'indignation qui éclata « lorsqu'on vit que madame de Genlis, sous prétexte de peindre le monde à ses élèves, avait mis dans son livre des portraits satiriques des personnes auxquelles elle avait le plus d'obligations. »

L'auteur nomme ensuite deux femmes qu'il choisit *entre les plus compromises et les plus reconnaissables*. Il donne les plus grands détails sur la nature de leurs bienfaits, et le singulier genre de reconnaissance que leur témoigne madame de Genlis.

La Harpe n'en dit pas moins sur *Adèle et Théodore*, dans sa *Correspondance avec le grand duc*. On y lit : *Ce que le monde reproche beaucoup plus, et pardonne bien moins à madame de Genlis, ce sont cinq ou six portraits satiriques, auxquels il ne manque que les noms, et*

qui peignent des personnes très-connues, et plus ou moins considérables.

On a prétendu reconnaître dans madame de Surville le portrait de madame de Montesson ; celui de madame la comtesse Amélie de Boufflers, dans madame de Vallée ; celui de madame de Roquefeuille, dans madame de Germeuil ; et, dans madame d'Olcy, on a vu madame de la Regnière (1), qui, après l'avoir lu, a dit avec moins d'humeur que de mépris : « Je ne sais pourquoi madame de Genlis oublie un trait dont personne ne devait se souvenir aussi bien qu'elle, c'est que cette femme de financier a poussé l'insolence autrefois jusqu'à donner des robes à une demoiselle de qualité de ses amies ; il est vrai que la demoiselle n'était connue alors que par sa jolie voix et son talent pour la harpe. »

Cette malheureuse disposition à la satire prit

---

(1) On accuse madame la comtesse de Genlis d'avoir tracé, dans le dernier ouvrage qu'elle vient de faire paraître sur l'éducation, des portraits fort ressemblants et très-satiriques, entre autres un de madame de la Regnière, femme du fermier général, sa bienfaitrice, et qui l'a recueillie dans un temps où elle manquait de tout. (*Mémoires secrets*, tome XX, page 75, le 14 février 1782.)

une très-forte teinte d'animosité personnelle dans une autre conjoncture : madame de Genlis fit connaître ses prétentions au prix d'utilité que devait décerner, en 1783, l'Académie-Française.

Le Théâtre à l'usage des jeunes personnes, indépendamment de son mérite, était recommandé dans des visites et par des démarches inusitées, selon La Harpe. Madame de Genlis tenait tant à remporter la palme, qu'elle menaça ses juges d'une satire s'ils lui étaient contraires.

Madame la comtesse de La Live d'Épinay qui avait les traits moins réguliers que madame de Genlis, et qu'on ne pouvait lui comparer que par les grâces de l'esprit, était connue d'une manière fort honorable, par les *Lettres à mon fils*, et *Mes moyens heureux*. Elle avait fait imprimer ces deux ouvrages dans la patrie de Jean-Jacques. Il les lut avec l'intérêt que lui inspiraient des idées justes et des sentimens délicats. Il reconnut à l'auteur bien des qualités et plus de talent qu'elle ne s'en croyait. L'estime les lia bientôt, et Jean-Jacques ne tarda point à éprouver, pour madame d'Épinay, un sentiment plus vif. En raison de la singularité un peu sauvage de ce philosophe, M. de La Live d'Épinay lui avait donné un pavillon de son jardin, afin qu'il

y fût en toute liberté. Il l'appelait *son ours* (1). Madame d'Épinay était *aimable, bonne, douce, spirituelle, d'un commerce agréable* et *sûr* (2); elle fit passer à Rousseau des jours heureux, dans le commerce des lettres. Elle sut y résister aux tentations de l'amour-propre; en effet, les éloges d'un génie du premier ordre ne l'aveuglèrent point sur ses premières productions; elle voulut faire mieux encore, et réussit. Ses *Conversations d'Émilie*, destinées à l'éducation de la jeune comtesse de Belzunce, sa petite-fille, et présentées au concours, furent couronnées par *les quarante*. Ce livre très bien écrit, est le meilleur traité de morale dont on puisse faire usage pour l'enfance. Catherine II n'avait trouvé aucun ouvrage qui pût mériter, autant que celui-ci, d'être mis au nombre des livres élémentaires destinés aux jeunes personnes dont

---

(1) Cette épithète convenait à Jean-Jacques que le moindre assujettissement de société blessait, et que tout devoir, même celui de la reconnaissance mettait hors de lui. « Je hais, disait-il, les bienfaiteurs, parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et que le devoir m'est insupportable. »

(2) *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, t. II, p. 77.

elle surveillait elle-même l'éducation. Traduit dans plusieurs langues, il avait été revêtu partout du sceau de l'approbation publique, avant que l'Académie-Française ne l'honorât de ses suffrages. Le jugement de cette assemblée n'étonna que madame de Genlis, disent les meilleurs critiques de l'époque. Pour ne pas s'avouer vaincue, elle s'efforça de voir l'influence de D'Alembert, secrétaire perpétuel des *quarante*, dans la préférence accordée aux *Conversations d'Émilie*. Elle devint furieuse, et publia le conte des *Deux Réputations;* il parut l'année suivante, à la suite de son *Cours de morale à l'usage des enfans*. Ce titre seul aurait dû empêcher madame de Genlis de glisser dans un opuscule qui sert comme d'appendice aux *Veillées du château*, des diffamations personnelles, directes ou indirectes. Quoi qu'il en soit, cette satire (1) servit en quelque sorte à justifier Rivarol, lorsqu'il joignit au nom de madame de Genlis, une épithète qu'on n'oserait point donner à

(1) Cette satire est tombée dans le mépris public, comme les *Mémoires* publiés sous le nom de madame d'Épinay, et qui ne sont qu'un libelle arrangé avec beaucoup d'art et de perfidie contre Duclos et J.-J. Rousseau, dit M. Villenave dans la très-intéressante notice qui précède les *Œuvres complètes de Duclos*.

une femme qui se bornerait à la simple expression du mécontentement et de la jalousie, que le triomphe d'une rivale peut excuser.

La même exaltation d'orgueil et le même désir de primer toujours, et partout, règnent dans un mémoire particulier, qui a paru sous le titre de *Seconde partie du Journal d'Éducation*, ou *Leçons d'une Gouvernante à ses Élèves*. L'auteur y rend compte de ses démêlés avec des personnes estimables, que leurs talens et leurs qualités morales avaient fait appeler au palais du duc d'Orléans, pour quelques parties de l'éducation des jeunes princes dont madame de Genlis fut le gouverneur. On n'use pas de son influence et de son autorité avec moins de ménagement qu'elle ne l'a fait, de vive voix et par écrit, envers MM. Le Brun et l'abbé Guyot, victimes résignées de ses caprices!

Le Journal d'Éducation est, sous ce double rapport, un monument d'orgueil et de tyrannie d'une part, de douceur et de patience de l'autre.

Un autre ouvrage, bien autrement remarquable, *avant que madame de Genlis ne l'eût mutilé*, fit à Hambourg la plus vive sensation. C'est son chef-d'œuvre, sous le rapport de la composition et des divers genres de talent qu'elle y déploie. Vu l'originalité de l'invention et la

singularité des événemens, l'auteur des *Chevaliers du Cygne* pouvait très-bien se dispenser d'y alarmer la pudeur, par des scènes érotiques. Elle n'avait nullement besoin, pour être lue, d'un pareil appât. La hardiesse des opinions politiques, et les allusions qu'il serait peu généreux de qualifier aujourd'hui, font connaître quels étaient les progrès des idées révolutionnaires en Allemagne, dans le cours de l'année 1795, et prouvent que la disposition des esprits n'appelait pas l'auteur au-delà des bornes de la décence.

La partie descriptive de ce singulier roman épique, est vivante de coloris, et brille par la pompe des images.

Le charme et la noblesse du style, le nombre et la diversité des épisodes permettent de comparer *les Chevaliers du Cygne* aux plus riches compositions de l'Arioste. C'est, il faut en convenir, le morceau de verve de madame de Genlis, celui de ses belles années. Depuis elle a travaillé avec réserve, avec une certaine mesure, sur d'autres plans et dans un ordre d'idées bien différentes. Mais rien ne la présente mieux sur son terrain que cette conception extraordinaire. Elle l'a écrite d'inspiration, dans la vigueur du talent, dans la chaleur des partis qui divisaient l'émigration. En buccinateur intré-

pide, elle travaillait alors, au bruit de sa trompette, au grand œuvre du renversement des monarchies féodales. C'était sa vocation de suivre toujours une politique conforme aux doctrines du pouvoir. La première édition de ce roman de circonstance et de chevalerie avait paru sous la république, dans l'année où elle abolissait le stathoudérat, imposait des conditions de paix à la Prusse et battait l'Angleterre: aussi les principes émis, avec tant de chaleur, dans le cours de l'an 3, contre la tyrannie des rois et les préjugés de la naissance, se trouvent-ils mêlés aux récits des hauts faits de héros du neuvième siècle. La composition du Directoire pouvait seule promettre à l'auteur autant d'utilité personnelle, qu'il y avait de hardiesse à imprimer aux idées de l'Amérique affranchie, une marche aussi prodigieusement rétrograde. C'était assurément là moins reproduire que rendre méconnaissable un temps où partagée, comme des troupeaux, entre les différents seigneurs qui usaient d'elle, selon leurs besoins et leurs caprices, la nation française, non moins ignorante de toute forme de droit public, que privée d'instruction, d'industrie et de commerce, n'avait d'idée d'aucune autre propriété que de la propriété foncière, honorée par *les capitulaires* d'un prince réduit à s'occuper lui-

même de l'économie rurale des domaines de la couronne.

Dans son premier jet, madame de Genlis s'éloigna donc autant de Charlemagne, qu'elle se rapprocha de la révolution. Il n'était plus convenable de marcher dans les mêmes voies, sous un conquérant que le pape venait de sacrer; sous un empereur qui consolait toutes les vieilles infortunes, et ne condamnait aucune des prétentions de l'orgueil; qui, dans une présomptueuse imprévoyance, rassemblait les débris épars de l'antique monarchie, et qui, bien plus jaloux de ramener les belles années de Louis XIV, que de continuer le siècle de Joseph II, abattait chaque jour, à coups redoublés, les barrières qui séparaient le nouveau régime de l'ancien : la seconde édition des *Chevaliers du Cygne* ne pouvait donc plus renfermer d'insultantes et par trop dures allusions à la moderne Marie Stuart, surtout quand la journée du 18 brumaire et, bientôt après, l'établissement d'un empire sur les ruines du consulat, semblaient remettre tout en question. En effet, lors même que Louis XVIII eût laissé, sans réclamation, ses droits méconnus, quoique écrits dans le code de la légitimité, n'aurait-il pas pu s'écrier alors, dans sa retraite: *Le peuple français n'est plus souverain, et je le suis?* Il

était encore moins possible de conserver des tableaux dont l'impudique nudité n'aurait pu être tolérée qu'à l'époque où la cabale, qui vengeait les jésuites, répétait les *mots hardis* de mademoiselle Lange, et levait les scrupules de Louis XV. Il fallut donc affaiblir des scènes d'une lubricité que l'indécente énergie des expressions employées pour la peindre, rendait scandaleuse.

Une semblable composition aurait été rejetée, comme une œuvre de licence, par une cour qui avait pris les sommités de l'ancienne noblesse, et fait un choix parmi les dames les plus distinguées de la nouvelle, pour donner le ton dans les palais de l'empire. Il s'agissait alors d'y marier les mœurs de la chevalerie à la gloire des héros de Jemmapes, de Fleurus, de Zurich, de Marengo, de Hohenlinden et de plusieurs autres immortelles journées.

On voulait tempérer l'âpreté des habitudes martiales, par cette fleur de politesse qui repousse autant la débauche qu'elle aime la galanterie.

Une fois purifiés, *les Chevaliers du Cygne* avaient moins à craindre un fâcheux accueil. Mais il restait encore à détruire l'impression qu'ils avaient produite antérieurement.

Certains lecteurs étaient moins épris des

beautés de cet ouvrage, que mécontents d'y avoir vu une *Armoflède* qui serait mieux placée dans les productions du marquis de Sades, que dans le livre d'une femme qui ne trouve ni Rousseau assez chrétien, ni Fénelon assez vertueux. Madame de Genlis le sentit. En réponse à un extrait fait de main de maître, par un journaliste français, elle publia une espèce d'apologie, sous le titre de *Réflexions sur la critique*. Elle paraît s'y flatter de faire compensation du résultat moral des tableaux, avec l'impudicité qui accompagne Armoflède, comme l'ombre suit le corps. Mais on ne trouve que dans les *Réflexions sur la critique*, la moralité des *Chevaliers du Cygne*. La *Biographie* de MM. Ginguené, Auger et Michaud, a pu dire, sans blesser la vérité, que *les Chevaliers du Cygne*, tels qu'ils parurent en 1795, renferment *d'outrageantes allusions et des déclamations anti-monarchiques*, qui *étonnèrent encore moins de la part d'une femme qui avait eu des liaisons ouvertes avec les chefs de la révolution*, que *l'extrême licence de plusieurs tableaux ne scandalisa de la part d'une grave institutrice qui jadis avait combattu pour la religion et la morale*. Nous ne poursuivons pas, et madame de Genlis nous tiendra compte de cette réserve. Mais nous sommes fâchés de ne

pouvoir partager entièrement la haute opinion qui lui permet de se comparer à Richardson et à J.-J. Rousseau.

Sans nous livrer à une investigation personnelle, qui ne pourrait être qu'offensante, nous allons rappeler quelques titres de *Clarisse* et de *la Nouvelle Héloïse* à l'admiration publique; nous renvoyons au surplus le lecteur aux *Chevaliers du Cygne*, afin qu'il puisse découvrir si cet ouvrage, d'ailleurs fort remarquable, n'aurait pas, avec les deux autres, quelques rapports d'identité.

Le chef-d'œuvre de Richardson prouve une connaissance parfaite du cœur humain, un sens exquis et profond, beaucoup de génie et plus d'amour de la vertu.

Ce Lovelace, qui a de l'esprit, des grâces, du courage; qui allie les plus fortes oppositions morales, et dont la conduite n'est pas toujours celle que promet son caractère, *on est forcé de l'estimer* et de le détester *tour à tour*, dit le docteur Johnson. Il forme le plus tranchant des contrastes avec Clarisse. « Depuis le moment où elle a quitté ses parents, Clarisse est un être vraiment céleste. Jamais la vertu n'eut un plus beau caractère; jamais l'innocence ne fut plus auguste, ni l'infortune plus touchante. Que Clarisse paraît respectable dans le séjour de l'infa-

mie ! qu'elle est grande dans sa prison ! On est tenté de tomber à ses pieds avec Belford, et de ne lui parler qu'à genoux (1). » Digne de l'auteur de *Paméla* que le docteur Slocock présentait en chaire comme la plus intéressante et la plus morale des productions, *Clarisse* renferme assurément bien des longueurs; mais elles sont toutes empreintes du cachet de la vérité; elles nous ramènent à la nature, comme pour en mieux développer la marche graduelle; elles nous attachent par un charme invincible, donnent plus de relief aux passions, et mettent, sous nos yeux, des caractères dont la plupart nous étaient inconnus. Un penseur, le célèbre Sherlock, regardait le plan de Clarisse *comme le plus grand effort du génie*. Selon Young, l'auteur de *Grandisson*, de *Paméla* et de *Clarisse*, n'a été égalé par aucun de ceux qui ont voulu l'imiter. Ce grand écrivain demeure, en effet, dans la carrière qu'il s'est ouverte, à la hauteur où ses illustres compatriotes, Shakespeare et Milton, se sont élevés dans celle qu'ils ont fournie. Au milieu de tant de gloire, on ne pouvait reprocher à Richardson qu'un défaut dont l'*excès était hors de la nature*,

(1) *Lycée*, ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, par J.-F. La Harpe, t. XIV.

c'était son *inconcevable modestie*. On se convainc de reste que madame de Genlis a un genre de mérite aussi étranger à celui de Richardson, qu'*Armoflède* ressemble peu à *Clarisse*.

Voyons si *les Chevaliers du Cygne* soutiendront mieux le parallèle avec la *Nouvelle Héloïse*. On ne désira point le roman du Génevois comme l'avait été *Clarisse ;* car les dernières livraisons de ce bel ouvrage n'étaient pas moins attendues à Londres qu'un événement public, dont l'issue devait fixer l'attention de tous les esprits. Cela est très-vrai ; mais il ne l'est pas moins que *la Nouvelle Héloïse* fut créée pour planer, comme un météore lumineux, sur l'époque où elle parut.

Pour répondre à ceux qui blâment cette étonnante production, faute d'en apercevoir le but, et pour initier nos lecteurs à la pensée de Jean-Jacques, il faut reporter les uns et les autres à des temps et des mœurs dont la contagion gagnait de proche en proche, comme se répandent les modes avec l'influence qu'elles empruntent aux régions élevées qui les produisent.

Semblable aux princes mal élevés, dont toute la tête paraît être dans le canon de leur fusil, Louis XV n'aimait que la chasse (1) : l'ennui

(1) On occupe volontiers les rois à tuer des animaux,

qui, s'il avait eu un peu moins d'esprit, l'aurait jeté dans les pratiques de la fausse dévotion, lui donna le goût des plaisirs clandestins. Affaibli dans ses petits appartemens d'où ré-

---

tandis que leurs ministres dépouillent des populations entières. Ce n'est pas la tête des princes que les courtisans aiment à trouver exercée, c'est le corps qu'ils se plaisent à livrer tour à tour à la débauche et à la chasse, afin que les facultés morales des rois soient inertes dans toutes les saisons de la vie.

Ce que la France avait observé, à cet égard, dans Louis XIII, l'Espagne le remarqua dans Philippe V, également façonné par de *saints précepteurs de cour.*

Privé de lumières, ayant une imagination affaiblie par la crédulité, né avec un bon sens qui n'avait pu résister à une éducation superstitieuse, Philippe était opiniâtre avec ceux qui le craignaient, et d'une grande faiblesse avec tous les autres.... Il aimait moins Dieu qu'il ne redoutait son confesseur.... *Froid, silencieux, triste, sobre, n'étant touché d'aucun plaisir que de la chasse....* *; c'était un véritable automate.

Louis XV valait mieux, parce qu'il n'est pas indifférent d'être conduit par des femmes ou par des prêtres : ceux-ci ne peuvent tromper sans égarer la raison ; il suffit à celles-là de séduire les sens.

Nous voyons, dans les *Mémoires de madame Campan*, que les jours où ce prince ne chassait pas, les

* *Mém. du duc de Saint-Simon*, nouv. édit., t. V, liv. 5, p. 134.

gnaient ses maîtresses, ce prince n'eut pas la force de poser des bornes à la dissolution des mœurs, que Louis XIV avait autorisée de son exemple (1).

---

courtisans disaient : *Le roi ne fait rien aujourd'hui.* Le pape Lambertini peignait parfaitement la nullité de ce prince, en disant : « Est-il besoin d'autres preuves de l'existence d'une Providence, que de voir prospérer le royaume de France sous Louis XV ? » (M. A. H. Dampmartin, *la France sous ses rois*, t. IV, p. 434.)

(1) La galanterie fut portée à l'excès sous le règne de Louis XIV. En 1682, il fut obligé d'exiler, à cause de leurs mauvaises mœurs, plusieurs jeunes gens, les plus considérables de la cour. Tout invitait à la débauche et au libertinage dans ce temps où la licence de l'esprit était un gage de succès auprès des femmes de qualité. Des fêtes multipliées rapprochaient les sexes; elles développaient ce raffinement d'expressions et d'hommages, qui tient lieu du sentiment, et suffit pour former des liaisons frivoles et passagères. Louis en donna lui-même le dangereux exemple. Sa vie entière, même au milieu des camps, où il menait des dames et une suite nombreuse de courtisans, ne fut qu'une longue fête à laquelle les entreprises de l'ennemi et la caducité de l'âge mirent plutôt fin que les malheurs publics et le cri de sa conscience....

Il y eut, à Fontainebleau, en 1661, des fêtes où la cour se ressentit de la galanterie du souverain, qui alors aimait passionnément madame de La Vallière. Il donna un carrousel superbe, le 5 juin 1662, dans la place qui

En 1670, ce monarque ne visita-t-il pas en effet ses nouvelles conquêtes, ayant avec lui, dans le même carrosse, la reine; Madame, femme de Monsieur, frère du roi; madame de La Vallière, maîtresse déjà répudiée *in petto*, et la marquise de Montespan, favorite avouée? Aussi le peuple de la ville et des campagnes courait-il au-devant du voluptueux monarque, pour voir, disait-on, les trois reines (1).

Louis XIV, toujours trop bien avec lui-même, ne pouvait pardonner à ses imitateurs une licence qui surpassait la sienne. Dans l'impatience d'entendre un maréchal véridique louer le duc d'Orléans sur ses *diverses connaissances*, et *sur les arts qu'il possédait*, ce roi, qui était très-ignorant, lui dit : *Savez-vous ce qu'est mon neveu? Il a bien tout ce que vous venez de dire là : c'est de plus un fanfaron de crimes qu'il ne commet pas* (2).

---

est devant les Tuileries, et qui en a retenu le nom. Il s'y para des couleurs de la beauté dont il était épris; elle était l'objet de cette fête dont Madame se croyait la reine, dit M. P. Laboulinière dans son *Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises*, t. III, p. 237 et 239.

(1) *OEuvres complètes de Duclos*, t. I^er^, *mém.*, p. 7.

(2) *Mémoires du duc de Saint Simon*, t. V, liv. 5, p. 32.

Le portrait suivant réduit cette exagération à sa juste valeur : « De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaîté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie, infiniment plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV embelli (1). »

Les *Mémoires de Brandebourg* s'élèvent également contre la satire amère de Louis XIV : le roi de Prusse y dit : « Le régent, doué d'un génie supérieur, avait les défauts des esprits vifs et hardis ; les plus vastes idées lui paraissaient aussi simples que les communes ; il s'abandonnait aux impressions d'une imagination ardente, qui souvent outrait les choses. Né pour les beaux arts qu'il cultiva, il eut les faiblesses des héros..... »

Ministre d'état, et vivant dans l'intimité du prince, le cardinal Dubois voulait fortifier sa puissance par l'ascendant des plaisirs. Il chargea les plus jolies femmes d'endormir l'activité laborieuse de son maître dans les bras de l'amour. On y parvint souvent ; mais on vit toujours avec une surprise nouvelle les plus bril-

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. 3.

lantes qualités du régent se réveiller dans les occasions qui en réclamaient le secours. « Le duc d'Orléans se jouait, dit Voltaire, de son premier ministre, et ressemblait à ce pape qui fit son porte-singe cardinal. Tout se tournait en gaîté et en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans; c'était le même esprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près : ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de Louis XIV. »

On conserva, quand on eut perdu le duc d'Orléans, tous les vices qu'il avait trouvés; ils furent caressés, accrus et laissés à Versailles; mais on n'y vit plus rien des desseins généreux qu'il formait sans cesse pour le bien public, au milieu d'une vie qui paraissait consacrée entièrement à la volupté.

Le duc de Fronsac commença dès lors à mêler les affaires aux plaisirs. Il assura le succès des unes par les autres, et de ceux-ci par celles-là : les femmes fesaient tout pour lui, et lui tout pour elles. Des princes et des prélats furent ses rivaux humiliés. Dans les plus hauts rangs, les femmes préféraient ses infidélités à n'avoir point fixé son attention. Il fesait mourir de remords et d'amour des bourgeoises du faubourg Saint-Antoine. La fille de théâtre était en vo-

gue, quand elle avait su s'en faire remarquer, et la religieuse oubliait le ciel dans ses bras. Son mépris pour le peuple égalait l'amour que le régent lui portait. Sur le champ de bataille d'Ettinghen, ce qui l'affligeait beaucoup, c'était de voir les corps des *gens de son espèce mêlés avec ceux des simples soldats.*

L'innocence et la vertu, privées de l'éclat du rang, immolaient pour lui la paix du cœur et toutes les espérances de l'avenir, sans le toucher. Il ne croyait point qu'elles eussent de sérieux combats à soutenir avant que de se rendre; car rien ne lui était plus familier que ces locutions: *et les gens de notre sorte.... et un amant tel que moi..... et un rien de nous autres charme ces femmes-là.* Quoi de plus attendrissant que le sort de la dévote *Michelin* tirant à la première lettre avec son amie *Renaud*, pour savoir laquelle de ces deux rivales, surprises de se rencontrer chez le duc, passerait avant l'autre du salon dans un cabinet!... Il eut plus de cent conquêtes avouées, qui ne lui firent tuer que deux ou trois maris; tant on était façonné au succès du maréchal! Il fut très-habile à la guerre, et le premier des *roués*. Cinquante années de la vie de ce duc et pair, qui fut ambassadeur, gouverneur de province, académicien et maréchal, *présentent*, dit l'auteur de

sa vie privée, *une foule de détails dignes de figurer dans les Aventures de Mazulim et de Mizapouf, et ressemblent trop souvent aux Six Semaines du chevalier de Faublas* (1).

Telle fut la cour, et la ville voulut lui ressembler, lorsqu'une succession de princes, hardis à briser sans péril les liens du mariage, eut fait de la fidélité conjugale une vertu roturière, et ennobli l'adultère sous la pourpre. On en vint jusqu'à trouver extraordinaire et ridicule que M. le maréchal de Brissac ne supportât point, aussi obligeamment que tant d'autres gentilshommes, les *disgrâces de l'hymen;* et la comtesse du Barry, qui croyait que les plus nobles dames en avaient voulu à sa personne pendant la vie de son royal amant, ne resta point dans cette erreur ; elle fut détrompée dans un cercle par madame de Beauveau, dont le complaisant mari entendit sans la moindre surprise cet aveu : *Nous n'en voulions qu'à votre place* (2). Les courtisans aimèrent mieux décerner des honneurs aux maîtresses qu'aux épouses des rois.

Paris imita Versailles, et tout fut honoré,

(1) Roman de Louvet.

(2) *Mémoires de madame de Campan*, t. I^er^, ch. 1, p. 32.

excepté ce qui méritait de l'être. L'homme honnête se trouvait heureux de rencontrer dans la bourgeoisie une certaine décence extérieure, qui réservait la consolation de quelques égards aux maris outragés.

C'est moins aux mœurs relâchées de la cour qu'à la licence d'un clergé trop nombreux, trop riche et célibataire, qu'on doit la dépravation de cette époque. Cela est si vrai qu'elle était bien plus scandaleuse à Rome; où il n'y avait eu ni un Louis XIV, ni la Régence, où n'exerçait aucune influence la cour de Louis XV, mais où les célibataires, plus multipliés et plus généralement admis sous le toit conjugal, portaient de plus fréquentes atteintes aux mœurs publiques (1).

---

(1) Par une de ces contradictions dont Rome présente de si frappants exemples, on y vit troubler l'ordre établi par la Divinité entre les sexes. Une opération criminelle fit chanter les hommes comme des vierges, comme des enfans : ils peignirent les passions des femmes avec tant de vérité, qu'il s'établit dans le monde, entre des personnes du même sexe, de ces attachemens auxquels sont exposés, dans la vie claustrale, ceux qui l'embrassent sans une vraie vocation. *Sémiramis* et *Artémise* passaient, des théâtres publics, où elles avaient voluptueusement ému les cardinaux, dans la chapelle *Sixtine*, où, sous des vêtemens de lévites, ces mêmes

Les églises étaient devenues des *rendez-vous* où l'on se permettait, à la tombée de la nuit, toutes sortes de privautés. Benoît XIV fut obligé de punir, par des amendes, les maîtres de chapelle qui ne terminaient pas les offices de l'après-dîner avant la fin du jour. Rezzonico ne put laisser tomber ce règlement en désuétude. Pour voir les femmes, les Romains tournaient le dos au maître-autel, sous prétexte de regarder les musiciens. La nécessité d'affaiblir les effets d'une aussi étrange irrévérence fit placer le Saint-Sacrement dans une chapelle latérale. Il fallut aussi défendre les timbales et toutes sortes d'instrumens à vent. L'amour, proprement dit, avait usurpé dans les cœurs la place que l'amour de Dieu doit y occuper exclusivement, dès que l'on entre dans les lieux

---

eunuques mariaient leurs voix mélodieuses, à celle du sacré collége, pour célébrer la gloire du Très-Haut, qu'offensait leur mutilation. Ces virtuoses s'appelaient *musico*, et leur voix se nommait voix de *Soprano*.

La comtesse Braschi trouva d'excellentes raisons, pour faire restituer aux femmes les costumes d'héroïnes que les *neutres* avaient usurpés. Son oncle Pie VI eut la sagesse de profiter de ses conseils.

Si nous ajoutons que ce même pontife fit placer des feuilles de figuier sur toutes les statues, on ne nous demandera sans doute pas où.

saints. Mais la musique des temples a un caractère vague et religieux, qui au milieu d'un grand vaisseau ouvre l'ame aux impressions de l'infini, et la fait passer des douceurs d'une pieuse suavité à des sentimens tendres dont la direction lui échappe quelquefois. C'est un écueil pour l'innocence. On ne s'en occupait pas au milieu de dangers plus sensibles, et quand les liaisons de l'adultère se formaient jusque sur les marches du tribunal de la pénitence.

Il y avait à Paris plus de religion et plus de réserve. Cependant Rousseau ne voyait presque plus de remède à la maladie morale d'une nation chez laquelle un prêtre ne craignait ni de célébrer l'adultère, ni de préconiser le proscripteur de l'homme d'état, qui lui avait fait donner une pension de 6,000 fr. pour l'attacher à des travaux utiles.

On chantait à la cour, à la ville, en l'honneur de madame du Barry et du chancelier Maupeou, que flétrissaient l'un et l'autre l'exil du duc de Choiseul et la proscription du parlement de Paris, des couplets qui firent de l'abbé de Voisenon le favori de Versailles. Par son ingratitude envers le ministre disgracié, il outrageait les philosophes, et servait les jésuites, alors très-puissants : il devint plénipotentiaire de l'évêque de Spire.

Les mandemens de l'évêque de Boulogne, que l'abbé de Voisenon rédigea, ne valent ni ses *Mariages assortis*, ni sa *Coquette fixée*.

Ces deux comédies, publiées en 1744 et 1746, peignent très-bien les mœurs de la haute société à cette époque. Le parterre prouva, par des applaudissemens unanimes à la première représentation de la *Coquette fixée*, que l'abbé de Voisenon n'avait rien outré dans la tirade que voici :

Oui, sans doute, à présent, par un abus extrême,
Un époux est un être étranger chez lui-même;
Si le soir, par hasard, lorsqu'il vient de rentrer,
Chez sa femme, un moment, il ose se montrer,
On demande tout bas quel homme ce peut être?
S'il se trouve quelqu'un qui le fasse connaître,
On se lève, et madame, avec un air transi,
Dit : *Ne vous levez pas*, messieurs, *c'est mon mari.*
Il s'en ira bientôt, car jamais il ne soupe.
Alors le sérieux gagne toute la troupe;
Tous d'un ennui marqué semblent enveloppés;
Le silence est rompu par quelques mots coupés :
L'homme qui voit le froid que sa présence inspire,
Et qui juge aisément qu'on veut qu'il se retire,
S'esquive, ouvre la porte en déplorant son sort,
Et l'on voit la gaîté qui rentre quand il sort.

Plus ces peintures de la vie privée des Français étaient frappantes de vérité, plus elles déchiraient l'ame sensible de Jean-Jacques. Le spectacle général de la société le remplissait d'une profonde indignation. Elle lui fit opposer

aux femmes de son temps, qui outrageaient l'hymen, une jeune personne libre de tout engagement et vaincue par l'amour; elle se relève de sa chute à la voix du devoir, et trouve *dans le mariage* la force de résister à son amant, quoique la perte de son innocence, et la victoire qu'il prend pour un gage de nouvelles privautés, n'aient pas éteint leur passion. Jean-Jacques repoussa de tristes réalités par le beau idéal; il revêtit les femmes, dans la *Nouvelle Héloïse*, du rare assemblage de toutes les perfections de leur sexe. Au milieu de ses continuelles extases il *s'enivrait à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme* (1).

---

(1) *Confessions*, liv. 9. Rousseau envoyait à Duclos ses cahiers manuscrits de *la Nouvelle Héloïse*, à mesure qu'il les composait. Il écrivait à la maréchale de Luxembourg (le 12 décembre 1760): « Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur des *Confessions* *, et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté: il a plus fait, il a eu le courage de le dire en pleine académie et dans des lieux aussi secrets que cela. » (*Œuvres complètes de Duclos*, Notice de Villenave, p. 31.)

* *Les Confessions du comte de* *** sont, dit La Harpe, une galerie de portraits supérieurement tracés, et cette suite de portraits fut regardée comme une singularité heureuse, et c'est sans contredit le meilleur roman de Duclos.

Il se figura l'amour et l'amitié, les deux idoles de son cœur, sous les plus ravissantes images. Il était, comme toutes les ames tendres, heureux en les ornant de tous les charmes du sexe qu'*il avait toujours adoré.*

Que de motifs réunis pour le succès ! Poursuivons, et nous verrons si madame de Genlis a fait un pareil plan.

La *Nouvelle Héloïse* devait avoir une tout autre vogue que les plus fortes conceptions de l'auteur des *Chevaliers du Cygne. Les libraires ne pouvaient suffire aux demandes de toutes les classes. On louait la Nouvelle Héloïse*, dit l'abbé Brizard, *à tant par jour ou par heure. Quand cet ouvrage parut, on exigeait douze sous par volume, en n'accordant que soixante minutes pour le lire.*

Commencé à l'*Hermitage*, et achevé à *Montmorency*, dans le cours de 1758 à 1759, il avait pour objet de calmer l'orage que *l'Encyclopédie* excitait dans le monde scientifique et littéraire. Jean-Jacques se flattait de ramener la paix dans la république des lettres, par l'expulsion des préjugés. Il comptait disposer chaque parti à voir dans le parti opposé le mérite et la vertu, sans leur refuser l'estime et le respect qui leur sont dus, en quelque endroit qu'on puisse les rencontrer. Plein de cette idée

généreuse, *il dessina les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans un* ravissement qui lui fesait *espérer de les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.* Ils devaient apprendre aux *matérialistes* qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyants* qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie dévote est une leçon pour les philosophes, et Wolmar athée en est une pour les intolérants.* Voilà le vrai but du livre, écrivait l'auteur à M. Vernes, le 24 juin 1761.

L'envie y chercha des imperfections, et les femmes de douces, même de brûlantes émotions. On l'a comparé au *Cid* pour ses grands défauts, ses rares beautés, et surtout pour les excellentes critiques qu'il a fait naître.

Les personnages de madame de Genlis sont mieux en scène. Nous le déclarons avec plaisir. *Les Chevaliers, Armoflède*, l'infâme *Marcelline* et le jeune page *Sylvain* parlent eux-mêmes, et Jean-Jacques fait des discours à la place des deux amants. Il déclame autant contre l'homme social que madame de Genlis contre les nobles et les rois; elle emprunte au *Contrat social* le dogme de la souveraineté du peuple, et à l'Église de Rome le droit de déposer les tyrans.

Si l'on condamnait *Julie* pour avoir accepté la main de *Wolmar*, tandis que son cœur était

encore à *Saint-Preux*, quelle sévérité la morale ne déployerait-elle pas contre les écarts d'*Armoflède!* Julie a cédé à l'amour, à un sentiment pur dans son principe; les deux amants étaient libres. Elle demeure chaste malgré son égarement, aussi chaste de pensée que *Clarisse* elle-même dans sa victorieuse résistance; tandis que l'*Armoflède* de madame de Genlis se livre à la débauche; elle offre le tableau d'une impudicité révoltante, et les couleurs n'en sont pas même affaiblies par la moindre apparence de sentiment.

Le roman de Rousseau, tout défectueux qu'il est, séduit par une sensibilité inimitable, entraîne par la magie du style, et semble racheter tous les défauts que l'on y relève, par des beautés qui ne se trouvent point ailleurs. S'il suspend le plus vif des intérêts par des digressions sur l'opéra, sur le suicide, sur les duels et sur l'adultère, on ne saurait du moins divaguer avec plus d'éloquence et d'entraînement : ce qui n'appartient pas, dans cette brûlante composition, au sujet principal se transforme, sous la plume de Jean-Jacques, en morceaux dignes de servir de modèle aux plus grands écrivains. On est forcé d'admirer son talent pour la controverse. Il y excelle autant que l'auteur de *Clarisse* dans le domaine de l'imagination.

Madame de Genlis approche bien plus de Richardson que de Rousseau, dont elle n'a ni la profondeur de pensée, ni l'irrésistible dialectique. Aussi son éloquence *impressionne*-t-elle légèrement. Elle a moins de nerf que d'éclat et d'harmonie. Mais s'agit-il de politique, elle se surpasse dans la peinture des abus du pouvoir arbitraire, des crimes de la monarchie absolue, des avantages que procure la liberté et des vertus qu'elle enfante. Voilà le beau côté des *Chevaliers du Cygne;* car, dans la partie purement romanesque, elle égare les sens sans toucher le cœur; et son livre, sans être *le plus séduisant*, comme la *Nouvelle Héloïse*, n'en reste pas moins à une très-grande distance des deux autres. Comment rétrograder maintenant, et passer d'une composition aussi remplie d'artifice aux principes édifians que renferment les ouvrages destinés au jeune duc de Chartres, dans le temps où madame de Genlis voulait qu'il fît sa première communion? A peine oserait-on se le permettre, si madame de Genlis ne donnait pas l'exemple de plus singuliers retours dans une succession de conjonctures nombreuses où elle se trouve placée entre le chemin de perdition et la voie du salut, s'efforçant presque toujours d'édifier ses contemporains par sa morale, mais leur inspirant par

ses charmes, *pendant près d'un demi-siècle*, de ces passions violentes auxquelles aurait fréquemment succombé une vertu moins aguerrie que la sienne.

Il faut oser dire qu'on a eu tort de trouver mauvais que madame de Genlis se soit jugée plus capable que l'abbé Guyot de préparer leur élève au banquet eucharistique. En publiant *la Religion considérée comme base du bonheur et de la véritable philosophie*, elle a fait plus que ce bon ecclésiastique n'aurait su faire (1).

(1) « Je crois, dit madame de Genlis, qu'ayant plus médité, plus travaillé que lui sur ce point, ayant un plan et un ouvrage tout fait, connaissant mieux les enfans et les moyens de les toucher, de les persuader, je ferai cette préparation infiniment mieux que M. l'abbé... Je suis irrévocablement décidée à préparer les princes à leur première communion, ainsi qu'à me charger successivement ou à la fois, *quand il me plaira*, de tous les objets d'instruction, et je ne veux plus souffrir de représentation à cet égard. (*Journal de l'éducation des princes*, p. 195.)

« M. l'abbé me dit encore qu'il a *marché sur les traces de ses prédécesseurs*, et que ces traces seront probablement suivies par ses successeurs; je sais bien que ses *prédécesseurs*, *précepteurs*, n'ont pas laissé la réputation de s'entendre beaucoup à l'éducation des princes, et je sais encore que tous ses *successeurs* ne suivront pas de vieilles routines démontrées défectueuses,

A l'exemple de tous les instituteurs, il se serait borné à montrer au duc de Chartres le ciel, comme le séjour d'une éternelle félicité que promet J.-C. aux observateurs de sa loi. Madame de Genlis est allée bien plus loin : elle a extirpé de la philosophie le poison du doute, en lui donnant pour base la révélation. Elle ne pouvait mieux garantir son élève des redoutables effets du scepticisme de Montaigne, ni le préserver d'une manière plus édifiante des sophismes ironiques de Bayle, ni le prémunir avec plus de sollicitude contre la séduisante dialectique de J.-J. Rousseau. Comment a-t-on pu se méprendre jusqu'à transformer en prétention orgueilleuse une de ces entreprises hardies qu'on apprécie mal dans le tumulte des passions, mais qui n'en ont pas moins d'immenses résultats ? Il s'agissait bien de priver d'une partie de ses attributions un précepteur, un prêtre, à qui elle *laissait le soin de faire dire les prières et de faire les examens de conscience* (1),

---

si j'ai l'honneur (ce que je désire qu'il n'arrive pas) d'en avoir un qui me soit associé. » (*Journal d'éducation*, p. 202.)

(1) *Journal de l'éducation des princes*, p. 194. On y verra tout à la fois l'*extrême modestie* de madame de Genlis, et les orgueilleuses prétentions d'un prêtre.

quand les princes se confessaient. Madame de Genlis, toujours supérieure à la rivalité par l'excellence du caractère, la bonté du cœur et la supériorité de l'esprit, méditait toute autre chose; c'est la divinité d'Aristote, de Montaigne et de Bacon qu'elle voulait abattre : elle y est parvenue. Nous n'en doutons pas plus que nous ne doutons de ses succès contre tout adversaire, chaque fois qu'il lui plaît de l'anéantir. Il n'y a de bornes à ses triomphes en ce genre, que dans cette charité chrétienne dont elle est si largement pourvue. Douter, c'est ignorer; et, sachant tout, madame de Genlis ne peut rien ignorer. Aussi a-t-elle en sa *double* qualité de *gouverneur* et de docteur en théologie, élevé la conviction de ses doctrines sur les ruines du doute, que les prétendus sages de l'antiquité et des temps modernes avaient regardé jusqu'alors comme indispensable pour neutraliser la pernicieuse influence des préjugés dans les investigations qui ont pour objet la découverte de la vérité. Au reste, dans son nouvel apostolat, il lui est plus nécessaire d'en user sobrement que de la prodiguer. L'intention chez elle épure les actions, et le but justifie les moyens. S'il ne lui était pas permis de déguiser ses pensées, ou si elle n'en changeait jamais, nous ne l'aurions pas vue faire, en 1807, dans

les *Souvenirs de Félicie*, l'éloge du *pouvoir absolu*, pour plaire à un souverain qu'on ne pouvait bien servir qu'en associant sa gloire à tous les progrès des sciences et de la civilisation. C'était mendier servilement les faveurs d'un prince qui aimait à les répandre sur le génie; qui récompensa le mérite de Vauban dans un conventionnel *opposé comme tribun à l'érection de l'empire;* qui brisa les fers du digne émule de Washington; qui se fit admirer du chantre des *Martyrs*, et qui rendit une patrie à ce héros de l'émigration, le duc de Liancourt, dans lequel l'Angleterre et l'Amérique avaient vu un proscrit dévoué à la France.

Madame de Genlis passa donc du système de la souveraineté du peuple à l'éloge du despotisme. Mais ici ne trouverait-elle pas les plus augustes, les plus imposantes autorités, nous ne dirons pas précisément pour le despotisme qu'il lui est donné d'aimer d'une manière toute particulière, *après l'avoir détesté de toute son âme sous le gouvernement de Louis XVI;* mais en faveur de Napoléon, qui la réconcilia entièrement avec le pouvoir absolu?

« Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels que vous, monsieur, *écrivait de Varsovie, en* 1801, *au général Buonaparte le frère puîné de Louis XVI*, n'inspirent ja-

mais d'inquiétudes. Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne, vous savez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation....

« Vous devez savoir, lui disait-il encore, que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français ; clément par caractère, je le serais encore par raison.

« Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant de l'Italie ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Cependant vous perdez un temps précieux ; nous pouvons assurer la gloire de la France : je dis *nous*, parce que j'aurai besoin de Buonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi (1). »

---

(1) Les pouvoirs donnés par le roi, à M. le marquis de Clermont-Gallerande, sont datés du château de Mittau, le 20 février 1800, et de notre règne le cinquième, dit Louis : ils autorisent cet agent à tout faire pour le succès de cette grande négociation. Dans une lettre confiée à l'abbé André, on lit : « J'ai dit que c'était aussi le véritable intérêt du général Buonaparte, et je le répète, ajoute le roi. Assis sur un volcan, il sera tôt ou tard

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre, *répondait Buonaparte au roi, le 20 fructidor an* VIII : je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez plus souhaiter votre retour en France; il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres....; l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

« Bonaparte, disait M. de Fontanes, le 26 nivôse an XIII (1), fut le souverain légitime des Français; il n'a pris la place de personne : la première place était vacante; le plus digne a dû la remplir. »

M. Lebrun écrivait au roi qu'on ne pouvait pas sauver la France en le rappelant; que les

---

renversé, s'il ne se hâte d'en fermer le cratère : chaque éruption manquée lui vaudra sans doute des hommages; mais, à le dernière, ils s'adresseront à ceux dont il sera devenu la victime; et, en attendant cette fatale époque, l'idée qu'elle doit infailliblement arriver ne lui permettra jamais de repos. Assis, au contraire, sur les premières marches du trône qu'il aurait relevé, objet de la reconnaissance du monarque, il recevrait de toute la France des vœux d'autant plus purs, qu'ils seraient le fruit de l'admiration et de l'estime. »

(1) *Moniteur*, p. 425.

circonstances le condamnaient à la vie privée; mais qu'il devait être bien sûr que le chef de l'État avait *la vertu aussi bien que le courage d'un héros, et que sa jouissance la plus douce serait de donner des consolations aux malheurs du prince. Pour moi, monsieur, je conserverai toujours, pour votre personne, les sentimens que me permet l'interêt de la patrie*, disait M. Lebrun en terminant sa dépêche (1).

« Comme le dieu des chrétiens, s'écrie l'archevêque de Turin, est le seul dieu digne d'être adoré et obéi, vous êtes (il s'adresse à Napoléon) le seul homme digne de commander aux Français.... (2) »

---

(1) Selon *le Mémorial de Saint-Hélène*, madame Buonaparte avait moins d'éloignement pour les princes: elle écouta, non sans plaisir, la duchesse de Guiche, qui lui apprit, à la Malmaison, que, si le premier consul rétablissait la légitimité, on le ferait connétable, *si cela lui plaisait. Mais*, avait ajouté M. le comte d'Artois (assurait la négociatrice), *nous ne croyons pas que cela fût assez; nous élèverions, sur le Carrousel, une haute et magnifique colonne sur laquelle serait la statue de Buonaparte couronnant les Bourbons.* La nuit suivante, l'ordre de sortir de la capitale apprit à madame de Guiche que le premier consul n'était point un Monk.

(2) *Buronzo del signore*, archevêque de Turin. (*Moniteur du* 28 prairial an XII, p. 1226.)

Aux yeux de M. l'abbé Dastros, ce même Napoléon qui, dans l'esprit du clergé, n'a pu soutenir un seul instant la comparaison avec aucun des princes qui ont contribué à ses malheurs, ou se sont éloignés de lui aux jours de l'adversité, ou bien ont pris rang parmi les rois, après son abdication, est *un nouveau Cyrus* que Dieu a choisi pour l'accomplissement de ses impénétrables desseins sur les nations. Dieu a choisi, dans sa sainte miséricorde, Napoléon; il en est l'oint, son représentant sur la terre : quelles grâces ne lui devons-nous pas de cet insigne bienfait (1)! »

« Vierge sainte! s'écriait, en 1806, l'un des plus doctes chanoines honoraires de Notre-Dame de Paris, le célèbre abbé Guillon; protectrice généreuse! ce n'était point, dirai-je, sans un conseil particulier de la divine providence; ou plutôt, non, ce ne fut pas sans un témoignage spécial de votre influence toute puissante auprès de votre fils, qu'à la première de vos solennités (le jour de l'Assomption, 15 août), devait être attachée la naissance du grand Napoléon. Vous avez demandé à Dieu

(1) *Discours sur le rétablissement de la religion en France*, prononcé dans la basilique de *Notre-Dame*, le 15 août 1807. Paris, Leclère, 1807; in-8°, p. 1 et 3.

grâce pour cet empire, et Dieu a voulu que votre glorieux sépulcre enfantât, pour la France, le héros destiné à la régénérer (1). »

Si, à ces voix imposantes, qui se sont élevées pour célébrer Napoléon, il faut joindre les accens bien autrement flatteurs de MM. Jacoupy, évêque d'Agen (2); Chabot, évêque de Mende (3); Colmar, évêque de Mayence (4); Zoepffel, évêque de Liége (5); l'abbé Boulogne (6);

---

(1) M. Marie Nicolas Sylvestre Guillon, chanoine honoraire de Notre-Dame à Paris : *Discours pour la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge et de la naissance de S. M. l'empereur et roi des Français*, broch. in-8°, p. 5 et 6.

Les orateurs de la chaire ont les plus grandes obligations au rédacteur du journal de la *librairie*, M. Beuchot, qui a fort ingénieusement composé de leurs chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne et monarchique, l'*Oraison funèbre de Buonaparte*. L'extrait du sermon de monsieur le chanoine honoraire de Notre-Dame se trouve à la page 12 de cette très-piquante oraison funèbre, dont MM. Delaunay, Dentu, Pélicier et Blanchard ont vendu au moins cinq éditions, en 1814.

(2) Moniteur du 8 messidor an XII, p. 1263.

(3) Moniteur du 12 prairial an XII, p. 1206.

(4) Moniteur du 8 nivôse an XIV, p. 376.

(5) Moniteur du 13 vendémiaire an XIV.

(6) Discours d'ouverture pour le chap. général des sœurs de la charité, etc., tenu le 27 novembre 1807. Paris, Adrien Leclère, 1808.

Dominique Lacombe, évêque d'Angoulême (1); Jalabert, vicaire général (2); Pancemont, évêque de Vannes (3); L'Ecuy, ancien abbé général (4); l'abbé Raillon (5); Chevigné-Bois-Cholet, évêque de Seez (6); Rousseau, évêque de Coutances (7); et le cardinal Maury (8); comment a-t-on pu reprocher à madame de Genlis de s'être un peu colérée contre M. Auger, qui s'est permis de passer sous silence, dans le *Journal de l'Empire*, le plus magnifique éloge indirect qu'on ait fait du conquérant, que

---

(1) Mandement qui prescrit des prières pour la grossesse de l'impératrice Marie-Louise; P. Broquisse, 1820, in-4°, p. 4 et 5.

(2) Procès-verbal du service solennel, célébré à Notre-Dame en mémoire des braves morts à la bataille d'Austerlitz, et discours prononcé à cette occasion. Paris, A. D. Leclère, 1806, in-8°, p. 11.

(3) Moniteur du 11 messidor an XII, p. 1274.

(4) Discours pour l'anniversaire du couronnement, Desray, 1813, in-8°, p. 4.

(5) Discours prononcé à Notre-Dame. Moniteur du 19 septembre, 1809.

(6) Moniteur du 13 vendémaire an XIV, p. 47.

(7) Moniteur du 27 vendémiaire an XIV, p. 101.

(8) Mandement pour ordonner qu'il soit chanté un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance et du baptême de S. M. le roi de Rome. Paris, Adrien Leclère, 1811, in-8°, p. 71.

M. Cuvier lui-même a préconisé en ces termes :

« Quand le prince, et un prince comme le nôtre, gouverne par lui-même; lorsque le génie qui, *d'un signe*, peut ébranler la terre, sait tout aussi aisément descendre jusqu'aux moindres détails de l'administration, il n'est pas aisé de faire la part des agens secondaires (1).

M. Champagny se plaît à déclarer que l'administration impériale a eu beaucoup à se louer du patriotisme du clergé (2). Ce fait est incontestable, et madame de Genlis, par sa correspondance confidentielle avec le chef de l'État, n'a pu que très-bien seconder le dévouement des ministres de la religion. Elle mérite à tous égards que M. Auger nous donne en entier, s'il fait une seconde édition de sa brochure, le portrait du *Magnanime*, *puisque cette citation* a, dans le temps, charmé tout le monde, nous dit madame de Genlis.

Le faubourg Saint-Germain, qui n'était peut-être pas alors à *l'unisson de tout le monde*, sera bien aise aujourd'hui *de faire une heureuse* et *frappante application* du Magnanime au héros

---

(1) Moniteur du 15 décembre 1809, p. 1580.

(2) Moniteur du 6 mars 1806, p. 256, et oraison funèbre de *Buonaparte*, etc. 5e édition, Paris, 1814, Delaunay, Dentu, Pélicier et Blanchard, in-8°, p. 36.

d'Andujar : ainsi mademoiselle Scudéri aura payé à Charlemagne le tribut d'une admiration sentie; madame de Genlis aura vaillamment gourmandé l'académicien, qui refusa une bienveillante publicité à la plus délicate des allusions au nouveau César; et le faubourg dont l'usurpateur n'obtint aucun hommage, s'acquittera envers le digne héritier de Charles X, sans blesser la modestie d'un prince dans lequel brille tout l'éclat de la légitimité.

Nous n'approfondirons pas les raisons qui pourraient à la rigueur excuser, dans M. Auger, *l'étrange omission* que d'autres ont commise également; mais ce qu'on ne saurait lui pardonner, c'est de feindre ignorer combien la délation qui le blesse prouve, dans madame de Genlis, de persévérance dans les *Vieilles Doctrines du bon temps* (1).

Ne l'avait-on pas vue ériger en vertu politique le système de l'espionnage? Elle l'admire comme une institution qui comptera deux siècles d'existence en 1829, et qui doit beaucoup au révérend père Joseph. Le nom de ce moine, si redoutable sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui finit par le craindre lui-même, se

(1) *Mémoires de madame de Genlis*, t. IX., p. 380.

rattache à l'établissement des premiers espions soudoyés par la police (1).

« Comment veut-on, demande madame de Genlis dans les *Souvenirs de Félicie*, que sans espionnage les chefs des nations et leurs ministres répondent de la sûreté publique?

« Un père de famille doit savoir tout ce qui se passe dans sa maison; il ne remplit son devoir qu'à force d'espionnage. Il fait très-bien d'*écouter aux portes* de ses jeunes enfans, d'interroger les domestiques, de renvoyer ceux qui ne l'instruisent pas de tout, etc. Dans les gouvernemens fermes, l'espionnage est fait avec soin. Celui du cardinal de Richelieu fut aussi ingénieux qu'actif. »

Madame de Genlis n'oublierait-elle pas ici que le prince de l'Église, qu'elle loue sans réserve, scandalisa la cour par ses galanteries? Après avoir fait le théologien pour dominer comme prêtre, il en rejetait les vêtemens importuns, et prenait aussitôt l'habit, le ton et l'audace d'un cavalier. Peu de femmes osaient résister à ses périlleuses séductions. Non content d'être

(1) *Le nouveau Dictionnaire des origines*, que l'on doit aux savantes recherches de MM. Noël et Carpentier, fait remonter, à l'an de grâce 1629, l'établissement des premiers espions soudoyés par la police.

amant sans retenue de Marion de Lorme, il voulait abaisser son roi à ce que, dans la bourgeoisie, on appelait un déshonneur. Il attachait peu d'importance aux sentimens religieux de la reine (1) : il l'entoura d'espions, et troubla la sécurité du roi, pour la perdre dans l'esprit de ce prince (2).

Voilà, il faut en convenir, un bel emploi de l'espionnage. Il n'en est pas moins admirable aux yeux de madame de Genlis, ni

---

(1) Richelieu ne fut pas le seul cardinal qui se montra sensible aux charmes d'Anne d'Autriche ; le cardinal de Retz brûla des mêmes feux pour cette princesse, et se vengea de ses rigueurs, en lui supposant, comme historien, *plus de dureté que de fierté, et plus d'intention de piété que de piété*, etc.

(2) Rien n'était sacré pour le cardinal de Richelieu : les *Mémoires* du prélat *Montchalm* nous apprennent que, nonobstant sa répugnance, l'intendant La Vieuville avait consenti à faire admettre Richelieu dans le conseil. Le cardinal lui jura *sur l'hostie* un attachement et une fidélité à toute épreuve. Six mois après, une prison punit l'intendant d'avoir entamé la négociation qui devait faire d'Henriette de France une reine d'Angleterre. Le cardinal voulut que ce traité fût son ouvrage, au grand mécontentement du roi d'Espagne, et malgré la cour de Rome ; c'était prouver doublement sa puissance. Il semblait ne vivre *que pour humilier les rois et braver le pape*.

le cardinal moins digne d'être cité pour modèle :

« On voit, dans les *Mémoires* du comte de Rochefort, que ce Rochefort, dans sa jeunesse, étant payé du cardinal, fut envoyé par lui à Bruxelles, et que par son ordre, pour épier certaines manœuvres, il resta un an dans un couvent de religieux, déguisé en frère convers. Dans une autre occasion, ce même page, pour épier ce qui se passait dans une maison, resta déguisé en mendiant deux ou trois jours, sur un tas de fumier, dans une rue. Voilà comme on servait ce fameux cardinal, qui savait se faire aimer et se faire craindre. »

Si madame de Genlis était moins modeste, elle nous parlerait ici d'un de ses nobles aïeux, que l'histoire du grand roi et du grand siècle range au nombre des rapporteurs à *mission complexe*, ou parmi les espions. Louis XIV ne pouvait empêcher que Noailles et Barbezieux ne fussent fort mal ensemble. « Le premier, dit Saint-Simon, avait obtenu du roi des choses qui le rendaient fort le maître dans son gouvernement de Roussillon, et fort indépendant du ministre de la guerre. Celui-ci ne voyait qu'avec chagrin et inquiétude ses succès en Espagne; il ne lui pardonnait pas sa victoire de Verges, qui lui frayait le chemin de

Barcelonne, dont Louis XIV désirait ardemment la conquête.... Ayant tout disposé pour l'entreprendre, Noailles veut informer le roi de l'état des choses. Genlis, jeune officier *qu'il venait d'avancer jusqu'à exciter la jalousie, et qu'il croyait pour cela entièrement à lui*, fixe son choix : il le dépêche avec une simple lettre de créance, et ordre de ne parler qu'au roi. Barbezieux, qui, à l'exemple de Louvois son père, avait des espions partout, apprend le départ de Genlis, son motif, et qu'il n'est chargé que d'une lettre destinée à faire croire ce qu'il doit exposer de vive voix. Il le fait guetter auprès de Versailles, se le fait amener, le flatte, le caresse, lui remontre la différence pour sa fortune entre plaire à un simple général et contenter le ministre de la guerre, qui a tant de moyens de l'obliger. Partie crainte, partie espérance, le jeune homme se laisse si bien séduire, qu'il promet de dire le contraire de ses instructions, et tient parole (1). »

Dans ce *temps heureux*, l'espionnage était du dévouement, dit madame de Genlis ; *on s'en glorifiait*. Notre siècle, *le siècle des lumières*, n'a rien produit de semblable ; on est trop *raisonnable* pour se passionner dans ce genre,

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. Ier, p. 50.

et trop prudent pour se *dévouer ainsi* (1). »

Ce pauvre siècle a cependant quelques titres à opposer au dédain de l'apologiste de l'espionnage; ce n'est pas après quelques siècles de monarchie absolue qu'on peut manquer tout à coup de ces êtres que ni l'honneur ni la prudence empêchent de se *dévouer ainsi.*

La cour et l'émigration présentèrent trop de partis; et, dans quelques-uns de ces partis, il y eut trop d'ardeur à se déchirer mutuellement, trop de bassesse dans le choix des moyens de se nuire, pour qu'on ait le courage de citer toutes les nombreuses copies des modèles que madame de Genlis admire. Si l'on peut reprocher aux révolutionnaires les plus grands excès de l'exagération, on doit accuser le parti qui ne fut rien sans l'étranger, de l'avoir servi par l'espionnage, d'avoir troublé l'intérieur et salarié des traîtres dans nos armées, pour offrir une proie facile à la coalition.

Quelles fourberies et même quelles noirceurs ne devaient pas se permettre ceux qui opposaient sans cesse la volonté secrète du roi à ses actions publiques, et qui interprétaient, pour le succès de leurs manœuvres, toutes les démarches de la reine, et jusqu'à ses intentions! Par

(1) *Mémoires* inédits, t. IX., p. 381.

d'adroites perfidies, ils impressionnaient, à leur gré, l'ame confiante du monarque, toutes les fois que sa raison, d'accord avec son cœur, le disposait à quelques actes agréables au peuple. Les gens de cette trempe redoutaient l'instruction et l'esprit d'une princesse qui avait défendu Beaumarchais contre la sottise et les préjugés; qui s'était affranchie des graves niaiseries de l'étiquette du dix-septième siècle (1),

---

(1) Le ridicule fardeau de l'étiquette avait été aussi importun à l'aimable et vertueux Benoît XIV. On ne la connaissait point dans le petit appartement où il réunissait des étrangers d'un bon esprit, et ses familiers de prédilection, pour se délasser gaîment du poids de la tiare. C'est après avoir été admis dans l'intimité de ce pontife que le fils du ministre Walpole célébra ses éminentes qualités par cette touchante inscription :

A PROSPER LAMBERTINI,
ÉVÊQUE DE ROME,
SURNOMMÉ BENOÎT XIV,
QUI, QUOIQUE PRINCE ABSOLU,
RÉGNA AVEC AUTANT D'ÉQUITÉ
QU'UN DOGE DE VENISE.
IL RÉTABLIT LE LUSTRE DE LA TIARE
PAR LES MOYENS
QUI, SEULS, LUI ONT FAIT OBTENIR,
C'EST-A-DIRE, PAR LES VERTUS.
AIMÉ DES PAPISTES,
ESTIMÉ DES PROTESTANTS,
PRÊTRE HUMBLE ET DÉSINTÉRESSÉ,

et qui préférait, dans son intimité, les personnes les plus aimables aux plus illustres; il lui était plus agréable de s'entourer d'une jeunesse élevée avec le siècle, que de s'ennuyer dans les conversations monotones des *vétérans de l'immobilité*. A son arrivée en France, elle avait soupé avec Louis XV et madame Du Barry, sans jamais témoigner d'empressement auprès d'une favorite aux pieds de laquelle toute la cour était prosternée. Cessant d'être dauphine, cette princesse avait renoncé au *droit antique de ceinture de la reine*, dont elle allait jouir. Pénétrée de la sagesse des conseils de M. Necker et du vertueux archevêque de Sens, elle avait su faire entendre au roi qu'*ils ne pouvaient re-*

PRINCE SANS FAVORI,
PAPE SANS NÉPOTISME,
AUTEUR SANS VANITÉ,
EN UN MOT, HOMME
QUE NI L'ESPRIT, NI LE POUVOIR N'ONT PU GATER.
LE FILS D'UN MINISTRE FAVORI,
QUI N'A JAMAIS FAIT LA COUR A AUCUN PRINCE,
NI RÉVÉRÉ AUCUN ECCLÉSIASTIQUE,
OFFRE, DANS UN PAYS PROTESTANT LIBRE,
CET ENCENS MÉRITÉ
AU MEILLEUR DES PONTIFES
ROMAINS.

Que madame de Genlis veuille bien nous indiquer un prince ami de l'étiquette, et digne d'un aussi bel éloge!

couvrer leur autorité, et dominer la noblesse et le clergé que par le peuple (1).

Louis et Marie-Antoinette *voulaient encore la révolution* (2), lorsque le patriotisme des évêques de Chartres (3) et de Rhodez, des archevêques de Vienne et de Bordeaux, fit passer au tiers-état cent quarante-neuf membres du clergé; mais, au lieu de laisser suivre à la cour cet heureux mouvement, et de la placer à la tête des réformateurs, leurs ennemis la flattèrent de l'espoir de *désarmer le tiers-état* le

---

(1) *Mémoires* du marquis de Clermont-Gallerande, t. Ier, p. 80.

(2) Chacun a plus ou moins, de manière ou d'autre, aidé la révolution; l'erreur a été universelle. M. Bertrand-de-Molleville, *Mémoires secrets*, t. Ier, p. 4.

(3) « Il faut le dire : jusqu'à ce jour, le roi et la reine avaient voulu la révolution.....

« L'évêque de Chartres (M. de Lubersac) avait été aumônier du roi, et avait passé sa vie à la cour; M. de Colbert, evêque de Rhodez, était l'ami et l'obligé de l'archevêque de Sens, et dans les mêmes principes.....

« Les évêques, qui depuis long-temps prévoyaient cette scission, eurent l'adresse de contenir les curés jusqu'au moment de la défection des quatre prélats: dès-lors elle fut complète; il n'y eut plus ni frein ni retenue. »

M. de Clermont-Gallerande, *Mémoires particuliers*, etc., t. Ier, p. 80, 81 et 82.

lendemain du jour où le clergé lui avait apporté des forces nouvelles.

Le 23 juin 1789, Louis parut en grand cortége à l'assemblée nationale, avec les princes ses frères et tous les ministres, excepté M. Necker, qu'une sage prévoyance rendit étranger à cette périlleuse hostilité du trône contre le peuple, à qui l'on ôta les gradins où il s'était tenu jusqu'alors dans la salle des États. Cette *séance royale* eut pour objet de casser les arrêtés du tiers-état; elle ne produisit d'autre résultat que l'avilissement du trône. Le monarque prononça la séparation des trois ordres, et leur prescrivit de se réunir le lendemain dans leurs chambres respectives. La partie du clergé qui tenait à la dîme, et celle de la noblesse, que l'amour des priviléges séparait de la nation, se retirèrent; mais, après le départ de sa majesté, l'assemblée persista dans ses déterminations, et déclara inviolable la personne de chaque député. M. de Brezé, qui avait le département des cérémonies, se met en devoir de faire évacuer la salle, et devient célèbre par cette apostrophe de Mirabeau : « Vous, qui n'avez ici ni place ni voix, ni droit de parler, allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et que nous n'en sortirons que par celle des baïonnettes ! »

Loin d'être ramené par ce mauvais succès au plan salutaire de M. Necker, et d'appeler dans le conseil les Target, les Thouret, les Lameth, on entoura d'espions les membres du côté gauche de l'assemblée ; on fit des uns une faction d'Orléans, de quelques autres des partisans de Necker, et l'on accusa les plus ardents de marcher à la république sous l'étendard de la monarchie constitutionnelle. Quand le génie de la contre-révolution eut semé ces défiances, il s'appliqua incontinent à diviser l'État, et l'on vit bientôt une France, une cour extérieures, comme il y avait une France, une cour intérieures. De fâcheux souvenirs se réveillent (1),

(1) Déterminée par l'ascendant du cabinet de Vienne, dont l'ambassadeur rendait l'influence immédiate, et ne trouvant dans son auguste époux ni cette force de conception, ni cette étendue dans les desseins, ni cet attachement à ses propres idées, qui avaient donné tant d'énergie, d'éclat et de consistance à la politique de Marie-Thérèse, la reine s'était fait comme un département à part, où devaient se marier les vues de sa patrie adoptive, avec les intérêts de celle qui lui avait donné le jour. Mais, en tombant au pouvoir de Joseph II, Lille fit pencher la balance de son côté. M. de Vergennes exposa à Louis XVI combien il importait à ses États de maintenir l'intégrité des frontières de la Hollande, et reçut l'ordre d'agir en conséquence. Sur ces

on parle de *comité autrichien* se tenant chez madame de Lamballe, surintendante de la maison de la reine, et l'on va jusqu'à demander si les ministres prétendent faire de Louis XVI le roi des Français, ou le roi des Coblentz. Voilà les déplorables résultats de l'espionnage

---

entrefaites, l'empereur obtint, par la toute puissante intercession de Marie-Antoinette, une décision royale, contraire à la résolution qui venait d'être prise. Étant la règle de M. de Vergennes, celle-ci lui attira les reproches du comte de Mercy, qui s'appuyait sur la réponse faite à son maître par le roi même. Force fut à ce prince d'avouer à son ministre qu'il avait cédé aux instances de la reine. Il fallut la voir. Sa fierté repoussa un moment la raison d'État. « Madame, lui dit alors le ministre, j'ai offert ma démission au roi; je ne puis concourir à une négociation qui déshonorerait la politique de sa majesté. Je supplie votre majesté de ne point oublier que le roi, le dauphin et la France doivent lui être aujourd'hui plus chers que l'agrandissement de la maison d'Autriche, au détriment de notre honneur et de notre considération personnelle. » L'abbé Georgel, *Mémoires*, t. I^er^, p. 526.

Le devoir triompha de toute considération propre à maintenir les effets de la correspondance de Léopold. M. de Vergennes fut chargé de tout concilier, sans blesser personne. Il eut recours à la médiation de l'or : l'Autriche exigea trente millions, la Hollande n'en voulut donner que dix-huit, et la leçon de Louis coûta douze millions à la France.

simultanément dirigé, à la cour et à la ville, contre le trône et la nation, dont le moindre rapprochement eût à jamais empêché le retour des priviléges, des abus et de l'arbitraire. Ce système de calomnie étendit son influence au-delà du Rhin : les têtes exaltées y accusaient Marie-Antoinette d'avoir *changé d'opinion, et embrassé le parti démocratique...* « Cette injuste prévention ne fit que s'accroître ; elle ne prit malheureusement que de trop profondes racines ; car elle établit, selon M. de Clermont-Gallerande, une mésintelligence funeste à l'intérêt de la cause. » *Ce n'est*, ajoute le noble témoin des querelles de l'émigration, *qu'à la crainte, aux circonstances et à la politique du moment qu'il faut attribuer le peu de démarches susceptibles de reproches, qu'on arracha à la complaisance et à la facilité de la reine.* Mais il n'avait été question seulement que d'attacher à la cour certains membres du club des Feuillants, tels que M. Barnave, qui était touché de la situation de cette princesse, et M. de Beaumetz, avec qui elle communiquait par l'entremise de madame Campan. Voilà ce que l'auteur des *Mémoires particuliers* appelle *les conférences secrètes de la reine avec les chefs des* ENRAGÉS.

Si l'on ne parvint point à diviser les Bourbons,

il y eut du moins quelque refroidissement entre le roi et ses augustes frères; ce qui fit naître la rivalité de zèle, si l'on veut, et l'espèce de guerre que l'on remarqua entre leurs agens : dès-lors il n'y eut plus de secret gardé dans un parti, que l'autre ne s'empressât de surprendre : ce fut au point que M. du Hautoy, apercevant un jour, dans le cabinet du marquis de Bombelles, un travail qui ne devait être connu que de Louis XVI, *le mit* dans sa poche, et le porta avec empressement à M. le comte d'Artois. Le diplomate fut averti de cet abus de confiance par le mécontentement du prince qui vit, dans cette correspondance mystérieuse, un *manque d'égards pour lui*. M. de Bombelles était la créature du baron de Breteuil, qui appartenait au parti du roi, comme M. de Calonne était dévoué à celui des princes. La froideur, pour ne rien dire de plus, qui existait entre MM. de Breteuil et de Calonne, nuisit assez aux affaires pour nécessiter l'intervention d'un arbitre. Ce *modérateur* fut bien choisi. C'était un brave militaire, un serviteur désintéressé, le maréchal de Castries, ancien ami de M. Necker. Son établissement à Cologne, sur la route de Bruxelles à Coblentz, facilita sa correspondance avec les deux partis. « Les princes l'appelaient souvent à leur conseil; et le roi,

qui ne s'était peut-être pas bien conduit avec lui sur la fin de son ministère, et qui avait reconnu sa faute, dit M. de Clermont-Gallerande, lui rendit toute sa confiance. »

Il faut moins reprocher cette prétendue faute au roi qu'aux impressions faites sur son esprit par M. de Maurepas. Sa chanson contre madame de Pompadour, qui s'en était vengée par les rigueurs de l'exil, ne l'avait pas disposé à la galanterie dans la conduite des affaires (1). C'était un administrateur habile qui voulait une seule direction dans le gouvernement, et

(1) M. de Maurepas aurait voulu que le roi ne prît aucune mesure sans être éclairé par une décision de la majorité de son conseil; mais, si l'on en croit M. Bertrand-de-Molleville, *les ministres nommés par lui n'eussent pas osé avoir un avis différent du sien.* Les courtisans l'appelaient le *Nestor de la France*, parce qu'il avait guidé l'inexpérience de Louis XVI dans la carrière de la royauté. « Avant son rappel le jeune prince n'était connu que par une certaine rudesse dans les manières, et une grande impatience de la contradiction.....

L'opinion de la majorité était toujours la sienne..... L'ennui d'un rôle aussi insignifiant augmenta sa passion pour la chasse.... Lorsqu'il était bien fatigué, bien harassé, Maurepas le trouvait encore plus disposé à s'abandonner tout-à-fait à ses conseils. » *Mémoires secrets* pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI, t. Ier, p. 26 et 29.

que ses ennemis ont accusé *de rendre le roi étranger aux affaires, de le dégoûter des devoirs de la royauté*, afin de pouvoir régner en *son nom*. « Ainsi, M. de Maurepas ayant eu un plein succès, le premier sceptre du monde devint le hochet de la folie et de l'insouciance (1), » dit l'un de ses détracteurs. Il n'était ni insouciant ni fou, le ministre, pénétrant et fin, qui, toujours accessible, pendant plus d'un demi siècle, cherchait par la pente naturelle de son caractère, à plaire à ceux qui se présentaient à lui; saisissait avec une facilité extrême toutes les affaires qu'on lui proposait, les expliquait aux intéressés avec une clarté que souvent ils n'auraient pu eux-mêmes leur donner, et se les rappelait *après un long temps, comme s'il en eût toujours été occupé* (2). Mais la vieillesse le rendit *entièrement égoïste*, selon M. le prince de Montbarey (3) : quoiqu'il sût, toujours à propos, cacher le ministre, pour ne montrer que l'homme aimable et facile, il était jaloux

(1) M. Bertrand-de-Molleville, *Mémoires secrets*, t. Ier, p. 28.

(2) *Éloge de Maurepas*, membre honoraire de l'Académie des sciences. C'est dans la séance du 10 avril 1782 que Condorcet a payé ce tribut à la mémoire de son collègue.

(3) *Mémoires autographes*, t. II., p. 22.

de son autorité; il trouvait mauvais que M. de Castries communiquât son portefeuille à la reine (1); cela dérangeait quelquefois ses vues. Il ne soupçonnait aucun autre membre du conseil d'une pareille soumission à la volonté de Marie-Antoinette, ou plutôt il feignait de ne pas croire que cela se fît sans un ordre formel, quand il s'agissait d'opérations dont le secret devait être remis au souverain par son principal ministre.

Au reste, M. de Clermont-Gallerande, en jugeant Louis XVI avec légèreté, relativement à M. de Castries, suit l'usage de cette partie de l'émigration dont le rigorisme tranchant

(1) « Quand la reine, dit l'abbé Georgel, désirait quelque chose du ressort d'un département ministériel, elle ne s'adressait que rarement au roi, à qui l'on avait trop fortement inculqué le principe qu'il ne fallait donner aucune influence aux femmes dans le gouvernement. Alors la reine fesait part de son désir au ministre lui-même..... Cette dépendance des ministres parut une indécence à l'abbé de Vermond : suivant lui, les désirs de la reine devaient être des ordres et non de simples recommandations subordonnées à la bonne ou mauvaise volonté d'un ministre. » *Mémoire pour servir à l'histoire des événemens de la fin du XVIII^e siècle*, t. I^er, p. 507. Cette dépendance fut bien rapide et très-légère. Mais M. l'abbé eut ses raisons pour la trouver *indécente*.

contrasta toujours avec cet amour sans bornes qu'elle affectait de porter aux princes, sans jamais en ménager aucun.

Elle croyait, comme ce noble écrivain le disait encore en 1826, *que Monsieur* avait besoin *de se laver*, aux yeux de *la noblesse française*, *du premier tort qu'il avait eu d'embrasser le parti du tiers-état, au commencement de la révolution et de la seconde assemblée des notables*. Aux jours de l'adversité, *Monsieur* trouva ces royalistes par excellence fort sévères à son égard, et souvent injustes : après la restauration, il en fut obsédé. On n'était pas plus obséquieux : ils voulaient obtenir toutes les grâces, toutes les faveurs, quoiqu'ils eussent la conscience chargée de leurs méfaits d'outre-Rhin : leur obliquité les rendait empressés et défiants.

Sans s'inquiéter de la situation de l'intérieur, ceux-mêmes qui savaient que, dans un moment bien moins critique, M. le marquis d'Ecquevilly n'avait pas osé favoriser la fuite de M. le comte d'Artois (1), en lui prêtant une voiture pour

(1) « ..... Le frère d'un roi de France, aimé de ses sujets, proscrit par eux, fugitif, excédé de fatigue d'avoir fait douze lieues de suite sur le même cheval, arriva la nuit à un château, à deux lieues de Chantilly, appartenant au marquis d'Ecquevilly ; il y fit de-

se rendre à Chantilly, se permettaient, hors de France, des sorties fort déplacées sur le séjour de *Monsieur*, à Coblentz, dans des conjonctures où aucune espérance fondée ne pouvait balancer *l'imminence* du péril qui l'attendait à Paris. Il n'aurait pas moins dû y revenir, selon *beaucoup de gens qui l'ont pensé*, et je suis de ce nombre, dit un noble pair. « Le roi y comptait si bien (d'après l'engagement que *Monsieur* avait pris avec lui de ne pas l'abandonner pendant le cours de la révolution), qu'il l'annonça dans l'espèce d'interrogation qu'il subit aux Tuileries devant les commissaires de l'assemblée (1). »

Mais ce monarque était trompé, nuit et jour, sur sa position et sur l'état de la capitale, par les hommes dont l'espionnage coûtait annuellement à la couronne près d'un million : ceux-ci recevaient l'or de l'étranger, pour entretenir de perpétuelles divisions; ceux-là travaillaient à ébranler le patriotisme du roi par des fureurs populaires; d'autres s'efforçaient de lui inspirer

---

mander une voiture en son nom, et on eut la barbarie de la lui refuser..... Le maître répondit crûment à M. d'Hénin *qu'il n'en avait point pour M. le comte d'Artois.* » *Disent les Mémoires particuliers*, t. I, p. 141.

(1) *Mémoires particuliers, pour servir à l'histoire de la révolution qui s'est opérée en France en* 1789; t. III, p. 205.

une sécurité trompeuse, afin qu'il attirât ses frères auprès de lui, et que tous les Bourbons fussent pris dans les mêmes filets. A la voix de M. le baron de Breteuil, cette police secrète, sans cesse épurée, et toujours corrompue, avait été formée avec les vieux débris des agences d'espionnage, salariées tour à tour par MM. de Sartines, Lenoir et de Crosne. M. de Sainte-Foix en devint immédiatement après le chef visible. Cette police, très-onéreuse à la liste civile, sous M. Delaporte, composa, en partie, les tribunes de l'assemblée nationale (1); elle fournit aux journaux étrangers, par ses propos dans les rassemblemens, dans les groupes, à

(1) Le plus habile avocat du parti royaliste, remarque, en parlant de M. Delaporte, *qu'il lui en coûta des trésors, pour avoir à lui les tribunes de l'assemblée constituante, et qu'elles furent constamment et ouvertement contre la cour, pendant toute sa durée.*...

« Les salles de spectacle, *combles tous les jours*, dit-il, servaient d'arène aux différens partis. Je ne sais pour quelle raison les constitutionnels avaient exigé de la reine qu'elle allât à la comédie italienne : apparemment, pour tâter l'opinion à son égard. » Il avoue que ce parti fit retentir la salle d'applaudissemens et des *cris immodérés de vive la reine !* Ce parti que la police calomniait sans cesse était donc puissant sur l'opinion. Il fallait lui demander des ministres, et non le proscrire.

la porte des clubs, dans les guinguettes, dans les cafés, surtout dans ceux du Palais-Royal, chez les restaurateurs où les députés prenaient leurs repas, et aux *vingt* spectacles, dont la plupart refusaient chaque jour des billets, le plaisir de mettre gravement en question si le peuple français était digne de jouir des bienfaits de la liberté. Ces hommes payés, la plupart, pour rendre le trône ridicule ou pitoyable, et la France extravagante ou odieuse (1), ces agens farcissaient leurs rapports, non-seulement des dis-

(1) Le célèbre Bailly, qui aima et servit également le roi et la liberté, déclara officiellement aux Parisiens, *que les aristocrates fomentaient la pétition du Champs-de-Mars, pour faire juger le roi et le détrôner.....*

M. de Clermont-Gallerande avoue *que plusieurs fanatiques, décorés de la croix de Saint-Louis, avaient été remarqués dans la foule des révoltés.*

« Je me rappelle, dit le noble pair, qu'alors on crut entrevoir (et l'on avait raison, ajoute-t-il) quelque intervention étrangère dans ces mouvemens populaires. Un scélérat nommé *Rotundo* fut arrêté; un juif, soupçonné de connivence avec la Prusse, fut mis en prison..... (Un de ces forcenés avait mis en joue M. de La Fayette, et voulut le tirer à bout-portant.)..... Ce dont on ne peut pas douter, c'est des secours et des moyens d'argent fournis par les puissances étrangères, pour entretenir et fomenter nos divisions intestines. » *Mémoires particuliers*, etc., t. III., p. 170.

cours sanguinaires qu'ils avaient tenus, mais encore du résultat de leurs provocations insidieuses, et des récits de leurs méchantes actions; ils attribuaient celles-ci à ceux qui en avaient été les témoins, souvent même les victimes. Qui aurait jamais pu croire que ces dégoûtantes impostures, plus méprisables et surtout bien autrement funestes que les plus odieux libelles, eussent été recrépies et reproduites au grand jour, après plus d'un quart de siècle, comme *Tableau de la révolution française*, pour servir d'introduction à la *Vie de Napoléon Buonaparte?* Nous y reviendrons (1).

Ayant fait placer partout la police dont il était le directeur occulte, M. de Montmorin se crut parfaitement instruit de tout ce qui se passait de plus secret aux Tuileries, comme ailleurs; aussi ne lui pardonna-t-il point de lui avoir laissé ignorer les apprêts du départ pour Montmédy. Il s'efforça de briser une machine dont les fils passèrent seulement en d'autres mains; mais la

(1) Le très-intéressant *journal d'un Anglais prisonnier de guerre à Paris, pendant les quatre premiers mois de* 1814, diffère tant, sur les mêmes événemens et les mêmes personnages, de la narration de Walter Scott, qu'on croit à peine que ces deux écrivains puissent appartenir à la même nation et au même siècle.

liste civile y perdit annuellement six millions : ses revenus furent soumis aux mêmes impositions que ceux des particuliers, d'après les renseignemens que la vengeance des espions dispersés fournit à la législature. Les uns se décident à rester dans la capitale, les autres vont exaspérer les passions à Coblentz.

Qu'y trouveront-ils ? L'ancien Paris, le Versailles d'autrefois en miniature, tous les contrastes, quelque chose même de la capitale qu'ils abhorrent; ils y verront aussi des hommes qui, semblables aux oiseaux, se laissent toujours prendre dans les mêmes filets; et des femmes qui, n'atteignant que l'ombre du plaisir qu'elles cherchent en tous lieux, repoussent au moins les reproches de légèreté, par une constance soutenue dans la poursuite de *leurs essais*. Que remarquent-ils dès leur arrivée ? Cet esprit de frivolité, qui rit de tout, qui glose sur tout, qui trouve un côté ridicule aux choses les plus sérieuses. Plusieurs fois, ils compteront sur des soirées consacrées aux nouvelles, et entendront ici des causeurs à prétention tout glorieux de remplacer, par le sel de la malignité, la finesse des discours de Rivarol; là de soi-disant beaux-esprits qui croient imiter Beaumarchais, par des bouffonneries caustiques, par des locutions à double sens, par ces contes licencieux qui plai-

saient tant à mademoiselle de Vaubernier (1), à la petite Bêche, à l'ardente Guémenée, à Manon Loustenau et à l'officieuse comtesse qui, au milieu du joli, mais timide récit de l'aventure de mademoiselle Contat avec M. P***, eut l'extrême bonté de tirer sa jeune amie d'embarras, par ces paroles encourageantes : « Ne gazez plus, ma chère petite ; les mots pour moi équivalent à la chose (2) ! »

---

(1) Sortie des mains de la nature, mademoiselle de Vaubernier méritait le surnom de *Lange*. La société donna une fâcheuse direction à ses penchans et même à ses qualités.

La marquise de Pompadour ne put jamais perdre à la cour le ton et les manières des sociétés de finance, dit M. Senac de Meillian. Voltaire la peignit avec une parfaite ressemblance, dans le poëme qui est la plus vive saillie de son imagination : *Telle plutôt une heureuse grisette*, etc.

Madame du Barry, imprégnée de l'influence des mauvais lieux, justifia jusque sur le trône le proverbe qui reconnaît dans l'habitude *une seconde nature*. Elle conserva toujours cet esprit frivole et licencieux, que lui avait fait prendre le *Roué* qui se targuait d'une rare habileté dans la séduction, et d'un *tact merveilleux pour apprécier les charmes et la beauté des femmes. Portraits et caractères*, etc., p. 22.

(2) Les habitants des pays situés sur les deux rives du Rhin s'aperçurent peu de temps après l'irruption des

Auprès de ces étourdis se rencontrent des émigrés sensibles au malheur de leur famille, et que le sort ne cesse point de frapper : aussi *se plaignent-ils amèrement.* « Ce sont, mon frère, écrit Louis XVI au comte d'Artois, les gentilshommes qui vous ont suivi, et qui, pour vous, ont abandonné leur patrie.... Ils ont tout quitté pour l'honneur, pour défendre le trône et l'autel.... Leur sacrifice est d'autant plus méritoire, que, délaissés, exilés, pour ainsi dire, dans le fond des provinces, les bienfaits de la cour venaient rarement les chercher... Les gentilshommes se plaignent qu'ils sont maltraités par la haute noblesse, qui daigne à peine les regarder, et ne veut voir en eux que des inférieurs. Cependant, le dévouement de cette classe de la

---

émigrés, « que les mœurs et les principes que ces nouveaux colons avaient apportés, n'étaient guère propres à ajouter à leurs vertus publiques et privées. » Après avoir parlé de la *prodigalité excessive et de l'extrême licence* de ces fugitifs, l'éditeur de la *Correspondance inédite de Louis XVI* ajoute « qu'au lieu de profiter des leçons de l'adversité, la plupart d'entre eux, semblables aux matelots menacés du naufrage, se livrèrent aux plus grands excès ; et la même conduite qui avait contribué, plus qu'aucune autre cause, à amener la révolution en France, servit à la justifier dans l'étranger. » T. II, p. 14.

noblesse me paraît digne d'éloges. Quel fut son intérêt, en embrassant la cause des princes exilés? Il n'en fut point pour elle; et cependant elle prend les armes, se prépare au combat; tandis que ceux qui feignent de les mépriser, semblent n'avoir fui que pour se soustraire au danger. Mon frère, ayez des égards pour ces braves Français qui se sont dévoués, et ne souffrez pas qu'ils soient avilis!... (1). »

C'est en conjurant les calamités qui pesaient sur toute l'émigration, que M. le comte d'Artois se proposait de mettre fin aux plaintes particulières. Il se rend à Vienne, suit l'empereur à Pilnitz où ce monarque doit avoir une entrevue avec le roi de Prusse, rapporte à Coblentz la fameuse déclaration, et tous les cœurs sont dans la joie (2). Cette ville, quartier général de

---

(1) *Correspondance inédite*, etc., t. II, p. 11 et 12.

(2) Nous jurons à vos pieds, écrivirent alors les princes à leur frère et seigneur, que, si des motifs qu'il nous est impossible d'apercevoir, forçaient votre main de souscrire une acceptation..... (de la constitution), « nous protesterions contre cet acte illusoire, et tout ce qui pourrait en dépendre; nous démontrerions qu'il est nul par lui-même, nul par le défaut de liberté, nul par le vice radical de toutes les opérations de l'assemblée usurpatrice, qui, n'étant pas assemblée des États-Généraux, n'est rien..... »

l'émigration, devint le centre de toutes les délibérations et de tous les mouvemens. On y voyait successivement les envoyés de toutes les cours; et les fils de Burke y étaient, pour le cabinet de Saint-James... (1).

C'est alors surtout que les espions et les têtes exaltées prétendirent que *Monsieur* aurait dû prendre une attitude martiale, au lieu d'avoir une cour, et d'autoriser, par le rôle de souverain qu'il semblait jouer, M. le comte de Vaudreuil à s'écrier quand on lui rendait une première visite : « Mon ami, ne se croirait-on pas à Versailles? »

Mais ce prince savait que la saison était trop avancée pour mettre en mouvement les armées de la Hongrie et de la Silésie; il connaissait l'état de l'Europe. Le roi de Suède qui devait être l'*Agamemnon* de la grande entreprise, avait à redouter le mécontentement de sa noblesse (1);

---

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des attentats du gouvernement anglais*, par M. Dubroca, p. 34.

(2) Dès 1772, Gustave méconnut les droits de la Suède. Quelques années après il les foula tous aux pieds. On arrêta, par ses ordres, dix-sept nobles qui avaient défendu la liberté dans le sénat. Une loi tyrannique, intitulée : *acte d'union et de sûreté*, donna des vengeurs à ce corps aboli, et à la patrie opprimée. Ankarstroem, l'un d'eux, tua ce prince dans un bal, le

Léopold était devenu, par ses réformes, odieux aux fanatiques de ses États (1); la Prusse n'avait pas dans le projet d'abattre le colosse révolutionnaire, la même confiance que lui avait inspirée celui de relever le stathoudérat en Hollande, et l'Angleterre voulait que la France fût livrée à toutes les horreurs des dissensions intestines, avant de fournir les subsides que nécessiterait

---

16 mars 1792. Un armurier reconnut le pistolet qu'il lui avait vendu. Rien autre ne déposait contre lui; mais sa fierté rejeta toute défense. On dérogea à l'usage de laisser, comme supplicié, son corps sur la voie publique : il n'y avait pas de jour, qu'on ne trouvât sa tête couronnée de lauriers et qu'on ne lui mît dans la main des vers qui signifiaient *bénie soit la main qui sauva la patrie*. Deux écrivains distingués ont franchi les bornes de la vérité, en traçant le portrait de Gustave : M. Malet-Dupan, avec un entraînement tout monarchique, et M. Trouvé, sous l'inspiration des sentimens qui remplissaient son ame, lorsque l'*hymne sur la prise de Toulon* fit retrouver en lui l'auteur de *l'ode à l'égalité*.

(1) Tombé malade, le 28 février; Léopold mourut le 1er mars, au milieu de coliques et de vomissemens. « Une fin aussi subite et aussi contre nature parut être l'effet du poison..... Les lettres particulières, les papiers publics de Vienne et de toute l'Allemagne ne permirent pas d'en douter. » *Mémoires particuliers*, t. III, p. 421.

la réussite d'une ligue de rois. Elle se contenta, pour le moment, d'agiter et de corrompre Paris, d'exaspérer et mystifier Coblentz (1).

On y pardonnait l'admiration sentie que la grande Catherine avait montrée pour les plus beaux génies du dix-huitième siècle, en faveur de l'aversion qu'elle témoignait pour la révolution française; il n'y avait en tout cela rien d'étonnant chez une impératrice douée de génie; mais élevée dans la haine de tout conseil libre, de toute autorité non soumise au trône, et dans le mépris de tout pouvoir émané du peuple. Ce n'était cependant pas là le culte de la légitimité :

(1) « L'opinion générale en pays étranger, était que l'intérêt des puissances, pour la cause de l'émigration, n'était fondé que sur l'espoir de tirer parti de cette guerre en cas de succès, et l'intention de sacrifier les émigrés en cas de revers. » M. le marquis de Clermont-Gallerande, *Mémoires particuliers*, t. III, p. 217.

M. le comte de Ségur ne juge pas plus favorablement l'étranger..... « Le roi de Prusse imaginait, dit la *Décade historique*, que cette révolution, animant la haine de la nation française contre la reine Marie-Antoinette et contre l'Autriche, amènerait la dissolution de l'alliance de 1756, et laisserait son ennemi naturel sans appui. Aussi dans les premiers temps, les patriotes français furent encouragés dans leurs progrès par l'Angleterre et par la Prusse; où y dissimulait faiblement la joie qu'inspiraient leurs succès. Partout, en

elle n'avait point d'autel dans un pays où, depuis le parricide Basilowitz qui mourut dans un cloître après avoir couvert la Russie d'églises et de sang, jusqu'aux deux princes que cette femme extraordinaire fit périr par la strangulation, régnaient, sans choix comme sans règle, la souveraineté du glaive et l'audace de l'usurpation. Aussi Catherine fut-elle, sans foi, comme sans scrupule : elle se moqua des *fugitifs défenseurs de l'autel et du trône*, dit H. M. Williams, et trompa une coalition formée de médiocrités si uniformes que cette impératrice aurait pu seule en être l'ame. Sa politique aussi

---

général, le Tiers-Etat était enthousiasmé de ces événemens, et les gouvernemens qui ne croyaient pas qu'une telle commotion pût s'étendre jusqu'à eux, voyaient sans peine l'affaiblissement de la puissance des Bourbons, qui, depuis long-temps, était l'objet de leur jalousie. » Quand l'étranger vit la France libre et forte, il l'affaiblit par la discorde, lui suscita la guerre continentale, et tenta la dévastation de ses colonies, surtout de celle dont lord Chatam, père de Pitt, disait *que la ruine valait plus à l'Angleterre que la conquête*. (M. Dubroca, *Mémoires pour servir à l'histoire des attentats du gouvernement anglais*, etc., p. 37.) Mais le génie de Pétion et de Boyer la retira de ses ruines, pour la faire jouir, à l'ombre des lois, d'une heureuse indépendance.

sage qu'était extravagante l'humeur belliqueuse des évêques de Spire et de Strasbourg, n'entrevoyait que des dédommagemens incertains et des dangers réels, dans une guerre difficile et lointaine. Bien résolue à ne point hasarder la gloire de son règne, elle se précipita sur une proie qui ne pouvait lui échapper, et le dernier démembrement de la Pologne termina *la fastueuse annonce de ses grandes entreprises*, dit M. Lacretelle.

Les puissances belligérantes des salons de Coblentz et de ceux de Versailles ont été moins sensibles à la privation du formidable concours de Catherine, qu'à la mort de Gustave. « Les émigrés et les royalistes français l'envisagèrent comme la plus grande perte que pouvait éprouver leur cause; le roi en fut fort affecté, et la reine, qui n'avait pas goûté ce prince lorsqu'il vint en France, n'étant encore que prince royal, ne put dissimuler ses regrets (1). »

Ce n'était cependant que le *don Quichotte du Nord*. Il n'avait de bien remarquable que sa forfanterie; ses moyens personnels n'avaient pas gagné, depuis que Marie-Antoinette les avait trouvés nuls. Ses finances étaient obérées, sa force établie sur un volcan, son influence

(1) *Mémoires particuliers*, t. III, p. 462.

idéale, son appui très-précaire et du plus faible secours. Ce prince était aussi peu craint de la France, qu'il s'était montré terrible avec du canon, pour transformer le gouvernement le plus limité de l'Europe, en un despotisme odieux à la Suède. Sheridan n'a pas craint de le comparer à celui du Grand-Turc, et la terreur lui a encore donné deux fois de l'accroissement, sous ce Gustave, ennemi né de toute modération, quoiqu'il ait cherché à couvrir ses usurpations par des établissemens utiles.

Pour consoler les preux de Coblentz, il restait de petits princes animés d'un grand zèle, des Autrichiens assouplis au joug de la discipline, des Prussiens commandés par ce duc de Brunswick, qui passait alors pour le premier général de l'Europe. Vingt mille émigrés devaient, à la voix d'un Condé, guider la marche triomphante de ces armées formidables, jusque dans la métropole des lis.

Rien ne pouvait tempérer la bouillante ardeur du général de l'émigration. Jugeant plutôt le roi sur ses protestations que sur les actes de son gouvernement, le prince de Condé avait regardé comme non avenue cette lettre d'un haut intérêt:

« En vain j'ai témoigné à mes frères combien tous ces rassemblemens en armes, sur les

bords du Rhin, étaient contraires à la saine politique, à l'intérêt des Français exilés, à ma propre cause. On veut toujours prendre l'offensive, on veut toujours nous menacer de l'étranger, et l'opposer aux Français égarés. Cette conduite, ajoute Louis XVI, me pénètre de douleur, et ne peut avoir que de funestes résultats. C'est perpétuer les haines, exciter le courroux; c'est enfin me priver de tous les moyens de conciliation... Ces rassemblemens d'émigrés, qui jamais n'auront mon approbation, centuplent les forces de mes ennemis... (1).

« La moindre nouvelle hostile de la part des étrangers, la moindre émeute, pouvaient d'un moment à l'autre porter la populace à des excès qu'une garde infidèle et corrompue ne pourrait pas... ne voudrait peut-être pas réprimer... La figure renfrognée de cette garde bourgeoise, dont l'attitude arrogante, dit M. le marquis de Clermont-Gallerande, contraste si fort avec les formes militaires et polies de ces gardes-du-corps dont elle occupe les postes, fait naître dans l'âme d'un sujet fidèle les pressentimens les plus sinistres.

« Une fois arrivé, par sa faiblesse et par le

(1) *Corresp. politiq. et confid.*, inédite de Louis XVI, t. II, p. 40 et 41.

cours des circonstances, à la situation critique et dangereuse où il se trouvait, serait-il donc étonnant que le roi connût la crainte, et serait-il juste de l'en blâmer? C'est cependant ce qu'on avait l'injustice de se permettre (1). Il n'intéressait plus, il faut en convenir, je l'ai vu..... On le blâmait de modérer chaque jour le ressentiment de M. le prince de Condé, l'ardeur de M. le comte d'Artois, et d'avoir encore récemment envoyé à ce dernier l'avocat Bonnières, pour retarder l'exécution de ses projets..... Le parti opprimé ne calculait que ses souffrances : les momens lui paraissaient des siècles, et son impatience le portait au murmure et à l'injustice. Le roi en était l'innocente victime..... On soupçonnait la reine d'arrêter et de suspendre, par des émissaires secrets, le ressentiment des

(1) Ceux qui étaient décidés à tout risquer pour faire revivre l'ancien régime, ne pardonnaient rien au roi pour sa conservation à la tête du nouveau. Dans le silence du pape, et la crainte d'exposer le clergé aux outrages populaires, sa majesté sanctionne le décret relatif au serment des prêtres. Elle écrit à l'assemblée nationale. Sa lettre déplait aux ennemis de la *constitution civile du clergé*, ils le lui témoignent *même d'une manière affectée* : « pendant quinze jours, la cour fut presque déserte..» (*Mémoires particuliers*, t. II, p. 237.)

princes... (1). Ce n'était pas, disait-on, la prudence, ce n'était pas une sage circonspection, qui motivaient sa conduite ; c'était sa répugnance pour M. le prince de Condé, son mécontentement des princes; c'était son goût pour la domination, et la crainte de voir passer son crédit sur le roi, dans leurs mains libératrices... (2).

Le roi et la reine ne pouvaient pas être satisfaits de ce qui se faisait à Coblentz ; car leurs

---

(1) La reine avait trouvé, dès le commencement de la révolution, les princes trop absolus dans leurs idées. Elle s'était prononcée, après le 14 juillet, comme M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et tous les membres du conseil, d'avis que le roi calmât les inquiétudes du peuple, par le renvoi de ses ministres, l'éloignement des troupes et le rappel de M. Necker. Versailles était dans la même agitation que Paris, et les colonels ne pouvaient plus répondre de l'obéissance de leurs régimens. Aussi *Monsieur* s'était-il, comme dans d'autres conjonctures, prononcé pour que satisfaction fût donnée aux citoyens. Mais le comte d'Artois s'y était formellement opposé, et le prince de Condé avait blâmé la condescendance du monarque. Craignant alors les suites de cette conduite, ils furent réduits à fuir, irrités contre un gouvernement qui s'était laissé vaincre par l'opinion.

(2) *Mémoires particuliers*, t. II, p. 468.

majestés croyaient, sur de faux rapports (1), que les princes, tout ayant l'air de soutenir la cause du roi, ne travaillaient que pour eux.

Si l'espionnage n'avait pas aigri des ames royales et trop confiantes, jamais de semblables soupçons ne seraient entrés dans le palais de nos rois. Ils devaient en être repoussés par le caractère bien connu, qui rendait si remarquable chacun des frères de Louis. Tout en manifestant l'intention de voir la couronne se réhabilliter dans l'affection des Français, par d'indispensables réformes, *Monsieur* était prêt à dire, en toute conjoncture, dans l'assemblée des notables, et même après la funeste journée de Varennes, comme à l'avénement de Louis XVI : « Oui, me voilà condamné pour la vie à ne plus agir d'après moi-même; car,

(1) *Entouré de ministres perfides, de serviteurs infidèles, et de vains espions*, Louis XVI, témoin de l'aveuglement d'un peuple *sans frein, sans mœurs, sans religion*, était réduit à le craindre, privé de tout moyen d'apporter remède à tous ces maux, il lui fallait approuver et sanctionner, à toute heure et sans réflexion, non-seulement les lois les plus opposées au retour de l'ordre et de la justice, mais celles même qui restreignaient le plus ses prérogatives, et répugnaient le plus à sa conscience, dit M. de Clermont-Gallerande.

à l'avenir, mon devoir est de toujours mettre mon pied dans la place dont le roi, mon frère, viendra d'ôter le sien. »

Pour le comte d'Artois, vrai modèle de franchise politique, jamais il ne s'était écarté des principes de la chevalerie : sa religion, la monarchie de ses pères, et les dames; telles étaient ses idoles : il les défendait toutes, en se plaçant à la tête de cette nombreuse partie de la noblesse, qui bravait mille périls plutôt que de s'associer aux destinées de la France nouvelle.

Si l'intérêt solidaire des rois ne répondait pas entièrement à l'attente de ce prince, elle était du moins surpassée par la coopération active et prompte du chef de l'Église. Il avait senti sa puissance temporelle et ses revenus fortement compromis, sa puissance spirituelle et ses doctrines mises en péril par un système politique qui, joignant la liberté de la tribune, la liberté de la presse, l'esprit d'examen à toutes les hardiesses de la pensée, donnait plus de prise au scepticisme, et laissait moins de garantie à la foi que les croyances des dissidens de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Russie (1).

(1) Si une sanction royale couvrait un pareil système (*la constitution de 1791*) de son égide, « nous protes-

Tout arrangement avait paru préjudiciable à la tiare, toute communication outrageante, toute conciliation impie; le pape ne voyait plus d'amis que dans les ennemis de la France : M. de Ségur, son ambassadeur, n'avait pas été reçu à la cour de Rome, quand il s'y était présenté au nom de Louis XVI, et tous les sujets de ce prince qui n'étaient pas en état de révolte plus ou moins ouverte, étaient déclarés schismatiques. Tel était l'aveuglement des conseillers du Saint-Père, qu'ils espéraient allumer une guerre de religion chez un peuple *qui achetait sans scrupule tous les biens qu'on venait d'enlever au clergé* (1). Sa sainteté ne craignit pas

---

teriors, disent les frères du roi, à ce monarque, pour la religion de nos pères, qui est attaquée dans ses dogmes et dans son culte, comme dans ses ministres; et, suppléant à l'impuissance où vous seriez de remplir vous-même en ce moment vos devoirs de *fils aîné de l'Église*, nous prendrions en votre nom la défense de ses droits; nous nous opposerions à des spoliations qui tendent à l'avilir; nous nous élèverions avec force contre des actes qui menacent le royaume des horreurs du schisme, et nous professerions hautement notre attachement inaltérable aux règles ecclésiastiques, admises dans l'État, desquelles vous avez juré de maintenir l'observation.....

« *Signé* L. Stanislas-Xavier.—Charles-Philippe. »

(1) *Décade historique.*

de perdre le comtat Venaissin. Rome brava la France, en couvrant du chapeau de cardinal l'orateur qui avait combattu avec le plus d'opiniâtreté pour l'ancien régime, au milieu des fondateurs du nouveau. Elle montra plus de persévérance que Catherine, autant d'ardeur que Gustave, souffla le feu de la Vendée, alluma les torches de la chouannerie, couvrit la république de plaies, et fut la plus fidèle auxiliaire de l'émigration (1).

Depuis les Conzié jusqu'à ce terrible curé de Saint-Laud, qui passa pour avoir célébré le plus saint des sacrifices sur un autel formé de matériaux empruntés à la mort et à la vengeance; depuis l'orateur Jaquemar jusqu'au rédacteur de l'*Invisible*; depuis Linsolas jusqu'à ce fameux missionnaire *Coëssen*; dans lequel madame de Genlis nous offre un pape futur (2), les prin-

(1) Rome, qui ne voulut point autoriser Louis XVI à mettre son Église dans l'État, permit à Napoléon d'organiser le culte protestant, de se divorcer, d'avoir un catéchisme *impérial*, et de fermer spirituellement, par son sacre, les voies à la légitimité.

(2) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 13.

Nous croyons avoir vu deux portraits fort remarquables de M. l'abbé *Coëssen* et de madame de Genlis, dans un ouvrage sur Paris, publié par M. Fournier-Verneuil en 1826.

cipes émis par l'assemblée constituante n'ont pas trouvé de plus violents adversaires que dans les ecclésiastiques les plus soumis à Rome.

Le fameux évêque d'Arras se distingua parmi les plus véhémens (1). C'était un homme à projets : il en fit assez pour opérer vingt contre-révolutions. Il avait plus de hardiesse dans l'esprit que de rectitude dans le jugement ; son ton était tranchant, impératif. On eût dit qu'il ne débitait que des oracles. Se proposant de jouer un grand rôle, il s'attachait à paraître mériter le premier. Son frère, l'archevêque de Tours, l'en croyait digne, et le prenait pour modèle ; mais il ne put atteindre à son degré d'exaltation. Ce fut même difficile à M. de Guilhermy, quoique cet agent des

(1) La proclamation tardive que le premier consul fit contre les princes, fut attribuée par l'émigration aux sorties déplacées que s'étaient permises l'évêque d'Arras contre Bonaparte. Il avait repoussé un projet de tentative de négociation auprès du chef de la France, avec une indignation affectée. La haine lui faisant oublier sa qualité de prince de l'Eglise, il s'était servi, dans cette occasion, des *termes les plus sales et les plus orduriers* : « Ce qui força, dit M. de Las-Cases, l'auteur de la proposition, à lui dire que de telles expressions n'étaient guère *épiscopales*, et qu'il ne les avait certainement pas lues dans son bréviaire. »

princes fût si fougueux, qu'il s'était vu condamner par l'assemblée nationale à trois jours d'arrêt, pour avoir traité Mirabeau de *scélérat et d'assassin*. Non moins fait pour manier l'épée que pour se servir de la plume, l'aîné des Conzié n'avait pas cette horreur du sang qui distingue l'Église, ni cette charité tant recommandée par le Christ, ni cet amour de la vérité qui ne permet jamais de la sacrifier au succès d'entreprises mondaines.

Les espions, à Londres, à Bareuth, à Coblentz, dans toute l'émigration, correspondaient avec les principaux agens de l'évêque d'Arras, moins encore parce qu'il fesait partie du conseil de M. le comte d'Artois, que dans la crainte d'être contrôlés par la police de *Monsieur*, qui était beaucoup mieux servie par l'ex-constituant D'André, que sa modération rendait plus difficile à tromper.

On eût dit que l'évêque d'Arras aimait à recevoir des renseignemens qui le missent à même de présenter au prince dont il avait la confiance, les choses sous le point de vue qui semblait le plus conforme à ses prédictions et à ses plans (1).

(1) M. le docteur Forestier, médecin du prince, M. Belleville, secrétaire trésorier, et plusieurs autres royalistes aussi prononcés pour la cause des Bourbons, condam-

Sous ce rapport, il était, comme sir Dracke, un modèle accompli de crédulité. *L'alliance des Jacobins avec le ministère anglais*, dont les pièces ont été soumises au prince de Talleyrand, et publiées par ordre du grand-juge, prouve, comme les *Mémoires secrets* et très-curieux de *M. de Montgaillard*, jusqu'à quel point deux

---

naient ouvertement, comme atroces, des projets que l'évêque d'Arras ne blâmait pas, même après leur mauvais succès. *Notice abrégée sur la vie, le caractère et les crimes des principaux assassins aux gages de l'Angleterre, qui sont aujourd'hui traduits devant le tribunal de la Seine*; p. 13. Paris, 1804, époque où s'est formée, dans le Jura, la *conspiration de l'alliance* qui faillit renverser Bonaparte. C'est du Jura que sortit la première conspiration de Mallet; c'est dans le Jura que fut préparée la seconde. En 1793, il y avait eu dans ce département de fortes manifestations de révolte contre la convention. Après le 9 thermidor, les émigrés y trouvèrent un asyle, et la réaction des assassins. Avant le 18 brumaire, on y mit en liberté les détenus, ennemis de la république; et, sous les consuls, l'administration du Jura, représentée par deux de ses membres, et un troisième, fesant les fonctions de commissaire exécutif (c'étaient MM. Gindre, Margueron et Lemare), licencia les réquisitionnaires, et invita les déportés et les émigrés *de se joindre à elle pour combattre ce qu'elle appelait les nouveaux tyrans.* Histoire des sociétés secrètes de l'armée, p. 320 et 321.

graves personnages peuvent être joués par des explorateurs.

Malheureusement, les princes n'étaient pas moins trompés par leurs agens immédiats. Ils étaient assez mal informés. On paraissait même peu disposé à leur faire connaître *toute l'étendue de la cruelle position de leur malheureux frère*. Laissons ici parler M. de Clermont-Gallerande : « L'évêque d'Arras me dit à cette occasion des choses qui me déplurent, et me firent saisir, avec autant d'empressement que de plaisir, l'occasion que me fournit l'un de nos augustes princes, de lui faire connaître la vérité, que je m'étais aperçu qu'on cherchait à lui cacher. »

Le roi avait déjà prévenu ses frères de sa prochaine acceptation de la constitution, et des propositions d'accommodement du parti feuillant, qui en désirait le maintien. Ses chefs avaient procuré des passeports à M. le chevalier de Coigni et à ceux qui l'accompagnaient. Il était porteur de paroles de paix. Après avoir rempli sa mission, il dit aux princes : « Si vous êtes assurés de secours puissants pour remettre le roi sur le trône, si vos moyens sont prêts et suffisants, vous ne devez pas rentrer, et je reste avec vous ; mais, si vous n'avez que des espérances frivoles, réfléchissez que votre séjour

ici cause de l'inquiétude dans le royaume, nuit au roi, qu'on accuse d'intelligence avec vous, expose la sûreté de sa personne, compromet l'existence de la noblesse non émigrée, et les propriétés de celle qui est dehors, et que „si vous attaquez sans forces suffisantes, non-seulement vous fermez les portes du royaume à vous et à ceux qui vous auront suivis, mais vous faites égorger toute la noblesse restée dans l'intérieur, et toutes les femmes des émigrés! »

Les princes accueillirent fort bien M. de Coigni, mais il ne sut pas plaire à l'émigration : elle repoussait toute idée d'accommodement. On s'épanchait en propos répréhensibles sur le roi, sur la reine, et l'exaspération de MM. de Conzié n'était pas la moins indiscrète. Les furibonds avaient jeté l'émigration dans une sorte d'anarchie. On y était d'une intolérance extravagante. *M. d'Espinchal, qui ne quittait pas le salon de M. le prince de Condé, tirait sa montre*, dès qu'il arrivait *quelqu'un de France, pour savoir à quelle heure il avait émigré*. On commettait *beaucoup d'injustices et de violences envers des Français repentants*, qui venaient se ranger sous la bannière de l'émigration; cette exigence sur le devoir d'émigrer coûta la vie à plusieurs gentilshommes dont le repentir n'a pu trouver grâce à Coblentz. On eut surtout à regretter le

jeune prince de Montbarey. Sa présence avait sans doute inquiété ceux auxquels il aurait pu être préféré, pour l'avancement dans les *compagnies rouges*. On s'y disputait les grades; c'était à qui emporterait les premiers. Il en fallut pour tout le monde : on les prodigua tellement qu'on les appelait *les assignats de Coblentz*. En général, on se donnait un air d'exagération pour paraître plus dévoué, et le mal se fesait, comme dans tous les partis extrêmes, sans trop renoncer à l'intention du bien. « Le ton de beaucoup de jeunes émigrés était à peu près aussi révolutionnaire à Coblentz que celui des démocrates à Paris, et *il n'y avait de différence que du Rhin à la lanterne* (1). Je pourrais me citer moi-même pour preuve de ce que

(1) Le Rhin, la lanterne, le déchaînement des passions, les chouans et les Vendéens, les conspirateurs et les traîtres ne font point assez de victimes, au gré d'un cabinet aux yeux duquel rien n'est mieux que le mal fait à la France, et dont les ennemis de la révolution secondent les projets avec la plus aveugle persévérance : l'Angleterre prépare la catastrophe de Quiberon, et douze cents émigrés y périssent. Les Whigs en témoignent leur indignation. Pitt leur répond, par cette phrase trop significative, *le sang anglais n'a point coulé*. — Non, réplique Sheridan, *mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores*.

j'avance, dit M. de Clermont-Gallerande. Plusieurs jeunes gens qui ne me connaissaient pas, quoique je fusse en habit d'officier-général, me prirent pour M. de Lambert, et parlèrent de me jeter dans le Rhin. Heureusement M. de Lautrec les en détourna, en me faisant connaître... Ces circonstances fâcheuses firent beau jeu au baron de Breteuil, dont la politique était de décrier le parti de l'émigration, et de déjouer les projets de M. de Calonne, qui, de son côté, il faut l'avouer, ne négligeait rien pour ridiculiser son rival, en lui donnant le surnom de chef de *monarchiens*. Le baron était l'homme avoué du roi, et s'autorisait de ses pouvoirs pour influencer les cabinets en sa faveur, jaloux que le trône de Louis XVI fût rétabli par l'effet de sa politique et de ses œuvres (1). »

Le conseil de Coblentz était irrité des lenteurs de la coalition, et voyait de très-mauvais œil qu'après avoir eu à subir la philosophie de

(1) *Mémoires particuliers*, t. III, p. 218 et 219.

M. de Breteuil n'était que trop bien secondé par l'émigration qui, dans ses actes diplomatiques, ne *parlait point assez de son attachement à la personne du roi*, et par M. de Calonne dont les inadvertances annonçaient que la politique *n'était pas son fort*. Aussi ne plaisait-il, dit M. de Clermont-Gallerande, *ni aux cabinets de Vienne et de Berlin, ni au roi ni à la reine*,

Léopold, il fallait arracher des bras de l'amour Frédéric-Guillaume. Il fesait le petit Louis XIV : sans humilier la reine par un acte formel de répudiation, il avait épousé la belle comtesse d'Enhof; elle le charmait sans éteindre sa passion pour la séduisante dame Rietz, celle des trois reines qui triomphait le mieux de l'inconstance du roi, des ambassades de l'émigration, et des résolutions belliqueuses des amiraleurs couronnés de la convention de Pilnitz. Ses caresses produisaient, sur l'héritier du grand Frédéric, un effet aussi funeste à l'émigration que la politique du prince de Kaunitz, si habile à paralyser le cabinet de Vienne.

L'espionnage continuait à se rire des rois, à troubler le cerveau des constitutionnels, qui rêvaient des transactions impraticables, à faire dépasser toute mesure par certains révolutionnaires, et à fixer l'attention de toute l'Europe sur une nouvelle dont l'importance, au milieu des dispositions militaires que pressait l'émigration, avait porté dans Coblentz la joie jusqu'au délire.

L'évasion du roi, son arrivée à Condé ne pouvaient plus être douteuses que pour les scélérats qui se jugeaient dignes de la potence. M. de Vergennes, ministre de Louis auprès de l'électeur, devait ces détails à un secrétaire

de M. de Metternich ; ce correspondant officieux écrivait de Bruxelles que douze mille Autrichiens gardaient le roi ; la reine, madame Élisabeth et les enfans étaient en sûreté. Ils n'avaient trouvé aucune opposition à leur passage dans les Ardennes. Les lettres de Paris ne disaient rien de tout cela ; mais on connaissait les dispositions de la cour ; elle voulait saisir la première occasion de sortir d'une ville infâme : aussi les princes ajoutèrent-ils foi à ce récit. Il fut bientôt pris de grandes mesures : l'électeur fit arrêter les chevaux à toutes les postes, et le chevalier de Saxe, dépêché en courrier, alla prendre les ordres de Louis XVI. On sut enfin que tout était faux ; cette mystification prouva que les frères du roi ne se trouvaient pas dans un *rapport fort intime avec les Tuileries*, puisqu'on les avait trompés comme d'autres. Cette nouvelle ne fit aucune sensation à Bruxelles, et M. le baron de Breteuil, indigné de ce qu'on l'eût répandue, ne ménagea pas, dans les expressions de son mécontentement, ceux qui ne l'avaient pas d'abord rejetée comme apocryphe. Il n'y eut plus depuis que déceptions et catastrophes.

Après avoir été long-temps très-active dans toute l'émigration, la police royale changea de théâtre, et s'arma de toutes pièces pour sauver

un État qui avait fait trembler l'Europe avec des piques, comme Louis XIV avec toutes les forces de la monarchie; qui avait eu, sous deux ou trois gouvernemens républicains, de plus grands hommes de guerre que Turenne, que Condé, que tous leurs rivaux de gloire; et qui avaient vu les faisceaux populaires s'incliner devant la fortune d'un nouveau César. Les princes n'auraient jamais cru aux promesses de leur police, si elle n'avait été secondée par les formes monarchiques de l'usurpation : elles devaient ramener la légitimité, comme les excès de 1793, et les oscillations directoriales avaient facilité le retour à l'unité. Le code de la nouvelle propagande était dans la tête des hommes religieux et monarchiques, signalés à l'admiration de madame de Genlis par les *papiers saisis à Bareuth et à Meude* (1). Ce sont tous des espions parfaitement imbus des doctrines du despotisme, objet de ses adorations réfléchies. Ils n'ont d'aversion soutenue que pour les progrès de la civilisation, et de passion unanime que pour l'argent, comme l'attestent vingt-cinq pages du recueil de leurs rapports. Leur con-

(1) Voyez les pages 2, 232, 256, 288 et 383, pour bien apprécier l'espèce de dévouement, que les *Mémoires inédits* reconnaissent et louent dans les espions.

duite peut être d'un grand poids dans la balance de leur utilité ; car ils ont été choisis par des connaisseurs, et la plupart éprouvés par plusieurs années d'exercice.

Les uns disent qu'on hait partout le premier consul, les autres prouvent le contraire.

La haute noblesse qui se trouvait à Bareuth (à l'exception de deux ou trois familles), *ne permettait pas, dans la société des Français, de louer les vertus et le cœur du roi*; on y fermait la porte à quiconque n'était pas le partisan de Buonaparte (1); on était réduit à faire des catégories des émigrés, dont la plupart desservaient le parti du roi (2).

Pour n'être pas confondu avec des émigrés obscurs, l'ancien échevin de Lyon, Imbert-Colomès, écrit de Salzbourg au baron de Thugut, le 3 novembre 1800, que M. l'évêque de Nancy rendra témoignage de ses preuves de fidélité au roi, et qu'il *n'est pas dans le cas de ces émigrés ordinaires, qui peuvent rester dans les pays où les Français pénètrent*...

Il n'y a plus que ces prétendus *honnêtes gens*, écrit de Saint-Mandé, près Paris, le 3 novembre 1800, M. Dantibes au chevalier Trottouin,

(1) Même recueil, p. 282.

(2) Lettre de Dutheil à Trottouin.

que *vous connaissez si bien*, qui *prennent intérêt à Buonaparte, et les émigrés rentrés* qui nous *ont porté les derniers coups*, non-seulement par la bassesse *avec laquelle* ils baisent les *pieds de l'usurpateur*, mais encore par tout ce qu'ils ont *l'impudence de débiter sur le roi, sur Monsieur, enfin sur toute l'auguste cour*... Il n'y a rien d'intéressant à Paris... Toujours infâme, vous le savez comme moi, même apathie, même égoïsme, même lâcheté. Les prêtres attachés à l'agence ne répondaient pas entièrement à ce qu'on attendait d'eux. Au sujet d'une querelle assez vive sur la religion (1), on dénonçait l'abbé B.... à M. d'André.

Du sein de la volupté, le curé Bernier conseillait à Stoffet *de se battre, et lui fesait* un crime de marcher sur *les traces de Charette* et de *Sapineau* (2). Ailleurs, un espion avait le cœur navré de voir la cheminée d'un Vendéen ornée d'un médaillon à l'effigie des trois consuls. Le comité des libelles et des bulletins calomnieux ne va pas mieux : l'abbé Linsolas se distingue parmi les prêtres ardents à soulever les campagnes; mais on l'arrête pour avoir *prêché dans quel-*

(1) Trottouin à D'André.

(2) *Mémoire au roi*, p. 202.

ques circulaires la restitution des biens nationaux, et le refus des contributions (1).

On empêcha la circulation de *l'Invisible*, en mettant l'abbé Guillon à Sainte-Pélagie. L'abbé de Lamarre fait une scène *plus que bizarre* (2), pour de l'argent dont il ne veut pas qu'on rende compte à M. d'Avaray. M. l'évêque d'Arras voyage sans être très-utile (3); l'abbé Rougier, l'un des chefs de la correspondance, est arrêté; il promet de faire d'importantes révélations. Il est

(1) Papier de Précy, 4e note.

(2) Lettre du président de *Vezet à Précy*.

(3) M. de Conzié montrait, en tous lieux, la violence de son zèle; mais l'atrocité des moyens d'exécution qu'il employait était partout nuisible au succès de sa cause. Il avait tout pour détruire, rien pour édifier. A la page 36 de sa notice sur les membres les plus actifs de l'agence anglaise, M. de Tisset, employé au ministère de la justice, fait connaître la part odieuse que M. l'évêque d'Arras prit aux projets les plus sanguinaires. On voit toujours que les Pitt, les Windham, les Grenville, les Castlereagh ont mieux aimé provoquer la guerre civile en France, qu'y assurer le triomphe d'un parti. Le cabinet anglais prodiguait des trésors pour rétablir les Bourbons avec le secours des hommes que la France repoussait, et ne secondait point les conspirateurs de l'*alliance*, qui, dans leurs rassemblemens, portaient la santé de Louis XVIII, et celle de Mallet. *Histoire des sociétés secrètes de l'armée*, pag. 321.

enlevé aux portes de Lyon, et repris ensuite par des agens de police, qui le relâchent moyennant 12,000 livres. Les fabricateurs de rapports se dénoncent les uns les autres. Nous ne voulons pas décliner ici les noms des personnages qu'ils blâment, justifient ou condamnent; ni le malheur, ni le rang ne sont épargnés. Madame de Tott déchire le cœur d'Imbert-Colomès, par le plus douloureux comme le plus désespérant récit sur la cause royale (1), et regrette qu'il n'ait pu voir à Saltzbourg le chanoine Saint-Rasold. L'abbé Mazel réclame 1200 livres, pour achat de poudre qu'il se fait payer six sous la livre. On n'a rien à lui envoyer; mais on l'informe que les chefs doivent user *d'une grande surveillance pour eux, où les dénonciations* multipliées que font journellement les traîtres, *et les in-*

(1) C'est toujours en la déprimant aux yeux des Français, que l'étranger affecte de la servir, pour éterniser nos discordes : les royalistes de Toulon livrent à l'amiral Lood trente-deux bâtimens de haut-bord, et au moment où l'or britannique devient le prix de la trahison du vice-amiral Trogoff, les plus implacables ennemis de la France en proclament roi, Louis XVII, *au milieu de la spoliation de notre marine.* C'est en la détruisant que les prétendus amis et les perfides alliés de la famille de ce jeune prince le présentent à sa patrie.

discrétions des autres (1). « Vous connaissez assez les Français, pour savoir qu'il y en a dont l'occupation habituelle est de dénigrer ceux qui semblent pouvoir servir utilement, et j'en fais en particulier la triste expérience, » écrit l'ex-constituant D'André à Trottouin (2). Ce correspondant intime répond au chef de la police générale de Louis XVIII : « Vous aimez sincèrement le roi ; vous dévorez les chagrins que des intrigants et des ames viles vous occasionent, comme j'avale ici tous les jours, de la part de la noblesse, ceux que mon attachement à sa personne, à l'honneur, à mon devoir, au mépris que j'ai voué à l'usurpateur, me font essuyer (3). » Ailleurs, ce chevalier de Saint-Louis termine un de ses rapports en ces termes : « Je serai toujours avec plaisir *votre espion*, quand il sera question des intérêts de sa majesté. » Crangeac émettait l'avis d'attendre que Bonaparte fût renversé : « Alors nous pourrons montrer nos drapeaux et y faire un appel ; mais qu'on les confie, dit-il, à M. Perrin de Précy, à des mains honorables ; jusqu'ici, vous le savez aussi bien que moi, à très-peu d'exceptions près ; ils n'ont

(1) Lettre de Noyent à Mazel.

(2) Erfurt, le 9 novembre 1800.

(3) Bareuth, le 14 novembre 1800.

été que dans des mains souillées de rapines. Trop heureux si nous n'avions eu affaire qu'à des fripons! mais combien d'hommes pervers! La police a pris, dans nos rangs, les suppôts les plus utiles (1).

Voilà une police qui ne manquait pas de prêtres pour la bénir et lui inspirer quelque modération; elle n'en a pas moins mal servi et très-divisé les royalistes, avant de se fondre dans celle de Fouché. Voyons si ce ministre saura tout avec un si complet assortiment d'espions!

Les actes contradictoires du trop fameux duc d'Otrante sur l'attentat de la rue Saint-Nicaise prouvent qu'il n'était pas dans le secret de cette épouvantable explosion (2). Sa police fut donc

(1) Lettre d'Auguste Crangeac à Précy.

(2) L'un des principaux complices du 3 nivôse, Costèr, est notoirement connu pour être le protégé, le favori et l'agent particulier de l'évêque d'Arras. Belleville témoigna son indignation contre un tel crime, en disant hautement que *c'étaient des moyens atroces dont il n'était jamais permis d'user*. D'autres royalistes, non initiés dans de tels secrets, appuyèrent l'avis de Belleville, et observèrent le dépit concentré, le silence embarrassé de l'évêque d'Arras, etc. M. de Beaupoil Saint-Aulaire disait *qu'un honnête homme, après un pareil forfait, ne pouvait plus se dire royaliste*, et Georges écrivait à Londres au comte de La Chaussée, principal agent de

nulle ou le joua : on ne s'est pas encore avisé de dire que le duc de Rovigo et le baron Pasquier fussent des complices de Mallet et de Lahorie : le procès de Louvel ne nous a rien révélé qui fasse croire que la police soit une bonne *compagnie d'assurance pour la vie des princes*.

La plupart des conspirations déjouées le sont, comme le dit judicieusement M. Bérenger, par l'effet d'aveux ou de révélations que provoquent le repentir, la crainte ou le devoir (1). Il en est même qu'on doit regarder comme un mal d'où jaillissent d'utiles conseils ; ce sont celles qui contiennent les doléances de classes dont les intérêts sont lésés, ou qui révèlent l'oppression du ministère. Un gouvernement doit être très-attentif aux plaintes des mécontents, toutes les fois qu'elles sont produites par des griefs capables de diriger contre lui des passions dont la divergence est frappante, et de

---

l'évêque d'Arras, afin de recevoir des fonds indispensables *pour renouer le 3 nivôse*. Notice sur les membres de l'agence anglaise, mis en jugement sur le rapport du grand-juge, en l'an XII.

(1) *De la justice criminelle en France*, d'après les *lois permanentes*, les lois d'exception, et les doctrines des tribunaux. Ch. V, §. 1er. *Inutilité et danger de la police générale sous les rapports politiques et moraux* ; p. 291.

suspendre les haines les plus invétérées des partis contraires.

Le rapport inquisitorial de l'insidieux duc d'Otrante, sur l'érection de six prisons d'État, ouvrit les négociations sur lesquelles le célèbre Oudet put compter pour le succès de son audacieuse entreprise (1). Elle fut très-bien servie par le tranchant arbitraire de plusieurs préfets, et surtout par les mesures qui firent reparaître *d'odieux monopoles*. Une administration compressive, et des bastilles ouvertes aux hommes les moins faits pour s'y trouver réunis, ont associé aux *mêmes périls* Pignerol, Mallet, Charles Nodier, Gindre, Laborie, Guidal, l'abbé Lafont, MM. de Polignac et de Puivert.

Ce ministère de Fouché, si terrible aux familles que frappait son animadversion, ne sut point empêcher les conspirateurs d'arriver *par des révélations secrètes*, dit M. le baron Fain, *jusqu'aux cardinaux détenus à Vincennes* (2).

Dans les plus difficiles conjonctures, les explorateurs de l'empire ont été ineptes ou traîtres. Il y aura toujours moins d'habileté dans les agens d'un despotisme quelconque, qu'il ne se trouvera de ressources, de finesse, d'audace

(1) Voyez l'*histoire des sociétés secrètes de l'armée*.

(2) *Manuscrit de* 1812, t. Ier, p. 18.

et même de génie dans les victimes d'un pouvoir tyrannique. Ainsi l'a voulu la nature qui, n'ayant créé que des êtres libres, les a prémunis de toute sa puissance contre l'esclavage.

Nous n'avons pas jugé trop sévèrement la police, mais elle est traitée en vieille connaissance, *en bien bonne amie*, par madame de Genlis; cependant elle la trouve aujourd'hui répréhensible.

Après un éloge peu satisfesant de l'illustre duc de Broglie, pair de France, et l'un des plus courageux défenseurs des libertés publiques, madame de Genlis raconte que deux Suisses passaient, il y a quelque temps, la nuit à copier sa correspondance, et poussaient, au besoin, le zèle jusqu'à soustraire certains papiers. A ce sujet, elle pose des bornes au métier pour lequel on la voit se passionner, quand le comte de Rochefort se tapit *dans un tas de fumier*, afin de bien remplir les exigences de sa honteuse mission. La page 328 du 6e volume des Mémoires de madame de Genlis contient même les réflexions suivantes :

« Je ne crois pas que la licence de l'espionnage puisse s'étendre jusqu'à faire dérober des lettres et des papiers inédits, c'est-à-dire, en secret et par des domestiques; car le domestique capable de commettre un tel délit ne se

fera aucun scrupule de voler de l'argent pour son compte, et, avec un peu de temps, il pourra bien en venir à assassiner son maître, et à le faire sauter avec de la poudre à canon, comme fit alors le valet de chambre de l'ex-ministre de la marine. »

Comment après cela madame de Genlis a-t-elle le courage de louer avec transport, dans le 9e volume de ses Mémoires (1), la cause dont elle a condamné si judicieusement les effets dans le 6e (2)? Conciliera-t-elle l'exercice d'une police inquisitoriale avec une Charte dont la lettre ne permet rien d'illégal ni d'arbitraire? Que tout cela soit dit au reste sans tirer à conséquence! madame de Genlis ne saurait être embarrassée; elle n'a qu'à retourner la chose; car ses doctrines sont toujours bonnes et de toutes les saisons: elles ont un endroit et un envers.

C'est principalement sous le règne de Louis XVIII que la police a été appréciée d'une manière judicieuse par trois personnages qui ont montré, sous son gouvernement, des talens divers et un zèle soutenu.

L'homme qui, depuis sa très-longue émigra-

(1) P. 380 et 381.
(2) P. 327, 328 et 329.

tion, eut des relations continuelles avec des espions fort bien éprouvés, M. D'André, sedit un devoir, étant ministre de la police générale, de neutraliser leur pernicieuse activité.

M. le comte Beugnot, qu'on ne trompe pas plus facilement, les couvrit de son mépris. Il les compara, dans une pièce officielle, au corps gras qui salit et tache tous ceux sur lesquels il se répand.

M. Royer-Collard fut religieux observateur des lois dans l'exercice de la police de l'imprimerie et de la librairie. Il sut user, envers des hommes qui exercent des professions très-honorables, de tous les égards que le vrai mérite leur accordera toujours, quelle que soit la tendance du gouvernement.

Madame de Genlis pourra nous objecter d'abord qu'elle ne tient pas essentiellement à la police politique; exercée par des agens que ne relèvent point, à leurs propres yeux, quelques entrées à la cour. L'amertume de ses regrets se répand sur l'espionnage honoré, dans le palais des rois, par des témoignages de considération, comme il l'était avant que la philosophie du dix-huitième siècle ne vînt flétrir tout ce qui obtient principalement l'admiration de madame de Genlis, à la fin de ses Mémoires.

Ne voudrait-elle point ensuite qu'on prît les espions parmi ces personnages accoutumés à sonder les replis de la conscience, non pour contenter une vaine curiosité, mais pour faire passer le pécheur de l'état de damnation à l'état de grâce? Avec de pareils choix ne prétendrait-elle point que non-seulement on dût trouver l'espionnage *tolérable*, mais qu'il fallût lui reconnaître les moyens de garantir de toute catastrophe la société au profit de laquelle on l'aurait établi?

Jetons un coup d'œil sur la cour qui fut implacable pour l'hérésie, et la plus encourageante pour l'espèce de gens *dévoués* à la manière du comte de Rochefort! nous verrons comment on y sert la religion et le roi.

La reine-mère se lève sur les dix heures; elle ouvre ses appartemens *aux flots de ses espions, de ses délateurs, de ses anciens amants*, etc.; et, si quelqu'un est sans crainte dans le palais, ce ne peut être qu'un prêtre ou un espion; car eux seuls font trembler tout le monde. Les magistrats et les officiers de la garde de Médicis passent devant elle le *front courbé comme des esclaves*. On veille pour le roi; on ne pense qu'à sa sûreté; il doit être bien tranquille, lui qui est jeune et folâtre; lui qui, disent les *Chroniques et les Manuscrits du seizième siècle*, accom-

pagné de ses courtisans, *va*, dès l'aube du jour, *s'amuser à fouetter, dans leur lit, les gentilshommes et les demoiselles* (1). Eh bien ! le plaisir le fuit : il est inquiet ; et la crainte lui communique la bassesse et la perfidie de ses espions. Comme eux, Charles *prélude* à l'assassinat par des *caresses* : « Le roi s'ennuie quand l'amiral ne vient pas ; paraît-il, la figure du roi s'épanouit ; ses paroles rares et tristes naguère se pressent sur ses lèvres avec une joyeuse volubilité ; il jure, il blasphême, et ses favoris, qui comprennent, à ces emportemens insultants pour la Divinité, que Charles est content, travaillent à faire mentir leur figure ; mais tous ne sont pas également habiles ou heureux. Alors, des signes muets d'admiration ou de joie tumultueuse, comme les exprimerait l'enfance, rétablissent l'équilibre de la servitude, et compensent cette funeste aridité des traits du visage.

« C'est un spectacle désolant qui, chez les anciens, eût fait nier à Tacite l'intervention de la Divinité dans les choses humaines, que cette menteuse adoration rendue par les valets du pouvoir à un homme dont ils déchireront

(1) *Histoire de la Saint-Barthélemi, d'après les manuscrits du seizième siècle.*

les membres, et montreront le sang sur leurs vêtemens, comme un témoignage glorieux d'amour pour le monarque. » Ce prince, que les espions n'ont pas laissé vivre un seul jour sans l'agiter par la terreur, et que la perte de cent mille protestants n'a pu rassurer contre les dangers de leurs prétendues conspirations, n'a pas même joui du moindre repos à son heure dernière. Il l'a passée dans les plus cruels remords.

Apprenons, par d'autres exemples et par la conduite de prélats très-éclairés, ce qui peut arriver lors même que des hommes dont la robe seule devrait éloigner l'idée de toute fraude, deviennent les espions de personnages que recommandent également un caractère sacré, de beaux talens, de grands services et de rares vertus!

A Richelieu, qui entoura Louis XIII et ses maîtresses d'espions, et qui mourut aussi chargé de haine (1) qu'il couvrit son roi de mépris, suc-

(1) Depuis les cardinaux d'Amiens, de la Balue, Duprat et de Lorraine jusqu'au terrible Richelieu, le clergé n'a donné au ministère que *des personnages* dont les *noms seront à jamais fameux dans les fastes de la tyrannie et de l'immoralité.*

Le premier d'entre eux, « ame dure, ambitieuse,

céda le soupçonneux et ridicule Potier. La seule qualité de cet évêque consistait à n'être point étranger. Il voulut conduire Anne d'Autriche, et diriger la Hollande, comme son diocèse de Beauvais. Ses explorateurs s'attachaient à connaître quels étaient les chefs du gouvernement ou leurs ministres, non orthodoxes, dont sa diplomatie aurait pu ébranler la foi. Les historiens du temps lui font un mérite d'avoir en quelque sorte forcé les Hollandais de se faire catholiques, pour demeurer dans l'alliance de la France. On ne pouvait pas sortir des voies de la déception et du despotisme dans un temps où la politique et le clergé ne voyaient que par les yeux de l'espionnage. Toutes les idées de religion, d'ordre et de justice se confondirent alors: les courtisans furent obligés de prendre des jé-

---

avare, dont les grandes possessions témoignaient bien qu'il n'avait fait doubler les subsides que pour s'enrichir lui-même, » dit Mézerai, profita de la mort de son maître pour s'enfuir avec les fruits de ses rapines. « L'histoire de France, comme le fait très-bien observer M. A. de Carrion-Nisas fils, offre à ce sujet une observation singulière : les cardinaux qui ont administré nos affaires ont été, pour la plupart, les instrumens les plus actifs de l'oppression. » *Principes d'économie politique*, p. 200.

suites pour confesseurs (1), et les religionnaires de changer de culte; Louis XIV put tout oser contre ses peuples dans l'intérêt du clergé; mais la force n'appuyant pas les exigences ultramontaines de Potier, on n'y eut aucun égard.

La reine trouva, dans un prince de l'Église qui lui était très-particulièrement connu, si l'on en croit les *Mémoires de La Porte*, beaucoup moins de scrupules que dans l'évêque qu'elle renvoya.

Mazarin permit aux Hollandais de se croire reportés aux beaux siècles de la primitive Église. Mais il ne tolérа que chez eux la jouissance de cette liberté si conforme à la dignité de l'homme. On écouta, par ses ordres, aux portes des magistrats; il fallait, selon ce cardinal, diviser la magistrature pour prévenir tous les troubles (2): il ne voyait pas plus loin. Telle est, au reste, la politique de la cour de Rome, source de l'espionnage universel qui a étendu la puissance des papes dans des temps d'ignorance (3). Ma-

---

(1) *Mémoires de Dangeau*, publiés par Lemontey, p. 166.

(2) Voltaire, *siècles de Louis XIV et de Louis XV*, guerre civile, année 1647.

(3) L'ultramontanisme se croit assez éclairé par ses espions sur l'esprit des Français, sous Charles le Bel,

zarin, fort souple, fort adroit, vit la force triompher de la ruse. Ses espions excitèrent tant de défiances que, dès l'âge de dix ans, Louis XIV, imbu du dangereux esprit de la cour, ne voyait dans le parlement qu'une assemblée de rebelles; il n'est donc pas surprenant qu'on ait eu dans la suite à reprocher à ce prince sa tyrannique apparition dans le sanctuaire des lois, en bottes et un fouet à la main. L'agitation des esprits, produite par l'espionnage, donna plus d'inquiétude à Mazarin que le cours naturel des événemens, et la pressante nécessité de suffire aux besoins de l'État. Un esprit de défiance et de tyrannie sourde mit les passions aux prises; il fut la véritable cause des Barricades, et envenima la Fronde.

Plus le clergé prit d'influence, plus l'espionnage s'étendit. Il divisa ceux-mêmes qui en te-

---

pour exiger de ce prince plus que sa coopération à la délivrance de la Terre-Sainte : Rome veut qu'on pressure l'Église de cette France sur laquelle le roi vient de lever un subside, dans l'intérêt d'une croisade. Le monarque n'osa point résister à l'avidité du pape ; il se soumit à un arrangement, et tous deux apprirent, à leurs successeurs, à partager les biens des pauvres. Cette conduite pleine d'arrogance d'une part, et de faiblesse de l'autre, n'échappe point à la critique de Mézerai.

naient les fils. L'Église lui dut les vingt-cinq ou trente années de troubles dont parle l'oratorien Quesnel dans sa *Correspondance*, et qu'il impute au confesseur du roi (1). La délation fut en effet très-bien servie par le père La Chaise, *persécuteur voilé* de tout ce qui ne se soumettait point aux jésuites : aidée de l'ascen-

(1) Aucun prince, doué de grandes qualités, n'a subi plus que ce monarque le joug humiliant des prêtres, et n'a été mieux servi par des femmes préposées à opérer sa dégradation morale. Ses maîtresses, et surtout les nièces de Mazarin, le retirèrent par leurs conversations de l'état d'ignorance où l'avait plongé la politique de ce cardinal. La douceur, la finesse et la gaîté étaient le fond de leur caractère, et servaient à tempérer l'humeur tranchante de Louis. Il puisa dans leurs entretiens ce goût du beau, qui fit de ce prince le continuateur de François Ier, et couvrit ses fautes d'une sorte d'éclat. Mazarin fit tout le contraire. Il est partagé entre la superstition et la cupidité. Si on le suit dans sa magnifique retraite, on le voit mutiler des statues d'un grand prix, et barbouiller des chefs-d'œuvre qu'admireraient aujourd'hui les Creuse, les Barbier et leurs dignes émules. Sa religion est un mélange de fatalité : il y a, dans sa conduite au milieu de ses terres, de la ruse, de la faiblesse, de l'hypocrisie et ce je ne sais quoi qui caractérise la vieillesse des hommes chez lesquels la foi a été, dans leur jeunesse, un instrument de dommage pour la raison. Le feu prend-il au palais

dant qu'exerçait ce personnage sur Louis XIV, elle fit perdre à la plus saine partie du royaume la liberté de conscience, qui est le droit le plus inviolable que l'homme *ait reçu de la nature avec la vie*, dit Penn. La charité du chrétien fut confondue avec les concessions du relâchement, et l'espionnage transforma le zèle théo-

---

du cardinal, *chassez-moi ces coquins*, s'écrie-t-il, en désignant ceux qui se mettent en peine d'arrêter les progrès de l'incendie : *ils veulent s'opposer au bon plaisir de Dieu.*

Les procès apaisent les murmures de la conscience de Mazarin : si leur issue est heureuse, il conserve sans scrupule ce que la justice déclare lui appartenir ; et, s'il perd, ce n'est qu'une sorte de restitution d'un bien qui n'était pas toujours légitimement à lui.

Il montra contre les mauvaises pensées une rare prévoyance. Aussi défend-il, dans toutes ses terres; aux femmes et aux filles de traire les vaches.....

Dans la crainte que le démon de l'orgueil n'infatuât ses filles de leur beauté, il voulait leur faire arracher les dents de devant. L'ambition plutôt que l'amour forma les nœuds sacriléges de son union avec Anne d'Autriche. Ce commerce ne fut pas assez secret pour n'être point scandaleux. Il est peu d'écrivains qui aient donné sa vie, sans la rendre attachante. Serait-ce parce qu'il finit misérablement, comme tous les ministres de Louis XIV? Les *Mémoires de Choisy* nous apprennent qu'il mourut *à la veille de se faire pape.*

logique en orgueilleuse intolérance; il écrasa de tout le poids du génie de Bossuet l'ame divine de Fénelon, et fit de la veuve de Scarron l'arbitre de prélats qui étaient les lumières de l'Église. Tout fut avili : la duplicité eut son culte, ses ministres, ses adorateurs et ses victimes.

Étant à Rome, le cardinal de Bouillon apprit à Chalmette que le cardinal de Noailles avait fait faire au docteur Petit-Pied les choses pour lesquelles il l'avait fait exiler (1).

Le docteur Bourlet essuya la même disgrâce pour avoir porté *le cas de conscience* à signer aux quarante docteurs, quoiqu'il n'eût fait cette démarche que par ordre de M. le cardinal de Noailles (2).

Entouré d'espions, le duc de Bourgogne se voit réduit à recourir, en partant pour l'armée, à toutes les précautions d'un conspirateur, pour embrasser, dans son exil, le plus vertueux des hommes; ce proscrit était l'archevêque de Cambrai, son gouverneur. Non content de refuser à ce prélat la permission d'aller recevoir les derniers soupirs d'une parente, on incarcère,

---

(1) *Histoire de Fénelon*, composée sur les manuscrits originaux, par M. L. F. de Bausset, ancien évêque d'Alais, etc., t. II, p. 417.

(2) Même ouvrage, même page.

on tourmente, avec tous les raffinemens de la superstition, une dame qui lui a donné toute sa confiance, et qu'il honore de son estime. Il ne suffit pas de cesser de la voir, on veut qu'il la traite en ennemie. On fait concourir à cet odieux projet l'orgueil de la favorite; que la moindre contrariété blessait vivement; elle fut trop bien-secondée par les proscripteurs de Port Royal; on persécuta la trop sensible dame Guyon, on méconnut le génie de Pascal; au lieu de le soumettre, on le força de se déclarer l'antagoniste du parti religieux, que le trône voulait faire prévaloir à tout prix.

Les espions poursuivirent madame Guyon jusque dans le domaine de la pensée; l'abbé Godet-Desmarais, évêque de Chartres, ennemi très-passionné de Fénelon, achève de le perdre dans l'esprit de madame de Maintenon; tandis le pieux archevêque trouve un persécuteur non moins insidieux, dans un hypocrite parfait, *un frère barbare, un père tyran, un magistrat sans honneur effectif, un dévot sans mœurs dans le secret;* c'est Achille de Harlay qu'une austérité pharisaïque rend redoutable dit le duc de Saint-Simon. Il tient au roi et la pénitente de Godet, pour avoir su arranger *la légitimation inouïe d'enfans, sans nommer la mère.* Voilà le magistrat dont *la théologie d'in-*

piration croit trouver quelque conformité entre la doctrine de madame Guyon, et celle de Molinos. Cette dame, aussi chrétienne que charitable, est jetée dans le donjon de Vincennes : elle y reste huit mois. Tous les rapports qui parviennent sur son compte attendrissent le pouvoir. On la transfère dans une petite maison de Vaugirard, pour y demeurer sous la direction spirituelle de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice. Ce faible adoucissement irrite Bossuet. Laissons ici parler Fénelon : « Quant à M. de Meaux, je serais ravi d'approuver son livre, comme il le souhaite ; mais je ne le puis ni honnêtement ni en conscience, s'il attaque une personne qui me paraît innocente, ou des écrits que je dois laisser condamner aux autres, sans y ajouter mutilement ma censure. » Parlant des menées de cette intrigue envenimée par l'espionnage, et conduite pied-à-pied par une espèce de concert secret, il ajoute : « C'est M. de Meaux qui est comme le premier mobile.... Madame de Maintenon s'afflige et s'irrite contre nous, à chaque nouvelle impression qu'on lui donne. Mille gens de la cour, par malignité, lui font revenir, par des voies détournées, des discours empoisonnés contre nous, parce qu'on croit qu'elle est déjà mal disposée. M. de Chartres et elle sont persuadés

qu'il n'y a rien de parfait, si je ne condamne la personne et les écrits; c'est ce que l'inquisition ne demanderait pas. Personne n'a plus de candeur, plus de charité, moins de disposition à user de réticence envers qui que ce soit. Elle a même un excès de confiance pour les gens qui la questionnent : *La preuve en est bien claire, puisque M. de Meaux a redit à madame de Maintenon, comme des impiétés, les choses qu'elle lui avait confiées avec un cœur soumis et en secret de confession. Je suis bien assuré*, continue Fénelon, *qu'elle n'est pas assez extravagante pour se préférer à la sainte Vierge. Je parierais ma tête que tout cela ne veut rien dire de précis, et que M. de Meaux est inexcusable d'avoir donné comme une doctrine de madame Guyon ce qui n'est qu'un songe, ou quelque expression figurée, ou quelque chose d'équivalent qu'elle ne lui avait même confié que sous le secret de la confession* (1).

Quant à la condamnation du livre des *Maximes*, ce fut une œuvre bien pénible : une proposition que censurait Fénelon, celle du *trouble involontaire de Jésus-Christ*, avait été insérée

(1) *Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, t. Ier, liv. II. *Lettre* de Fénelon à madame de Maintenon, p. 331.

dans le livre de ce prélat, en son absence. On la reproduisit au nombre des chefs d'accusation dirigés contre lui par Bossuet, par le cardinal de Noailles et par l'évêque de Chartres. Fénelon n'eut pas le droit d'aller à Rome pour défendre le livre des *Maximes*, et le roi écrivit contre cet ouvrage au pape Innocent XII une lettre de sa main, quoiqu'elle fût rédigée par Bossuet. Ce prélat fit rester son neveu auprès du saint-siége, pour faire valoir l'accusation: il fallait que la correspondance de Fénelon circulât comme une œuvre de ténèbres, et prit différentes directions; il avait à réfuter trois prélats qui le poursuivaient à outrance. Bossuet fit un mémoire; il ne voulut pas que la cour de Rome se laissât arrêter par la crainte de flétrir un archevêque. Il se hâta de faire croire au roi combien il était *essentiel* à sa gloire et à la tranquillité de l'Église *d'accélérer la conclusion* de cette grande affaire. L'abbé de Chanterac, qui représentait Fénelon à Rome, *ne pouvait faire un seul pas* dont *l'abbé Bossuet* ne se *fît rendre compte par des moyens peu délicats.* Le neveu, qui ne montrait pas moins d'animosité que son oncle, lui écrivit : *Aussitôt que le grand vicaire sera arrivé, il aura un espion, et nous serons instruits.*

Le cardinal de Bouillon, récemment nommé

ambassadeur de France auprès du saint-père, vit comme l'illustre d'Aguesseau, une intrigue de cour dans cette affaire. Il n'en remplit pas avec moins de ponctualité ses instructions, et ne put cependant se soustraire ni à l'espionnage ni aux calomnies de l'abbé Bossuet et de l'abbé Philippeaux ; ce dernier était doublement intéressé dans ce déplorable débat ; il avait fait une relation du quiétisme (1), et

(1) *Je ne sais*, disait orgueilleusement Bossuet, en présence du père La Chaise, (le seul homme qui pût mortifier, *sans crainte*; l'évêque de Meaux), *ni moliniste, ni janséniste*. — *Il est vrai, monseigneur*, repartit le jésuite; *mais* je vous crois *mauléoniste*. Saint-Simon parle, dans ses *Mémoires*, du mariage secret de Bossuet, avec mademoiselle Desvieux de Maulcon. Thémiseuil de Saint-Hyacinthe était flatté, lorsqu'on paraissait le croire né de cet hymen, il n'en était pas l'unique fruit.

Le mystère de ces amours, confié à quelques domestiques, n'avait pu en être long-temps un pour les ennemis des *libertés de l'Église gallicane*. Leurs espions leur apprirent que mademoiselle de Maulcon manquait de fortune. Toute sa richesse consistait dans sa beauté, dans sa vertu, et son bonheur dans l'attachement de Bossuet. C'était un ennemi redoutable de l'ultramontanisme. On découvrit, avec le plaisir que donne l'espoir de la vengeance, qu'il fesait, malgré sa régularité, de longs séjours dans la capitale, et mademoiselle Des-

l'évêque de Meaux l'avait choisi *comme partie*, pour aider son neveu contre Fénelon. L'espionnage ne dénigra point seulement à Paris et dans le chef-lieu de la chrétienté le plus vertueux des prélats.

Un cardinal nous apprend qu'un espion de-

---

vieux, de fréquents voyages à Germigny, où les évêques de Meaux avaient leur campagne. Quoique mademoiselle de Mauléon fût d'une bonne famille de robe, son train décelait des largesses qui ne venaient point de ses parents. C'en fut assez, pour que le père La Chaise exclût l'*aigle de Meaux* du siége de la métropole, et l'empêchât de se couvrir du chapeau de cardinal.

A sa mort, le triomphe des jésuites fut complet. Des créanciers réclamèrent le prix de la maison occupée par mademoiselle Desvieux, qui la possédait à titre de donation pure et simple. Héritier par bénéfice d'inventaire, le neveu de Bossuet les fit remonter, par voie de saisie, jusqu'à sa belle tante. Sur la communication du contrat de mariage, l'avocat se fit fort d'apaiser cette affaire. Elle fut mise sous les yeux du roi, et l'abbé Bossuet reçut l'ordre de l'assoupir. (*Histoire du temps*, Maury du Vauxcelles, Saint-Simon, en ses *Mémoires*, et M. Aignan, *Extraits des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. Ier, p. 440. On y voit que Bossuet allait voir sa femme deux fois par semaine, quand il était à Paris. Il demanda l'évêché de Beauvais, par madame de Montespan, dont il avait voulu dégoûter le roi; il ne l'obtint pas, et servit madame de Maintenon..... (*Anecdotes ecclésiastiques.*)

vint grand vicaire, et pénétra dans la retraite de Fénelon. Pour faire sa cour aux ministres, il eut la bassesse de calomnier cet irréprochable prélat pendant quatre ans. Mais, *accablé de remords, et profondément frappé des vertus de ce grand homme*, il entra un matin dans son cabinet, et se jetant à ses genoux: *Monseigneur*, s'écria-t-il les yeux baignés de larmes, *vous m'avez regardé jusqu'à présent comme un homme d'honneur, je suis le dernier des scélérats. Je ne suis venu auprès de vous que pour être votre délateur; et, n'ayant rien aperçu de répréhensible dans votre conduite ni dans vos discours, je vous ai calomnié de toutes les manières, pour ne point paraître inutile aux méchants qui m'ont envoyé ici* (1).

Jamais gouvernement ne fut mieux servi, sous le rapport de l'espionnage, que la compagnie de Jésus (2): Chacun de ses membres est

(1) *Notice sur Fénelon*, opuscule du plus haut intérêt, par le cardinal Maury.

(2) Arnold Scheffer nous apprend, dans son *Précis de l'histoire de la compagnie de Jésus*, que tout jésuite était tenu d'obéir au général *aveuglément et même contre sa propre conviction ou conscience*. Les constitutions de cet ordre ne permettent aucun appel contre la volonté du chef. Elles lui conférent le droit de changer les statuts, d'expulser ses religieux sans jugement, de

affranchi des devoirs de la charité, par le serment qui en fait l'espion de ses confrères (1); *et le général reçoit chaque année environ deux cents rapports circonstanciés de chaque royaume et de chaque province d'un royaume, aussi bien pour les choses temporelles que pour les choses spirituelles* (2).

Tout était permis aux jésuites pour obtenir

---

les condamner à la peine de l'exil, et de leur imposer des punitions, sans autre règle que son bon plaisir.

Un penseur a dit que la tête qui enfanta ces fameuses constitutions était certainement une tête forte. *Tout le génie du fanatisme et du pouvoir absolu lui avait été révélé : c'est le Mahomet du christianisme.*

(1) *Des jésuites* par D'Alembert ; ouvrage précédé d'un *Précis des doctrines et de l'histoire de cette société, et suivi de notes et éclaircissemens*, par L.-A.-F. Cauchois-Lemaire, p. 127.

(2) M. Cauchois-Lemaire, *Précis des doctrines et de l'histoire des jésuites*, p. 33. C'est peut-être la meilleure production de l'auteur, après son éloquent *appel à l'opinion publique, et aux États-Généraux du royaume des Pays-Bas, en faveur des Français proscrits;* la Haye, 1815. Il fallait que le vent du *jésuitisme* soufflât sur la France, pour que des citoyens de mœurs aussi douces, que MM. Ribereau et Arnault, vissent leurs noms parmi ceux des proscrits, quand on se glorifiait d'avoir invoqué *le fléau d'une invasion*, pour effacer du territoire français toute trace de despotisme.

des renseignemens sur quelque objet que ce fût. Ils soutenaient cette doctrine en toute circonstance. Un confesseur dévoile le secret des faiblesses d'une de ses pénitentes, après l'avoir contrainte de nommer le complice de son péché. Non content de défendre cet ecclésiastique au mépris du concile de Latran, et sans égard pour les principes développés dans Pontas, à l'article *confession*, le jésuite Ramirius prétendit en chaire que la révélation de la confession peut être obligatoire (1). La publicité donnée aux galanteries d'une dévote cause un grand scandale, auquel en succède un nouveau occasioné par la justification qu'entreprend le père Ramirius. Cette affaire élève de très-vives contestations entre le clergé et les jésuites. Tout Grenade s'attend à voir ces religieux céder à la force des autorités qu'on leur oppose; mais la compagnie défend avec opiniâtreté la doctrine qu'elle a fait préconiser, et obtient une décision favorable des inquisiteurs, alors très-puissants en Espagne, où l'on veut les rétablir aujourd'hui *à force ouverte*.

L'année suivante (1559), les jésuites profitent de la mort de Paul IV pour *casser, de leur*

(1) Histoire des jésuites, liv. IV.

propre autorité, le réglement qui les oblige à la célébration de l'office divin (1). Pour donner plus de force et de consistance à leur aristocratie monacale, ils conférent à vie le généralat dont la durée n'était que de trois ans. Leur chef résidait à Rome; c'était l'Olympe d'où ce nouveau Jupiter gouvernait le monde, et signalait sa suprématie par le mépris des lois que les hommes opposaient à l'exercice ou aux usurpations de sa puissance. Il se fesait aider par un moniteur et par cinq assistants ou conseillers. Ceux-ci représentaient auprès du général cinq nations composées de Français, d'Allemands, d'Italiens, de Portugais et d'Espagnols : *les plus soumises sont devenues les moins florissantes.*

Les loyolistes allaient encore plus loin que Paul IV, Clément VIII et Grégoire V, qui permettaient aux confesseurs de communiquer certains faits à l'inquisition (2). Cependant tous leurs moyens d'espionnage n'ont pu les préserver de trente-sept expulsions, plus ou moins infamantes, des États où leur présence avait été

(1) M. Liskenne, *Dénonciation des crimes et attentats commis par les jésuites dans toutes les parties du monde.*

(2) Avrigny, en ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques.*

regardée avec une faveur toute particulière.

Un seul fait va prouver ce qu'osait un jésuite pour arriver à ses fins. Le père Balard porte le désordre dans les passions ardentes de Bobington. Il fait un conjuré de ce jeune homme qui appartenait à une maison illustre. « Depuis qu'Élisabeth est frappée d'excommunication par le vicaire de Jésus-Christ, lui disait-il, son règne n'est plus qu'une criminelle usurpation, une odieuse tyrannie : la tuer, c'est se rendre aussi agréable à Dieu, que si l'on ôtait la vie à un païen, à un réprouvé. » Dans la crainte que le fanatisme n'impressionnât point assez vivement Bobington, le jésuite alluma ses désirs par l'appât de la possession de Marie Stuart, qui avait été associée à ce projet criminel. Sa délivrance était subordonnée à l'assassinat d'Élisabeth. De Thou nous apprend que le jour anniversaire de la Saint-Barthélemy devait être celui de l'exécution du complot. Il fut découvert, et la mort de Bobington fit monter sur l'échafaud Marie, que ce seigneur catholique adorait. Les jésuites ne furent pas prévenus à temps par leurs espions, dont la vigilance et le zèle leur avaient inspiré la fausse sécurité qui les précipita dans d'horribles machinations : on arrêta plusieurs membres de la société de Jésus, et la pour leur arracha des aveux qui compromirent les cours

de Rome et d'Espagne. Alors Élisabeth s'arma du glaive, et fut terrible.

Éclairés par l'expérience des siècles, nous produirons d'imposantes autorités contre l'objet des prédilections de madame de Genlis.

Si l'espionnage pouvait être exercé par d'honnêtes gens, il serait peut-être tolérable, selon Montesquieu ; *mais l'infamie de la personne peut faire juger de l'infamie de la chose* (1).

Madame de Genlis ne pense pas qu'on puisse répondre de la sûreté publique sans espions.

A cette question : *Faut-il des espions* dans une monarchie ? l'homme de génie, qui a répandu autant de charmes, d'esprit et de saine raison dans les *Lettres persanes*, que de pro-

---

(1) De *l'Esprit des lois*, liv. XII, ch. 23.

Si l'on avait écouté contre ce chef-d'œuvre *d'édifians accusateurs*, nous ne savons ce qu'il serait devenu ; car l'un d'eux, grand apologiste de miracles, loin d'y rien découvrir de prodigieux, poursuivit, dans sa *feuille anonyme*, Montesquieu avec une sorte de frénésie superstitieuse (5e volume de l'Encyclopédie, éloge du président de Montesquieu). Il *l'accusa de spinosisme et de déisme* (opinions qui n'impliquent pas moins contradiction que celles de l'abbé de Pradt et de l'abbé de La Mennais) ; il lui reprocha également d'avoir cité Plutarque, qui n'est pas un auteur chrétien, *de n'avoir point parlé du péché originel* et de la grâce, etc

fondeur dans son admirable ouvrage sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, répond : « Ce n'est pas la pratique ordinaire des bons princes.... Celui qui a tant d'inquiétudes, de soupçons et de craintes, est un acteur qui est embarrassé à jouer son rôle (1). »

Mably condamne aussi l'espionnage, en affirmant que *la bonne politique ne diffère pas de la saine morale.*

Si nous en croyons Voltaire; la plus mauvaise de toutes les politiques est de mentir; et personne n'a jamais menti autant qu'un espion.

Se servir des délateurs, c'est ouvrir la porte au mensonge et à la perfidie qui, suivant Chesterfield, sont les refuges des sots et des poltrons; c'est embrasser cette politique étroite et farouche, qui creuse des abîmes sous les trônes. Elle est au gouvernement ce que le *jésuitisme* est à la religion, une arme dont la sagesse ne fait point usage, et que brise la prudence. Elle sème des inquiétudes pour récolter des séditions, et ses succès multipliés généralisent des mécontentemens que la force publique ne comprime pas toujours. De toutes les administrations, la police est celle

(1) Même chapitre de l'*Esprit des lois.*

qui est la moins restreinte dans le choix de ses agens, et qui paie le mieux ceux qui lui sacrifient beaucoup. Le valet qui trahit son maître pour la servir, et la femme du bon ton qui accorde ses faveurs pour surprendre des secrets, concourent au même but, sous l'égide du gouvernement dont l'imprévoyance favorise en eux des instrumens de dissolution sociale. Dans un moment périlleux pour lui, ces individus auraient pu ne lui nuire ni l'un ni l'autre, si la police ne les avait pas détournés de leur train de vie ordinaire; mais, une fois dépravés, ils chercheront tous deux à servir des premiers, dans un bouleversement, le parti dont les craintes de leurs chefs ou leurs propres observations rendront le succès plus probable. S'ils suivent au contraire la lettre de leurs instructions, et si leur zèle est mis en défaut, le ministère demeure dans une parfaite sécurité; c'est alors que l'espionnage empêche de voir tous les abîmes qui échappent à ses découvertes. Il n'est jamais indispensable qu'aux espions; car les gouvernemens seront toujours mieux servis par la police judiciaire, qui est nécessairement plus éclairée, moins cupide, et qui ne sort pas volontairement des voies de l'équité.

La police générale est, au contraire, ennemie de toute garantie civile : on doit la regarder

comme un véritable dissolvant politique; car aucun lien social ne résiste à son action. Elle ne peut être que dangereuse et même funeste aux mœurs publiques et à l'État, quand les chefs qui la dirigent ne joignent pas d'éminentes vertus à la plus grande connaissance du cœur humain; car ils ne craignent pas alors *de corrompre une partie de la nation pour surveiller l'autre* (1). Leur administration est destructive et non conservatrice; elle réunit ou crée des matières inflammables, pour agir à la manière des orages; elle sème la défiance dans la société, et environne le trône de terreurs, afin que le prince la croie toujours indispensable à sa conservation. Plus la police paraît forte et habile, plus le gouvernement est faible et inepte. Elle le rend odieux, au profit de l'arbitraire qu'elle exerce, et l'égare dans les voies de la tyrannie (2) pour éviter le retour à l'ordre, qui exclut tout ce qui est illégal.

---

(1) M. Bérenger, *de la justice criminelle en France*, d'après les lois permanentes, les lois d'exception, et les doctrines des tribunaux; chap. 5 de la police générale.

(2) Nous ne manquons malheureusement pas d'exemples; mais nous ne citerons que celui qui présente le contraste d'un prince très-vertueux et d'un directeur général de police, bien pervers. La Hesse était inquiète,

Une conséquence naturelle conduit madame de Genlis de l'espionnage à l'éloge du *despotisme*. Elle en fait un dieu présent partout, dont nous ne saurions éviter la puissance infinie, et réglée d'ailleurs selon notre mérite; ce nouveau dieu est, en effet, si juste que plus on éprouve son action, plus on est heureux. En voici une preuve toute récente que nous offre l'intéressant *Voyage de la Grèce*, publié par M. Pouqueville, consul général de France auprès du pacha de Janina :

« Dans une des tournées du pacha, les habitants de Concoulios répandirent devant lui un vase de lait et des poignées de farine, en signe de l'abondance qui naît sous les pas de l'homme puissant. *Vivez*, lui disaient-ils, *soyez rassasié d'années; mais faites-nous pendre*, faites-nous noyer, ou *diminuez les impôts qui nous accablent !* Le pacha, sans paraître entendre ces gémissemens, fit signe aux paysans de se

---

malheureuse; mécontente, quand l'inquisition politique y remplaçait la police judiciaire; depuis que celle-ci a rendu aux lois leur action, la confiance et le bonheur sont revenus de leur exil. Le fameux Manger, qui les avait bannis par l'espionnage, par des conspirations supposées et par des proscriptions réelles, expie ses crimes dans une prison perpétuelle, où le retient la justice dont son administration avait usurpé l'empire.

retirer, en leur disant d'aller en paix, *de prier Dieu pour lui, et que, si la providence le conservait en santé, rien ne leur manquerait.* Enfin, il terminait sa harangue par cette phrase paternelle accoutumée : *Que je sois bien, moi, mes enfans !* Et ceux-ci avaient déjà passé la porte, lorsqu'il les fit rappeler.... Il leur dit qu'*il les portait dans son cœur* ; pour preuve de cela, « vous me bâtirez à vos frais une maison fesant suite à ce magasin...; la position est délicieuse, *je veux souvent faire des parties de chasse ici...* »

N'en voilà-t-il pas assez pour rendre à jamais odieux ces fous de républicains qui livrent le Nouveau-Monde à l'économique et mesquine *Souveraineté du peuple* (1)? Cela ne fait-il pas également le procès à ces novateurs monarchiques, qui élèvent entre le passé et l'avenir ces édifices, fort heureusement *bien fragiles*, qu'ils nomment *chartes constitutionnelles*, et dont tout le mérite est de nous priver des douceurs du

(1) Voyez déjà l'Amérique entière s'avancer vers l'Europe, le *Contrat Social* à la main, inviter le monde à l'imiter par l'exemple de son bonheur propre : vous éteindriez le soleil plutôt que les lumières nouvelles dont resplendit le monde ; vous arrêteriez la marche de l'astre du jour plutôt que celle qu'a prise l'humanité. *Du jésuitisme ancien et moderne*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, ch. XXXI, p. 334.

despotisme ? Cependant que le vilain mot qui rappelle l'inexpiable faute de Louis XVIII ne nous effraye pas trop ! car certains ministres, avec du temps et de la persévérance, parviendraient, si Dieu le permettait, à rendre la charte moins odieuse aux partisans du système politique qui régit Copenhague et Vienne, et aux admirateurs de Ferdinand et de Mahmoud. Il ne faut pour cela qu'une chose ; c'est que nos préfets, dont l'autorité déjà très-étendue et les pouvoirs confusément déterminés sont plutôt des proconsuls romains que des administrateurs constitutionnels, n'aient à redouter aucune responsabilité, et puissent ne prendre leurs exemples que dans l'*heureux empire* où la religion est tout, la raison, une rebelle subjuguée ; le prince, un représentant du saint prophète, et les pachas, de petits sultans.

Il n'y a encore qu'une bonne charte, et madame de Genlis la cite, parce qu'elle rend *le roi plus absolu que le grand-turc*. Quel est donc ce prodige ? La fameuse *charte royale de Danemarck*, qui donne au prince *un droit illimité sur la vie et la fortune de ses sujets*. Ils ont été trahis par ceux-là mêmes qui devaient leur assurer la jouissance des bienfaits d'une bonne organisation sociale ; car c'est l'assemblée de leurs représentants, qui les a frappés de mort

politique en 1660. Si on en croyait madame de Genlis, ces députés auraient agi fort sagement. Cette charte est bien digne de tout l'amour de sa noble admiratrice : elle porte expressément que *quiconque, même par insinuation, engagerait le monarque à céder quelque chose de sa prérogative royale, serait coupable du crime de lèse-majesté.* Voilà bien ce qui manquait à notre ancien régime, toujours faible et incertain dans ses doctrines, et souvent pusillanime et ridicule ou imprévoyant dans ses actes ; aussi madame de Genlis a-t-elle eu *le courage* de le déchirer à belles dents : son noble cœur détestait une tyrannie hypocrite, qui allait tantôt en avant, tantôt à reculons, et dont l'esprit démentait la lettre. Comment en effet ne pas mépriser un despotisme qui frappait Necker avec timidité ou le caressait en le haïssant, et qui disgraciait Malesherbes non-seulement *pour son intégrité*, dit M. de Châteaubriand, mais encore *par aversion pour sa philosophie*, comme nous avons vu naguère destituer de plusieurs emplois onéreux l'homme le plus vertueux de ce siècle, mais coupable de porter, sous les vêtemens de la pairie, le cœur d'un tribun? Dans la crainte d'irriter les cercles de la gouvernante des enfans de France, et les amis de son ambitieuse belle-sœur, Diane de Polignac, on n'osa pas conserver Turgot dans

le ministère où sa présence était nécessaire au bien public (1), et peut-être indispensable à la monarchie.

Voilà le despotisme vacillant, qui excita toute l'animosité de madame de Genlis. Elle le combattit en s'unissant aux jacobins, elle le persiffla dans ses entretiens avec Barrère, le rendit odieux dans ses *Leçons d'une gouvernante*, en poursuivit les défenseurs dans le *Précis de sa*

---

(1) Les opérations administratives faites ou projetées par le savant Turgot sont, dit M. Say, au nombre des plus belles *qu'aucun homme d'État ait jamais conçues :* aussi rien n'accuse plus le défaut de capacité de son principe que de n'avoir pas su les apprécier, ou, s'il a su les apprécier, de n'avoir pas su les soutenir. (*Traité d'économie politique*, 4e édition, p. 46.)

Cet habile ministre avait observé que l'Angleterre était arrivée, depuis le XVIIe siècle, au plus haut point de prospérité, par sa révolution qui avait fait tomber en désuétude les lois réglementaires (*moins rigoureuses que les nôtres*), rendues sur la fabrication sous les règnes d'Edouard IV, de Richard III, de Henri VII, et de Henri VIII. L'utile application des sciences à plusieurs genres de travaux, et les encouragemens d'un pouvoir qui regardait le commerce et l'industrie comme les bases les plus solides de sa force, opéraient des prodiges. L'industrie anglaise était dégagée de toute entrave, dit M. le comte Chaptal, lorsque la nôtre était encore enlacée dans les langes de l'enfance ; elle

conduite, et le frappa d'estoc et de taille à la tête *de ses Chevaliers du Cygne*. Quant au vrai et franc despotisme, c'est autre chose; il est si bon qu'on ne saurait s'en passer. Madame de Genlis le prouve en ces termes :

« Dans toute société qui va bien, le despotisme est quelque part. Chez les Romains, si fiers de leur liberté, il était dans les familles. Les pères avaient le droit de vie et de mort sur leurs enfans, et l'exercèrent souvent. Chez cer-

---

variait et perfectionnait ses produits, tandis que nous nous traînions, *en esclaves*, sur le chemin de la vieille routine... (De l'*Industrie française*, t. II, ch. IV, p. 257.)

C'est pour en retirer notre belle France, et la rendre prospère, que Turgot forma la résolution d'accroître le commerce, par la liberté; l'industrie, par les droits rendus à chacun de l'exercer; l'agriculture, par la simplification de l'impôt; l'aisance, par le soulagement de la classe pauvre; la perfection de l'administration générale, par la popularité des administrations particulières, dit Rabaud. Il fit chérir le roi, et souleva contre lui la cour et cette foule de gens en crédit, qui s'engraissaient des sueurs du peuple. La maison domestique du roi coûtait énormément; il tenta de la réformer. Les cercles de la cour le ridiculisèrent. On mit à la mode de petites tabatières surnommées *Turgotines* ou *platitudes*, et les clameurs des sangsues publiques privèrent l'État et Louis XVI des services de cet homme de bien.

tains peuples (*comme, par exemple*, chez les Lacédémoniens), il fut dans des lois de la plus excessive dureté.

Les admirer, comme le fait madame de Genlis, c'est approuver le despotisme dans sa plus violente extension. En vain le publiciste des Débats s'est-il permis de dire « que les abus et les vices politiques ont diminué dans tous les pays où l'ordre légal a remplacé les cruautés de la théocratie, l'ignorance brutale du despotisme et les caprices de l'arbitraire; depuis plus d'un siècle, nous voyons l'Angleterre marcher avec une force et une constance qui ne sont pas l'effet du hasard, mais la conséquence d'un ordre légal respecté; nous étudions à la fois les causes de la prospérité des États-Unis d'Amérique, et les causes de la décadence des Espagnes (1). Il ne se passe rien dans le monde

(1) Nous voyons les déplorables effets du despotisme dans l'anarchie royale et monacale qui couvre l'Espagne de calamités. La présence d'une armée française ne suffit pas pour préserver le trône des attentats d'une rébellion qui brave l'impuissance du pouvoir absolu. L'armée royale éprouve de pressants besoins : le gouvernement est très-pauvre, et le clergé est immensément riche; mais il ne fait rien pour la couronne, parce qu'elle est attaquée par le parti de l'Inquisition. Les bandes fanatiques ne manquent ni de solde, ni de

politique, qui ne soit un sujet de réflexion et d'instruction pour les peuples (1). »

Eh bien ! tant pis, mille fois tant pis, monsieur le philosophe ; car les peuples n'ont besoin ni d'instruction, ni de réflexion : leurs premiers devoirs sont la crédulité, la soumission, la résignation (2) : quant à leurs besoins, c'est à ceux qui en savent plus qu'eux à y pour-

---

vivres. Tous les excès, tous les crimes se commettent impunément. Ainsi se dégrade sous le faix de l'arbitraire, et se débat contre la superstition en révolte, cette monarchie qui fut, sous le règne des lois, la *reine du monde, l'arbitre du commerce, la souveraine des mers*. Elle comptait alors *trente millions d'habitans libres et heureux*. Elle a perdu ses Cortès, le despotisme et les persécutions religieuses l'ont envahie. Sa suprématie a disparu, la richesse stérile des moines a remplacé l'aisance générale, le commerce s'est anéanti, la marine a été négligée, l'instruction pervertie ; et *neuf millions d'habitans, pauvres et nus, ont erré sur un territoire à peine cultivé*, dit un célèbre publiciste.

(1) Journal des Débats du 18 juillet 1826.

(2) Nous espérons qu'un certain nombre de demandes et de questions extraites du catéchisme dont M. le prince de Metternich a gratifié les peuples de l'Italie, ne laisseront plus là-dessus le moindre doute. Nous parlerons plus tard de cette très-remarquable instruction dans laquelle les principes et les mystères de la foi ont peut-être moins occupé son auteur, que les exigences du ministère autrichien. On n'a rien fait de

voir, et surtout au despotisme, qui est présent partout.

Il ne le cède en avantages qu'à la théocratie, dont les actes répressifs ne s'appellent point des actes de cruauté, mais bien de *salutaires rigueurs*..... N'en soyez pas surpris ! Elle marche en sens inverse des autres gouvernemens : ils contrebalancent, par des tempéramens, les effets des oppositions, et désarment, par des concessions opportunes, les peuples aigris; elle craint plus l'esprit qui doute que les passions en révolte. Ils se fortifient par la raison, et se conservent par la clémence; elle exige des siens une foi vive, et réserve aux autres les plus terribles châtimens. Leurs racines ne sauraient avoir le même terrain. Ils sont entraînés par le torrent de la perfectibilité sociale; elle lui donne pour bornes ses doctrines. Ne croyez pas sa force au-dessous de ses prétentions! Elle a surpassé, sous la moderne Rome, le modèle que lui avait laissé le génie des successeurs de Moïse. Ils avaient cependant imprimé à leur œuvre le cachet de la durée. Rappelez-vous, Monsieur; que la nation des Hébreux, seul exemple d'une vraie théocratie, a traversé les

---

mieux ni pour Copenhague, ni pour Alger, ni pour les États du grand-seigneur.

siècles, et que ce peuple n'avait pas, pour étendre son gouvernement, une *milice présente partout!* Nous avons, *nous*, pour établir le despotisme théocratique, des pères de la foi devant lesquels la majesté des lois s'humilie, ainsi que la tiare elle-même qui s'est trouvée trop circonscrite dans les bornes du possible. Il n'appartient, au reste, qu'à un prince de l'Église de nous apprendre ce que pourrait être la puissance d'un nouveau Sixte-Quint : « Le pape compte plus de sujets que ne le fait aucun souverain, et même que ne le font plusieurs souverains réunis ensemble : ceux-ci n'ont de sujets que sur leur territoire ; le pape en compte sur le territoire de tous les souverains ; ceux-ci ne commandent qu'à l'extérieur, leur autorité s'arrête au dehors ; le pape pénètre plus avant, il commande à l'intérieur ; le siége de son empire est placé dans la conscience même. Si le monde entier était catholique, le pape commanderait donc au monde ; il serait servi directement par plusieurs millions de ministres de son culte. Quel pouvoir! et que laisserait-il aux autres? D'un mot, il ébranlerait l'univers ; il l'a fait pendant des siècles à l'égard de l'Europe (1). »

---

(1) *Du Jésuitisme ancien et moderne*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines.

En attendant ce bonheur général, rendons-nous dignes de la félicité partielle que procure le despotisme! On le voyait s'occuper de tout dans le bon temps, *et jadis en France il fut dans la chevalerie* (1); mais cet établissement guerrier a eu ses différents âges. A quelle époque a-t-il le bonheur de plaire davantage à madame de Genlis? Serait-ce lorsque Bertrand du Guesclin, tombé au pouvoir des Anglais, et laissé libre par le prince Noir de fixer lui-même le prix de sa rançon, l'élève à une somme très-considérable, s'offense d'un mouvement involontaire de surprise d'Édouard, et s'écrie avec assurance : *Je suis pauvre, mais apprenez qu'il n'est pas une femme en France qui refuse de filer une année entière pour la rançon de du Guesclin!* Non, sans doute; ce n'est pas là le beau temps de la chevalerie, pour madame de Genlis; car, si on était aussi brave que par le passé, on dégénérait déjà en amour, et la chevalerie était en péril : la philosophie s'était glissée sous le haubert de notre héros. On ne saurait en douter : il appréciait une excommunication comme les Bretons, ses compatriotes, auraient à peine osé le faire au milieu du dix-huitième siècle. Voici le fait : *Les grandes*

(1) *Mémoires inédits*, t. IX, p. 385.

compagnies se répandent dans les campagnes d'Avignon, et le pape, qui siége dans cette ville, lance des anathèmes contre chefs et soldats. Nos chevaliers sont trop belliqueux pour éprouver la moindre terreur; aussi continuent-ils à vivre à discrétion sur le pays. Le général se dispose à se rendre dans la Castille, et prie sa Sainteté de pourvoir aux frais de la guerre. Le pape lui offre des indulgences pour son armée; celle-ci est mécontente de la proposition, et n'en pille que mieux. Un légat sollicite du chef la répression de ces désordres: « Je ne le puis, répond le général; vous devez connaître mieux que moi la force des anathèmes de l'Église. Depuis qu'on les a lancés contre nos soldats, ils sont devenus des loups garoux; le seul moyen de leur rendre la raison est de lever l'excommunication, et de fournir de l'argent. » Ce n'est encore là qu'agir en guerrier, dira madame de Genlis: à la bonne heure, mais voici le philosophe. C'est la veuve, c'est l'orphelin, c'est le producteur que le pape pressure, pour envoyer cent mille francs à du Guesclin. « Reportez votre argent, dit le héros au légat, je ne veux rien du peuple; c'est au pontife et à ses riches cardinaux que j'en demande; c'est à eux à m'en donner. On rendit aux malheureux ce qu'on leur avait pris, et les gros

bénéficiers complétèrent les cent mille francs.

Un pareil trait prouve, on ne saurait mieux, qu'ils n'étaient déjà plus ces jours de délices où les chevaliers distinguaient *l'amour faux de l'amour vrai*, comme l'a si bien fait madame de Genlis.

La chevalerie a touché à la perfection en ce genre, mais à une époque reculée. Elle était une espèce de sacerdoce; on s'y vouait au célibat, pour mieux aimer. Les chevaliers étaient les amis les plus sûrs et les amants les plus tendres. C'était le bon temps alors. Voltaire l'a bien dit :

L'amitié sous le chaume habita quelquefois ;
On ne la trouve point dans les cours orageuses,
Sous les lambris dorés des prélats et des rois,
Séjour des faux sermens, des caresses trompeuses,
Des sourdes factions, des effrénés désirs,
Séjour où tout est faux, et même les plaisirs.

Les papes, les Césars, apaisant leur querelle,
Jurent sur l'Évangile une paix fraternelle ;
Vous les voyez demain l'un de l'autre ennemis ;
C'était pour se tromper qu'ils s'étaient réunis :
Nul serment n'est gardé, nul accord n'est sincère ;
Quand la bouche a parlé, le cœur dit le contraire.
Du ciel qu'ils attestaient ils bravaient le courroux :
L'intérêt est le dieu qui les gouverne tous.

Le sentiment, au contraire, fesait alors dans la chevalerie la règle de chacun, et plaçait le bonheur jusque dans la demeure la plus hum-

ble : en amour, on était capable de tous les sacrifices. On connaît la passion de Roland pour Angélique; elle lui fit perdre le bon sens qu'Astolphe alla reprendre dans le paradis; c'est à ce dévoûment que l'Arioste fait allusion dans le prologue du trente-cinquième chant de *Roland le Furieux*. Roland y exprime ses regrets et sa tendresse en ces termes :

Oh ! si quelqu'un voulait monter pour moi
Au paradis ! s'il y pouvait reprendre
Mon sens commun ! s'il daignait me le rendre !
Belle Aglaé, je l'ai perdu pour toi ;
Tu m'as rendu plus fou que Roland même ;
C'est ton ouvrage : on est fou quand on aime.
Pour retrouver mon esprit égaré,
Il ne faut pas faire un si long voyage.
Tes yeux l'ont pris, il en est éclairé,
Il est errant sur ton charmant visage,
Sur ton beau sein, ce trône des amours.
Il m'abandonne : un seul regard peut-être,
Un seul baiser peut le rendre à son maître ;
Mais sous tes lois il restera toujours.

Le poëte n'a rien outré : tout était exagération dans les discours, dans les sentimens, dans les actions. A quelques fictions près, l'Arioste et le Tasse ont été autant historiens que poëtes.

Le galant Boucicaut, qui non-seulement aimait mieux faire la révérence à dix c..... que de ne pas saluer une femme de bien, traitait d'étourdi l'officier assez téméraire pour révéler

son amour à sa dame dès la première année, tandis que son maréchal ne laissait éclater le sien qu'à la troisième.

C'est le sourire et l'indignation, c'est l'enthousiasme qu'excitent en nous tour à tour les premiers chevaliers. Leur ordre produisit des contrastes dans les actions, des disparates dans les idées. Il introduisit la générosité dans la guerre, le platonisme dans l'amour, la galanterie dans la férocité. La devise des chevaliers était *Dieu et les dames*. Ils passaient du catéchisme à l'art d'aimer, et se livraient à la dévotion sans renoncer à la licence, comme si l'une et l'autre avaient été faiblesses. La grandeur d'âme s'alliait à la cruauté; on était scrupuleux et meurtrier : on rencontre dans le même chevalier un héros qui tenait de la folie, et un anachorète embrâsé d'amour. Les exploits de certains guerriers reproduisent les merveilles de la fable, et quelques vertus consolaient l'humanité que tourmentait l'ardeur des combats. Les mœurs étaient à la fois vicieuses, mais opposées à tout esprit de bassesse; féroces, mais fières. Elles ont électrisé les ames, et fourni à l'histoire des tableaux attachants; à la poésie, des sujets pittoresques; à l'avenir, des espérances que fortifiaient les progrès de la civilisation.

Il fut un temps où le brigandage, la confusion et l'anarchie désolaient l'empire de Charlemagne ; sa maison en décadence ne pouvait faire respecter ni les personnes, ni les propriétés : des nobles, oisifs et guerriers, s'associèrent alors pour substituer leur force particulière à la force publique, et réprimer d'intolérables désordres. Ils avaient conçu le projet de combattre les Maures en Espagne, les Sarrasins en Orient, les tyrans des donjons et des châteaux en Allemagne : leur institution politique et militaire veilla en France à la sûreté des routes. Elle préserva la faiblesse du sexe des outrages de la violence, et une galanterie noble fit bientôt généralement admirer la chevalerie. Elle s'était formée, comme les compagnies dévotes, et avait pris un caractère religieux, en fesant vœu de défendre les dames. Nous n'y voyons ni centre d'unité, ni le doigt du despotisme ; nous y distinguons plutôt un retour à la civilisation, à la fraternité de l'Évangile. Les rois eux-mêmes tenaient à honneur d'être reçus chevaliers ; ils désiraient que leurs enfans le fussent aussi, et s'adressaient à ce sujet aux plus grands capitaines de leur siècle. En 1731, Charles V sollicita, pour Louis de France, son fils puîné, cette faveur de du Guesclin. A son sacre, Louis XI dut la même dignité au duc

de Bourgogne, et François Ier, à ce héros *sans peur et sans reproche*, dans lequel le duc d'Orléans, témoin de sa valeur à la bataille de Fornouë, crut voir un nouveau du Guesclin ! Henri II était encore dauphin lorsqu'il fut reçu chevalier par cet illustre et malheureux Oudard de Biez, qui eut, avec le connétable de Montmorency, la gloire de sauver la France, en fesant échouer les projets de Charles-Quint, et qui éprouva, dans sa destinée, d'effroyables vicissitudes. Un soudan d'Égypte, Saladin, attacha une grande importance à ce que Hugues de Saint-Omer, qui était chrétien et Français, lui ceignît l'épée, et lui chaussât les éperons dorés, signes distinctifs des chevaliers. Aucune de ces réceptions n'annonce plus l'ascendant du despotisme que celle du prince royal des Pays-Bas, à *l'Orient des excommuniés de Bruxelles* (1). Elles sont, au contraire, un hommage rendu à l'égalité. En parcourant les ordres de chevalerie dont Morisot (2) nous donne le dénombrement, et les quatre-vingt-douze ordres de l'abbé Bernardo Justiniani (3), on n'y dé-

---

(1) On sait qu'une bulle récente lance les foudres de l'excommunication sur tous *les enfans de la v.*....

(2) *Historia orbis maritimi*, l. II, c. 30.

(3) *Histoire des ordres de chevalerie.*

couvre rien qui décèle une origine ni un but despotique ; cependant ce despotisme, qui s'est soustrait à tant d'investigations, *fut jadis en France dans la chevalerie* (1) : c'était une *puissance généreuse, mais une puissance usurpatrice, arbitraire et fondée sur la seule force*, dit madame de Genlis dans la douleur de ses regrets.

Pourquoi donc la religion chrétienne s'est-elle éloignée du pur despotisme ? Elle le condamne dans une longue suite de pontifes dont l'ambition foula aux pieds les droits des peuples, comme la philosophie désapprouve l'acte de violence du 6 juillet 1809, que nous soumettons à l'examen réfléchi de tout apologiste du despotisme.

Avant l'aurore, des troupes s'emparent de toutes les issues du palais quirinal ; les murs en sont aussitôt escaladés par la gendarmerie et par quelques sbires (2). Ils brisent les portes, et s'avancent jusqu'à la pièce où paraît, dans

(1) *Mémoires inédits*, t. IX, p. 385.

(2) Il est digne de remarque que les Français montrèrent une discipline admirable dans cette expédition. Le zèle outré distingua les sbires qui pouvaient, par tradition, conserver des sentimens de vengeance contre le pouvoir temporel de l'Église.

l'attitude du calme et de la résignation, le saint père, entouré des cardinaux Pacca, Desping, de plusieurs prélats et de quelques autres ecclésiastiques. Au premier bruit de cette invasion, Pie VII s'était revêtu de ses habits ordinaires. Le général français lui signifia que, malgré sa qualité de fils de l'Église, il ne pouvait laisser plus long-temps sa sainteté à Rome, si elle n'abdiquait la souveraineté temporelle. Le général Radet ajouta, qu'en cas de refus, « il obéirait, quoiqu'à regret, à l'ordre de conduire le saint-père chez le gouverneur de Rome (1), qui lui indiquerait sa destination ultérieure. Sans montrer d'altération dans ses traits, le pape lui répondit : « Si vous vous êtes cru obligé, par le serment que vous avez prêté à votre empereur, d'exécuter des ordres semblables, pensez-vous que nous puissions abandonner les droits du saint-siége auquel tant de sermens nous lient? Nous ne saurions renoncer à ce qui ne nous appartient pas : nous ne sommes que l'administrateur du domaine temporel : il appartient à l'Église romaine. On

(1) C'était le général Miollis dont Mantoue, Vérone, la capitale des États de l'Église, et Pie VII lui-même, reconnurent l'excellent esprit et la constante modération.

pourra nous mettre en pièces, mais on n'obtiendra jamais cela de nous. Au surplus, nous ne devions pas attendre ce traitement après tout ce que nous avions fait pour l'empereur (1).

---

(1) Au milieu des illusions causées par les prodiges de Marengo, le vainqueur crut le moment arrivé de faire concourir le saint-siége à ses desseins. Il réveilla toutes les prétentions de la tiare; la France fut rattachée à Rome, par le concordat de 1801. Le pape soutint toujours que les ecclésiastiques ne doivent reconnaître, sous le double rapport de la discipline intérieure de l'Église et de la direction des consciences, d'autres chefs que les évêques de leurs diocèses, et ne relever d'autre autorité que de la puissance ultramontaine. Bonaparte considérait, dans son système, les ecclésiastiques comme des fonctionnaires publics, et comme étant soumis, en conséquence, à l'autorité civile. Il en résulta un conflit *assez rude* entre Paris et Rome. Les Tuileries faiblirent, quand le premier consul voulut remplacer la souveraineté du peuple par le droit divin. L'inappréciable avantage, pour le Vatican, d'enlever à la révolution sa première conquête, fit renoncer temporairement à la ligue des anciennes dynasties l'habile Pie VII; Napoléon devint le sujet du pape, ou du moins reconnut sa suprématie dans la cérémonie de son sacre. Dès-lors, le monde chrétien ne vit plus, dans les débats de ce nouveau fils de l'Église avec sa sainteté, que l'abus de la force d'une part, et la légitime défense des droits de la tiare de l'autre. Apôtre dans Imola, homme d'État dans les

—Saint-père, dit le général, je sais que j'ai une mission désagréable et pénible à remplir. » Il y avait beaucoup de mesure à parler ainsi, quand les foudres de l'excommunication avaient été lancées contre l'empereur et ses agens. Une voiture attendait le pape. Sa sainteté y prit place en silence avec un secrétaire d'État, et un gendarme la ferma à clef. On ne se rendit point auprès du général Miollis, qui habitait le palais Doria : on fit un circuit pour prendre des relais disposés hors de la ville. Il était près de quatre heures du matin. Le pontife se plaignit à ses gardiens de l'avoir fait partir sans suite, et dépourvu de provisions. Avant de changer de voiture, le général dit à l'illustre captif : « Saint-père, il est encore temps, voulez-vous renoncer à la souveraineté temporelle ? » Pie VII s'en tint à sa première réponse. On baissa les stores de la voiture, afin que sa sainteté ne pût être vue. On la conduisit à Savone. Pie VII logea chez le maire à son arrivée, ensuite à la préfecture. Une compagnie de gendarmes le gardait. On ne pouvait lui parler sans témoins. On avait d'ailleurs pour lui et le cardinal Pacca les plus grands égards. Un chambellan de Na-

---

négociations, et admirable dans l'adversité, tel fut Pie VII.

poléon vint offrir au saint-père cent mille francs par mois pour sa dépense. Il eut une maison parfaitement montée, une vaisselle, une livrée, tout ce qui pouvait le flatter par une représentation éclatante. Il fut plus grand qu'on ne le croyait, il refusa tout; il ne se montra au peuple de temps en temps que pour lui donner sa bénédiction. L'admiration ne fut point pour le despotisme, quoiqu'il parût dans toute sa virilité; il s'appuyait sur de hautes considérations. Quand le chef temporel de Rome avait prié Napoléon de lui faire connaître quels étaient ses desseins sur les États de l'Église, l'auteur du blocus continental avait répondu au pape : « Je les respecterai, à condition que vos ports seront fermés aux Anglais, et vos places ouvertes à mes soldats, chaque fois que l'Italie sera menacée d'une invasion étrangère. » *Chargé d'un ministère de paix sur la terre*, dit sa sainteté, *je ne puis me mettre en état de guerre permanente contre aucune puissance de l'Europe, encore moins contre l'Angleterre, qui pourrait aggraver le sort des catholiques d'Irlande.* Ce refus était la condamnation non équivoque de la politique de la France.

Jamais despotisme ne se déploya dans des conjonctures plus propres à affaiblir l'impression défavorable que ses actes produisent tou-

jours sur les belles ames. Comme chrétienne, et comme savante, madame de Genlis devait le condamner également. Il n'est pas seulement odieux au christianisme; car les païens, dans leurs beaux jours, l'avaient en horreur. Dans son *Iliade*, Homère n'accuse-t-il point Jupiter de priver l'homme de la moitié de sa raison, au moment même où sa volonté divine le soumet au despotisme? On voit bien, nous dira-t-on peut-être, que l'auteur n'était qu'un philosophe, et ne savait pas faire de la politique aussi bien qu'il fesait un poëme. On peut donc blâmer M. Castilhon de s'être permis les réflexions suivantes : « Le sublime Homère ne parlait point avec tant de vérité, sans avoir observé les mœurs des nations esclaves. En effet, l'homme ne peut s'assujettir aux lois avilissantes de la servitude que la corruption n'ait totalement dégradé les premières et les plus nobles facultés de son être (1). »

Montesquieu n'est pas moins dans l'erreur; mais, bien connu pour un philosophe de l'exécrable dix-huitième siècle, il peut dire sans conséquence, surtout depuis que les Mémoires

(1) *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, ch. IX, p. 248.

de madame de Genlis sont dans toutes les mains : « Le principe du gouvernement despotique se corrompt sans cesse, parce qu'il est corrompu par sa nature (1). Les autres gouvernemens périssent, parce que des accidens particuliers en violent le principe ; celui-ci périt par son vice intérieur, lorsque quelques causes accidentelles n'empêchent point son principe de se corrompre (2).

Laissons là le séduisant architecte du *Temple de Gnide*, car il ne sut que rendre Anacréon observateur, critiquer nos mœurs aimables, en décrivant celles des sybarites, et continuer le scandale de ses premières productions : aussi fut-il déchiré à belles dents par les

---

(1) *Il n'y a*, dit M. Comte, *qu'une seule manière de combattre cet être surnaturel appelé despotisme, c'est de confier au travail la direction sociale, en l'arrachant des mains avides de l'oisiveté.* Quoiqu'un pape, Clément XIV, flétrisse également le despotisme, et nous dise que *plus un prince sera faible, plus il sera despote* ; ce qui pourrait faire croire qu'il y a un grain de folie, ou quelque petitesse d'esprit dans l'amour du despotisme, nous n'osons trop nous livrer au mépris que nous inspire, pour cet *être surnaturel*, le TRAITÉ DE LÉGISLATION, *ou des conditions suivant lesquelles les nations prospèrent, dépérissent ou restent stationnaires.*

(2) *De l'Esprit des lois*, ch. X du livre huitième.

espions du ministère, et repoussé de l'Académie-Française par un cardinal qui ne l'avait pas *lu* (1).

Après les actes arbitraires et les cruautés qui ont fait craindre, même à la famille de Paul Ier, la prolongation de son règne, il est difficile de soutenir de sang-froid l'éloge du despotisme. Si quelque chose pouvait égaler l'effroi qu'inspira autour de ce prince l'usage du pouvoir absolu, ce serait l'horrible attentat qui y mit un terme. Alexandre n'avait point calculé jusqu'où irait la vengeance, quand il prit part au complot formé pour s'assurer de la personne de l'empereur : celui-ci devait être enfermé dans une forteresse, et celui-là se proposait d'effacer les traces du despotisme de son père.

Paul ne vivait point au milieu des haines qu'alimentait son despotisme, sans être tourmenté par un certain pressentiment des périls qui le menaçaient. « Je vois, dit-il à sa maîtresse, avec l'accent d'une fureur concentrée, je vois, ma chère Gagarin, que je ne puis différer davantage à frapper mon grand coup. »

Ce prince tint le même langage à Kutwjsow,

---

(1) *Voyez* le cinquième volume de l'*Encyclopédie*, ÉLOGE DU PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU.

qui était son premier écuyer. Il y a toujours un grain de folie dans les conceptions d'un despote; celui-ci accompagna cette confidence de la promesse de traiter, après son grand coup, Kutwjsow en frère chéri : ils devaient vivre ensemble dans la plus parfaite cordialité.

Le ton sinistre de Paul inquiétait beaucoup madame de Gagarin; elle en parla, et déclara qu'elle ne savait ce que l'empereur entendait par le grand coup qu'il voulait frapper. Il s'agissait d'ouvrir, pour l'impératrice, l'horrible prison de Kolmagon, où la famille d'Ulrick de Brunswick avait passé de longues années dans les larmes; le grand duc Alexandre devait être détenu à Schlûsselbourg, et Constantin jeté dans la forteresse de Saint-Pétersbourg. Pahlen avait à redouter l'échafaud. Ce fut lui qui fit partager ses craintes à l'héritier de la couronne. Alexandre consentit à tout ce qu'on exigea de lui, sous la condition expresse qu'on respecterait la vie de son père.

Les principaux conjurés se réunirent chez le général Talizin, que seconda le général Depreradowitsch. Tous deux colonels, ils s'étaient fait des complices de tous les officiers de leurs régimens. L'entière soumission des soldats ne parut point une suffisante garantie pour la communication d'un pareil secret. Le général

Benningsen était présent à ce conciliabule, qui fut un véritable festin. On y voyait le dernier favori de la grande Catherine, Plato Subow; c'était l'un des principaux conjurés. Leur nombre s'élevait à soixante. Échauffés par des liqueurs fortes, ils se partagent en deux bandes : Pahlen est chef de la première; la seconde obéit à Subow et Benningsen. L'aide-de-camp du despote, Arkamakow, marche devant eux. Ils arrivent par un escalier, avec les plus grandes précautions, dans une antichambre où se trouvent deux hussards de la garde impériale et deux valets endormis. Ils n'avaient pas traversé la galerie qui précède l'antichambre, sans être arrêtés par ce cri d'une sentinelle : « Qui va là? — *Silence*, dit à demi-voix Benningsen; *ne vois-tu pas où nous allons?* Le factionnaire, pénétrant leur dessein, fronce le sourcil et s'écrie : « Patrouille, passez! » Il voulait que l'empereur pût croire que le bruit était celui d'une patrouille. S'approchant alors de la porte, Arkamakow frappe fort doucement. Le valet de chambre n'ouvre point; il lui demande ce qu'il veut : « Je viens faire mon rapport. — Perdez-vous la tête? Il est minuit. — Que dites-vous là? Six heures du matin sont déjà sonnées : ouvrez bien vite, afin que l'empereur ne s'irrite pas contre moi! » Le

valet cède ; mais, à l'aspect de sept à huit personnes qui entrent dans la chambre l'épée à la main, il se cache dans un des angles de l'appartement. Moins effrayé que lui, un des hussards avait tenté de faire son devoir : il en fut puni d'un coup de sabre. Son camarade avait disparu.

Benningsen et Subow cherchent Paul : il n'est plus dans son lit. « Bon Dieu ! Il nous a échappé, » s'écrie Subow. Le sang-froid de Benningsen le fait aussitôt découvrir. Il s'était tapi derrière un paravent. Ce général s'approche du souverain, lui fait le salut militaire, lui annonce qu'il est prisonnier par ordre de l'empereur Alexandre, et que sa vie sera épargnée s'il ne fait aucune résistance. Paul garde le silence. Sa figure, éclairée par une lampe de nuit, présentait la confusion et l'effroi où le mettait cette action hardie. Benningsen ferme vite toutes les portes de la chambre à coucher ; il en met les clefs dans sa poche. Sur ces entrefaites, Subow rappelle à son maître qu'*il est prisonnier par ordre de l'empereur Alexandre.* — *Quoi ! prisonnier ?* réplique Paul. « Que vous ai-je fait ? s'écrie-t-il un moment après. — *Vous nous tyrannisez depuis quatre ans*, répond un des conspirateurs. Pendant qu'ils s'appliquent à s'assurer de la personne de l'em-

pereur, une sorte de bruit se fait entendre. Subow descend avec précipitation chez Alexandre, dont les appartemens étaient placés sous ceux de son père. Il y trouve Constantin et les deux belles sœurs, épouses de ces princes. Ils attendaient tous quatre l'issue de cette entreprise. Subow jeta un moment de trouble dans leurs ames par son apparition. Benningsen, resté auprès de l'empereur avec quelques conjurés, craignait qu'il ne prît son épée; mais il paraissait frappé d'une immobilité qui glaçait ses sens, et lui fermait la bouche. Plusieurs conjurés, que l'ivresse avait tenus éloignés jusqu'alors, pénètrent en tumulte dans la chambre de l'empereur.

Le prince Tatchwill avait à se venger d'une disgrâce : il entre le premier à la tête de ses complices, s'élance avec fureur sur Paul, le terrasse; la lampe, le paravent sont renversés, et les ténèbres couvrent la terrible lutte d'un autocrate presque nu contre ses sujets armés. Dans la supposition que son maître cherche à se débarrasser de ses agresseurs ou à se défendre, Benningsen lui adresse ces paroles : « Au nom de Dieu, sire, ne songez pas à nous échapper! Vôtre vie est dans nos mains; vous périssez si vous faites la moindre résistance. » Malgré les vives attaques du prince Tatchwill, de Gar-

danow, de Sartarinow, du prince Vereinskoi et de Seriatin, l'empereur parvient à se relever; mais, succombant de nouveau, il heurte contre une table de marbre, qui le blesse à la joue et au côté.

Benningsen conserve son inaction, et ne cesse de prier son souverain de ne point se défendre. Il va chercher de la lumière. Elle lui fait voir Paul étendu sur le plancher, sans mouvement et sans vie. Il n'avait paru résister à la strangulation faite avec l'écharpe d'un officier, que pour s'écrier en français : « Messieurs, au nom du ciel, épargnez-moi! Laissez-moi le temps de prier Dieu! » Il ne put en dire davantage.

Quand Alexandre sut à quel prix il obtenait la couronne, sa douleur lui permit à peine de s'écrier, en voyant l'un des conjurés : « Ah! Pahlen, quelle nuit! On dira que je suis l'assassin de mon père; ils m'avaient promis de ne point attenter à ses jours. Non, personne n'est plus à plaindre que moi.—Sire, daignez vous rappeler, avant tout, qu'un monarque ne peut prendre possession de l'autorité suprême sans la participation du peuple. Un seul instant de faiblesse aurait les plus terribles conséquences. Hâtez-vous de vous faire reconnaître par l'armée. — Et que deviendra ma mère? — Sire,

je vais me présenter devant elle. » On lui annonça que l'empereur venait de mourir d'un accès d'apoplexie. « Non, non, dit l'impératrice, il a été assassiné! — Il faut donc vous l'avouer, » reprit la comtesse de Lieven. Après avoir perdu connaissance, l'impératrice demanda un verre d'eau : un soldat le prit des mains de la personne qui l'apportait, but quelques gouttes, le présenta ensuite à l'impératrice, en lui disant : « Votre majesté peut boire sans crainte, il n'y a pas de poison dedans. »

Pahlen voulut la conduire près de son fils; mais l'ambition lui fit tout à coup recouvrer tous ses sens. Elle déclara qu'elle saurait maintenir ses droits : « Impératrice régnante en vertu de mon couronnement, c'est à moi, dit-elle, qu'il appartient d'exiger le serment de fidélité. » Alexandre avait attendu sans réflexion la réponse de sa mère; quand il en fut instruit : « Voilà, dit-il à Pahlen, un obstacle que nous n'avions pas prévu. » Ce ne fut pas sans de grandes difficultés, selon le narrateur de cet important récit (1), qu'on parvint à faire renoncer Marie Fœdorowna, dans les conjonctu-

(1) *Litterary Gazette*, et *Revue Britannique*, février 1826.

res les plus déchirantes, à un trône encore tout couvert du sang de son époux.

Le despotisme est poussé par la crainte vers la tyrannie ; il cherche ordinairement sa conservation dans les mesures qui accélèrent sa ruine. Il redoute partout soit des catastrophes, pour les princes au nom desquels ses agens l'exercent, soit au moins la manifestation du mécontentement des peuples. Il se croit difficilement en sûreté, lors même que les mœurs du souverain le préservent de toute haine personnelle, malgré la conduite vexatoire de ses ministres. Aussi, le pouvoir absolu proclame-t-il des maximes contraires à l'esprit du christianisme, attentatoires aux lois de la nature, et subversives de tout pacte social, qui n'assimile point l'homme à la brute.

N'y aurait-il pas, dans le *Catéchisme autrichien*, publié en 1824, *pour apprendre aux peuples de l'Italie les devoirs des sujets envers leur souverain* (1), une empreinte de despotisme beaucoup plus saillante que celle qui rendit le gouvernement français odieux à ma-

(1) *Doveri Dei sudditi verso il loro monarca; per istruzione ed esercizio di lettura nella seconda classe delle scuole elementarie.* Milano, 1824. Dalla imperiale et regia stamperia.

dame de Genlis, en 1782? Était-il plus exigeant lorsqu'elle applaudit avec tant de plaisir à sa première défaite, le 14 juillet 1789? Craignit-elle la mise en pratique de maximes plus compressives, quand Dumouriez projeta de se faire le Monk de la France, ou lorsqu'elle trembla, dans Burg, de voir *les ennemis étrangers rétablir le trône* des Bourbons *à force ouverte?*

Nous passerons les citations de l'Écriture sainte, dont on se sert pour établir que les autorités ont reçu leur pouvoir de Dieu; il nous suffira de mettre sous les yeux du lecteur les demandes et les réponses suivantes :

« *D.* Tous les gouvernants tiennent-ils leur pouvoir de Dieu?

« *R.* Oui; tous les gouvernants que le droit d'hérédité ou l'élection ont portés au pouvoir, le tiennent de Dieu.

« *D.* Pourquoi les empereurs, les rois et les autres autorités légitimes ont-ils reçu leur pouvoir de Dieu?

« *R.* Parce qu'ils occupent sa place sur la terre.

« *D.* Mais n'est-ce pas Dieu qui gouverne le monde?

« *R.* Certainement, c'est Dieu qui gouverne le monde, mais il est invisible : il a nommé des rois et des princes qui peuvent être vus,

et c'est par leur intermédiaire qu'il gouverne.

« *D.* Dieu nous confère-t-il un bienfait en nous donnant des princes chrétiens?

« *R.* Sans doute. C'est une des plus grandes grâces de sa miséricorde, lorsqu'il veut bien nous donner des princes bons, sages et chrétiens. Tel est celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre. Aussi devons-nous prier sans cesse pour que le ciel prolonge le règne et l'existence de ce bien-aimé souverain.

« *D.* De quelle manière les souverains doivent-ils être honorés?

« *R.* De la même manière que nos pères et mères.

« *D.* Pourquoi devons-nous honorer nos souverains comme nos pères et mères?

« *R.* Parce que les souverains sont les pères de leurs sujets.

« *D.* Pourquoi dites-vous qu'ils sont les pères de leurs sujets?

« *R.* Parce qu'ils ont autant de sollicitude pour le bonheur de leurs sujets, qu'un bon père pour celui de ses propres enfans.

« *D.* Suffit-il que nous ayons, pour nos souverains, des marques extérieures de respect?

« *R.* Non, cela ne suffit pas : il faut en outre que nous les aimions, que nous les respections et que nous les honorions dans le fond de notre

cœur; que nous prîions Dieu de leur accorder une longue vie et un règne fortuné, *et que nous soyons toujours prêts à obéir à leurs ordres.* »

Paul I^er^ n'en demandait pas davantage, et Louis XI ne fut pas plus exigeant. Mais écoutons.

« *D.* Pourquoi devons-nous prier pour nos souverains?

« *R.* Afin d'avoir une vie heureuse, tranquille, *pieuse et chaste.* »

Nous passons des devoirs qui prescrivent d'*honorer les souverains dans le fond du cœur*, à la prudence qui conseille un peu de crainte, et à d'autres préceptes de conduite, très-religieusement observés, par les cœurs reconnaissants, dans l'*heureux royaume Lombard-Vénitien.*

« *D.* Pourquoi devons-nous craindre les souverains?

« *R.* Parce que Dieu leur a remis son glaive.»

Nous demandons fort respectueusement, à madame de Genlis, si c'est le même glaive dont on fit usage en France contre les religionnaires, sous François I^er^, Louis XIV, et Charles IX.

« *D.* Comment manquons-nous à nos devoirs envers notre souverain?

« *R.* Nous manquons à nos devoirs envers

lui, lorsque nous lui souhaitons du mal, ou que nous murmurons contre son gouvernement.

« *D.* Comment les sujets doivent-ils se conduire envers leur souverain?

« *R.* Comme des serviteurs fidèles se conduisent envers leur maître.

« *D.* Pourquoi les sujets doivent-ils se conduire comme des serviteurs fidèles?

« *R.* Parce que leur souverain est leur maître, et *que non-seulement il peut disposer de leurs biens, mais aussi de leur vie.*

« *D.* Quels sont les devoirs des sujets, quand il existe des projets dangereux contre le souverain et le pays?

« *R.* Ceux qui en ont connaissance sont obligés de les dénoncer de suite.

« *D.* Dites-nous ce que les sujets infidèles ont à craindre?

« *R.* Les punitions temporelles et éternelles de Dieu, quand bien même leur déloyauté serait cachée aux yeux des hommes.

« *D.* La désobéissance est-elle un péché?

« *R.* Sans aucun doute : si c'est dans une circonstance grave, la désobéissance est un péché mortel.

« *D.* Les sujets sont-ils obligés d'obéir aux mauvais souverains?

« *R.* Oui, les sujets doivent obéir non-seule-

ment aux bons princes, mais aussi aux méchants.

« *D.* Les sujets sont-ils tenus d'obéir, lors même que l'obéissance leur est préjudiciable?

« *R.* Oui, les sujets sont tenus d'obéir, quand bien même l'obéissance leur serait préjudiciable, et qu'elle entraînerait la perte de leurs biens.

« *D.* Que doivent faire les sujets pour faciliter le paiement des impôts?

« *R.* Ils doivent travailler avec ardeur, et vivre avec économie. »

Ici, du moins, le despotisme montre une grande ingénuité.

« *D.* Comment devons-nous payer nos impôts?

« *R.* Nous devons les payer avec plaisir et empressement, de la même manière que nous venons au secours de nos pères et mères, quand ils ont besoin de nous.

« *D.* Pourquoi est-ce un péché de ne pas payer ses impôts?

« *R.* C'est un péché, parce que celui qui peut payer ses impôts, et qui ne le fait pas, désobéit aux ordres de Dieu.

« *D.* De quoi les sujets doivent-ils s'abstenir?

« *R.* De parler des événemens de la guerre, parce que, n'étant pas à même d'être au cou-

rant de ce qui s'y passe, ils pourraient induire le peuple (*la plebe*) en erreur.

« *D.* Que doivent faire les citoyens et les paysans pour ne pas se rendre suspects?

« *R. Cittadini et Contadini* doivent rester tranquillement chez eux, s'occuper de leurs propres affaires, travailler et prier.

« *D.* Comment Dieu punit-il les déserteurs?

« *R.* Par des punitions temporelles et spirituelles.

« *D.* Par quelles punitions temporelles Dieu punit-il les déserteurs?

« *R.* Il les punit par la maladie, l'ignominie et la pauvreté.

« *D.* Par quelle autre châtiment Dieu punit-il les déserteurs?

« *R.* Par la damnation éternelle!

« *D.* Est-il permis aux pères et mères d'envoyer de l'argent et des vêtemens à leurs enfans, lorsqu'ils ont déserté?

« *R.* Non, cela ne leur est pas permis. »

Sous le despotisme dont madame de Genlis recommandait la haine à ses augustes élèves, on nous enseignait que Dieu avait créé l'homme à sa ressemblance. Ici ne paraîtrait-il pas que le théologien du pouvoir absolu a façonné un Dieu à son image, pour dépouiller l'homme de la conscience de ses droits, et fermer les ames

aux sentimens de la compassion et de la charité? Que deviendra le criminel, si le feu et l'eau sont interdits au déserteur? Les athées, si nombreux en Italie, ne doivent plus se demander où placer l'Être Suprême dans la création. Le catéchisme autrichien aurait prouvé, à Vanini et à Lalande, que l'intervention de la divinité est on ne saurait plus utile dans les relations d'un gouvernement absolu avec ceux qui en subissent le joug. Quant à nous, nonobstant l'éloge magnifique que madame de Genlis fait du despotisme, et malgré l'opuscule qui lui reconnaît une sanction toute céleste, nous nous écrierons, avec Voltaire donnant, sur la demande de Francklin, sa bénédiction au petit-fils de ce grand homme : *God and liberty*, DIEU ET LA LIBERTÉ !

Le despostime tue quand il ne vivifie point; que de siècles nous traversons avec lui pour arriver au spectacle admirable que nous donne ce czar *Pierre*, qui a eu des héritiers de sa puissance, et non de son génie ! « La lumière, qui partout ailleurs est montée des sujets au monarque, dit d'Alembert, descendait en Russie du monarque aux sujets. » Qu'y voyons-nous en effet, sous cet homme extraordinaire ? Des peuples qu'un lourd assujettissement avait avilis au point de s'en faire aimer, des sujets qui s'ef-

forcent de retenir sur leurs yeux le bandeau que le souverain leur arrache, *la superstition et l'ignorance détruites chez cette nation par la même force qui les a enracinées chez tant d'autres, par le despotisme le plus absolu et le plus sévère; enfin, la naissance politique d'un grand peuple* dont les prospérités surpasseront bientôt celles des nations qui l'ont précédé dans la carrière de la civilisation, si les gouvernemens de ces dernières arrêtent l'élan du génie, en favorisant les progrès de l'ultramontanisme.

Serait-ce parce qu'il y a eu un habile autocrate, quelques souverains méprisables, et beaucoup d'odieux despotes en Russie, que madame de Genlis comparerait *le despotisme à l'air que nous respirons, tantôt bon et salutaire, tantôt mauvais?* Elle cherche à nous faire illusion sur ce que cette comparaison a, nous ne dirons pas de ridicule, mais de peu satisfesant; elle affirme du ton le plus doctoral que *le despotisme est partout, qu'il est inévitable* (1); elle en fait *la vie de toute association considérable;* elle veut qu'il régisse les familles, et pénètre jusque *dans l'humble communauté religieuse.*

Comment a-t-elle donc pu applaudir à une révolution qui abolissait les vœux monastiques?

(1) *Mémoires de madame de Genlis*, t. IX, p. 386.

Madame de Genlis louait sans doute alors, dans un prélat, l'action que nous allons citer, comme propre à éclairer la question de l'utilité du despotisme dans la famille et dans *l'humble communauté religieuse :* « Une malheureuse fille que des parens barbares avaient contrainte à se faire religieuse, mais à qui la nature donnait le besoin d'aimer, avait eu le malheur de se permettre ce sentiment que lui interdisait son état, le malheur plus grand d'y succomber, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le prélat, jetant sur la supérieure un regard d'horreur et d'indignation : *Je devrais*, lui dit-il, *si je n'écoutais que la justice et l'indignation humaines,*

vous faire mettre à la place de cette malheureuse victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence dont je suis le ministre m'ordonne d'user, même envers vous, de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez, lisez tous les jours, dans l'Évangile, le chapitre de la femme adultère! Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible demeure, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres charitables, qui l'avaient arrachée à ses bourreaux, ne purent la rendre à la vie; elle mourut, après quelques mois de langueur, en bénissant la main de son vertueux évêque, et en espérant de la bonté suprême le pardon que lui avait refusé la cruauté monastique (1). »

---

(1) Fléchier savait très-bien que le despotisme s'introduit dans le plus humble cloître, et que la bure du cénobite sert souvent de voile à la cupidité, *aux plus viles passions du siècle;* mais il était trop sensible, trop judicieux et trop chrétien, pour ne pas les signaler comme des vices dont l'existence dans la vie claustrale se maintient au détriment des vertus dont Jésus-Christ donna le précepte et l'exemple.

Dans son *Voyage en Auvergne*, le vertueux prélat ne se laisse séduire ni par les ruses des religieuses, ni par les impostures des moines, ni par les miracles de l'abbé de Saint-Allyre. A Clermont, que voit-il chez les

Mais, dans la balance de l'appréciation du despotisme, les paroles de madame de Genlis sont aussi pesantes que le *Dieu vous le rende!* des jacobins de Clermont. Si nous avons pour nous l'autorité d'un Fléchier, ne devons-nous pas la comparer, pour le poids, *à la légèreté des offrandes*, que l'on fesait à ces bons dominicains du grand siècle? Cependant, Benoît fortifie, dans son *Histoire de la révocation de*

---

dominicains? un tableau dans lequel est mis en lumière tout l'orgueil des frères prêcheurs. Un autre peignait leur soif de l'or. « C'était, dit Fléchier, un jacobin tenant une balance, où il y avait d'un côté un panier plein des plus beaux fruits, et de l'autre ces mots : *Dieu vous le rende!* et ces quatre paroles étaient si pesantes, qu'elles emportaient l'autre bassin de la balance chargé de fruits. » Ah! s'écrie l'un des pères, voilà, monseigneur, un des plus beaux traits de toute l'histoire de notre ordre. Ce miracle, que Dieu a opéré par un de nos religieux, montre avec la dernière évidence que les aumônes qui nous sont faites en vue de Dieu sont bien payées par le vœu que nous exprimons pour l'avantage spirituel de nos bienfaiteurs, en disant : *Dieu vous le rende!* Il serait bon qu'on prêchât souvent cette histoire, *les gens du monde en deviendraient plus charitables*, etc..... *Voyez* le tome II de la jolie *Collection des Voyages*, qui nous font connaître, en prose et en vers, ce que la France et d'autres pays renferment de remarquable.

l'édit de Nantes, l'aversion que l'immortel auteur de l'*Oraison funèbre de Turenne* fait naître pour le despotisme exercé dans le silence du cloître. Les supérieures de la maison des *Nouvelles Converties* gémissent de l'insuffisance de leur pouvoir. Elles dénoncent leurs subordonnées à la *Mission Bottée*, comme ne leur paraissant pas assez bonnes catholiques, et le despotisme monacal est aussitôt restauré : « On condamne ces jeunes filles à recevoir le fouet (1) de la main de ces fausses dévotes (c'est l'historien qui parle ainsi) ; et la chose fut exécutée en présence du major du régiment de Vivonne, et du juge de la ville. Il y en avait huit de coupables, dont la plus jeune avait seize ans, et dont la plus âgée n'en avait que vingt-trois. Cependant on les traita comme des enfans de six à sept ans. On les troussa jusqu'aux reins, et elles furent fouettées à la vue de plusieurs de leurs

(1) C'est la petite correction que les jésuites administraient, devant le portail de leur église, aux catholiques du Paraguai, quand ils manquaient d'assister à la grand'messe. Ce goût pour la flagellation est cependant tant soit peu païen ; car Horace a flétri de l'épithète de *plagosus* le pédant *Orbilius* qui s'y livrait. De là vient le titre d'*Orbilianisme des jésuites*, donné à un opuscule qu'on devrait bien réimprimer. Il est plein de sens et d'esprit.

compagnes, pour leur servir d'exemple. Pendant l'exécution, elles reprochaient à ces hypocrites leur fausse piété, qui les fesait renoncer à la pudeur de leur sexe, qui leur inspirait de châtier des filles de leur âge d'une manière si indécente, et de les exposer ainsi nues aux regards des hommes..... »

Mais ces exemples produiront-ils beaucoup d'effet sur une dame si fortement persuadée que le despotisme est bon partout, qu'elle voulut faire jouir de ses bienfaits l'entreprise biographique de MM. Michaud. Ils n'ont malheureusement pas senti qu'elle ne pouvait point y coopérer avant d'avoir fait reconnaître la supériorité de son jugement sur celui d'un grand nombre d'écrivains dont l'auteur du *Printemps d'un Proscrit* a cru que plusieurs peuvent disputer, à madame de Genlis, la palme de la gloire littéraire. MM. Michaud n'ont seulement pas vu qu'il tardait à cette dame, pour l'acquit de sa conscience et le succès européen de cette grande œuvre, de lui imprimer le cachet de ses opinions. Il fallait bien qu'elle frappât de réprobation quelques collaborateurs *d'un mauvais choix*, puisqu'elle les suspectait de porter la présomption jusqu'à lui contester l'empire qu'elle ne cesse d'exercer sur les doctrines depuis près d'un siècle.

Trop justes pour ne pas rendre hommage à un zèle aussi long-temps soutenu, nous nous garderons bien de reprocher à l'auteur de l'*Influence des Femmes dans la Littérature*, de ne s'être pas encore aperçue que, depuis Chaudon et Delandine, l'esprit de dénigrement, quelle qu'en soit la direction, ne préside plus à la composition des notices qui font connaître d'une manière rapide les personnages célèbres (1).

On ne trouve même, dans les nombreux volumes de la biographie, décriée par madame de Genlis, rien qui sente autant la précipitation et la partialité, que les articles qu'elle destinait à ce dictionnaire, et dont elle a composé l'ouvrage intitulé : *De l'Influence des Femmes sur la Littérature française*. Cependant elle s'était retirée de la société, parce qu'on lui avait refusé de l'épurer. Ne pouvant jamais assez agrandir le cercle des exclusions, elle se heurte contre

(1) *La Biographie nouvelle des contemporains*, et celle dont M. Rabbe a récemment publié quelques livraisons, ne décèlent pas plus de malignité qu'il n'y a de *poésie* dans les vers de M. le comte de Marcellus, d'*amour du prochain* dans les œuvres de l'abbé de La Mennais, et de *génie* dans les productions de M. le vicomte de Bonald.

les obstacles qui l'irritent. Son talent a quelque chose d'aride et de contraint dans la critique judicieuse, tandis qu'elle s'anime, se distingue souvent, et brille quelquefois dans la critique passionnée (1).

Ce qu'elle évite, ce qu'elle redoute, ce qui la déconcerte dans la politique, c'est la modération; dans la philosophie, ce qu'elle hait, c'est le doute qui est le principe de la sagesse; dans la religion, ce qui la charme, c'est l'intolérance.

Des milliers de mécréans tomberont encore sous les coups de son glaive, avant qu'elle n'imite ce chrétien sublime qui conseille à nos convertisseurs des deux sexes, *de tempérer les vertus de la foi* par celles *de la charité*.

Jamais M. de Châteaubriand ne nous a paru

---

(1) Sans avoir en ce genre la généralité de connaissances que montre le chevalier de Sevelinges, ni la spirituelle causticité de M. Colnet, madame de Genlis l'emporte sur ses deux émules, par la vigueur du trait, et l'infatigable ardeur qu'elle met à le décocher. On est souvent disposé à croire qu'ils loueraient volontiers, comme hommes, des ouvrages que l'esprit de leurs feuilles leur impose la tâche de critiquer comme journalistes; tandis que madame de Genlis poursuit la raison dans les meilleurs écrivains, avec le ton d'un aristarque qui a fait la plus entière abnégation de la sienne.

mieux inspiré par le génie du christianisme.

Dans l'aberration d'un orgueil blessé, madame de Genlis s'est égarée au point de nier que M. Ginguené fût un littérateur laborieux, très-instruit et généralement estimé. *Son histoire littéraire de l'Italie* le prouverait seule, s'il n'avait ni fait des vers auxquels la modestie empêche sans doute madame de Genlis de comparer les siens; ni publié un éloge fort remarquable de Louis XII. N'a-t-il pas encore montré des connaissances en musique (1)? Il a de plus enrichi la *Décade philosophique* et la *Revue littéraire* d'articles assez nombreux. On en formerait un recueil beaucoup plus fort, et qui n'aurait peut-être pas moins de prix que les notices dont madame de Genlis a eu la dureté de priver MM. Michaud.

Ginguené avait été l'ami de Chamfort. Il fut son collaborateur à la *feuille villageoise*, dont la rédaction lui avait été confiée avec Grouvelle, d'après les dernières volontés de Cérutti.

Madame de Genlis devait l'avoir moins oublié que tout autre. On y avait annoncé, dans le numéro 64, la grande nouvelle que voici:

---

(1) *L'Encyclopédie par ordre de matières* doit à M. Ginguené son *Dictionnaire de musique*.

« Nous prions MM. les curés de vouloir bien expliquer à leurs jeunes paroissiennes le dessein de madame de Genlis, et de leur faire sentir l'influence de la révolution qui détermine une femme célèbre et des philosophes indépendants, à laisser là toutes les glorioles des cités, pour s'occuper du bonheur et de l'instruction des campagnes. Elles n'attendaient sûrement pas de pareils maîtres d'école (1). »

Loin de proscrire alors les hommes du dix-huitième siècle, madame de Genlis les recherchait. Voici quels étaient ses trois collaborateurs à la *Feuille villageoise*. Cérutti, ancien jésuite, sur lequel madame de Genlis glisse dans ses *mémoires inédits* : « Cet abbé italien (Cérutti), aujourd'hui presque oublié, eut, en son temps une célébrité assez grande, dit-elle. Il avait, très-jeune encore, obtenu dans une même année trois palmes académiques : à Montauban, à Lyon, à Toulouse. » On l'a peut-être trop loué, en lui reconnaissant plus de sensibilité, de trait et d'éloquence dans le style, qu'à madame de Genlis. Avant qu'il ne fût proclamé l'auteur de l'écrit couronné, dans lequel nous voyons *pourquoi les républiques modernes ont acquis moins de splendeur que les républiques an-*

(1) *Feuille Villageoise*, n° 64.

ciennes, on attribua sans hésiter cet opuscule à J.-J. Rousseau. Cérutti jouissait de l'estime de Stanislas, et le dauphin, père de Louis XVI, l'avait pris sous sa protection. Son *Mémoire pour le peuple français* eut un grand succès. De tous les écrits qu'on vit paraître en 1788, c'est incontestablement l'un des plus utiles : il fit sentir la nécessité de créer un esprit public. Cérutti fut l'un des plus grands admirateurs de M. Necker, et prépara les discours avec lesquels le Démosthène français foudroya l'hydre des abus. Une passion malheureuse avait inspiré de l'intérêt à madame la duchesse de Brancas, pour Cérutti, avant que madame de Genlis ne le connût. Ces deux femmes ne se ressemblaient en rien : la première consola Cérutti à Fléville, et l'y fit jouir, pendant près de quinze ans, de la plus douce intimité, faveur que madame de Genlis prodigua à Barrère, et qu'elle fut soupçonnée d'avoir accordée à Mirabeau, à MM. de Lameth et à l'abbé Sieyès (1). Cérutti

(1) On a écrit, dit madame de Genlis, « dans plusieurs libelles (Gauthier et d'autres), que j'étais *dans l'intimité la plus tendre* avec l'abbé Sieyès, que je ne connais même pas de vue, et avec lequel je n'ai jamais eu le moindre rapport ; que je voyais en secret MM. de Lameth et Mirabeau. Je n'ai de ma vie parlé aux deux

avait débuté dans la carrière politique par son *Exhortation à la concorde*, qui fut envoyée aux États-Généraux sous le nom du roi ; mais l'ouvrage qui lui avait ouvert les portes des palais est l'*Apologie de l'institut des Jésuites*. Cependant le dauphin, petit-fils de l'ancien roi de Pologne, avait déclaré à l'auteur qu'*il ne voyait rien de très-sérieux à opposer aux opinions de Voltaire et de Montesquieu*, sur cette congrégation fameuse.

---

premiers, ni n'ai eu la plus légère relation avec eux, même indirectement. » *Mémoires inédits*, t. IV, p. 104. La véracité de madame de Genlis étant reconnue, il y a calomnie de la part des écrivains de la contre-révolution. « Quant à Mirabeau, continue-t-elle, quoique j'eusse pour son talent oratoire, lorsqu'il parlait de tête, une admiration que l'impartialité ne pouvait lui refuser, je n'ai jamais voulu le recevoir chez moi... » M. le chevalier de Stvelinges n'avait sans doute pas lu cette page 105 du quatrième tome des *Mémoires de madame de Genlis*, quand il a mis cette dame en plus parfaite intimité avec l'auteur de l'*Erotica Biblion*, que ne le fut jamais madame de Brancas avec celui des *Lettres sur les avantages et l'origine de la gaîté française*. Dans le *Journal de l'aîné de ses élèves*, madame de Genlis (de Sillery-Brulart) parle de Barrère comme de l'un de ses plus fidèles courtisans. Quand elle passait toute une journée dans son petit Belle-Chasse, *il y avait*, dit-elle, *toujours les mêmes dépu-*

Le second collaborateur de madame de Genlis était Grouvelle, l'un des fondateurs du club *dit de* 89, élève de Chamfort et secrétaire du prince de Condé. C'est dans le palais même de ce prince qu'il fit sa première brochure de circonstance, *La Satire universelle*. Sa haine pour les grands lui fit oublier qu'il était chez son bienfaiteur, et la même aversion, *pour eux*, fit concourir avec lui madame de Genlis à les rendre odieux aux habitants des campagnes. Elle ne nous dit pas, dans ses *Mémoires*,

---

tés, et surtout Barrère. Il s'était fait connaître par des écrits dans lesquels madame de Genlis *trouvait de l'esprit, de la raison, des traits ingénieux, et une excellente morale* *. Il était *jeune, jouissait d'une très-bonne réputation, joignait à beaucoup d'esprit un caractère insinuant, un extérieur agréable, et des manières à la fois nobles, douces et réservées.* C'EST LE SEUL HOMME, dit-elle, *que j'aie vu arriver du fond de sa province avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacées dans le grand monde et à la cour* **.

Cette franchise de souvenir et d'affection en faveur de Barrère doit prouver à l'auteur de *madame de Genlis en miniature*, qu'elle ne nierait point ses anciennes liaisons avec Mirabeau, si elle en avait formé avec lui.

* *Précis de la conduite de madame de Genlis depuis la révolution*; suivi d'une *lettre à M. de Chartres*, etc., p. 25.

** Même ouvrage, p. 26.

où il lui plaît de nous faire connaître la profession de son père (1), que le canon du 10 août le porta au secrétariat du *conseil exécutif provisoire*, et qu'il lut à Louis XVI son arrêt de mort (2). Pour bannir de l'esprit du lecteur toute idée de solidarité morale et révolutionnaire avec Grouvelle, madame de Genlis nous apprend combien elle fut habile à éconduire le célèbre David : « Je me moquai devant lui, dit-elle, de la pompe de Voltaire, qui était en effet la plus scandaleuse et la plus complétement ridicule qu'on ait vue, à Paris, avant *les fêtes de la Raison*. David avait composé le char de triomphe du cadavre de Voltaire; il trouva mes critiques fort impertinentes, et, de ce moment, il cessa de venir chez moi (3). »

Madame Roland parle en ces termes de Grouvelle : « Il est médiocre, froid et vain, et fut le dernier rédacteur de la *Feuille Villageoise*, devenue flasque comme lui. » Madame de Genlis répète, sans décliner le nom de madame Roland, ce que cette dame a dit de son collaborateur; mais elle se tait sur ce qui s'applique à la *Feuille Villageoise*. Madame de Genlis y

(1) *Mémoires de madame de Genlis*, t. IV, p. 102 et 103.
(2) *Mémoires de Cléry*.
(3) *Mémoires de madame de Genlis*, t. IV, p. 104.

travailla encore avec Condorcet, qui fut nommé membre du comité de constitution avec ses collègues Barrère, Brissot (1), Danton, Vergniaud et Sieyès. Il reconnut la culpabilité du roi, et vota pour la peine la plus forte après la mort. Madame de Genlis ne s'est plus rappelée de lui; car elle dit innocemment : « Je recevais encore chez moi, très-rarement, quelques gens de lettres, MM. de Volney, Grouvelle et Millin (2).

Madame de Genlis nous apprend, par une note de son éditeur, dont la modération contraste quelquefois avec le rigorisme qu'elle affiche, que Brissot était fils d'un aubergiste d'Ouarville; elle devait bien nous dire plutôt ici que son collaborateur, le marquis de Condorcet,

(1) « Environ trois ou quatre ans avant la révolution, Brissot, qui travaillait, nous dit-elle, à je ne sais quelle gazette, fut mis à la Bastille; je n'avais jamais entendu parler de lui, et il s'appelait dans ce temps M. de *Warville*. Il m'écrivit de la Bastille; sa lettre et son malheur m'intéressèrent; j'engageais M. le duc d'Orléans (qui n'était alors que duc de Chartres) à faire des démarches pour cet infortuné. M. le duc d'Orléans mit à cette affaire beaucoup de zèle et d'activité, et, au bout de quinze jours, Brissot recouvra sa liberté. » T. IV des *Mémoires*, p. 107 et 108.

(2) Même ouvrage, même volume, p. 102.

proposa l'abolition de la peine de mort à la Convention, dont il était l'un des membres les plus éclairés. Cette assemblée ne fit que consacrer le principe.

Elle en remit l'application à la paix (1). Ce fut une calamité; car, dans la lutte des partis, les passions ne se rappellent jamais que l'humanité n'est pas moins utile aux vainqueurs qu'aux vaincus; elle ennoblit la cause des pre-

(1) Les uns ont prétendu qu'effrayés de l'ascendant que l'étranger exerçait sur le parti qui ne reculait devant aucun crime capable d'entraver la marche de la révolution, les plus grands adversaires de la peine de mort avaient craint de l'abolir; les autres en attribuaient le maintien au dessein d'imiter les Anglais dans leur régicide. Quoi qu'il en soit, voici le partage des votes dans le procès de Louis XVI : sur sept cent vingt-une voix, deux se sont élevées pour la condamnation aux fers; deux cent quatre-vingt-six, soit pour la détention et le bannissement à la paix, soit pour le bannissement immédiat ou pour la réclusion; quarante-six pour la mort avec sursis, 1° jusqu'à l'expulsion des Bourbons; 2° jusqu'à la paix, et plusieurs enfin jusqu'à ce que la constitution fût ratifiée; mais la peine capitale sans modification fut votée, dit M. Dulaure, par trois cent soixante-un membres de la *Convention*. C'était la majorité absolue. *Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution francaise*, t. II, p. 337 et 338.

miers, plus qu'elle ne l'affaiblit : les seconds perdent, dans la générosité de leurs adversaires, l'intérêt qui s'attache naturellement au malheur. Condorcet avait très-bien senti que plus une législation s'appuie sur les intérêts généraux, moins elle a besoin du secours de lois sévères (1).

L'avenir était l'objet de la philosophique prévoyance de ce philosophe, et les factions repoussent tout esprit qui franchit les bornes de leur horizon. Comme modéré, il fut une des victimes du système d'intolérance politique, que préconise madame de Genlis, non par dureté de cœur, mais dans la conviction, de-

(1) Si le bonheur était le partage de la grande majorité d'une nation, des lois sanguinaires y formeraient le plus monstrueux des contresens. L'aisance et la liberté excluent le désordre et la barbarie. L'aménité des mœurs participe de la douceur des lois, et l'Europe a toujours vu ses législateurs diminuer ou augmenter les peines, à mesure que les peuples se sont plus approchés ou plus éloignés de la liberté. La France peut aujourd'hui *descendre un degré dans la gradation physique des châtimens.* On se convainc qu'elle le doit, en lisant le *Mémoire* de M. Adolphe Garnier, ayant pour titre : *De la peine de mort.* M. Heiberg a publié, en 1830, à Christiana, sur la même matière, une brochure fort attachante.

puis long-temps acquise, que tout était à refaire, ou du moins à réparer (1). Elle condamnait l'hésitation des esprits timides comme les Girondins qu'elle trouvait incapables de s'élever jamais à la hauteur de ses vues. Il lui fallait des hommes d'un caractère aussi prononcé que Pétion, qui, le lendemain du 20 juin, répondit, comme nous allons le voir, aux questions du roi.

Louis XVI, la parole haute : « Monsieur le maire, le calme est-il rétabli dans Paris? »

Pétion : « Sire, le peuple a fait ses représentations, et tout est parfaitement calme. — Avouez, monsieur, que la journée d'hier a été d'un grand scandale, et que la municipalité n'a pas fait tout ce qu'elle aurait dû pour le réprimer. — Sire, la municipalité de Paris a fait tout ce qu'elle a pu et tout ce qu'elle a dû. — Ça n'est pas vrai. — Sire, la municipalité ne manquera pas de rendre compte de sa conduite à l'opinion publique. — Dites à la nation entière; car c'est elle qui la jugera. —

---

(1) Il y avait, au reste, fort long-temps que l'édifice social menaçait ruine. Dès 1710 Fénelon disait : « La France est une vieille machine délabrée, qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc. »

Sire, la municipalité de Paris ne craint pas d'exposer sa conduite au grand jour ; elle sait qu'elle doit compte à l'opinion publique ; elle fera son devoir. — Et comment Paris est-il à présent ? — Sire, tout est tranquille. — Ça n'est pas vrai. — Sire, le magistrat du peuple..... — Taisez-vous ! — Pétion, avec fermeté : *Le magistrat du peuple n'a pas à se taire quand il fait son devoir, quand il dit la vérité.* — Au reste, monsieur, je vous préviens que le calme de Paris est sur votre responsabilité : retirez-vous ! — Sire, la municipalité connaît ses devoirs ; elle les a tous remplis et continuera à les remplir sans qu'il soit nécessaire de les lui rappeler (1). »

Madame de Genlis, qui a toujours connu la véritable mesure, ne voulait pas qu'on traitât le roi ni moins ni plus qu'un *Tarquin* (2).

---

(1) Il est évident que madame de Genlis connaissait bien mieux Pétion que Louis XVI, trompé sans doute sur le compte du maire de Paris ; car elle correspondait et voyageait avec lui, *estimait son caractère, était persuadée qu'il avait l'âme la plus honnête et les principes les plus vertueux.* Précis *de la conduite de madame de Genlis*, p. 31. Ceci est pallié à la page 98 du quatrième tome des *Mémoires*, où la *véritable estime* se trouve encore.....

(2) Même *Précis*, p. 33.

Conseiller et gourmander, créer et restaurer, telle est la vie de madame de Genlis (1). Avant la publication de ses *Livres d'Heures*, nous qui possédions un clergé si nombreux, si richement doté, si instruit, nous n'avions pas un livre de prières qui ne contînt des *fautes choquantes et des expressions ridicules*, comme le dit avec tant de naïveté l'auteur d'*Adèle et Théodore*.

Antérieurement à ses *Arabesques mythologiques*, les maîtresses de pension cherchaient en vain un livre de mythologie qui ne les fît pas

---

(1) Sa grande réputation lui fit adresser, en 1784, comme éloge dialogué, ces quatre vers :

Dis-moi, *sage Genlis*, dont la tête est si bonne,
Ce qu'il faut devenir pour paraître accompli?
—Droit comme Beaumarchais, prudent comme Calonne,
Savant comme Mesmer, sensé comme Mabli.

M. L. de Rocheiort insinue que la célèbre gouvernante n'est pas moins attaquée ici que les autres personnages. Cependant il prouve lui-même sa modération, son impartialité, sa sagesse, son amour de la paix conjugale, par les anecdotes suivantes :

« Hier, madame la marquise de Genlis était à Longchamp, dans un carrosse à six chevaux, et la demoiselle Duthé, maîtresse de son mari, arrivait derrière avec une voiture à l'anglaise, et un attelage de six chevaux

trembler pour la pudeur de leurs jeunes élèves, et les colléges étaient dans le même embarras.

L'*Herbier moral* n'est-il pas le premier recueil de poésies qui convienne aux enfans?

On n'avait pas un conte dont l'enfance pût prendre utilement lecture, avant les *Veillées du Château;* les *Annales de la Vertu* sont préférables à tout autre abrégé historique; on ne connaissait aucun bon traité sur la religion, aucun excellent livre de controverse avant ceux dont elle a enrichi notre pauvre littérature.

---

superbes, bien enharnachés, avec une livrée rouge galonnée en argent; c'était la plus élégante. »

« M. de Genlis était au Waux-Hall avec mademoiselle Duthé. Sa femme y était aussi; mais il n'en était pas plus gêné pour cela. Il la lui a même montrée, et elle l'a trouvée fort jolie. Elle a fait semblant de ne pas savoir qu'elle était la maîtresse de son mari. » *Souvenirs et Mélanges*, t. II, p. 240. Non moins avide d'éclairer le public sur la munificence d'une illustre famille, que madame de Genlis qui nous parle, dans ses *Mémoires*, des frasques et des dettes énormes de son beau-frère, M. L. de Rochefort nous apprend que M. le marquis de Genlis a donné pour vingt mille francs de diamans à mademoiselle Duthé, qu'il la comblait tous les jours de biens, qu'il ne la quittait pas d'un pas au bal; tant il en était jaloux, et qu'elle lui a été enlevée par le lord d'Aigremont!

On peut dire la même chose de ses méthodes d'enseignement (1).

Nous lui devrons la refonte de tous les ouvrages, depuis le *Petit La Bruyère* jusqu'à l'*Encyclopédie*. Le *Bélisaire* de Marmontel a été refait des premiers, et elle a remplacé la poétique de cet académicien par une composition du même genre, beaucoup plus édifiante. Son conte des *Deux Réputations*, qui a excité tant de censures, est la critique animée des *Contes moraux*.

Elle *châtiera le Siècle de Louis XIV* et celui de *Louis XV*, *l'Essai sur les mœurs et l'es-*

(1) Aucun travail ne l'effraie : on l'a vue préparer un *Abrégé de l'Histoire de France*, en vingt volumes grand in-folio. Elle avait pris alors M. de La Harpe pour son Apollon. On se croyait, chez elle, dans le cabinet de M. de Fintac. Si la charmante Agathe n'y était pas, on y trouvait à droite, un chevalet; à gauche, une basse; plus loin, des violons; ici, des flûtes et des archets suspendus en faisceaux; là, des dessins et des cartes géographiques dans un désordre apparent; dans un coin, des habits; dans l'autre, des sphères et des télescopes; enfin, on pouvait prendre son appartement pour une académie, ou pour..... pour le temple des Muses... La critique s'empare ici du narrateur, et ne nous permet pas d'achever. *Anecdotes secrètes du dix-huitième siècle*, t. II, p. 38.

prit des nations, Charles XII et Pierre le grand, de Voltaire.

L'*Émile* de Rousseau a subi cette épreuve. Après une semblable opération, l'ouvrage tant vanté par les nombreux admirateurs de madame Cottin, et trop connu sous le titre d'*Élisabeth ou les Exilés de Sibérie*, pourrait se lire sans scrupule; mais, pour plus de sûreté, madame de Genlis préfère traiter le même sujet : on ne saurait rendre un plus grand service à la littérature; car la comparaison éclairera les femmes auteurs, et sera très-utile aux gens de lettres qui les surpassent en prétentions, sans les égaler en talens.

Mais ce que le monde littéraire doit regretter sincèrement pour son instruction, c'est l'*Intrépide, petit journal* qui promettait plus, n'en déplaise aux premiers des écrivains officiels, que le grand Moniteur. Madame de Genlis l'aimait beaucoup, et elle en donne les meilleures raisons. Une princesse lui avait écrit une lettre charmante; *elle* m'envoyait, dit madame de Genlis, une épître *d'elle*, intitulée *à un honnête homme qui veut devenir intrigant*. Elle désirait *que* j'en parlasse dans mon *petit journal*, etc., et *que*, peu de temps après, je *fus* forcée *d'abandonner* au moment où il prenait le mieux, *parce que* mes associés me manquant

de parole, *m'abandonnèrent* tout le travail, *ce qui*, *avec* mes autres occupations, ne m'eût pas laissé un instant de repos. Madame de Genlis ne nous laisse point ignorer que les grands journaux, jaloux du succès du *petit Intrépide*, usèrent d'un criminel silence, pour le plonger dans l'oubli, quand la satisfaction d'un public choisi déposait contre leur malignité. Elle les confondra fort heureusement : « Je rassemblerai, dit-elle, dans des mélanges tout ce *que* j'ai mis dans ce journal, et j'espère *que* le public trouvera *qu'il* méritait d'être continué; mais j'ai été convaincue depuis *qu'un* journal n'aura jamais une grande vogue *qu'en* paraissant tous les jours. J'eus, pour celui-ci, une idée critique qui parut originale : je voulais relever les fautes sans nombre de langage, les mauvaises locutions, les principes dangereux, et les inconséquences qui se trouvent sans cesse dans les journaux, et j'imaginai un genre d'ironie très-neuf (1). C'était un *errata officieux* offert au public tous les mois, des *fautes les plus grossières*, échappées sans doute à l'inadvertance des orgueilleux qui portaient envie à l'*Intrépide*.

Dans l'absence de ce petit journal qui repa-

(1) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 230 et 231.

raîtra, nous osons l'espérer, madame de Genlis imite quelquefois, *par dérision*, les défauts des écrivains les moins sensibles à l'harmonie du style, où les plus féconds en locutions vicieuses, pléonasmes, répétitions oiseuses et autres taches que personne n'évite mieux qu'elle, quoi qu'en dise M. le chevalier de Sevelinges.

Sans nous arrêter davantage à ces enfans perdus des loisirs de madame de Genlis, nous la suivrons dans le *Roman dramatique;* c'est le *roman proprement dit.* L'étendue de son cadre et la variété qu'il doit aux épisodes le distinguent des *Contes Moraux* et du *Roman historique;* celui-ci a recours à des faits avérés, à des personnages préexistants; celui-là est enfant de l'imagination.

Parmi les romans historiques dont madame de Genlis a enrichi la littérature, nous avons cité *mademoiselle de Clermont*, *la duchesse de La Vallière*, *mademoiselle de La Fayette*, nous aurions dû y joindre également *le comte de Corke*, et *madame de Maintenon*. L'intérêt de ce dernier ouvrage est affaibli par une exactitude minutieuse à suivre les traditions pas à pas; mais sans imiter heureusement un parfait modèle de narrations écrites avec une consciencieuse impartialité. On retrouve sous le pinceau de madame de Sévigné, rendus avec une

fidélité attachante, quelques traits du grand tableau de la sujétion de tous les ordres; quand les Montmorency et les Rohan montaient sur l'échafaud. On est transporté dans les quartiers d'une grande cité, ceux de Rennes, déserts à *force de pendre*. Ce châtiment d'une sédition populaire, occasionée par l'exigence d'une somme de quatre millions, ne se ralentit qu'à la longue. Louis XIV n'obtint les tributs de la Bretagne, ruinée par son administration fastueuse, que couverts de larmes et de sang; il faut que le supplice de la roue soit renouvelé, chaque jour avec d'autres exécutions, assez long-temps pour habituer les dames de qualité à cet affreux spectacle (1), dit un noble pair. Si madame de Sévigné, en nous exposant ces horreurs, burine l'histoire dans une corres-

(1) Un phénomène inexplicable, selon d'Origny, est l'étendue de l'imagination des hommes en fait de barbarie et de cruauté. Le goût des supplices s'introduisit dans les Gaules avec les Francs, peuples durs et barbares. Clotaire Ier fait brûler, dans une chaumière, son fils qui s'y était réfugié avec sa femme et ses enfans. Tous périrent pour expier la faute d'un seul, et satisfaire à la vengeance royale. Le seigneur Mummole fut empalé, roué et brûlé, avec des femmes et plusieurs jeunes filles, sur le simple soupçon d'avoir ensorcelé les enfans de Frédégonde. Le prêtre Riculfe expia, dans

pondance intime, c'est que l'amour du vrai et le respect de l'humanité ne lui permettent point de se borner à esquisser les travers, à rendre les opinions et à faire connaître les pensées des courtisans du terrible et magnifique despote qui enchante toujours l'ardente royaliste que Louis XVI et Marie-Antoinette ont trouvée si impitoyable.

Quoique moraliste, madame de Genlis a brillanté les vices du maître, les basses complaisances de ses familiers, et le manége des femmes qui privaient la reine de son auguste époux. Il y avait, dans le cœur et dans l'esprit de l'immortelle Sévigné, des vœux pour une amélioration que réclamaient tous les sentimens généreux; et dans madame de Genlis *amendée*, que remarque-t-on? De l'insensibilité pour les malheurs des peuples, de l'admiration pour

---

les tourmens d'une mort cruelle, l'indiscrétion qui lui fit révéler le commerce charnel que la reine avait eu avec Bertrand, évêque de Beauvais. Les femmes attendaient impatiemment l'arrivée du condamné, comme on les a vues, ces jours derniers, devancer sur la place des exécutions, l'abbé Molitor flétri à Versailles, et remplir, à Paris, dit le journal de ce nom, la place du *Palais de justice*, sur le bruit que l'abbé Contrafatto, coupable d'attentat à la pudeur sur une enfant de cinq ans, allait subir la peine de l'exposition au pilori.

le *sultan* qui jetait le mouchoir avec majesté, et nous ne savons quelle idée du bonheur de l'odalisque préférée. Vieille, madame de Maintenon est un faible enseignement, et dans son éclat, elle séduit. Les pleurs de la Vallière éteindront-ils le feu des désirs, allumé par le récit des scènes enchanteresses, que son royal amant multipliait autour d'elle? Ces histoires sont de la morale en *domino*.

Après avoir fait revivre quelques-unes des maîtresses du grand roi, et appris aux demoiselles que, par l'échange de leur vertu contre les faveurs d'un prince, elles ne perdent aucun droit aux hommages de la première cour de l'Europe, de sorte qu'elles ne peuvent qu'y gagner, Madame de Genlis ne fait pas observer à ses lectrices que le public couvre de son mépris les actions qui sont le prix courant de *certains honneurs*. Pourquoi ne pas dire que, humiliés de voir des courtisanes trop près du trône, et justes appréciateurs des soins empressés que les ambassadeurs des rois montraient pour madame de Pompadour (1) et madame Dubarry,

(1) Quand la feue marquise de Pompadour régnait, disent les *Mémoires* du chevalier Fr. N., Paris fourmillait de ses espions, qu'on suspectait d'autant moins,

les Parisiens vengeaient le soir la vertu, aux représentations de la *Rosière*. On repoussait les actrices dont les mœurs ne permettaient aucune illusion dans le rôle de *Cécile;* mais, quand une bonne réputation recommandait celle qui le remplissait, elle paraissait au milieu d'un bruit flatteur, et, à l'instant du couronnement, elle entendait partir, de tous côtés, les applaudissemens les plus vifs et les plus honorables. Il n'est pas plus donné aux exemples des rois de pervertir les mœurs de tout un peuple, qu'il n'est possible à un parti de faire une révolution, ou à quelques essaims de *songe-creux*,

---

qu'ils figuraient pour la plupart dans un rang distingué, ou avec une fortune considérable. Ces nobles insectes avaient vendu leur honneur à son orgueil, et obtenaient les premières places dans l'État. La moindre parole sur sa naissance, sur ses mœurs ou son administration, était punie sévèrement. A la fin, elle inspira une telle terreur, qu'au lieu du juste mépris qu'elle méritait, elle devint l'objet des éloges de la magistrature et des hautes classes de la société. Elle comparait avec orgueil la modestie de son origine à la flatteuse humilité des grands seigneurs qui se prosternaient à ses pieds. Madame de Genlis, par respect pour la morale et la vérité, aurait dû opposer, dans ses *Nouvelles sur les amours d'un roi*, les sentimens du peuple, *à la licence* de la cour.

d'imprimer à une nation une marche rétrograde (1).

Les Vœux téméraires sont une sorte d'expiation. A l'enthousiasme qui est un des écueils de la jeunesse, madame de Genlis oppose un tableau des dangers d'un naturel trop facile à impressionner, et d'une sensibilité qui va jusqu'à l'exaltation. Cet ouvrage atteint son but moral.

Nous ne pouvons ranger, sur la même ligne, *les Mères rivales*. Destiné à peindre la calomnie, et à noircir des caractères, ce roman doit péniblement affecter les âmes honnêtes, et répugner aux esprits droits : il annonce peu de jugement et une imagination désordonnée. C'est un tissu d'intrigues épouvantables, une combinaison de circonstances bizarres dont la vraisemblance ne dit rien en faveur de l'invention. Il y a, comme dans les *Crimes de l'Amour* du marquis de Sades, plusieurs situations dramatiques. C'est une lecture pénible, fatigante et sans compensation réelle : l'esprit souffre et

(1) Les efforts des amis du bon vieux temps pour nous ramener à son doux régime, et l'esprit aimable qui anime ces preux chevaliers, ont donné à M. Chatelain la plus heureuse inspiration, celle qui a enrichi notre littérature du *seizième siècle, en* 1817.

le cœur est déchiré en voyant l'être le plus innocent, soumis pendant seize ans aux plus piquantes atteintes de la calomnie, et livré à ces sensations douloureuses qui font de l'existence un châtiment : prolongée dans quatre volumes, la situation poignante de la victime a même une si longue durée, que le lecteur finit par être révolté au lieu d'être attendri. Il résulte néanmoins de la rivalité de sentiment qui divise les deux mères, un nouveau genre d'intérêt, réclamé par le malheur, pour cette Pauline si durement sacrifiée, et dont la froide résignation eût fait presque douter que l'auteur pût nous attacher puissamment dans la peinture de *la tendresse maternelle*. Telle est le second titre d'*Alphonsine*.

L'auteur aurait bien dû se borner à ne nous faire connaître qu'une partie des secrets du cœur. Il ne fallait ni se livrer à tous les écarts de l'imagination, ni méconnaître toutes les règles de la vraisemblance. Cela est sans excuse dans un ouvrage où la nature et la morale sont peintes de manière à former le contraste le plus frappant avec les lubriques saillies d'un page, le jeune Dazeli, pour lequel la vieille Léonore brûle d'une flamme qui la rend au moins ridicule. Quelques scènes remplies d'art, en font à la vérité oublier le dégoût; mais la

pudeur s'alarme des mystifications galantes de l'impudique Elvire. Cette composition tient trop de ces merveilleuses fictions qui décèlent plus souvent les richesses d'une imagination sans règle, que le talent de présenter, avec goût, des réalités attachantes.

Il a fallu s'écarter de la route du vrai pour faire dépendre le succès du *Siége de la Rochelle* d'une supposition que le bon sens rejette, et d'une complication de circonstances plus bizarres que naturelles. Au tort de varier à l'excès l'intérêt de cette composition, madame de Genlis a joint celui d'accumuler un trop grand nombre d'événemens extraordinaires.

L'auteur du poëme de *la Navigation* a très-bien relevé, dans *le Mercure*, les défauts de ce roman; il n'a pas été possible d'affaiblir l'effet des critiques de M. Esménard, dans la préface du nouveau et tout-à-fait singulier *Bélisaire*.

Un meurtrier qui a bien médité son crime, et dont l'endurcissement permet la réflexion, ne se fait point adresser un poignard, un mouchoir de soie, et une échelle de corde, pour assassiner un être sans défense, et d'un âge très-confiant. Il y a de la recherche et de la maladresse dans l'emploi de ce moyen. On ne devine pas pourquoi une personne qui veut

jouir de la surprise agréable qu'elle cause à un enfant, se place sous une table couverte d'un tapis dont l'épais tissu nuit au plaisir qu'elle se propose, plutôt que de se cacher derrière une porte ou derrière une charmille du jardin où la scène a lieu. On a peut-être aussi droit de s'étonner qu'une jeune fille, pleine d'innocence, soit d'abord frappée par la crainte si peu vraisemblable d'être accusée non-seulement de meurtre, mais de la plus odieuse perfidie, plutôt que de faiblesse et d'effroi, à la vue d'un crime atroce dont elle a été accidentellement témoin.

Le roman exige, par-dessus tout, du naturel et de la simplicité ; il rejette les inventions bizarres ; il défend l'usage des ressorts extraordinaires, permis à l'épopée. Vivant d'illusions, il redoute ce qui est surnaturel, au point d'empêcher de croire au mensonge des apparences : tableau de la société humaine, on ne le trouve jamais parfait s'il ne la reproduit avec assez de ressemblance, pour que l'intérêt s'accroisse par un heureux concours des plaisirs de l'esprit et des jouissances de l'ame. En thèse générale, l'ouvrage de ce genre qui remplit le mieux son objet, est celui qui touche à la réalité au point que le lecteur oublie qu'il tient un livre, voit les personnages, s'identifie avec leurs senti-

mens et partage leurs émotions. Ces effets plus ou moins doux, plus ou moins déchirants, sont dus à la vérité des caractères, au langage naturel des passions, à la ressemblance des mœurs mises en récit, avec ce qu'il y a de saillant dans le commerce des hommes, et de caché dans le cœur humain. Ce n'est pas chez les peuples où le despotisme a long-temps détruit l'individualité, pour faire sortir tous ses sujets du même moule, et les retenir dans les mêmes étreintes, qu'il faut chercher les romanciers qui réunissent les qualités dont nous venons de parler. Elles se trouvent dans Richardson, dont l'esprit, aggrandi par le spectacle d'un peuple libre, lui permit d'embrasser, dans ses plans, la nature humaine tout entière. Les Européens ont toujours compté avec surprise quinze ou seize personnages, dès les premières pages de *Clarisse*; ils ont observé que l'auteur ne se borne pas là, et que le nombre s'en élève jusqu'à quarante dans *Grandisson*. *O prodige!* s'écrient-ils, *chacun y a ses idées, ses mœurs, son langage avec des nuances infinies dans les expressions et la conduite, selon les conjonctures où il est placé.* On ne prend point une lettre de Norton, pour celle d'une des tantes de Clarisse, et chacune de ces deux sœurs a sa manière de narrer. Ce qu'écrit miss Howe ne

ressemble point au billet sorti de la plume de miss Harlowe. Chez Richardson, les personnages ont toujours dans le style, des nuances qui le différencient, quoiqu'ils soient, dit un critique judicieux, *dans la même position, dans les mêmes sentimens, relativement au même sujet.* Pourquoi ? C'est qu'en Angleterre, grâce à une législation admirable sous plusieurs rapports, les hommes qui conservent un cachet particulier sont plus nombreux que partout ailleurs ; le moi y est plus prononcé, plus original, plus remarquable, parce qu'il y est plus protégé. Si les penseurs n'y observent pas mieux l'homme qu'en Allemagne, ils ont du moins plus de sujets d'observation. Philosophiquement parlant, ne pourrait-on pas dire qu'il n'y a que peu d'espèces de naturels du pays à Vienne, tandis qu'elles sont très-multipliées à Londres ?

Il en résulte de toute nécessité que des qualités, des anomalies, plusieurs irrégularités de caractère très-piquantes et des originalités qui le sont encore davantage, passent pour très-communes en Angleterre, et ne peuvent être que des exceptions ailleurs. Aussi n'y a-t-il qu'un Richardson, et n'a-t-il eu que peu d'imitateurs couronnés par de glorieux succès.

Les productions de miss Burney, toutes

pleines de charme et de vérité, sont cependant d'un ordre inférieur. Elle approfondit moins le cœur humain que son maître. Ses tableaux sont plutôt ceux de la société que de la nature.

Fielding a plus abondamment puisé à toutes les sources d'intérêt.

Cet auteur, surnommé par ses compatriotes, l'*inimitable*, leur fournit un titre de gloire nationale dans son *Tom Jones* qui, de tous les livres de nos voisins, est peut-être le mieux fait : c'est le *Gil Blas* anglais. Si Fielding raconte avec moins de grâce, s'il dessine ses caractères avec moins de délicatesse que l'auteur français, il l'emporte de beaucoup par l'invention, et sait mieux varier ses personnages. La nature avait enrichi Fielding de ses dons, et Le Sage doit une grande partie de ses succès au secours de l'art. Aussi le trouve-t-on plus mesuré ; il nous fait plutôt voir d'une manière ingénieuse et amusante la superficie des mœurs, qu'il ne déroule à nos yeux ce qu'elles ont de mystérieux pour la société qu'elles dominent. Fielding a pénétré plus avant : il a peint en grand maître les généreux sentimens du cœur humain, dont il nous a révélé les turpitudes en observateur profond. Le Français a poursuivi, avec les traits d'une gaîté très-piquante, les travers d'esprit qui naissent des préjugés ;

mais sa philosophie est douce, et se cache sous le voile du badinage.

Chacun des deux chefs-d'œuvre fait autant connaître la nation de son auteur, que la langue qui le distingue de son émule. Se trouvant au milieu de personnages, toujours très-variés dans les pays où les lois civiles ne compriment point la dignité de l'homme, Fielding n'a eu besoin ni de chercher au loin des modèles pour ses portraits; ni de changer la scène des événemens. L'Anglais vit volontiers avec lui-même. Il sent qu'il vaut quelque chose, qu'il a droit de paraître ce qu'il est : aussi ce fier Breton ne craint-il pas de reconnaître ses propres traits.

Le Sage fut réduit, au contraire, à transporter la scène hors de son pays, bien moins pour donner à sa composition cette couleur distinctive de mœurs locales, différentes des nôtres, que pour éviter d'être accusé de personnalités dans ses portraits. *Les Plaideurs* lui avaient appris ce que des allusions auraient coûté à Racine si sa pièce n'avait fait rire Louis XIV. Le Sage n'ignorait pas que la duchesse de Bouillon (1)

(1) La duchesse de Bouillon, qui aimait à rire de l'orgueil des financiers, se fit promettre par Le Sage de lui lire son *Turcaret* avant la représentation. Il arriva une heure plus tard que ne portait son invitation : *Vous*

n'était pas moins susceptible que la comtesse de Crissé (1).

Une troisième dame sans doute plus juste, assurément plus capable d'assigner les rangs dans la république des lettres, mais qui est sujette à de certaines distractions, nous promet, dans le huitième volume de ses *Mémoires*, le résultat de l'*examen réfléchi* des ouvrages de Walter Scott, et nous le fait connaître dans le septième. Cela mérite d'être lu dans tous deux. Voici au reste un titre incontestable à notre confiance : « Je suis, dit madame de Genlis, le premier auteur qui ait eu l'idée de présenter

---

m'avez fait perdre, Monsieur, plus d'une heure à vous attendre, lui dit la duchesse avec hauteur. — *Eh bien! Madame*, répondit Le Sage avec une froideur pleine de dignité, *je vais vous en faire gagner deux*, et il sortit.

(1) A l'occasion de la scène entre la comtesse et Chicaneau, quelques personnes empressées d'égayer un parterre avide d'allusions, rappelèrent la dispute dans laquelle madame la comtesse de Crissé s'était beaucoup emportée chez le greffier Boileau, contre un redoutable plaideur. Cette dame fit d'abord beaucoup dans la haute société contre Racine qu'on n'y épargna point ; mais quand le roi eut applaudi *les Plaideurs*, la cour admira cette comédie, la ville y avait ri de bon cœur ; et madame la comtesse ne se permit plus d'emportement contre l'imitateur des *Guêpes* d'Aristophane.

toujours les instructions religieuses sous des formes dramatiques et romanesques (1). » Voilà un égard pour la religion qui tient à un zèle inconnu au grand siècle, même des pieux solitaires de Port-Royal. Étant aussi bien inspirée, il est difficile qu'une dame du mérite de madame de Genlis se trompe sur un romancier qui fait à l'histoire la même politesse que l'auteur des *Parvenus*, au lien sacré, dans lequel M. le comte Ferrand ne voit qu'un développement *plus parfait* de la loi naturelle.

« Les ouvrages modernes en Angleterre qui, depuis deux ou trois ans ont le plus de succès sont les romans de Scott (et les poëmes de lord Byron, sur lesquels nous ne reviendrons plus). Quant aux premiers, je n'y trouve *ni imagination, ni véritable intérêt, ni morceaux éloquents*. On dit qu'ils peignent les mœurs anciennes des Écossais : je n'en puis juger, mais je crois qu'on ne peint avec une extrême vérité que les mœurs de ses contemporains; au reste, j'avoue que ces romans me paraissent ennuyeux (2). »

On ne trouve néanmoins prolixe, diffus, rempli de contre-vérités, de faits altérés, de disser-

(1) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 154.

(2) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 81.

tations froides et languissantes, de mauvais quolibets contre la Vierge et les saints, de déclamations ennuyeuses à force d'être rebattues, de réminiscences du *Petit Gauthier*, et de calomnies empruntées au libelliste *Peltier*, que le dernier ouvrage du célèbre Écossais : il a voulu juger la révolution française qu'il ne connaît pas du tout. Les personnages qu'il y apprécie le mieux sont les patriarches : ce ne sont pas les seuls qui interviennent inutilement dans sa volumineuse histoire. Il y fait Napoléon si petit, que ceux qui l'ont craint si long-temps ne sont pas même des Pygmées. Que penser, d'après cela, de cet autocrate de toutes les Russies qui disputait à l'empereur d'Autriche l'avantage d'avoir Napoléon pour gendre ? A quelle nation pusillanime appartenaient donc ces personnages d'élite, qui interrogeaient les entrailles de la terre avant de leur confier la dépouille mortelle de Napoléon, et dont les agens la barricadaient d'une main tremblante, la chargeaient de fers énormes, et la fixaient avec de grosses pièces de poids, fortement croisées les unes sur les autres, etc., etc. (1) ? C'était donc un dieu pendant sa vie, pour faire craindre que le plus pe-

(1) Cet hommage soutérrain vaut bien une pyramide fastueuse et une épitaphe chargée de louanges banales

tit de ses os ne fût une arme pleine de magie pour l'ancien monde. Pas du tout, son historien le compare à Nabuchodonosor et à Goliath, c'était encore un Mardochée ou un Domitien, quelquefois mieux et d'autres fois pis; comme nos guerriers sont tantôt de bons soldats; tantôt, homme à homme, le soldat français est *incapable* de tenir tête au soldat anglais. Supérieurs à nos *vieilles moustaches*, comme Wellington l'est à nos maréchaux, les compatriotes de sir Walter sont des mâtins (*mastiff-like*). Il est ravi de leur *courage de chien* (*dogged courage*). On les lance sur l'ennemi comme le *bull-dog* sur l'ours. Ni Tacite, ni Voltaire, ni Gibbon, n'ont su écrire l'histoire avec cette profondeur et cette grâce. Sir Walter ne dit rien sans le prouver, et on n'est pas plus heureux dans le choix de ses preuves. Il nous transporte sous le règne des premiers Valois, pour nous faire voir des guerriers plus braves que les Lannes, les Masséna, les Ney, c'est-à-dire, des Anglais qui se battent mieux que des Français. Aucune journée malheureuse n'est omise; mais une joie toute patriotique lui fait oublier que de la Gironde à la Loire le sol français était alors au

---

et trompeuses; que portent si souvent les pierres sépulcrales. *Mémoires inédits*, t. VII, p. 355.

pouvoir de l'Angleterre, qui dut ses rapides succès aux soldats qu'elle levait dans notre propre pays. Il fallait qu'ils ne se trouvassent point en petit nombre sous les drapeaux du prince Noir; car à la bataille de Poitiers, ce fut un Français qui reçut l'épée du roi Jean. Sir Walter ne nous paraît pas moins partial dans l'examen de la bonté des institutions, que dans celui de la valeur morale des hommes. Un écrivain habile, un penseur judicieux, parle de sir Walter Scott en ces termes :

« Admirateur des institutions de son pays, il n'y a de bon pour lui que ce qui y ressemble. Il croit que tous les maux de la France eussent été prévenus, si les États-Généraux avaient été organisés de manière que la propriété seule y fût représentée; et c'est au moment même où la prépondérance exclusive de la propriété produit en Angleterre des froissemens si inquiétants entre les deux branches de la puissance législative, que Walter Scott vient nous vanter l'excellence d'un tel système.... (1). Il ne connaît pas mieux la cour de Louis XIV que celle de Louis XVI; il ne juge pas mieux les Français de

(1) M. de Montveran a parfaitement étudié ce système dans son émigration, et ses gros volumes en présentent les prodiges avec une effrayante vérité.

la fronde que ceux de la fédération... Les personnages qu'il passe en revue sont, comme les événemens, jugés au hasard ; tandis qu'il en immole quelques-uns sans pitié, il ne trouve que de l'admiration pour le génie de Calonne, sans un mot de blâme pour son imprudence et ses folles prodigalités. » Il ignore que son héros dissipa les trésors de la France, pour conserver la faveur de la société frivole qui perdit la cour; comme il avait opprimé la vertu et vengé les jésuites, pour se frayer le chemin des honneurs : la célèbre affaire de La Chalotais couvrit le duc de Choiseul de gloire, et Calonne de honte. La coterie du duc d'Aiguillon, la protection de Vergennes, dont la fortune se fit au milieu du désordre qu'il mit dans les finances, et l'appui de hauts personnages dont les besoins étaient sans cesse renaissants, l'appelèrent au ministère. Il ne connaissait pas les véritables ressorts de l'amortissement ; et n'en paraissait pas moins habile. Il donnait des pensions et des gratifications aux solliciteurs en crédit auprès de la reine. L'achat de Saint-Cloud et de Rambouillet en fit un homme charmant. Il n'avait contre lui que l'inflexible rigidité du protestant Necker, et la vertu du philosophe Turgot. On ne les eût pas écoutés, si son impéritie n'eût point paralysé l'État. Ce

sont des bagatelles dont sir Walter ne tient pas compte.

A l'en croire, Napoléon fut Cromwell pour ne pas imiter Wasinghton. Ni son caractère, ni son siècle, ne lui permirent de marcher sur les traces d'Olivier. « Si j'eusse été en Amérique, dit-il, volontiers j'eusse été aussi un Wasinghton, et j'y eusse eu peu de mérite ; car je ne vois pas comment il eût été raisonnablement possible de faire autrement. Mais si lui s'était trouvé en France, sous la dissolution du dedans et sous l'invasion du dehors, je lui eusse défié d'être lui-même. Pour moi, je ne pouvais être qu'un Wasinghton couronné : ce n'était que dans un congrès de rois, au milieu de rois vaincus ou maîtrisés, que je pouvais le devenir. Alors, et là seulement, je pouvais montrer avec fruit sa modération, son désintéressement, sa sagesse. Je n'y pouvais raisonnablement parvenir qu'au travers de la *dictature universelle*. Je l'ai prétendue, m'en fera-t-on un crime ? Penserait-on qu'il fût au-dessus des forces humaines de s'en démettre ? Sylla, gorgé de crimes, a bien osé abdiquer, poursuivi par l'exécration publique ! Quel motif eût pu m'arrêter, moi qui n'aurais eu que des bénédictions à recueillir ?... Il me fallait vaincre à Moscou !... Combien avec le temps regretteront mes désastres et ma

chute !... Mais demander de moi, avant le temps, ce qui n'était pas de saison, eût été une bêtise vulgaire; moi, l'annoncer, le prononcer, eût été pris pour du verbiage, du charlatanisme; ce n'était point mon genre.... Je le répète, il me fallait vaincre à Moscou !... (1). »

Tel est Napoléon expliqué par lui-même. Voilà l'homme envers lequel l'auteur des *Lettres de Paul* s'est montré aussi mauvais historien, qu'il est habile dans le genre mixte.

« Ennuyeux ! les romans de Walter Scott ennuyeux ! s'écrie M. de Sevelinges ! A ce blasphème, des millions de voix demandent vengeance; mais madame de Genlis était-elle si coupable ? Ses *Battuecas* et ses *Parvenus* l'amusent ; il faut bien que *Waverley*, *Quentin-Durward* l'ennuient : la conséquence est naturelle. »

Malgré les reproches que d'habiles critiques ont faits à l'auteur de *Quentin-Durward*, on verra long-temps avec intérêt, dans cet ouvrage, un spectacle peu connu, celui de la cour du *Tibère de la monarchie française*. On y assiste en frémissant aux scènes que nous présente l'élévation du pouvoir royal sur les

(1) *Manuscrit de Sainte-Hélène*, t. Ier, p. 467.

ruines de l'aristocratie, au profit du dévot et sanguinaire Louis XI.

Moins légèrement traité sous le rapport historique, que *Quentin-Durward*, *Waverley* offre un tableau plus fidèle des malheurs dont la source est encore le pouvoir absolu. Le prince Édouard livre son pays aux horreurs de la guerre; il oppose, pour régner en tyran, sa légitimité à Georges de Brunswich; ce dernier puise son droit à la couronne dans la souveraineté du peuple anglais. Ce tableau est d'un haut intérêt.

Depuis les *Puritains d'Écosse* jusqu'à *Wood Stock*, nous ne connaissons pas un seul ouvrage de *Walter Scott* qui soit réellement *ennuyeux*. Dans son chef-d'œuvre, époques, localités, caractères historiques, personnages d'invention, physionomies empreintes de l'exaltation du courage héroïque, comme celle d'*Ivanhoë*; têtes où la férocité a sillonné ses passions haineuses et cruelles, comme dans Boisguilbert; figure céleste, candeur, vertu et piété, comme dans la juive Rébecca, tout y est peint avec de vives couleurs. On aime à trouver une opposition vivante des mœurs saxonnes avec celles des nouveaux conquérans de l'Angleterre. Le lecteur, saisi d'admiration, est transporté au milieu des personnages. Ils agissent sous ses

yeux ; ils lui font parfaitement connaître l'Angleterre à une époque d'agitation et de crise sociale où les lois produisaient la règle avec une inclination à l'anarchie, et l'anarchie avec une tendance à l'ordre : tout fut violence et soubresauts, ayant que la *grande charte* ne mît le trône sous la garantie des libertés publiques, et n'abolît d'odieux priviléges qui créaient, dans la noblesse, des ennemis au monarque et des tyrans au peuple (1). Nous retrouvons cette féodalité, source de biens et de maux infinis ; nous voyons le déploiement

(1) Quand la flatterie sacrilége érigeait, en Angleterre, le chef de l'État en représentant de la Divinité, les mœurs y étaient barbares. On ne trouvait pas d'expiations assez atroces pour punir les fautes de l'homme envers une *espèce de dieu couronné*. La série des crimes de lèse-majesté était très-étendue. Le supplice du malheureux condamné, pour avoir méconnu les hautes qualités ou les droits du souverain, fesait horreur à tous ceux dont la servitude ou la superstition n'avaient pas éteint la sensibilité. On arrachait le cœur du patient, on lui en battait les joues, et l'on jetait ensuite son cœur dans les flammes. Le législateur, plus royaliste qu'humain, ressemblait à ce *brigand de Schiller*, qui, dans le plus hardi des drames de ce poëte célèbre, se plaint que la vie soit *si riche en joies, et si pauvre en tourmens* ; il cherche un supplice pour un parricide, et s'irrite de ce que l'enfer n'offre point de

de son oppressive énergie et de sa valeur guerrière, dans un ouvrage qui étincelle de tant de beautés du premier ordre, qu'elles ne permettent pas de faire, à la première lecture, la moindre part à la critique.

Sans appartenir néanmoins à l'action principale, l'israélite *Rébecca*, sur laquelle l'imagination de Walter a répandu un charme inexprimable, ravit une grande partie de l'intérêt que réclame vainement une époque héroïque, faite en tous points pour commander l'attention. Les plus malheureux imitateurs des chefs-d'œuvre, dont celui-ci est l'un des plus attrayants, s'empresseront de reprocher au premier romancier de l'Écosse d'avoir méconnu les préceptes d'Aristote; mais tout lecteur qui s'identifie avec la nouvelle *Esther*, tous ceux qui éprouvent les sentimens dont elle est pénétrée, tous ceux qui se passionnent avec elle pour l'objet de son amour, se plaindront seule-

---

châtimens assez affreux pour le monstre qu'il va dévouer aux flammes éternelles.

Rien, dit un de nos littérateurs philosophes, n'est plus *intéressant que de chercher, dans les poëmes détachés et dans les drames* de l'auteur de *Don Carlos*, *l'empreinte de ces inquiétudes profondes, de ces tourmens de la rêverie, qui mêlèrent leur désespoir et leur démence au génie de Pascal et de J.-J. Rousseau.*

ment que le héros n'avance pas assez sur le premier plan : on voudrait le voir davantage, et ne quitter jamais *Rébecca.* Que ce soit là un roman, un poëme, une histoire, une fiction, un mélange de classique et de romantique, n'importe, si l'on y trouve bien plus de sujets d'admiration que la critique la plus sévère n'y pourrait signaler de défauts (1).

Moins philosophes que les Anglais et moins spirituels que les Français, les Allemands ne peuvent avoir ni de Tom-Jones, ni de Gil Blas de Santillane. Ils n'en fourmillent pas moins de romans. On y remarque la teinte d'exaltation qui leur est propre; ils s'élancent, par le secours de l'imagination, dans un monde idéal où tout s'arrange à leur fantaisie. Nous les croyons beaucoup plus habiles à l'embellir des beautés de la nature qu'à prendre, dans une civilisation avancée, ces scènes fécondes en si-

(1) Les heureuses hardiesses de sir Walter lui ont été inspirées par Milton et Klopstock, qui, tous deux, se sont frayés vers l'immortalité un chemin inconnu à Virgile, et par cette *divine comédie*, admirable jusque dans ses irrégularités, sublime quand le fouet de Némésis déchire les oppresseurs de l'Italie, étonnante par mille allusions à des choses et à des hommes, dont le Dante n'a pu nous conserver des notions qu'en usurpant les priviléges de l'histoire.

tuations qui piquent plus la curiosité, par leur variété multiforme, qu'elles ne touchent l'ame par la vérité des sentimens. Aussi empruntent-ils souvent leurs personnages aux classes et aux positions de la société dans lesquelles la corruption et les vices du grand monde ont le moins d'accès.

Auguste Lafontaine est le peintre de la nature et des *mœurs bourgeoises*, que nous font connaître, avec une philosophie douce, *Blanche* et *Mina*. On se plaît à suivre son *Émile dans le monde*, et l'on trouve beaucoup d'originalité dans tous ses *tableaux de famille*. Ses nombreux romans ont été traduits par madame de Montolieu, dont la diction est facile, le goût épuré, l'ame tendre et l'imagination féconde. L'auteur de *Raphaël* ou *la Vie paisible* n'a pas perdu à passer de l'allemand dans la langue de l'auteur de la *Princesse de Wolfembuttel*. Les succès qu'Auguste Lafontaine a obtenus dans la patrie dont ses aïeux ont été expulsés autrefois, par l'intolérance du clergé romain, ont dû le toucher. Cet écrivain passe quelquefois d'une manière fort attachante de ses excursions dans le domaine des chimères, à l'expression vraie des plaisirs que rencontre l'homme vertueux dans un état obscur, et aux brûlantes émotions d'un cœur percé de toutes parts des

flèches de l'Amour. La passion de ses héros a souvent le caractère de l'enthousiasme.

Le *Werther* de Goëthe sort de la même école. Il a tourné bien des têtes, et leur a communiqué une partie de son amoureux délire. En vain y chercherait-on des événemens qui piquent la curiosité, et des sentimens quintessenciés. On n'y remarque point, comme dans Marivaux, le manége de l'hypocrisie et sa marche tortueuse, *l'amour concentré dans le cœur d'une dévote avec toute la violence et la fausseté qui en sont la suite*. On n'y admire point ces nuances fugitives de caractère, qui présentent, dans la *Religieuse*, une parfaite anatomie du cœur humain ; nous offrent des *personnages d'étude* dans *la sœur Moni*, *l'archidiacre Hébert*, *l'avocat Manouri* ; nous tiennent comme en suspens, lorsque *Suzanne* est SEULE avec *l'abbesse*, et font un prodige littéraire du roman de Diderot. Ce ne sont ni les observations piquantes de l'auteur du *Paysan et du Gentilhomme*, ni les pensées profondes éparses dans *Cécile*, ni la critique pleine de décence et de gaieté de *Jacques Fauvel* ; ni les périls que tout lecteur partage avec la *Luthérienne*, qui font le succès de *Werther* ; il est dû à la passion, uniquement à elle. La catastrophe est amenée comme une conséquence de l'exaltation du sen-

timent que dépeint l'auteur avec cette simplicité qui fait naître la sympathie. C'est la nature affranchie du prestige de l'art; c'est la nature seule, toujours elle-même, toujours nouvelle, toujours attachante.

Dans *Agathoclès*, madame de Pichler nous montre sous un ciel étranger l'exaltation religieuse, afin de lui donner encore le relief de la persécution; mais l'Allemagne lui offrait plus d'un champ où elle aurait pu l'y développer.

L'exaltation dont madame de Genlis fait le mobile de son héroïne, dans le *Siége de la Rochelle*, tient plus encore au sentiment naturel qu'à la foi religieuse, quoique madame de Genlis ait eu l'intention de tout rapporter à celle-ci. On ne croira pas qu'une fille accuse son père pour se justifier. Elle préférera le silence à servir de témoin contre lui; ce silence est bien plus l'effet de la nature consternée, qu'un acte d'obéissance à une loi qui jamais n'eût pu l'imposer. Cette observation condamne l'emploi, au moins superflu, que madame de Genlis a fait, dans ce roman, de visions et d'inspirations célestes. Il y a là de quoi redoubler la fièvre cérébrale de ces malades que M. Jules Garinet a voulu guérir par la publication de sa très-curieuse et très-intéressante *Histoire de la Magie en France*. Trop souvent,

dans ses œuvres, madame de Genlis paraît plus compter, pour un plein succès, sur l'avenir que sur le présent : beaucoup de choses lui font regarder, comme probable, le retour de ce bon temps où l'Auvergne voyait faire, par de graves magistrats, le *Siége de la Raison*, et entendait, avec une édification toute dévote, condamner aux flammes *Françoise Bos*, accusée d'avoir renouvelé un vieux péché, *en accordant au diable* les plus grandes privautés *pour une pomme* (1). On remarque, dans le *Siége de la Rochelle*, des avant-goûts de béatification qui tiennent assurément moins à l'ouvrage qu'à

(1) Quel heureux temps pour le diable! Il avait ses banquiers à Dôle, où le parlement le débarrassa d'un reliquat de compte, en les fesant brûler, l'un et l'autre, le père et le fils, dans l'année 1617. *Il couchait avec des filles pour une pomme*, et gardait ses finances pour séduire les puissances de la terre. Le parlement de Paris voulut lui jouer de mauvais tours, après un demi-siècle de réflexions; mais celui de Rouen, fidèle aux saines doctrines qui avaient dicté la sentence de *Jeanne d'Arc*, prémunit Louis XIV contre le danger des réformes. Aussi voyons-nous, par les *Causes célèbres* et la correspondance du comte de Bussi-Rabutin avec le sieur de la Rivière, comme dans les lettres de M. de Coligny, qu'en 1685 les vieilles croyances étaient encore vénérées.

l'auteur. Il est même évident que la réputation du premier a été sacrifiée aux préoccupations du second. Comment expliquer autrement cette promenade en Allemagne sur les bords du Rhône, et ces châteaux bâtis, hors de France, sur les rives d'un fleuve qui donne son nom à deux de nos départemens? On ne peut tolérer de pareilles hardiesses que dans un théologien comme Swinden, qui, fesant de la géographie céleste, se croyait maître de placer l'enfer dans le soleil, parce que cet astre brûle toujours, et qu'il est au centre de notre tourbillon (1). Le roman historique demande une tout autre connaissance des localités; mais madame de Genlis était sans doute plongée dans un de ces ravissemens extatiques, comme Sainte-Thérèse, quand elle composait ses *Traités de spiritualité*. Aussi y a-t-il plus de charme et d'entraînement, plus de situations très-vives et fort délicates

(1) Selon Tobie Swinden, le diable, qui voulait être adoré sur son trône, a fait du soleil le dieu de plusieurs nations. Il vit la révélation de ce système dans les paroles suivantes de l'*Apocalypse*... : *Et quartus angelus effudit phialam suam in solem, et datum est illi affligere homines et igni, et æstuaverunt homines æstu magno.* Ch. XVI, v. 8 et 9. *Recherches sur la nature et sur le lieu du feu de l'enfer.*

dans le *Siége de la Rochelle* (1), que dans *Alphonse* ou *le Fils naturel*.

Cependant le *Fils naturel* est un sujet d'une si grande importance pour les esprits réfléchis, et d'un intérêt si touchant pour les ames sensibles, qu'on devait éprouver de vives émotions au récit des malheurs de la plus innocente victime des préventions sociales; mais l'auteur craint d'attaquer avec succès un préjugé regardé comme utile aux mœurs, et indispensable au maintien de l'ordre dans les familles. Madame de Genlis s'est contentée de réunir quelques traits isolés d'un tableau fort adouci,

(1) Soit avant, soit après avoir renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, madame de Genlis cherche toujours à dominer l'imagination en parlant aux sens, et en captivant les esprits par des contrastes et des singularités: elle connaît toute la piété de madame la duchesse d'Orléans, et lui donne pour bouquet, à Belle-Chasse, une représentation de son théâtre adoptif. « Quelle pièce croiriez-vous qu'elle ait choisie pour faire jouer à ses élèves dans ce couvent, dit l'auteur des *Anecdotes du dix-huitième siècle*. Celle de *Cécile*, où l'on traite les religieuses de coquines ou d'imbéciles. Admirez la prudence de ce choix, ou applaudissez à sa malignité, et jugez de l'embarras de ces pauvres nones, en voyant le sourire malin que certains sarcasmes inspiraient à l'assemblée. »

comparativement à l'état des enfans que la loi civile repousse des familles, en expiation de l'infraction qu'elle reproche à leurs parents.

Alphonse n'est point abandonné par Mélanie; c'est le nom de sa mère, qui néanmoins ne l'a jamais reconnu. Dormeuil ne lui appartient pas d'aussi près; mais il lui tient lieu de père, et s'en est arrogé les droits. Alphonse a de plus dans Melvil un protecteur qui en impose par son caractère et son rang. Il n'a pas fallu à plusieurs enfans naturels autant d'appuis pour monter sur le trône, comme Servius Tullius qui d'esclave devint roi, et pour ceindre même cette triple couronne qui soumet les peuples comme leurs monarques, s'empare des fidèles au berceau, leur impose ses doctrines, leur prescrit le choix des alimens, scrute jusqu'à leurs pensées, préside à tous les actes importants de leur vie, et lève un tribut sur leurs funérailles. On a observé que plusieurs de ces enfans sont comblés de prospérités, comme si la nature avait voulu, dit M. Loiseau (1), en prodiguant tous ses bienfaits à celui qu'elle seule fit naître, l'indemniser en quelque sorte de l'ignominie à laquelle il est condamné par la loi civile. M. Pi-

(1) *Traité des enfans naturels.*

chi (1) fut accompagné, à Rome et à Vienne où il représenta son gouvernement en qualité d'ambassadeur, par un grand nombre d'enfans naturels, qui ne montraient pas moins d'esprit que ses enfans légitimes.

Maintfroy, fils naturel de l'empereur Frédéric II, gouverna la Sicile avec habileté, ne rencontra d'ennemis implacables que sous la tiare (2), défendit ses États avec courage, et mourut en héros.

La *Galerie mythologique* de Millin, et l'*histoire* signalent, dans les temps anciens et depuis l'ère vulgaire, de célèbres et de vertueuses princesses, des artistes et des gens de lettres, des législateurs et de grands hommes, parmi les enfans nés hors mariage. Il en est un que ne surpassa dans la carrière de la gloire aucun enfant légitime; c'est Dunois (3), à qui l'ad-

(1) Ce noble Siennois était père de cent cinquante enfans, tant légitimes que naturels. On lui a connu trois femmes. Quarante-huit enfans l'accompagnaient dans ses ambassades. Il jouissait d'une grande considération dans sa patrie, et passait à l'étranger pour un objet de curiosité. Gamurini, *Histoire généalogique de Toscane.*

(2) Montigny, *Histoire de l'empire d'Allemagne*, t. III. Démêlés de Frédéric II avec les papes Innocent IV et Urbain IV.

(3) La naissance de ce héros et ses grandes actions

miration et la reconnaissance décernèrent le plus beau des titres, celui de *restaurateur de la patrie*.

Après s'être interdit, par l'objet de son plan, de choisir son héros parmi ceux dont les prospérités prouvent que le ciel est aussi généreux envers les enfans naturels, que certains législateurs le sont peu, madame de Genlis s'est appliquée à faire sortir de l'existence dramatique qu'elle a donnée au sien quelques scènes piquantes et des situations inattendues. Si le sujet n'attache pas fortement, il faut s'en prendre aux prétentions des personnages de nous émouvoir tous, et joindre à ce défaut d'unité le caractère d'Herminie. Il est prononcé à tel point qu'il ne paraît pas toujours naturel. Cette amante intéresse moins qu'elle n'étonne. Indépendamment de ce vice de composition, la conclusion n'a pu édifier le lecteur sans décolorer le tableau général. Des personnages qui prennent assez vite leur parti pour se consoler de tout, font regretter qu'on ait été moins raisonnable qu'eux; leur résignation glaciale ne saurait plaire à personne.

Dans les *Leçons d'une Gouvernante*, madame

---

font le sujet d'un roman intitulé: *Dunois*, ou *l'élève de Mars et de l'Amour*.

de Genlis s'est flattée d'avoir appris à ses illustres élèves à mépriser de ridicules étiquettes; à n'estimer que la vertu; à ne voir entre les hommes qu'une seule inégalité réelle qu'établit le mérite, et de ne leur avoir donné ni une éducation, ni des principes aristocratiques.

Aujourd'hui, elle dit dans son roman d'*Alphonse* ou *le Fils naturel*, à l'occasion de la naissance des enfans nés hors mariage, que, si les fautes graves des parents ne pouvaient influer sur le sort des enfans, ce serait un beau droit accordé aux fils des banqueroutiers, et à ceux dont les pères exercent les plus viles et les plus odieuses professions, en même temps que ce serait un noble héritage enlevé aux enfans des héros et à ceux des bienfaiteurs du genre humain. En se circonscrivant dans le cercle des préjugés, il n'était pas raisonnable de se promettre des succès dans un genre où la pensée s'exerce sans limite. L'analogie avec l'histoire se fait sans doute remarquer dans les *Annales de la vertu*, et les romans historiques de madame de Genlis; mais dans celles-là l'histoire n'est introduite que par fragmens, et dans ceux-ci elle se borne à servir de canevas à des fictions plus ou moins ingénieuses. Madame de Genlis a conclu du particulier au général, en disant qui peut moins peut plus; c'est le con-

traire qui est vrai. Il ne l'est pas moins que, beaucoup mieux traité, le *Fils naturel* aurait encore nécessité, pour atteindre la perfection qu'il n'a pas, plus d'indépendance dans l'esprit et de profondeur de pensée, que l'ouvrage qui le suit dans l'ordre des productions de l'auteur.

L'*Histoire d'Henri IV* demandait une grande force d'ame, une noble impartialité, une philosophie enrichie de l'expérience des siècles. Madame de Genlis, qui nous a présenté Charlemagne avec un esprit propre à dissiper toutes les obscurités répandues par les préjugés sur la vie des peuples, à mettre toutes les vertus en évidence, toutes les erreurs à nu, à faire connaître ce qu'il convient aux sociétés de rechercher ou de fuir, avait ici besoin de suivre la même impulsion ; elle a tout oublié jusqu'à la longue querelle entre l'empire et le sacerdoce. Charlemagne était parvenu à la suspendre ; mais, après son règne glorieux, l'ambition de Rome n'a plus permis de contenir la puissance pontificale dans de justes bornes : aussi y a-t-il eu, depuis, plus d'agitation dans les esprits et d'inquiétude en matière religieuse dans le seul royaume de France, que dans le monde entier, avant l'ère vulgaire. Cette situation s'est même compliquée par les rapports fréquents des nations modernes entre elles. L'antiquité, au contraire, n'avait

point de courriers, et les gouvernemens ne s'envoyaient aucun ambassadeur : l'histoire la plus étendue était donc plus circonscrite chez les anciens ; elle offrait moins de matériaux à l'écrivain qu'aujourd'hui l'ouvrage qui nous occupe, et justifie, dès la préface, les critiques (1) si amèrement reprochées par madame de Genlis à M. Hoffmann.

Pouvait-il donc la louer ? On ne trouve dans cette composition aucune des qualités exigées de l'historien, depuis qu'est sortie de l'école de Voltaire cette école écossaise, *où l'on n'admet que la vérité, où l'on peint les mœurs des nations avec un pinceau fidèle, et où l'on ne blâme que les outrages faits à la justice et à l'humanité.*

Loin d'imiter Tacite, le plus parfait modèle en ce genre, madame de Genlis s'est placée au-dessous d'elle-même. Que n'aurait pas fait le peintre de *Germanicus*, s'il avait trouvé réunis, dans le même sujet, les intérêts du ciel et ceux de la terre ; si, admirable par ses vertus, par ses périls, par ses malheurs, son héros avait eu le cœur déchiré, la conscience tyrannisée dans les conjonctures les plus disparates d'une vie éminemment épique ; si ce

(1) *Journal des Débats ;* feuilletons des 8, 12, et 28 mai, et 8 juin 1815.

personnage, tout à la fois grand comme homme et comme roi, avait appris, en tombant sous le poignard d'un fanatique, qu'il est des ennemis qui ne pardonnent jamais?

Loin de tirer un heureux parti d'un aussi beau sujet, madame de Genlis ne l'aborde pas sans avoir affiché sa partialité, et prouvé que son intolérance tient ici au retour de ces prétentions ultramontaines, développées avec autant de profondeur, par l'ancien archevêque de Malines (1), que d'esprit et de courage par M. le comte de Montlosier (2).

Lorsque madame de Genlis écrivit à Berlin pour obtenir la permission d'offrir au roi de Prusse la dédicace de la vie de Henri-le-Grand, elle avait un logement à l'Arsenal, et jouissait d'une protection toute particulière de la part de l'empereur. Il n'y avait donc alors aucune défaveur à faire hommage d'une production

---

(1) *Du jésuitisme ancien et moderne;* par M. de Pradt.

(2) *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, tendant à renverser la religion, la société et le trône.*

Dénonciation aux cours royales, relativement au système religieux et politique, signalé dans le *Mémoire à consulter;* précédée de nouvelles observations sur ce système, et sur les apologies qu'on en a récemment publiées.

littéraire à un prince calviniste *qui en avait accordé la permission de la manière la plus flatteuse, dans une lettre pleine de bonté* (1). C'était, au surplus, un *tribut de reconnaissance;* madame de Genlis nous apprend même qu'elle *désirait*, depuis long-temps, *rendre* un *hommage à ce souverain* (2); mais ce roi, non catholique, dont elle avait néanmoins admiré la *douceur et l'équité du gouvernement* (3), vint à Paris : les Bourbons y vinrent aussi, et madame de Genlis, qui ne régnait pas moins souverainement à l'Arsenal que Napoléon aux Tuileries, perdit tout, sans avoir même, comme l'empereur, la gloire de la persécution (4). Dès-

(1) *Mémoires inédits*, t. V, p. 204.

(2) *Mêmes Mémoires*, même volume.

(3) *Idem, id.*

(4) Ce retour si brusque de la légitimité réveilla, il faut l'avouer, chez madame de Genlis, les fâcheux souvenirs de ses disgrâces dans l'ancienne cour. On va voir combien elle y était mal jugée, malgré ses vertus. Après le bal qui fit interdire, par la reine, les soirées des Tuileries au vicomte d'Houdetot (janvier 1775), on raya aussi de la liste mesdames de Genlis, de Marigny, de Sparre, de Gouy, de Lambert et de Puget : ces cinq dernières, parce qu'elles n'étaient pas d'une naissance assez distinguée du côté de leurs pères, et la première, *disent les Mémoires du temps*, pour s'être conduite indécemment au bal.

lors l'hérésie du roi de Prusse devint insupportable : il n'eut pas cette dédicace qui devait l'élever au moins à la hauteur du grand Frédéric, les chrétiens de sa communion n'en sont pas mieux traités dans l'histoire du *grand Henri*. Rien assurément ne démontre mieux la vanité des vanités de ce monde.

Madame de Genlis ne se contente point d'aller plus loin, contre les protestants, que le très-partial abbé Pluquet; elle parle comme si le naïf Brantôme n'avait rien dit; elle fait mentir le véridique de Thou; elle paraît méconnaître l'autorité des meilleurs historiens; elle en sait plus que l'évêque de Meaux; sa narration n'est pas d'accord avec l'éloquent récit de M. Lacretelle, et rien ne ressemble moins au résultat des recherches faites avec tant de scrupule, de soin et d'habileté, par l'auteur des *Singularités historiques* (1).

Sans craindre d'offenser la grande ombre de Henri IV, madame de Genlis a versé sur les victimes presque tout le blâme que les divers

(1) *Voyez* la page 98 de cet ouvrage éminemment curieux par les faits qui répandent un nouveau jour sur la conduite de Charles IX. M. Dulaure élève à soixante mille le nombre des protestants dont la Saint-Barthélemi causa la perte.

partis ont encouru à cette effroyable époque de guerre, dite *civile*, quoiqu'elle ait fait voir, plus qu'aucune autre, tout le mal que le clergé catholique peut faire par un criminel usage de son ascendant sur des masses ignorantes. Le fanatisme joua en effet le principal rôle dans ces funestes débats. Il était plutôt la cause que l'effet de la tyrannie; car elle ne pouvait rien sans ses anathèmes. Elle s'en portait l'exécuteur, et s'affaiblissait pour le fortifier : les crimes qui rendaient celle-ci odieuse ne pouvaient devenir profitables qu'à celui-là (1). Madame de Genlis s'épuise en vains efforts,

(1) Pour feindre l'ignorer, madame de Genlis affecte de ne connaître ni ces paroles de Ravaillac : « On m'a bien abusé, quand on m'a voulu persuader que le coup que je fesais serait bien reçu du peuple, puisqu'il fournit lui-même des chevaux pour me déchirer *; ni le soin avec lequel on plaça son dernier interrogatoire *sous le secret de la cour* **; ni l'attention que mit le greffier Voisin à rendre indéchiffrable la déclaration que ce moine dicta sous le glaive de la justice ***; ni

* Page 435 du tome VII des *Mémoires* de Sully, et des Mémoires de Condé, et pages 29 et 30 de l'avertissement du tome VI.

** Année 1610, et fol. 454 du *Mercure Français*. Si on applique à Ravaillac la question des brodequins pour lui faire révéler ses complices, c'est encore, dit Sully, *sous le secret de la cour*.

*** Daniel, tome XII de son *Histoire de France*; observations sur le règne de Henri IV, et page 258 du tome XXXI de l'*Histoire universelle, traduite de l'anglais*.

pour atténuer une scène d'horreurs, qui souilla la plus impolitique des journées, et qui appartient moins à ses bourreaux qu'à ses fauteurs. Ces derniers régnaient, par la superstition et le glaive, dans plusieurs États.

---

enfin cette déclaration de l'éditeur des *Mémoires de Condé :* « On s'est imaginé que c'était le coup d'un insensé qui avait perdu l'esprit, on se trompe ; ce fut une affaire projetée et méditée à Naples en 1608, et malheureusement exécutée en France, en 1610 *. » Le prévôt des maréchaux de Pluviers n'avait-il pas dit, dans sa résidence, à l'heure même de l'assassinat : « Aujourd'hui, le roi sera tué ou blessé. » *Ce langage est une preuve qu'il était complice ; ce qui est confirmé par sa mort précipitée* (on l'étrangla dans la Conciergerie), *qui en a caché peut-être beaucoup d'autres* **. « On tenait la mort de Henri IV si certaine dans les pays voisins, qu'il en vint des avis d'Espagne en France, qu'on la publia à Milan presqu'un mois devant ***. » *Chose surprenante, nul des seigneurs* (ils étaient six) *qui étaient dans le carrosse, ne vit frapper le roi* ****; et on le perça de trois coups de poignard. « Il fallait bien qu'il y eût plusieurs conspirations contre la vie de ce bon roi, puisque de vingt endroits on lui en donnait avis *****. »

* Tome VI, page 22 de l'Avertissement.

** Journal de Henri IV, page 56.

*** Mézerai, en la vie de Henri IV.

**** *Journal d'Henri IV*, tome IV, page 40.

***** Péréfixe, *Histoire de Henri le Grand*, page 421.

La comtesse d'Entremont, veuve de Coligni, trouva en Savoie la même haine, qu'à la cour de Charles IX, contre les protestants. On brûlait tout hérétique en Espagne; la même influence agissait sur Philippe II, quand il allumait, dans le Nouveau-Monde, les bûchers de l'inquisition; sur les Guises, quand ils s'abreuvaient du sang des religionnaires, et sur Ravaillac, quand il assassinait Henri IV, *parce que ce prince allait faire la guerre au pape, et que c'était la faire à Dieu*, selon ce fanatique.

L'histoire trahirait la cause des rois, et tromperait les peuples, si elle privait, par d'artificieuses narrations, le présent des leçons du passé. Il n'est permis à personne d'affaiblir le frappant contraste qu'opposent les vertus de la primitive Église à l'insatiable ambition de Rome. Une religion qui redouterait la vérité aurait une origine profane. Il n'est donc pas chrétien, parce qu'il n'est pas vrai de dire, comme madame de Genlis, que les protestants ont en quelque sorte eux-mêmes provoqué l'événement dont ils furent les victimes, qu'ils l'ont amené; elle dirait presque qu'ils l'ont rendu nécessaire.

Dépouiller la première, et, pour ainsi dire, la principale victime de la Saint-Barthélemi du puissant intérêt qu'inspirent une haute réputation, fondée sur la noblesse des sentimens, sur

un courage inébranlable et de rares qualités, ne paraît pas trop difficile à madame de Genlis. Elle présume que l'on tira, des paroles de l'amiral de Coligni au conseil du roi, un argument en faveur de l'acte odieux qui lui ravit l'existence, ainsi qu'à plus de trente mille autres protestants.

Pour ôter, en morale, une partie de son atrocité à un massacre qui dura sept jours, dit l'abbé Puquet, madame de Genlis présente cette horrible boucherie (expression consacrée par Bossuet) comme un acte spontané, et non comme l'effet d'un dessein prémédité depuis long-temps, selon le témoignage de tous les historiens.

Lignerolles, favori du duc d'Anjou, eut le malheur de vouloir tirer avantage, auprès du roi, d'une indiscrétion de son maître sur le sort réservé aux protestants. Charles se hâta de prévenir toute autre révélation de sa part; il fut assassiné en pleine rue, à Bourgueil, par le comte de Mansfeld et le vicomte de Guerche. Le roi les priva momentanément de leur liberté, sans prouver à personne qu'il fût *fort irrité contre ces deux seigneurs* (1).

(1) *Le Laboureur*, historiographe de France : *Mémoires de Castelnau.*

Les noces de Marguerite de Valois, sous Charles IX, avaient pour objet de dissiper les défiances, d'attirer les protestants sur un seul point, de faire des solennités nuptiales un vaste filet où ils seraient pris tous ensemble.

Un parfumeur du roi empoisonna la reine de Navarre. « Cette princesse avait beaucoup d'esprit, et la crainte qu'on eut qu'elle ne pénétrât dans le dessein de la cour, fit trouver bon de s'en défaire, pour empêcher qu'elle ne découvrît le danger où son fils et ses amis se trouvaient, pour s'être fiés à leur adversaire (1). »

Le roi avait envoyé à Londres le maréchal de Montmorenci, de peur que Coligni, son parent, ne fût prévenu, par ses soins, des périls qui l'environnaient. Charles étendait aux provinces les mêmes précautions. Il voulait que les bourreaux ne perdissent aucune proie. La Rochelle et plusieurs autres places fortes étaient investies. Guise, sorti de Paris à l'arrivée de l'amiral, y revint entouré de frénétiques.

Entier dans toutes ses prétentions, son parti était moins dévoué au roi qu'au clergé, et le clergé, tout puissant sur la populace, était plus

(1) *Considérations politiques sur les coups d'État*; t. III, p. 320.

impatient que Charles de voir abattre les protestants, et plus sûr du succès.

Aux États d'Orléans, la noblesse et le tiers-état avaient gémi de voir quarante-deux millions de dettes, quoique Henri II eût trouvé dix-sept cent mille écus dans l'épargne. Le clergé proposa des mesures de violence contre les protestants, au lieu de contribuer à soulager la patrie par un sacrifice proportionné à ses immenses richesses. Ce fut l'ordre sur lequel fit le moins d'effet le discours mémorable d'ouverture que voici :

« Il ne faut point, dit le chancelier, écouter ceux qui prétendent qu'il n'est pas de la dignité d'un roi de convoquer des États; car qu'y a-t-il de plus digne d'un roi que de donner à tous ses sujets la permission d'exposer leurs plaintes avec liberté publiquement, et dans un lieu où l'imposture et l'artifice ne peuvent se glisser? Dans ces assemblées, les souverains sont instruits de leurs devoirs. On les engage à diminuer les anciennes impositions, et à n'en pas mettre de nouvelles; à retrancher les dépenses superflues qui ruinent l'État; à ne plus vendre les charges, à n'élever à l'épiscopat et aux autres dignités de l'Église que des sujets capables de les remplir, devoirs aujourd'hui négligés, parce que

les rois ne voient et n'entendent que par les oreilles d'autrui (1). »

Aucun exemple n'éclairait Charles, aucune instruction ne sortait pour lui des malheurs du passé, aucun conseil salutaire ne le retirait de son crédule abrutissement : de tous les princes, c'était celui qui pensait le moins, et qui obéissait le plus automatiquement à l'impulsion des prêtres. Ils étaient la source de toutes les faveurs et de toutes les disgrâces : leur ascendant ne permit pas de faire rendre compte aux administrateurs des revenus du roi, parce qu'il s'agissait du cardinal de Lorraine. Que produisit donc cette assemblée? Une ordonnance par laquelle *l'administration de la justice fut entièrement réservée aux gens de robe, et la pragmatique renouvelée quant aux élections;* mais un an était à peine écoulé, que la cour de Rome fit rétablir le concordat.

Le gouvernement avait réuni peu de temps après les catholiques et les protestants à Poissy. On y tint le fameux colloque où les premiers se montrèrent plus papistes que français, et d'où ne sortit qu'un édit favorable aux seconds. Ils le durent à la sagesse de tous les parlemens du royaume. Les cardinaux de Tournon et de Lor-

(1) *Harangues prononcées aux États d'Orléans.*

raine rendirent nulle l'habileté du vertueux chancelier de l'Hospital, et désespérèrent les gens de bien. Ceux-ci ne purent obtenir, quoique le président eût pris l'initiative de la proposition, qu'on substituât le nom de *chrétien* à ceux qui fesaient revivre les souvenirs des Guelfes et des Gibelins. On se quitta plus aigri qu'auparavant.

Le cardinal de Tournon se permit de témoigner son mécontentement à la redoutable Catherine de Médicis. Au surplus, quoi d'incroyable alors! L'auteur des *Préjugés légitimes contre le papisme* nous dit bien que, sollicitant en faveur de son frère le prince de Condé (Louis), prisonnier à Orléans, le roi de Navarre se tenait debout et nu-tête devant le cardinal de Lorraine, qui l'écoutait assis et couvert. Le cardinal de Tournon a reproché à la reine-mère d'avoir *mis au hasard la religion catholique*, en autorisant une dispute libre et solennelle. Plus connu par ses désordres que par son instruction, le clergé de ce temps-là ne voulait point opposer des raisonnemens aux hérétiques, mais les accabler d'anathèmes et les réduire par tous les autres moyens de répression.

La reine se justifia en ces termes : *Je n'ai rien fait que de l'avis du conseil et du parlement de Paris.* Après ce grand pas, les enne-

mis des protestants allèrent d'exigence en exigence jusqu'aux noces du roi de Navarre.

On les célébra le 17 août 1572. Le bal et les festins se prolongèrent jusqu'au cinquième jour. Il devint le présage des plus grands malheurs. Sortant du Louvre, accompagné de douze ou quinze gentilshommes, l'amiral fut blessé d'une arquebuse, tirée de l'appartement de Villemur, ancien précepteur du duc de Guise, par un nommé Maurevers. On lui tenait scellé un genêt d'Espagne, il le monta et sortit de Paris par la porte Saint-Antoine. Ce misérable s'était chargé d'assassiner Coligni, à la prière du duc de Guise, qui avait proposé cet attentat à Charles IX. *Voilà*, dit l'amiral, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guise.* L'alarme se répandit aussitôt parmi les protestants. Le roi de Navarre et le prince de Condé se plaignirent à Charles IX. Coligni avait exposé la veille quelques griefs à la reine-mère. Cette princesse s'était écriée : *Eh! monsieur l'amiral, laissez donc dépendre ces festons, et nous ébattre! Dans quatre jours, foi de reine, je vous promets que je vous rendrai content, vous, et ceux de votre religion.* La reine jouissait déjà, par anticipation, de l'effet de ses promesses; car, dans quatre jours, les catholiques devaient égorger les protestants. Le roi calmait ces mal-

heureux, les comblait de grâces et d'honneurs, les apprivoisait. Il se vantait, dans l'intimité, *de faire comme les fauconniers, de veiller les oiseaux.* Aussi, voyant l'amiral blessé au bras gauche et à la main droite, il lui dit avec le ton du patelinage : *Mon père, la blessure est pour vous, et la douleur est pour moi.* Puis, affectant une vive émotion, il dissipa les inquiétudes du roi de Navarre et du prince de Condé, par l'ordre de rechercher les coupables. Il n'y avait point d'ailleurs de prévenances qu'on ne fît aux protestants depuis que, désespérant de les vaincre, on leur avait donné la paix. Cet événement désespère Pie V. Il fait un devoir au cardinal de Bourbon de troubler et renverser l'acte *d'une paix si ignominieuse et si pernicieuse :* « Vous devez, lui écrit-il, cette preuve de zèle à Dieu, au roi, et au caractère dont vous êtes revêtu : un serment vous oblige à verser, pour la sainte Église romaine, tout votre sang ; c'est pour cela que vous êtes revêtu de la pourpre ; soyez fidèle à votre vocation, protégez la religion catholiques ; mettez tout en œuvre pour la relever ; faites une rude guerre aux ennemis de notre Rédempteur ! »

Toutes les fois que Coligni parut à la cour après le traité, on le combla de caresses, et le même piége fut tendu pour son parti. Char-

les IX fit toucher sur l'épargne cent mille francs à Coligni : il paraissait avoir à cœur de lui faire oublier ses pertes, et de le réintégrer dans sa place au conseil. De tous côtés, ceux qui ne redoutaient pas moins le fanatisme du roi que la politique sans frein de la reine-mère, exhortaient Coligni à se méfier de ces perfides caresses ; mais l'amiral ignorait que la crédulité n'est jamais revenue d'un sentiment de haine religieuse ; et le coup d'arquebuse ne le retira point de sa confiance magnanime.

Telle est la chaîne des fourberies, des artifices, des manques de foi, des tentatives de crime, et des préméditations plus odieuses encore, que madame de Genlis a eu besoin de rompre : sans cet effort elle n'aurait pu présenter le plus affreux et le moins hasardé de tous les forfaits, comme un acte exempt de toute préméditation.

Cette altération de l'histoire, que madame de Genlis regarde comme un succès, l'enhardit. Elle essaye d'affaiblir jusqu'à la pitié qu'inspirent les calvinistes dans l'excès du malheur. Il lui paraît tout simple de s'étonner qu'ils ne se soient point défendus ; mais cet insidieux reproche de lâcheté ne fait point oublier les détails échappés de sa plume même, sur la manière dont s'est préparé et consommé ce

sacrifice, sans modèle dans les annales du genre humain.

Tout fut déception : un attentat royal aux droits de la justice servit contre les protestants, comme les outrages que leurs bourreaux devaient faire à la religion en l'invoquant.

Le 22 août, le parlement n'exécuta point un ordre, émané du roi, en faveur d'un officier détenu à la conciergerie. Charles IX fait enfoncer les portes de la prison, et le coupable est libre. Ce qu'il y a de plus difficile à corrompre dans un État, ce sont les hommes qui consacrent leur vie à l'étude et à l'exécution des lois. La magistrature vint, le jour suivant, faire ses remontrances au roi, et chaque membre du parlement portait son bras en écharpe, afin que le prince vît qu'il avait estropié la justice. Ce courage frappa les esprits. Au Louvre on feignit de croire à la possibilité d'une sédition, et l'on parla bientôt aux religionnaires des signes précurseurs de toutes les violences, comme des effets d'une rumeur populaire; de sorte que l'on fit prendre les apprêts d'une surprise pour ceux d'une défense.

Enfin, le 24 août 1572, à la faveur de la nuit, et malgré la foi des sermens, le plus grand homme de cette époque fut la première victime de la Saint-Barthélemy. Cet illustre

personnage, renommé pour ses vertus parmi les plus irréprochables, est peint, dans les lettres de Pie V au duc d'Anjou, sous les traits les plus propres à maîtriser la compassion de ce prince faible et crédule : le pape ne voit en Coligni qu'un *homme détestable et exécrable, si tant est qu'il puisse être appelé homme.*

L'allemand Besme outragea les restes de l'amiral après l'avoir assassiné, et dit à ses compagnons : *C'est bien commencé ! allons continuer notre besogne.* Le son du tocsin apprit la mort de Coligni aux catholiques, et devint le signal de leurs fureurs. On força en même temps toutes les maisons des religionnaires. Les Guises massacrent sans distinction hommes, femmes, enfans. Le comte de Coconas, le boucher Pezou, et René, parfumeur de la reine-mère, sont remarqués parmi ceux que le fanatisme rend plus barbares. Ils ont des auxiliaires zélés dans les soldats de Catherine, et surtout dans une populace excitée de longue main, du haut de la chaire évangélique, contre les huguenots. Dans la crainte qu'un sentiment d'humanité ne succède à la férocité superstitieuse de la multitude, on abandonne les dépouilles de l'hérétique à son assassin. « Parée de ces trophées, la populace accourt à de nouveaux meurtres, en chantant des cantiques au Seigneur, et des

hymnes de joie. Poursuivis de tous côtés, chassés comme un troupeau, les protestants cherchent vainement à tromper le destin : s'ils se jettent dans les temples qu'une piété cruelle tient ouverts, ils trouvent des assassins jusque sur le parvis du sanctuaire; s'ils veulent gagner les bords de la Seine, des mains invisibles les précipitent dans les eaux du fleuve; s'ils fuyent vers le palais qu'habite le prince, leur dernière heure est plus lente à venir, mais elle est plus douloureuse.

« Catherine est là qui entend, qui compte leurs gémissemens, qui sourit aux bourreaux et les encourage de la voix et du geste.

« Placé entre ses affections et le fanatisme, Charles voulait sauver un de ses favoris, Marsillac, comte de La Rochefoucauld. Dans ce dessein, il l'avait retenu fort avant dans la nuit auprès de sa personne, et lui avait même parlé de coucher au Louvre; mais, vaincu par son aversion pour l'hérésie, et croyant obéir au cri de sa conscience, il le laissa sortir du palais, et dit : *Je vois bien que Dieu veut qu'il périsse.*

« Ce fut un spectacle horrible que le lever du soleil sur ce sang qui souillait les rues, les jardins publics, les portes des habitations, les monumens de nos ancêtres, les autels de la Divinité. »

Dès le point du jour le roi se mit à la fenêtre. De quel spectacle voulait-il donc rassasier ses regards? Il vit de tous côtés « des cadavres, des lambeaux de chair encore palpitans, toutes les images d'une ville prise d'assaut. » Le silence de la mort était interrompu par des gémissemens, par des lamentations, par les cris du désespoir, par les pas craintifs de malheureux surpris de vivre encore. Ils priaient Dieu de les conduire jusqu'à la rivière, pour la traverser à la nage; mais Charles, accompagné du maréchal de Tessé qui chargeait son arquebuse, et de plusieurs carabiniers jaloux de prouver leur ardeur contre les calvinistes, s'amusait à tirer sur les fuyards. *Tue, tue*, criait-il; *tirons, morbleu; ils s'échappent.* « Et n'en voulut sauver aucun (1), ajoute le naïf Brantôme, sinon son premier chirurgien, Ambroise Paré, qui le traitait d'une maladie honteuse. »

« Charles fit appeler les princes de Béarn et de Condé, et après une longue apologie des

(1) Brantôme s'exprime ainsi dans ses Mémoires: « Quand il fut jour, le roi mit la tête à la fenêtre de sa chambre, et voyant aucuns dans le faubourg Saint-Germain qui se remuaient et se sauvaient, il prit une grande arquebuse de chasse qu'il avait, et en tirait tout plein de coups à eux; mais en vain, car l'arquebuse ne tirait si loin; incessamment criait: *Tuez, tuez.*

massacres dont ils étaient les témoins, il leur commanda de renoncer au calvinisme. *Messe, mort,* ou *Bastille,* dit le roi au second qui paraissait le plus opiniâtre. »

Satisfait de ces conversions, il continue d'encourager le massacre, avec la conviction d'une bonne œuvre, comme le maréchal de Tavanne, page de François Ier, et nourri à sa cour dans la haine que l'on y jurait aux protestant : ce grand seigneur courait les rues, et stimulait la rage des bourreaux; il leur criait partout : *Saignez, saignez! La saignée est aussi bonne en août qu'en mai.* Bien catholique et très-peu chrétien, il se fit un mérite auprès de son confesseur de son active coopération à la perte des calvinistes. Elle était très-considérable, et Guise craignait toujours qu'on n'eût point assez fait : « C'est le roi qui l'ordonne; n'épargnez aucun des huguenots! Le roi le veut ainsi, s'écriait-il pour encourager les assassins..... Les uns ouvertement brigands portaient dans leurs maisons le fruit de leurs sanglantes rapines; les autres, féroces avec probité, venaient les déposer, soit dans les sacristies, soit au Louvre aux pieds du roi (1). ».

(1) M. Ch. Lacretelle, *Histoire de France pendant les guerres de religion,* t. II, règne de Charles IX.

« Des charrettes de corps morts de demoiselles, de femmes, d'hommes et d'enfans, étaient menées et déchargées à la rivière, laquelle on en voyait couverte et toute rouge de sang. Les portes du palais étaient peintes de même couleur (1). »

« Près la demeure de l'amiral les corps étaient entassés pêle-mêle, la plupart défigurés et méconnaissables à l'œil même de ceux qui s'étaient levés avec le soleil pour chercher les corps de leurs proches. Mais des soldats veillent autour de ces conquêtes. Malheur à qui fuit à la vue de ces gardiens! La frayeur est un acte de protestantisme. Malheur à qui vient demander les restes inanimés d'un père ou d'un ami! D'abord, ces gardes inflexibles ne veulent pas qu'on touche à ce qu'ils nomment leur proie; à la fin ils se laissent attendrir.... : tant pour une jeune fille, tant pour un vieillard, et il ne faut pas marchander; beaucoup de protestants rachètent ainsi leurs frères morts. »

« Pendant que les fossoyeurs, appelés de plusieurs lieues à la ronde, jettent les cadavres dans des tombeaux, Catherine, d'un œil de volupté contemple ceux qu'elle a reconnus, et les nomme tout bas à l'oreille de ses courtisans.

(1) *Mémoires de l'état de la France sous Charles IX.*

On vit (chose affreuse à raconter des filles de la reine) s'approcher de l'un de ces cadavres, soulever d'une main effrontée le coin du manteau qui le couvrait, et s'enfuir en riant. C'était le corps de ce Pardaillan qui, repoussé du lit d'hymen par sa jeune épouse, et traîné devant les tribunaux pour impuissance, avait montré, en se défendant contre les soldats de Catherine, une vaillance et des forces qu'on lui reprochait de ne pas porter dans la couche nuptiale. »

Ce cynisme était un des effets naturels de la dépravation générale, à une époque où tous les ordres craignaient plus de paraître tolérans que d'être vicieux; où le peuple, *mal instruit, n'entendait parler que de dîmes et d'offrandes, et point de bonnes mœurs*, dit L'Hospital; *où chacun voulait voir sa religion approuvée, celle des autres persécutée : c'était toute la piété du jour*. Le crime était généralement semé avant que Charles n'en fît la récolte. Il fallait qu'il moissonnât les bons à la tête des méchants, sous peine d'encourir l'animadversion de ceux-ci. Voyons comme ils lui obéissent, même après avoir eu toute latitude dans l'exploitation (1).

(1) *Discours du chancelier de L'Hospital au Parlement de Paris.*

« A cinq heures du soir, le roi fait annoncer à son de trompe la cessation du meurtre, et l'ordre de se retirer. Le désordre n'en continue pas moins. Le boucher Pezou est appelé. Charles lui demande s'il reste des huguenots. *Sire*, répond le brigand, j'en ai jeté cent vingt dans la Seine, et j'espère *en expédier autant ce soir*. Le prince sourit et le congédia. »

« Ce jour et la nuit suivante, et le jour qui vint ensuite, éclairèrent ou cachèrent de nouvelles scènes de meurtres. Enfermée dans son palais, Catherine n'osa pas d'abord se montrer. Eh ! qu'a-t-elle donc à craindre ? Tout un peuple en délire célèbre, comme une fête, la mort de ses frères, inonde les églises, couronne les statues des saints, joint les mains, rend grâces à la Divinité.... »

Le nombre des assassins que la haine religieuse animait fut accru de tous ceux qui font le mal pour échapper à de prétendus périls ; c'est pour cette espèce de gens qu'on fit courir le bruit de projets sinistres de la part des protestants. *Ils méditaient le trépas des catholiques*, disaient leurs ennemis, *et le massacre devait s'accomplir, quand la cloche de Saint-Germain donna le signal de celui de l'hérétique*.

Le troisième jour de ces horribles boucheries, le roi tint un lit de justice. Il enjoignit au par-

lement de faire le procès aux réformés qui survivaient à la vengeance des catholiques. L'avocat général appela l'iniquité du prince, *inexorable justice*, et qualifia son fanatisme de *piété courageuse* : cependant Pibrac était *homme de bien*, dit l'histoire, *mais faible et timide*. Ses conclusions tendirent à ce qu'il plût au monarque d'arrêter l'effusion du sang, et le roi fit cesser le massacre dans Paris seulement (1).

Néanmoins des milliers de protestants égorgés ou noyés, des enfans arrachés des entrailles de leurs mères, n'ont point assouvi la soif de sang qui dévore le fanatisme : après les cruautés innombrables qui lui ont immolé l'espoir de plusieurs générations, ce monstre exige *d'une cour qui se pique de politesse, d'une femme célèbre par les agrémens de son esprit, et d'un jeune roi de vingt-trois ans*, un nouvel attentat contre la justice, des férocités tranquilles, et d'horribles spectacles.

« Deux vieillards vénérables, Cavane et Briquemeut, maîtres des requêtes chez le roi, qui aimait à les consulter, qui leur donnait quelquefois la main à baiser, et qui les appelait du *nom de père*, ont échappé au zèle des assassins; Catherine demande leur mort. Après les

(1) De Thou, *Histoire de son temps*.

avoir interrogés, les premiers juges qu'on leur donna se levèrent de leur siége, et déclarèrent qu'ils ne se souilleraient jamais du sang de l'innocent. Catherine en nomma d'autres; elle ne se trompa point cette fois..... La conduite irréprochable de ces deux intéressantes victimes ne les sauva plus. Leur crime était l'héroïsme de l'amitié. Ils avaient vécu dans l'intimité de l'amiral; on tenait à obtenir d'eux une déclaration de complicité dans une prétendue conspiration de Coligni contre Charles, la reine-mère et le roi de Navarre; leur grâce était à ce prix : *Nous n'accuserons point, répondirent-ils, la mémoire de nos frères d'une aussi horrible calomnie.*

C'en fut assez. La cour se promit d'assister au spectacle de leur supplice. On prépare à l'hôtel-de-ville un festin somptueux; il se prolonge jusqu'à dix heures du soir, et les patients, exposés aux avanies des catholiques, sont assaillis par les plus fanatisés, d'une grêle de pierres. Enfin, un messager avertit le bourreau de faire son office : « Alors, toutes les fenêtres de l'hôtel-de-ville s'ouvrirent, brillèrent de la lumière des torches, et l'on vit la figure de Charles, de Catherine, du roi de Navarre, du duc d'Anjou. Ils s'assirent : on ne commença pas toutefois. On devina bientôt la cause de ce retard, quand on aperçut des domestiques qui apportaient des

flambeaux. Ils les placèrent près de l'instrument du supplice... Ce spectacle dura plusieurs heures (1).

La France n'eut que trop de théâtres des mêmes scènes : « Comme les ordres expédiés pour massacrer les protestants avaient couru par toutes les provinces, dit Bossuet, ils firent d'étranges effets, principalement à Rouen, à Lyon, à Toulouse. Cinq conseillers du parlement de cette dernière ville furent pendus en robes rouges ; vingt à trente mille hommes furent égorgés en divers endroits, et on voyait les rivières traîner, avec les corps morts, l'horreur et l'infection dans tous les pays qu'elles arrosaient (2)

« Et des fleuves français les eaux ensanglantées
« Ne portaient que des morts aux mers épouvantées (3).

A Lyon, deux orthodoxes se distinguent : l'un par son fanatisme, c'est le gouverneur ; l'autre par son humanité, c'est le bourreau. Il éluda l'ordre d'expédier plusieurs calvinistes qui étaient dans les prisons, par cette admirable réponse : *Je ne travaille que judiciairement.*

(1) On les pendit le 27 octobre. Leur arrêt les transforma en criminels de lèse-majesté : mais le temps a remis à leur place les victimes et les bourreaux.

(2) *Abrégé de l'Histoire de France.*

(3) *Henriade*, chant 2.

Si de la province on revient aux fourches patibulaires de Montfaucon, on y trouve moins d'honneur, moins de religion, moins d'humanité! Charles s'y plaît à contempler Coligni, suspendu par les pieds à un gibet. L'odeur incommode un de ses courtisans; qui le prie de s'éloigner du cadavre; le roi lui dit, comme Vitellius sur le champ de carnage de Bédriac : *Un ennemi mort sent toujours bon;* mais, s'il y a quelque ressemblance entre le roi et l'empereur, il n'en existe assurément aucune entre Othon et Coligni, ni pendant leur vie; ni après leur mort. Othon fit oublier sur le trône, par de grandes qualités, qu'il avait été l'un des courtisans de Néron, et le meurtrier de Galba. Vitellius n'eut contre lui qu'un accès de rivalité haineuse; mais Charles eut la prétention d'éterniser son inimitié contre le plus grand homme de son siècle : il le poursuivit de son vivant avec l'arme de la dissimulation, et le frappa, dans la tombe, avec le poignard de la calomnie.

C'est sur la dénonciation du roi que le cadavre mutilé de Coligni subit les peines réservées aux conspirateurs. Le parlement ordonna qu'après avoir été traîné sur la claie, *il fût pendu en Grève; que les enfans du maréchal fussent déclarés roturiers et incapables de posséder aucune charge; sa maison de Châtillon-sur-Loing*

rasée, les arbres coupés, etc.; *et qu'il y eût tous les ans une procession, le jour de la Saint-Barthélemi, pour remercier le ciel de la découverte de la conspiration.*

Selon les Mémoires de Sully, il faut regretter soixante-dix mille victimes; mais, dans son *Histoire d'Henri IV*, le précepteur de Louis XIV, Péréfixe, déclare que la Saint-Barthélemi en coûta cent mille à la France. Ce ne fut point assez aux yeux de la cour de Rome; Pie V avait exigé une *extermination entière*. On lit encore, dans ses notes diplomatiques, la pressante recommandation adressée à Cathérine de Médicis : « De continuer, comme elle a fait constamment, dans la rectitude de son ame et la simplicité de son cœur, à combattre les ennemis de la religion catholique *jusqu'à ce qu'ils soient tous massacrés* (1). »

Après tant de désolation et de sang versé, les fauteurs de l'égorgement d'une partie de la nation par l'autre allèrent dans les lieux saints remercier la Divinité du triomphe des Euménides. On se précipita dans les églises. Presque tout le peuple accourut aux processions géné-

(1) *Correspondance de Saint Pie V*, avec ses chers fils et fille Charles IX et Catherine de Médicis, donnée à Saint-Pierre de Rome, sous l'anneau du pêcheur.

rales. La cour y assistait dans un éclat que les pompes de la religion pouvaient seules égaler. On rendit grâces à Dieu de ce que tout avait *réussi merveilleusement.*

Quoi qu'il en soit, la Saint-Barthélemi répandit la consternation sur une partie de l'Europe; mais elle combla de joie la cour de Madrid. Philippe II fut fâché, cependant, qu'on eût épargné le roi de Navarre.

Le cardinal de Lorraine fit donner mille écus d'or au courrier qui apporta, à Rome, la nouvelle de l'extermination des protestants; et le cardinal Alexandrin s'écria : *Le roi de France m'a tenu parole.*

La tête de Coligni, coupée par un Italien, embaumée par ordre de Médicis, et adressée au souverain pontife, fut reçue avec joie par plusieurs cardinaux, entre autres par Pellevé, dont la violence servit les ligueurs. De semblables présens ne déplaisaient point à Rome: on y aimait au contraire les scènes terribles. A la nouvelle du supplice de Marie-Stuart, l'admiration de Sixte-Quint avait redoublé pour Elisabeth : *O heureuse femme*, s'était-il écrié, *qui a goûté le plaisir de faire sauter une tête couronnée.*

Néanmoins, le savant pontife qui se rendit célèbre par la réformation du calendrier, ne

donna personnellement aucun sujet de plainte grave; c'était une clef digne d'une autre voûte: La cour du saint-père eut une plus grande part que lui, dans ce qui se fit de contraire à l'humanité et au christianisme. Les crimes du roi proviennent de l'exaltation d'un principe bon en soi, et les fautes du pape d'un manque d'énergie, qui rend le pouvoir justement responsable de tout le mal qu'il doit prévenir, et qui se commet en son nom.

Grégoire XIII se laissa entraîner par le sacré collége. Il chanta, dans l'église Saint-Marc, un *Te Deum* que la douceur de son caractère et ses connaissances désavouaient. Mais la religion était trop faible à sa cour pour résister à la politique dont Charles IX fut l'instrument, Henri III et Henri IV les victimes. Le pape servit cette dernière; il sanctionna la Saint-Barthélemi par une médaille. On y voit d'un côté le portrait du chef de l'Église, avec cette légende: *Gregorius XIII. Pont. Max. an. I.*; et de l'autre, un ange exterminateur, armé d'une croix et d'une épée. L'exergue indique le massacre des protestants: *Hugonotorum strages* (1).

Si le christianisme était si méconnu, si mal servi, si outragé à Rome, il comptait du moins

(1) Misson, *nouveau Voyage d'Italie*, t. I.

en France des cœurs généreux, que sa divine charité pénétrait. L'évêque d'Angers couvrit ses diocésains de son égide. Dans la Provence, le comte de Tende; Gordes, en Dauphiné; dans l'Auvergne, Saint-Herem; Charni de Chabot, en Bourgogne; La Guiche, à Mâcon; d'Ortez, à Bayonne; et à Nismes, le consul Villars, eurent le courage d'empêcher l'exécution d'ordres qui, sous d'autres chefs, eussent été des arrêts de mort. L'injonction d'égorger tous les huguenots qui se trouvaient à Lisieux, fit dire à l'immortel Henriuyer : « Je n'ai trouvé ni dans l'Evangile, ni dans ce qu'offrent les beaux jours du christianisme, rien qui puisse justifier ce qu'on exige. La vraie religion s'est établie par la persuasion, et non par la terreur et le meurtre. Le chrétien doit voir avec douleur l'égarement de ses frères, mais respecter en eux des hommes que Dieu a créés à son image.... » Le sang ne coula point dans Lisieux, et les calvinistes, pénétrés de reconnaissance, confondirent désormais leurs adorations avec celles de leur libérateur.

Ce ne sont pas des regrets, ce n'est pas une profonde douleur, ce ne sont pas les paroles mémorables de l'évêque de Lisieux, qu'on remarque dans madame de Genlis, après des scènes de Cannibales : ce qu'elle y condamne, le

croira-t-on ? c'est principalement le peu de durée. Elle observe avec une sécheresse tout ultramontaine que, « si, sans perdre de temps après le massacre de la Saint-Barthélemi, on eût vivement pressé les calvinistes dans leurs retraites, aucuns ne seraient échappés, et que la guerre qui suivit cette suspension, épuisa plus la France, et lui coûta plus que toutes les autres. Ici l'auteur fait incontestablement céder le sentiment moral à certaines vues politiques, ce qui ne lui arriverait certainement pas dans une autre alternative. Elle est bien loin de s'écrier avec l'auteur de la Henriade :

Et périsse à jamais l'affreuse politique
Qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique,
Qui veut, le fer en main, convertir les mortels,
Qui du sang hérétique arrose les autels ;
Et, suivant un faux zèle ou l'intérêt pour guides,
Ne sert un Dieu de paix que par des homicides !

Tout ce qu'on peut dire pour Charles IX, c'est que ce prince dévot fut précipité dans la carrière des forfaits, au nom de la religion, par le chef de l'Église. Pie V lui permit d'aliéner des biens ecclésiastiques, dont les revenus annuels s'élevaient à cinquante mille écus : *L'extermination des huguenots dans tout le royaume* fut la condition de la bulle. Ce trafic du sang français excita, dans le conseil, la ver-

tueuse indignation de l'Hospital ; mais, en judicieux appréciateurs d'un prince qui admettait des prêtres à la discussion des affaires, les autres conseillers d'État se rangèrent à l'avis du cardinal de Lorraine, qui voulait, comme le saint-père, noyer le protestantisme dans le sang des hérétiques. Sous un roi que la faiblesse de son jugement met à la merci du clergé, ce n'est ni pour la religion, ni pour le prince, ni pour le pays que se dévouent les serviteurs de la couronne ; c'est aux ministres des autels qu'ils veulent plaire, parce qu'eux seuls sont les maîtres de tout dans l'État.

Les restrictions et les dénégations de madame de Genlis, sur la part reconnue que prit Charles IX, à la Saint-Barthélemi, procèdent sans doute du besoin d'une réconciliation pleine et entière avec l'ultramontanisme ; car elle n'ignore pas que le véritable historien ne saurait user d'une pareille condescendance ; il n'est pas moins tenu d'instruire, comme elle le fit jadis, les rois que les peuples : son principal devoir consiste à mettre la vérité sous les yeux de ceux qui en connaissent à peine la voix.

« Descends du haut des cieux, auguste Vérité,
dit le poëte,

Répands sur mes écrits ta force et ta clarté :
Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre ;
C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre.

. . . . . .

. . . . . .

Dis les malheurs du peuple, et les fautes des princes....»

Bossuet en jugea bien ainsi : loin de dissimuler au Dauphin, dans son *Abrégé de l'Histoire de France*, aucune des vérités qui peuvent servir à l'éducation de ce jeune prince, il y révèle, sans chercher à les excuser ni à les affaiblir, les crimes de Charles IX, et les horreurs de la Saint-Barthélemi. Il ne représente point, comme l'a fait madame de Genlis, le roi *triste, consterné*, après avoir donné l'ordre de cet odieux massacre; puis *saisi d'horreur* lorsqu'il entendit le premier coup de feu, et *voulant révoquer l'ordre*. Cela serait en effet plus moral que de le voir participer non-seulement avec indifférence, mais avec plaisir, aux barbaries de cette journée; mais rien n'est moins vrai; et, dans le récit des grandes calamités, la morale n'est pas le mensonge. L'histoire est une glace fidèle, ou n'est plus l'histoire. Bossuet dit à son royal élève : « La cour du palais (le Louvre) était pleine de corps morts que le roi et la reine regardaient non-seulement sans horreur, mais avec plaisir. »

Du haut de ce palais, excitant la tempête,
Médicis à loisir contemplait cette fête;
Ses cruels favoris, d'un regard curieux,
Voyaient les flots de sang regorger sous leurs yeux.

Et de Paris en feu les ruines fatales
Étaient de ces héros les pompes triomphales.

En parlant de Leviſame (1) et de Mongommery, qui revinrent du faubourg Saint-Germain, « pour voir ce que c'était que le bruit de la ville : *Chose* étrange, dit Bossuet, *ils aperçurent le roi qui les tirait par les fenêtres du Louvre.* Peut-on supposer que Bossuet ait signalé de semblables faits avec une telle précision, sans s'être bien assuré de leur authenticité ? et n'est-il pas plus raisonnable d'admettre qu'en prenant le parti de les nier, madame de Genlis s'est ménagé le plaisir qu'elle recherche toujours avec avidité de combattre Voltaire, en réfutant les citations historiques de son épopée ?

Mais comment détruire l'effet d'un tableau qui ajoute, à la gravité de Bossuet, le charme d'une philosophie toute poétique, représente un trait d'histoire, et fait connaître deux princes en très-peu de vers ?

Que dis-je ? ô crime, ô honte ! ô comble de nos maux
Le roi, le roi lui-même ; au milieu des bourreaux,
Poursuivant des proscrits les troupes égarées,
Du sang de ses sujets souillait ses mains sacrées :
Et ce même Valois que je sers aujourd'hui
(Dit Henri le Grand à la reine Élisabeth),
Ce roi qui, par ma bouche, implore votre appui,

(1) *Henriade*, chap. 2.

Partageant les forfaits de son barbare frère,
A ce honteux carnage excitait sa colère :
Non qu'après tout Valois ait un cœur inhumain :
Rarement dans le sang il a trempé sa main ;
Mais l'exemple du crime assiégeait sa jeunesse,
Et sa cruauté même était une faiblesse (1).

Madame de Genlis aime aussi à se montrer le champion intrépide des doctrines dont elle s'est déclarée *nouvellement le défenseur*.

Toutefois nous aurions tort de laisser planer sur madame de Genlis le soupçon qu'elle a pu justifier la Saint-Barthélemi par tous les argumens de sa dialectique. Elle reconnaît ce crime *odieux* et *barbare* dans plusieurs parties de sa narration ; mais elle s'efforce d'en atténuer la gravité et les conséquences.

Elle s'étonne, en outre, qu'au colloque de Poissy les calvinistes *aient osé demander* que les évêques *catholiques n'assistassent point aux conférences comme juges, qu'ils n'y fussent que comme parties*. Elle observe, à cette occasion, que « l'on ne compose point avec des erreurs pernicieuses, qu'on ne doit permettre de les exposer qu'en annonçant le dessein formel et la persuasion intime de les confondre, et avec

(1) *Henriade*, ch. 2.

le droit de les juger, soutenu du pouvoir de les proscrire. »

« Un saint empereur disait à un saint pape : J'ai dans les mains l'épée de Constantin, vous avez celle de Pierre. Joignons les mains, unissons le glaive au glaive. (*Ego Constantini, vos Petri gladium habemus in manibus. Jungamus dexteras, gladium gladio copulemus.*) Que ceux, s'écria-t-il alors, qui n'ont pas la foi assez vive pour craindre les coups invisibles de votre glaive spirituel, tremblent à la vue du glaive royal! Saints évêques, ne craignez! Si les hommes sont assez rebelles pour ne pas croire à vos paroles qui sont celles de Jésus-Christ, des châtimens rigoureux leur en feront, *malgré qu'ils en aient*, sentir la force, et la puissance royale ne vous manquera pas. »

Nous doutons que les statuts de la sainte inquisition puissent reposer sur d'autres bases. Il faudrait les admettre, pour trouver funeste à la France l'édit dans lequel on reconnaît bien moins la sécurité de plusieurs millions de Français calvinistes, que le cœur d'Henri IV et les lumières de son gouvernement. Madame de Genlis pose en fait que la politique devait rejeter l'*édit de Nantes*, et semble croire que son opinion peut se passer de l'appui de tout raisonnement; elle n'en fait du moins aucun sur

les points qui demanderaient plus de profondeur et de connaissances positives que son ouvrage n'en suppose. L'expérience des siècles et le droit public doivent fléchir devant son autorité, qu'elle croit fortifier de celle d'Anquetil : « Combien le fanatisme devint-il, selon lui, plus redoutable avec son esprit d'indépendance, son système d'égalité (1), quand il lui fut permis de s'étendre sous la garantie d'une loi solennellement promulguée ? »

Et, plus loin, madame de Genlis ne rougit pas de justifier la révocation de ce malheureux édit par les propres paroles de l'*Esprit de la ligue*, dont l'auteur compare cette mesure sanguinaire *à celle d'un chirurgien qui fait l'am-*

---

(1) Madame de Genlis ne s'aperçoit point qu'ici c'est plutôt à l'essence du christianisme qu'à l'esprit des religionnaires qu'on fait le procès ; les apôtres sont pris dans les derniers rangs de la cité. Aussi obscurs que les hommes de la plus basse condition, ils exercent les métiers dont rougissent les gens qui ont le moins d'orgueil. Ils parlent des devoirs que Dieu impose aux empereurs, et des droits ravis aux esclaves. L'opprimé sourit à ces paroles divines : *Quiconque s'abaisse sera élevé ;* le prince superbe ne peut entendre sans indignation ce langage prophétique : « *Quiconque s'élève sera abaissé.* La religion chrétienne ébranla le despotisme des païens, en annonçant aux nations subjuguées, que *le sacrifice*

putation d'un membre gangrené, pour préserver le corps entier de la contagion. Le boucher Pezou venait de mettre en pratique cette *ancienne morale de l'histoire*, lorsque son récit fit sourire Charles IX, satisfait de ses *nombreuses amputations*, et joyeux d'apprendre qu'il abattrait encore d'autres membres gangrenés, *pour préserver le corps entier de la contagion.*

Frappée de l'argumentation du chanoine Anquetil, madame de Genlis emploie le même art en faveur des jésuites et des dominicains. Dès l'année 1313 on croyait ces derniers capables des mêmes attentats que les premiers : la voix du peuple, qui est quelquefois celle de Dieu, accusa le dominicain Bernard de Montepul-

---

du Fils de Dieu avait non-seulement restitué l'homme dans la grâce, mais encore dans la liberté. Elle plaça petits et grands sous le même niveau, quand elle dit aux seconds qu'ils n'étaient pas formés d'autre limon que leurs serviteurs. Le Christ institua sa loi pour les faibles, pour les enfans, pour les pauvres, pour les infirmes. Il a détruit l'esclavage, et proclamé l'égalité naturelle. C'est donc la morale de la *Bible* plutôt que les doctrines de Luther et de Calvin qu'on attaque, pour plaire aux fourbes qui, dénaturant la religion, la transforment en bouclier à l'usage des tyrans, et en glaive pour frapper les peuples.

ciano d'avoir donné la mort à un prince adoré, Henri VII, en lui administrant la communion.

Si de pareils crimes sont plus hasardés que prouvés par les historiens, on ne les impute jamais du moins ni aux *doctrinaires*, ni aux *pères de l'Oratoire*, mais, sans hésiter, aux dominicains et aux jésuites, parce que ces deux ordres ont constamment invoqué la religion dans toute tentative de régicide. Madame de Genlis n'énumère pas avec moins de complaisance les bienfaits dont l'*ingrate* monarchie française leur est redevable. Son zèle va jusqu'à soutenir que les disciples de Loyola et de saint Dominique n'ont pas eu la moindre part aux assassinats commis sur les personnes royales de Henri III et de Henri IV, par Jacques Clément et par Jean Châtel. En bonne mère de l'Église, elle embrasse, dans sa charité, et le père Guignard et tous ses confrères; elle proteste avec le père Daniel contre la *rigueur outrée* de la sentence d'expulsion de ceux-ci, et la condamnation de celui-là. Quant aux supplices de ce temps-là, ils étaient barbares; ils continuèrent de l'être en France jusqu'à ce que la philosophie parvint à faire abolir la question. En Espagne, où règnent le pouvoir absolu et la tyrannie plus cruelle des prêtres, le bûcher sur lequel vient de périr un juif fume encore: son crime était une simple conviction, tout-

à-fait étrangère aux devoirs du sujet : il a refusé d'aller à confesse.

Malgré la distance des siècles, l'inquisition voudrait comparer, à cette victime de 1826, Jean Guignard condamné aux flammes en 1595 ! On eut à le poursuivre comme approbateur de Jacques Clément, et fauteur du crime de Jean Châtel. Ce parricide fut conduit plusieurs fois par le père Guignard dans la *chambre des méditations*, où un jésuite fanatique avait préparé, en 1582, à l'assassinat du prince d'Orange le trop crédule Jaurégny. Le local, où les têtes volcaniques étaient initiées aux mystères d'iniquité, offrait à leurs regards des portraits de diables épouvantables, et les religieux qui les y introduisaient promettaient à ces malheureux non-seulement les plus ineffables jouissances du paradis, mais une prééminence de rang sur le chœur des anges : l'accomplissement du dessein du domestique de d'Amiastro le plaçait dans le ciel au-dessus de la sainte Vierge, et près de Jésus-Christ (1).

Après le recueillement, la prière et les exhortations au martyre, on prend, pour l'initié, un poignard mystérieux, orné de caractères différents, parmi lesquels on distingue l'image

(1) *Journal de Henri III*, t. 1er.

de l'agneau de Dieu. L'instrument de meurtre est béni, et le manche purifie la main qui le touche; car il est entouré de grains de chapelet consacrés. Chaque coup de stylet délivre une ame du purgatoire. Ce jésuite, qui arme de ce fer sacré un Jaurégny ou un Châtel, lui dit: « Recevez, fils élu de Dieu, le glaive de Jephté, le glaive de Samson, le glaive avec lequel David coupa la tête de Goliath, le glaive de Gédéon, le glaive de Judith, le glaive des Machabées, le glaive du pape Jules II, par lequel il se délivra des mains de plusieurs princes, et fit répandre le sang dans beaucoup de villes. Allez, soyez prudent et courageux! que Dieu fortifie votre bras! »

On se prosterne ensuite pour invoquer les chérubins, les séraphins, etc., et demander *cette foi vive qui bannit toute crainte, et qui fortifie le corps au milieu des dangers et des supplices.*

Jacques Clément est proposé pour modèle dans un tableau placé sur l'autel. Il y est représenté avec le cortége des anges qui l'ont protégé et conduit au ciel. Les jésuites ont encore d'autres moyens de persuasion qu'ils réservent pour les indécis (1).

(1) *Comptes rendus des constitutions des jésuites,*

Mais le père Guignard n'avait pas eu besoin d'y recourir. Personne n'a mieux possédé que lui l'art funeste d'inculquer aux plus indociles les doctrines de l'ordre sur le régicide.

Une des pièces à sa charge était remarquable par des lignes écrites de sa main.

« Ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Élisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe ne sont de véritables rois..... Henri III est un Sardanapale, le Béarnais un renard, Élisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc..... Jacques Clément a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit.... Si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroie! si on ne peut le guerroyer, qu'on le fasse mourir! »

Une *mère de l'Église* qui aurait voulu que la politique ne s'arrêtât point devant le nombre des victimes, après la Saint-Barthélemi, peut, sans inconséquence, s'attendrir sur le sort du père Guignard. Qui détestait-il en effet? la mémoire d'Henri III. Le pape fulmina une bulle contre ce prince. Qui admirait le jésuite

---

par Caradeuc de La Chalotais, procureur general au parlement de Bretagne; precedés d'une Introduction et d'une Notice historique par M. P. D. Joffrès, avocat à la cour royale de Paris; p. 304.

Guignard ? Jacques Clément. Eh bien ! Sixte-Quint a comparé son régicide *à l'incarnation du Verbe, à la résurrection de Jésus, et sa personne à Judith, à Éléazar. Ce grand exemple a été donné*, disait le saint-père, *afin que chacun connaisse les jugemens de Dieu* (1).

Au surplus, ceci est personnel, et ne saurait empêcher madame de Genlis de tenir, *par le fond même de ses entrailles*, au pape, ainsi qu'*y tiennent tous les évêques*, comme nous l'a dit M. d'Hermopolis.

Quoique l'histoire nous retrace en traits de sang les usurpations, rarement interrompues depuis le quatrième siècle, d'un pouvoir qui détrône les rois, agite les peuples, déchire et partage le monde au nom d'une religion d'amour et de charité, nous aimons à convenir que la succession des vicaires de Jésus-Christ présente au monde d'aussi grands princes que ceux qui ont immortalisé le siècle dans lequel les Romains ont joui des bienfaits de l'adoption. Il n'en est pas moins vrai qu'aucune race royale, malgré les inconvéniens de l'hérédité, *n'offre plus de vices, plus d'ambition, plus de crimes*

(1) *Histoire ecclésiastique du père Fabre*, année 1589; *Martyre de saint Jacques Clément*, publié à Paris en 1589.

et de tyrannie (1), que la domination de plusieurs papes.

Madame de Genlis conserve de ses lectures des souvenirs assez confus, pour expliquer ses variations de doctrine; elle ne se rappelle que les vertus des papes et les services primitifs des jésuites : aussi passe-t-elle bien des choses aux protecteurs des bons pères de Loyola ! pas un seul reproche à Clément VII, qui s'est laissé prévenir contre son héros par l'Espagne et la ligue ; qui refusa long-temps l'absolution à Henri IV, et ordonna, par une bulle et par un légat, aux catholiques de choisir un autre roi. C'est pour ramener ce pape dans les voies de la modération qu'Olivieri, auditeur de Rote, dit à sa sainteté : *Clément VII perdit l'Angleterre par complaisance pour Charles-Quint; Clément VIII perdra la France par complaisance pour Philippe II.* Si nous fesions observer ici que la réconciliation fut un triomphe pour le chef de l'Église, et une humiliation pour Henri IV, dont le pape toucha les envoyés du bout d'une petite baguette, à l'imitation des anciens Romains qui affranchissaient ainsi leurs esclaves; de quoi vous plaignez-vous, s'écrierait madame de Genlis? Aldobrandin n'a-t-il pas consenti à sup-

(1) *Fastes civils de la France.*

primer cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté* ? N'avait-il pas en faveur de sa suprématie des antécédents bien péremptoires ?

Une sentence conçue dans les termes suivants suffit à Grégoire VII pour ravir la couronne à Henri IV, *le Vieil et le Grand* : « De la part de Dieu tout puissant, père, fils et Saint-Esprit, et par l'autorité de saint Pierre, prince des apôtres, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. J'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté ou prêteront ; et je défends à toutes personnes de le servir comme roi, le chargeant d'anathèmes, etc. » Le prince accourut pour désarmer la colère du pontife, qui le laissa trois jours, nu-pieds et couvert d'un silice, dans la forteresse de Canosse. Il l'autorisa, le quatrième, à paraître en sa présence, et le dégagea du fardeau de ses péchés. Henri se justifia en Allemagne dans une diète générale ; le pape y fut son juge, ne lui permit qu'alors de reprendre les marques de la dignité royale, et se réserva le droit d'opérer, dans son empire, toutes les réformes qu'il jugerait nécessaires au saint-siége.

Lorsque ce pontife déposa Henri, non-seulement il prétendit, comme les ultramontains le

font, depuis le neuvième siècle, *que tous les trônes, que tous les peuples appartiennent en toute propriété au saint-siége* (1); mais on remarque dans la lettre qu'il écrivit sur cet objet à Hériman, évêque de Metz, le passage suivant :

« Un simple exorciste, lorsqu'on l'investit, comme un empereur spirituel, du droit de chasser les démons, reçoit un pouvoir plus ample qu'aucun des pouvoirs qu'un laïc peut exercer. Les rois sont les sujets des démons, et les démons sont les esclaves des exorcistes : donc les exorcistes, maîtres des diables, sont, à plus forte raison, maîtres des sujets de ces esprits immondes ; et, si telle est la prééminence d'un simple exorciste sur les rois, quelle sera celle d'un prêtre, d'un évêque, celle enfin d'un pontife universel et souverain ? »

Frédéric Ier, surnommé Barberousse, avait reçu la couronne impériale des mains d'Adrien IV, s'était prosterné devant le pape, lui avait baisé les pieds, tenu l'étrier, etc. On s'en prévalut : les lettres du saint-père, par trop choquantes, réveillèrent la dignité de Barberousse : *Je tiens*, s'écria-t-il, *mon empire de Dieu et de l'élection des princes, et non de la*

(1) M. C. L. Cadet de Gassicourt : *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière*. Chap. 22, p. 338.

libéralité des pontifes romains. Mais, bientôt excommunié par Alexandre III, et trahi par la fortune, Barberousse reçoit, dit l'histoire, pour obtenir l'absolution, de tels châtimens que son caractère ne nous permet pas de croire qu'un prince aussi magnanime s'y soit soumis.

Ce même Alexandre, qui eut la gloire d'abolir la servitude, et à qui l'humanité reproche d'avoir introduit l'usage des monitoires, dégrada, dans la personne d'Henri II, la majesté royale. Il fit fustiger ce roi d'Angleterre par des moines, avant de l'absoudre d'un crime qu'il n'avait pas commis.

Pourquoi donc madame de Genlis trouverait-elle mauvais que deux ecclésiastiques, d'Ossat et du Perron, eussent pareillement humilié Henri IV, dans leur personne, par une résignation corporelle, *en l'église de saint Pierre, portes fermées*, le 17 septembre 1595? C'était un hérétique, à peu près comme le roi de Prusse, que le souverain-pontife punissait en eux; et sa sainteté les dédommagea personnellement de leur abnégation momentanée, par le chapeau de cardinal. Il y a largement compensation, et ce pape peut faire autorité.

« Clément VIII, dit madame de Genlis, aimait particulièrement les jésuites, chez lesquels les études étaient si parfaites, et qui, par

leurs missions, leurs travaux apostoliques et littéraires, avaient rendu de grands services à la chrétienté. » Mais qui dominait, de l'affection ou de la crainte, dans les sentimens qu'inspirait à ce chef de l'Église la compagnie de Jésus? Lorsque Jansénius attaqua le commentateur de la *Somme de saint Thomas* avec les idées empruntées à Baius, et reproduites dans *les Augustinus*, il n'eut pas plus à cœur le *molinisme* que le souverain pontife n'en était tourmenté. Cette nouvelle doctrine partageait les dominicains et les jésuites en *thomistes* et en *molinistes*; elle allumait une guerre interminable, avec des thèses contradictoires destinées à l'éteindre; non-seulement elle fesait perdre la tête au jésuite Henriquez, agité par la crainte que son confrère ne préparât les voies à l'antechrist; mais elle fatiguait aussi le grand inquisiteur, le cardinal Quiroga, pour ne pas intervenir dans une scission de deux écoles célèbres, livra ces querelles abstruses à la cour de Rome. Les jésuites firent reculer Aldobrandin devant la difficulté au moment où, fort des jugemens portés par les fameuses congrégations *de Auxiliis ou des faveurs de la grace*, il allait terminer l'affaire par une condamnation formelle, que les dominicains attendaient comme une victoire. Les confrères de Molina épouvantèrent

tout le sacré collége par cette question aussi hardie qu'inattendue : *Est-il de foi qu'un tel homme que l'Église regarde comme le souverain pontife soit véritablement vicaire de J.-C., et successeur de saint Pierre ?* Dans plusieurs thèses publiques la négative fut établie, et dans d'autres on contesta l'authenticité de la mission apostolique du saint-père. Les conférences sur le *molinisme*, auxquelles il avait toujours résisté en personne, contribuèrent bien moins à sa mort que ces attaques, assurément bien faites pour lui révéler toute la haine que lui portait une congrégation aussi habile qu'audacieuse dans ses vengeances.

Quant à la sagesse des enseignemens, nous soumettons à madame de Genlis ce que la Sorbonne en présentait dès l'année 1554. Elle la trouvait *périlleuse au fait de la foi*, ce sont ses propres expressions, *perturbatrice de la paix de l'Église, tendante à renverser la religion monastique, et plus propre à détruire qu'à édifier.*

Un arrêt du parlement de l'année 1762 porte « que les prêtres, écoliers et autres, se disant de la société de Jésus, ont soutenu constamment et sans interruption une doctrine pernicieuse dont les conséquences tendaient à détruire la loi naturelle, cette règle des mœurs que Dieu lui-même a imprimée dans le cœur des hommes,

et par conséquent à rompre tous les liens de la société civile, en autorisant le vol, le mensonge, l'impureté la plus criminelle, et généralement toutes les passions et tous les crimes par l'enseignement de la compensation occulte, des équivoques, des restrictions mentales, du probabilisme et du péché philosophique, à détruire tout sentiment d'humanité parmi les hommes, en favorisant l'homicide et le parricide; à anéantir l'autorité royale et les principes de la subordination et de l'obéissance; en dégradant l'origine de cette autorité sacrée qui vient de Dieu même, et altérant sa nature qui consiste principalement dans l'indépendance entière de toute autre puissance qui soit sur la terre; à exciter par l'enseignement abominable du régicide dans le cœur des sujets fidèles, et surtout de tous ceux qui composent la nation française, les alarmes les plus vives et les mieux fondées sur la sûreté même de la personne sacrée des souverains sous l'empire desquels ils ont le bonheur de vivre; enfin à renverser les fondemens et la pratique de la religion, et à y substituer toutes sortes de superstitions, en favorisant la magie, le blasphème, l'irréligion et l'idolâtrie. »

Les preuves de culpabilité se trouvent dans plusieurs centaines d'écrits, approuvés par des

docteurs et des censeurs de la compagnie de Jésus; mais devenus, de 1588 à 1761, les objets de censures prononcées par des prélats tels qu'Eustache du Bellay, les Gondi, les Gondrin, les Choiseul, les Harlay, les Lévis, les Rochechouart, les Colbert, les Noailles, les Cavlus, les Fitz-James, etc., etc.

En 1650 et 1660, trois assemblées provinciales du clergé se sont également élevées contre les publications répréhensibles des jésuites.

Dans les années 1615, 1631, 1641, 1643, 1650, 1657 et 1700, la doctrine de la société fut censurée par le clergé réuni en assemblée générale.

Depuis 1598 jusqu'en 1762, la cour de Rome admonesta, frappa, condamna les maximes et la conduite des jésuites, par des lettres apostoliques, par des brefs, par des bulles.

Leur opiniâtreté dans la résistance à tout ce qui n'émanait pas de leur général encourageait leurs subordonnés, fatiguait leurs adversaires et propageait les doctrines condamnées. On vit se succéder beaucoup d'écrits, prétendus religieux, tendants à provoquer l'assassinat. Les actes qu'ils ont nécessités dispenseront d'entrer dans des détails toujours exacts à leurs sources; nous y renvoyons; les voici:

Arrêt du 2 décembre 1591.

Arrêt du 29 décembre 1594.

Arrêt du 7 Janvier 1595.

Arrêt du même jour, prononcé le 10.

Autre arrêt contre Le Bel, écolier des jésuites.

Autre arrêt contre Alexandre, jésuite écossais.

Arrêt du 21 août 1597.

Arrêt du 1er octobre 1597. *Hist. Mathieu.*

Remontrances du parlement de Paris, du 2 décembre 1603.

Arrêt du 8 juin 1610, qui condamne au feu le livre de Mariana.

Arrêt du 26 juin, contre le livre de Suarès.

Arrêt du 27 mai 1610.

Arrêt du 26 novembre 1610, contre le cardinal Bellarmin.

Arrêt du 2 janvier 1615.

Arrêt du 30 octobre 1625, qui condamne au feu l'*Admonestation au roi.*

Arrêt du 17 mars 1626, contre les jésuites.

Arrêt du 22 décembre 1611.

Arrêt du 13 mars 1626, contre le livre de Sanctarelle.

Arrêt du 22 février 1713, contre l'historien Jouvency, jésuite.

Arrêt du 24 mars 1713.

Parmi les condamnations et autres actes non émanés du parlement de Paris, on remarque ceux indiqués ci-après, et portés, ainsi que les précédens, contre des auteurs d'écrits soi-disant religieux, quoique tendants à provoquer l'assassinat : décret du sénat de Venise, en août 1606.

Décret du 13 mars 1612.

Décret du duc de Parme, du 16 février 1607.

Cahiers du tiers-état, de 1615.

Arrêt du conseil d'État, du 3 mai 1644, contre Herreau.

Arrêt du parlement de Toulouse, séant à Béziers, contre l'évêque, les capucins et les carmes de cette ville.

Les jésuites n'ont jamais été surpassés dans l'art théorique et pratique d'ébranler ou de renverser toute puissance contraire à la leur.

Les hérétiques seuls nient, selon le jésuite Valentia, que le pape dépose de droit tout prince apostat. Ce théologien affirme que les orthodoxes n'en font aucun doute (1).

Mariana est un de ceux qui enseignent, avec le plus de témérité, la doctrine du régicide (2).

(1) *Theol.*, t. III, 1595.

(2) *De rege et regis instit.*, 1599, chap. 5, 6, 7, 8, 9.

Tous les ouvrages en faveur, soit de l'ultramontanisme, soit du régicide, sont inscrits et recommandés aux lecteurs dans les catalogues publiés au nom de la société, en 1645, par le théologien Ribadeneira; en 1643, par Philippe Alegambe, et dans l'année 1675, par Nathanaël Satuel.

Mais c'est en leur reprochant des actes très-condamnables, que plusieurs princes étaient parvenus à leur faire perdre un protecteur, et trouver un juge dans la personne de Clément XIII. Ce pape mourut la veille du jour où il devait faire usage des matériaux dont Clément XIV usa avec la plus grande réserve. Les archives de Rome ne laissaient rien à désirer aux investigations les plus scrupuleuses, et les correspondances relatives à la *Propagande* dévoilaient des mystères d'iniquité dont l'ancien monde ne se douta même pas. L'île de Malte, le duché de Parme, l'Espagne et Naples avaient purgé leur territoire de la présence des jésuites. Alors le plus vertueux, le plus éclairé, le plus tolérant des papes abolit leur ordre à perpétuité. Dans cette importante conjoncture, dont les approches avaient écrasé de leur poids Clément VIII et Clément XIII, un troisième pape, l'immortel Ganganelli, se déclare *pressé par de puissants motifs et par d'autres qu'il garde*

dans le profond secret de son cœur. Sa sainteté ne s'aveuglait point d'ailleurs sur les périls auxquels l'exposait cette détermination courageuse : après avoir revêtu de sa signature cette bulle d'extinction, le pontife dit : *Je l'ai fait, je le ferais encore, si j'avais à le faire; mais il m'en coûtera la vie* (1).

Si, repoussant les plus respectables autorités madame de Genlis a passé fort légèrement sur la conspiration des jésuites contre Henri IV leur bienfaiteur et leur victime, c'est qu'elle n'aura pas moins reconnu d'infaillibilité à Pie VII rappelant cet ordre du tombeau, qu'à Clément XIV qui l'y avait fait descendre. Regardant ainsi le dernier pape comme le plus fidèle écho du ciel, que répondra madame de Genlis à cette supposition d'un publiciste, tout à la fois religieux et monarchique ?

« Si un pape, par une inspiration qui serait toujours *divine*, s'avisait de vouloir placer sur le trône de France le fils de l'homme qui fut sacré par un pape, Saint-Acheul ou Montrouge deviendrait le noyau d'une sainte ligue qui prononcerait la fin du règne des Bourbons, comme une sainte ligue a voulu autrefois en empêcher le commencement. »

(1) *Mélanges littéraires de Suard*, t, II.

Un jésuite *fidèle à ses principes* ne saurait, selon le même écrivain, parler au roi de France, sans dire au monarque : « C'est grand dommage, sire, que vous soyez sur le trône ; car, si les Bourbons l'occupent depuis plus de deux cents ans, ce n'est sûrement pas la faute de notre société. La conversion même de votre aïeul n'a point changé notre opinion à cet égard ; car, même après que le Béarnais se fut fait catholique, nos pères ont fait ce qu'ils ont pu pour l'exclure du trône (1), et même du monde. »

(1) L'opposition à l'avénement des Bourbons au trône de France est prouvée par l'*Histoire des conspirations des jésuites contre la maison de Bourbon*. MM. Eugène de Monglave et Prosper Chalas donnent, dans leur introduction sur la journée que le fanatisme qualifia d'*heureuse et sainte journée des Tabernacles*, les détails suivants :

« Le comité des ligueurs, nommé depuis le *Conseil des Seize*, parce qu'il dirigeait les seize quartiers de Paris, se tenait dans la maison des jésuites de la rue Saint-Antoine. Un des pères persuada qu'on députât le prévôt Vatus pour faire une entreprise sur la ville de Boulogne, afin d'y faciliter la descente d'une armée qu'ils avaient demandée au roi d'Espagne. Leur collége de la rue Saint-Jacques servait aux conjurations horribles des ennemis de l'État..... Cette demeure était un repaire de tigres et de tyranneaux. Les assassins y ve-

Comme rien n'est plus exact, il faut convenir que Henri IV a prodigué, pour les plus pervers des hommes, tous les trésors de sa clémence. C'est trop de bonté pour un roi. Elle contraste avec la joie que ce prince témoigna au duc d'Épernon, après *l'éclatante victoire*

---

naient aiguiser leurs épées contre la tête auguste de nos rois. Barrière y venait animer sa frénésie, par la doctrine furieuse et les conférences du père Varade; Guignard y composait ses horribles écrits; le père Mathieu y faisait signer, par les Seize, une cession entière au roi d'Espagne; et Jean Châtel y prenait des leçons de parricide.

Bientôt les conjurés arrivent dans la capitale, malgré les défenses de Henri. Les habitants se soulèvent, barricadent les rues, jusqu'à cinquante pas de la demeure royale; les soldats du trône sont mis en déroute, et le salut des Suisses est à peine accordé aux prières du souverain, par le général des rebelles.

« Le lendemain, on annonce au roi que les prédicateurs exaltent la fureur du peuple, en lui disant: *Allons arrêter Henri de Valois dans son Louvre;* qu'ils arment sept à huit cents écoliers, trois à quatre cents moines, et que huit mille hommes vont sortir de Paris, pour l'empêcher de s'en éloigner. Le prince épouvanté feint d'aller se promener aux Tuileries, et prend la fuite..... Les massacres de la Saint-Barthelemi recommencèrent leur cours... » Aux scènes de carnage se mêlèrent les horreurs des bûchers: on brûla deux jeunes filles accusées d'hérésie. L'acte de pacification consomma

remportée contre les calvinistes entièrement défaits et vaincus (1).

M. Hoffmann a parfaitement raison de trouver cette *joie barbare*. Il n'y a là aucune déclamation. Après une aussi cruelle victoire gagnée sur des Français, sur des religionnaires qui avaient été ses amis dans la mauvaise fortune, et qui, pour l'élever sur le trône, avaient bravé une ligue dont la tête invulnérable était à Rome, les trésors en Espagne, les poignards sous des vêtemens religieux, les soutiens dans la presque totalité du clergé, et les soldats dans tous les lieux habités par des catholiques; après un succès obtenu sur des sujets si dignes d'un autre temps, la douleur était le sentiment qui pût seul convenir à ce prince. S'il avait commis plusieurs fautes de cette gravité, il serait moins

---

l'avilissement du souverain; il le transforma en bourreau des Français les plus fidèles à sa personne, et les plus soumis aux lois; cet édit porte « qu'on s'obligerait, *par serment*, à exterminer tous les hérétiques du royaume; que tous les Français jureraient de ne reconnaître pour roi, après la mort de Henri III, aucun prince atteint d'hérésie, qu'il y aurait amnistie générale pour le passé, et notamment pour la *Journée des Barricades*, attendu que tout s'est fait par zèle pour la religion. »

(1) *Mémoires inédits*, t. V, p. 206.

le *héros de la France que le Dracon de la chasse.*

M. Hoffmann n'est pas le premier penseur qui reproche à notre Béarnais, si aimable dans Voltaire et si *raide* dans madame de Genlis, *quelques traits d'ingratitude et de parcimonie envers ses anciens et braves serviteurs.*

« Pourquoi, demande fort judicieusement M. Hoffmann, un héros aussi aimable n'inspire-t-il dans la *nouvelle historique* qu'un respect glacial et une triste admiration? Henri IV, modelé par madame de Genlis, a plus de dignité, un air plus royal, plus religieux, plus catholique; elle lui a donné de grandes vertus toutes sèches, qui n'ont rien de profane; il est, si on le veut, le *Grandisson des rois*; mais elle lui a enlevé cette aménité, ce charme, cette grâce qui le distinguent des autres grands hommes, et cette simplicité, cette bonhomie, ces aimables faiblesses qui nous font dire, après deux siècles, *vive Henri IV! vive ce roi vaillant!* »

Nous ne voyons plus, dans Henri IV, le prince qui passe la nuit au jeu, et gagne à Lesdiguières cinq mille écus, et à Sancy un cordon de perles, estimé deux mille quatre cents livres; ce n'est plus l'amant de la belle *Gabrielle*, qui la marie à Damerval, sous la condition que

d'Estrées ne sacrifiera point l'amour à l'hymen, et qui use des plus grandes précautions pour que Jacqueline de Beuil, l'une de ses autres maîtresses, ne soit que de nom la femme du marquis de Vardes; c'est encore moins cet amoureux, si vivement épris à cinquante-six ans, des charmes d'une jeune fille de dix-sept ans, qu'il conjure le maréchal de Bassompierre de renoncer à sa main, et lui dit: *Je sens que je te haïrais, si tu étais son mari.* Bassompierre lui en fait le sacrifice, et mademoiselle de Montmorency épouse alors le prince de Condé; mais, loin d'être un Nicolas Damerval ou un marquis de Vardes, il fit regretter au roi la complaisance du maréchal. Le couple heureux gagne les Pays-Bas pour échapper aux poursuites du Roi, qui, hors de lui, réclame les fugitifs, et soutient que les princes du sang n'ont pas le droit de sortir de France sans son agrément.

Henri aurait désavoué madame de Genlis. Ennemi des mensonges de l'histoire, il ne voulait pas que ses faiblesses y fussent omises. Il racontait au conseiller Pierre Mathieu les particularités de sa vie, et s'entendait parfaitement avec cet historiographe assez honnête homme pour ne rien cacher. Le prince l'encourageait en ces termes, à la franchise: *Oui, il faut dire la vérité tout entière; si vous vous taisiez*

sur mes fautes, on ne croirait pas le reste ; eh bien ! écrivez-les donc (1) ! »

Il y avait, pour madame de Genlis, des difficultés sans nombre dans un pareil sujet. La crainte d'être comparée à Voltaire, et condamnée à le suivre de très-loin dans le genre historique, la rendit l'émule de Davila.

Cet historien ne laisse échapper aucun détail. Il satisfait même quelquefois ses lecteurs par la manière heureuse de les présenter ; mais, comme la plupart de ses compatriotes, il s'y

(1) *Henri IV, dit le Grand, et le Clément, et le Victorieux*, p. 509 du 4e tome des œuvres de M. Andrieux, de l'Institut.

Il y a plus de sensibilité dans la *Partie de chasse* de Collé que dans *le Henri IV* de madame de Genlis, et Fénelon fait beaucoup mieux connaître qu'elle la force morale de ce prince. Voyez les dialogues entre Henri IV et Henri III, Henri IV et le duc de Mayenne, Henri IV et Sixte-Quint.

Le seul rayon de pauvre ait gardé la mémoire,

dit Gudin, ne méritait pas d'être dénaturé par madame de Genlis, après avoir été proposé pour modèle, d'une manière si touchante, dans l'immortelle élégie qu'inspira au bon La Fontaine la disgrâce de Fouquet :

Du magnanime Henri qu'il contemple la vie !
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie :
Inspirez à Louis cette même douceur ;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.

attache beaucoup trop. Qu'on ne cherche point, dans son *Histoire des Guerres civiles de France*, le génie de Machiavel; car il manque entièrement de ce coup d'œil profond que l'on remarque dans le *Traité du Prince*, et les *Discours sur la première décade de Tite-Live*. Davila ne nous dévoile pas les causes des grands événemens; plus vain que sensible, il est très-faible dans la peinture des maux que la fausse politique et le fanatisme qui la rend cruelle font à l'espèce humaine. Marchant sur les traces de son modèle, madame de Genlis s'est appuyée à une secte, aussi dépourvue de toute élévation qu'il y avait de grandeur dans son héros. Elle nous eût mieux fait connaître le temps où il régna, son esprit, son caractère, son habileté, en rappelant ce qui s'est passé à l'occasion de l'enrégistrement de son célèbre *Édit de pacification*, que par toutes les digressions dont elle a surchargé son livre. Ce prince eut à lever des difficultés, à vaincre des oppositions, à dissiper des erreurs invétérées, à déjouer la mauvaise foi. L'université et le clergé étaient animés du plus dangereux esprit, et le parlement présentait des obstacles à ses vues. Après avoir entendu les députés chargés de lui faire les remontrances de cette cour, il leur dit : « Messieurs, vous me voyez en mon cabinet, où je viens vous parler, non point en

habit royal, ni avec la cape et l'épée, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfans. J'ai reçu vos supplications et remontrances, tant de bouche que par écrit : je recevrai toujours celles que vous me ferez de bonne part, comme gens affectionnés à mon service. Je prends bien les avis de mes serviteurs. Lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse; et, si je trouve leur opinion meilleure que la mienne, je la change fort volontiers. Il n'y a pas un de vous qui, quand il voudra me venir trouver et me dire : Sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute volontiers. Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots; il faut que tout soit bon Français, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je suis roi berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis; mais je veux les rassembler avec douceur. »

Voilà le prince à qui madame de Genlis donne une dignité pleine de sécheresse.

A l'exemple de Davila, elle s'est armée contre les protestants d'une évidente partialité; elle a feint de ne pas voir que les trahisons de la

cour, que la perfidie de la reine-mère, que la mauvaise foi de leurs ennemis pendant les trêves, et même pendant la paix, les forçait sans cesse de courir aux armes, et cet unique moyen de salut leur était imputé à crime. Madame de Genlis s'est autorisée de l'exemple de l'auteur italien; pour affaiblir, par des considérations de parti, un attentat qui fait frémir d'horreur l'étranger comme le régnicole, le catholique comme le calviniste.

L'excuse que l'on peut faire valoir pour Davila manque à madame de Genlis : Catherine de Médicis avait répandu quelques bienfaits sur la famille de cet historien. C'est à la reconnaissance qu'il sacrifia la vérité. Le cœur n'est pour rien dans les aberrations de madame de Genlis. Il ne faut consulter ces deux écrivains ni pour la juste appréciation des événemens, ni pour la parfaite connaissance des caractères : on chercherait en vain, dans leurs ouvrages, ces grands élémens de l'histoire.

Qu'on ne nous reproche point d'avoir repoussé, avec trop de gravité, les argumens du faux zèle en faveur d'un fanatisme déjà bien loin de nous ! Il ne diffère point dans ce siècle de ce qu'il était sous le règne de Charles IX. De nos jours, comme dans ce temps-là, les *Pharisiens* préfèrent leur tyrannie à la *sain-*

teté de la loi, et le glaive à la charité. Si la Divinité accordait la parole au lion, là où règnent ces hypocrites, ne se croirait-il pas fondé à demander à l'homme s'il ose toujours soutenir que sa raison l'emporte sur l'instinct des animaux? *Jamais*, s'écrierait-il, *nous ne franchissons le cercle de nos besoins; et toi, fléau de tes semblables, non content de les asservir de corps., tu flétris leur ame, tu veux qu'elle rejette ses pensées, pour adopter celles de gens qui lui font horreur ou pitié: la cruauté, chez toi, est l'effet d'un choix libre et réfléchi; car tu n'as ni soif du sang, ni faim de la chair des êtres de ton espèce. Tu te places à la tête de la création au nom d'un Dieu de miséricorde et de clémence, et tu te repais de sang humain, pour étendre la domination de ses ministres. Va, bizarre assemblage d'inconséquences, si je cessais d'être lion, je ne voudrais point te ressembler! Ton orgueilleuse raison cède presque toujours à la force des préjugés, et tu commets des forfaits épouvantables pour obtenir les célestes récompenses promises à la vertu.....*

Nous ne savons pas ce qu'un chanoine de Madrid, dont nous allons parler, aurait pu répondre au lion, quand l'Espagne eut opéré sa levée en masse contre les phalanges de Napoléon. L'Anglais y jouissait avec modération des fruits de sa

politique, et Valence n'éprouvait aucune inquiétude au milieu de sa victoire, toute populaire du moins en apparence. L'orgueil national voyait avec l'assurance de la sécurité quelques centaines de Français, lorsque de sinistres bruits firent chercher à un bon nombre d'entre eux un asile dans la citadelle.

P. Balthasard Calvo avait profité de la crédulité de la populace, pour leur supposer le dessein de livrer la ville à leurs compatriotes; il parla, comme d'un fait certain, de prétendues intelligences épistolaires avec Joachim. Le plus grand obstacle au projet du chanoine était la présence du consul anglais dans les réunions de la junte. Un moment perdu aurait laissé le temps de dévoiler cette double calomnie. Balthasard le sentit bien. Il se hâta d'appeler, au succès de sa détestable entreprise, tous les bandits qui étaient sous la main de la justice. A la faveur des ténèbres de la nuit, il pénètre avec ses dignes complices dans la retraite des Français, et prépare des scènes de carnage, par l'intervention d'un sacrement : des moines en possession de sa confiance remplirent le rôle de confesseurs; et les Français, appelés un à un au *tribunal de la pénitence*, n'en sortaient que pour tomber entre les mains de scélérats qui les égorgeaient dans le délire d'un zèle fanatique. Ces

horreurs, commises sous les auspices de la religion, réveillent, dans M. Tupper et les autres Anglais, le souvenir des mêmes atrocités exercées dans leur pays, quand les basses classes y étaient aussi ignorantes, et le clergé romain aussi puissant. Une junte catholique ne pouvait faire qu'une très-mauvaise contenance, sous les yeux de *religionnaires libérateurs*. Elle rougissait de paraître témoin impassible d'un massacre dont se rendaient coupables des catholiques romains très-nombreux et fort bien armés, pour ôter la vie à des hommes sans défense, qui étaient des chrétiens de la même communion. Comment, d'un autre côté, avouer au consul que la puissance des moines était si bien établie, qu'aucune autorité civile ne parviendrait, ni en tenant le langage de la raison, ni en parlant au nom des lois, à suspendre l'effusion du sang? A la place de magistrats respectés, il fallut réunir beaucoup de religieux. On les envoya, dans l'appareil d'une procession lugubre, chanter les prières des agonisants sur le théâtre de cet affreux carnage. La vue du saint-sacrement mit une trêve à la rage des bourreaux, tout à coup et pieusement agenouillés dans le sang de leurs victimes. Une voix de tigre rompit le silence, fit un crime du recueillement, et neutralisa l'influence de la religion.

« Si vous *ne vous retirez sur-le-champ*, s'écrie le chanoine Balthasard, s'adressant aux autres ecclésiastiques dont les prières avaient interrompu le carnage, *vous vous associerez aux crimes de ces misérables, et partagerez leur sort.* » Cette épouvantable menace, qui aurait pu être bravée sans danger par des moines, produisit tout son effet. Le silence de la nuit cessa seulement avec les gémissemens des victimes, et le jour fit horreur aux meurtriers eux-mêmes ; il éclaira près de cent quatre-vingts cadavres. L'humanité triompha un moment du fanatisme. Moins féroces que leur chef, les bourreaux transportèrent à l'hôpital douze Français qui respiraient encore. Ils mettent eux-mêmes de la charpie sur les blessures qu'ils ont faites. Ces hommes, encore plus égarés que coupables, n'attendaient donc, après les prières des agonisants, que la voix de la religion pour les dégager de l'influence du fanatisme. Cette voix toujours salutaire, aucun prêtre ne l'a fait entendre. Calvo feignit d'accorder aux instances de la multitude la grâce de cent cinquante Français dont la dernière heure allait sonner. On convint de les enfermer dans un lieu où ils seraient soumis à une surveillance continuelle. Le chanoine reprit son ascendant sur le peuple, en présentant des pécheurs à purifier dans ces

malheureux. Il ne les laissa point sortir de la citadelle sans confession. On les attacha deux à deux avec des cordes. Sur la route il harangua la populace, la trompa en lui montrant, comme preuve écrite d'un engagement de livrer la ville aux Français, un papier soi-disant trouvé sur un de ceux en faveur desquels on s'abandonnait à une dangereuse pitié. Un prêtre si soigneux de réconcilier ces étrangers avec le ciel, par l'administration d'un sacrement, ne pouvait être soupçonné d'une fraude criminelle. On revint sur le pardon, et le sang coula de nouveau. A la faveur de ce nouvel accès de rage, le chanoine accrut le nombre de ses satellites, et, transporté d'une joie de cannibale, les conduisit à la recherche des Français qui ne s'étaient pas rendus à la citadelle. Parmi eux, tout Valence avait remarqué un ange de bienfesance, le consolateur de toutes les infortunes, l'ami des malheureux, le trésorier des pauvres; il n'en fut pas moins livré aux bourreaux, ses vertus ne pouvant lui faire pardonner ses lumières par le fauteur de ces barbaries. Un assassin lève son arme pour frapper ce Français, reconnaît, dans sa victime, Paul Bergier, dont il a plusieurs fois reçu des consolations et des secours. Le couteau va lui échapper des mains: n'étant pas seul, osera-t-il écouter la voix de la

compassion? D'ailleurs, c'est encore un Français ; ils ont ri des moines : il faut l'immoler. Il va le faire ; mais la reconnaissance lui en ôte la force une seconde fois. « Je ne sais, s'écrie le superstitieux Valençais, si tu es un saint ou un démon ; mais je ne puis porter la main sur toi (1). » En même temps, il saisit son bienfaiteur par le bras, et le sauve, en le poussant dans la foule muette de stupéfaction.

Les siècles passent sur le fanatisme, sans le faire vieillir ; il n'y a que le vent de la philosophie qui éteigne ses torches, et que les lumières des peuples qui rendent ses machinations impuissantes, en les dévoilant. Avec le secours des moines et l'appui des congrégations, il est toujours fort assez pour lutter contre la liberté, arrêter les progrès de l'intelligence humaine, et substituer l'empire des croyances superstitieuses aux vérités éternelles de la religion.

C'est pour l'avoir oublié que Mme de Genlis

(1) Sans lire dans l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*; par Robert Southey, le récit de ces affreuses journées, on ne saurait se faire une idée des efforts et des ruses que le fanatisme est réduit à employer pour étouffer la voix de l'humanité dans la plus ignoble populace. On n'y parviendrait jamais, si on ne la tenait, pendant des générations entières, dans le besoin, dans l'ignorance et la superstition.

s'est montrée tant au-dessous de ses *Chevaliers du Cygne*, dans ses derniers romans historiques.

Le genre mixte lui convient mieux, depuis qu'elle a perdu le souvenir de sa coopération à la même feuille que Rabaut-Saint-Étienne. Elle eût alors traité le grand sujet d'*Henri IV*, sans succomber sous la critique de M. Hoffmann, et ne nous eût pas donné ses *Parvenus*. On y passe, sans instruction ni agrément, des critiques littéraires et de mœurs au champ de la politique, pour la voir revenir sans cesse, avec une humeur atrabilaire, dans la carrière de la polémique. L'aigreur de l'ame y nuit au charme de la diction. Par un de ces accès de modestie qui lui sont familiers, elle compare son héros roturier à *Gil Blas*, et dit *que son action marche, se développe et se dénoue, tandis qu'il n'y en a point de principale et de suivie dans le roman de Gil Blas. Elle n'a point fait faire de bassesse à son personnage roturier, comme Le Sage en a permis au sien*, ajoute-t-elle. Voilà des titres d'une incontestable supériorité, s'ils sont bien avérés, c'est-à-dire, s'ils se trouvent confirmés par la lecture des deux romans.

Le Sage paraît avoir écrit sans préméditation, sans plan. Il suit l'existence et les aventures de son héros, à travers les scènes les plus ordinaires et les plus variées de la vie humaine. L'auteur

ne se montre point : il ne se permet pas une seule dissertation qui annonce le pédagogue, ou décèle l'intention de présenter à ses lecteurs une moralité ; mais les plus sages réflexions jaillissent sans effort des situations où il place son héros. Il n'est pas une seule page qui ne fournisse quelque sujet de réflexion, et ne fasse admirer l'étonnante sagacité avec laquelle l'auteur saisit, dans chaque objet, les traits saillans. Madame de Genlis ne voit pas là d'action ; elle en fait un reproche à Le Sage, comme s'il n'y avait pas, ce qui vaut sans doute bien mieux, un mouvement naturel et soutenu qui, sans jamais fatiguer, récrée toujours. Ce n'est pas un roman, si l'on veut ; mais un tableau de la vie humaine, une histoire fidèle, qui la retrace dans toutes ses occurrences, avec une multitude infinie de particularités, naturellement décrites et placées dans la sphère propre à chacune d'elles. On ne sent nulle part la prétention ni la recherche ; l'art semble avoir été remplacé par la vérité sans apprêt. C'est le cours du fleuve de la vie. Il se déroule à nos regards, et nous laisse le temps de reconnaître les aspects nombreux et pittoresques des rives qu'il parcourt. Le Sage peint ; nous contemplons.

Madame de Genlis veut toujours faire plus et mieux que ses modèles. Ses prétentions la

trahissent quelquefois. Non contente de presenter la moralité de ses fables et de conclure pour son lecteur, elle ne se laisse jamais oublier. Il faut qu'on la voie partout : il lui arrive même d'accaparer à elle seule toute la scène ; et, malgré tout l'esprit et le savoir qu'elle peut y déployer, on voudrait souvent oser lui demander grace. Que n'a-t-elle intitulé ses *Parvenus*, *Critique morale, littéraire et politique?* on n'irait pas y chercher les aventures de *Julien Selmours*, modelées sur celles de *Gil Blas*. Mais enfin, puisque la comparaison est ici de rigueur, que madame de Genlis même la provoque, nous lui dirons, qu'en général ses portraits n'ont ni le naturel ni la vérité qu'on trouve avec tant de plaisir dans ceux de Le Sage. Son pinceau est moins fidèle que satirique. Visant trop à l'effet, elle le manque souvent : l'exagération des teintes met l'artifice à nu, et ce n'est plus le personnage qu'on voit, qu'on entend ; mais madame de Genlis : dès-lors, plus d'illusion, le charme cesse.

La conversation de *Mathilde* avec *Julien* le prouve évidemment. S'il est possible que la perversité d'une femme lui fasse concevoir le plan que développe Mathilde à son interlocuteur, il n'en est fort heureusement plus aucune, de quelque classe et condition qu'on la suppose, qui

l'exprimât ainsi. On s'étonnerait encore que, dans l'intention de peindre des scènes comiques et ridicules avec les couleurs de la révolution, madame de Genlis y ait représenté deux femmes nobles sous les traits les plus révoltants de la dégradation morale, si l'on ne se rappelait pas que ce sont des personnes de cette classe qui ont été les premiers objets que sa plume satirique a tympanisés (1). Il lui a donc été plus facile de charger des traits sur lesquels son attention s'était déjà portée, que de peindre des sujets qui avaient au contraire échappé jusqu'alors à ses observations. Serait-ce par cette fidélité à s'attacher au même rang de personnes, qu'elle penserait justifier l'assertion suivante? « Je crois, dit-elle, que je suis le seul auteur qui, publiant des ouvrages depuis près de cin-

(1) Les dames des anciennes maisons du faubourg Saint-Germain ont surtout exercé la critique de madame de Genlis. Elle se plaint, en ces termes, de leur susceptibilité :

« Il est singulier que ces dames soient si disposées à s'irriter contre moi, elles dont les mères et les grand'mères ont supporté, avec tant de douceur et de bonhomie, les peintures scandaleuses, ridicules et fausses que Crébillon fils, Marmontel et Duclos ont faites des gens du monde, de la cour et de la société. ... » *Mémoires inédits*, t. VI, p. 333.

quante ans, ait écrit dans les mêmes principes, et montré les mêmes croyances, professé les mêmes doctrines, avant, pendant, depuis la révolution, en pays étranger et en France (1). »

Ce serait une trop haute opinion de soi-même, si les faits ne la confirmaient pas : mais, au reste, que la même personne soit ici juge et partie.

Madame de Genlis se croit très-religieuse, et jamais code ne parla mieux en faveur de l'égalité que le christianisme. Dans les *Leçons d'une Gouvernante à ses élèves* (2), la religion et l'égalité forment les bases de son système d'éducation. Elle nous apprend, dans le *Précis de sa conduite*, que, sur sa demande, M. le duc de Chartres appela Brissot, l'un des *apôtres de la parfaite égalité*, à l'exercice d'un *emploi de mille écus avec un logement* à la chancellerie d'Orléans (3).

Avant et même après le fameux 20 juin 1792, madame de Genlis se montra enthousiaste de

---

(1) Si cette apologie est judicieuse, il n'y a pas une page des *Réflexions de M. le chevalier de Sevelinges*, sur les *Mémoires de madame de Genlis*, qui ne renferme une erreur ou une calomnie. Voyez *l'Oriflamme*.

(2) Deux volumes in-12. Paris, 1791.

(3) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, p. 45.

toutes les réformes ; elle se prononça long-temps avec force contre ceux qui n'en voulaient d'aucune espèce. M. le marquis de Clermont-Gallerande, M. l'abbé Salgues (1), et M. le chevalier de Sevelinges, affirment qu'elle a vécu, dans la plus grande familiarité, *avec les ennemis les moins équivoques des distinctions sociales*. En-

---

(1) Nous avouerons que M. l'abbé Salgues peut n'être pas, pour détromper madame de Genlis, une autorité beaucoup plus imposante que son collaborateur à l'*Oriflamme*. Il s'est permis de commenter les *trois discours de M. le ministre des affaires ecclésiastiques*, sur une congrégation qu'elle vénère. Il compare de graves missionnaires au petit père André, qui égayait son auditoire par ses sermons. Il raconte même qu'un de nos convertisseurs prêchait naguère contre le babil des dames et leur penchant à la médisance (le saint homme se trompait sûrement de siècle). Essayant tout à coup le plongeon dans la chaire, il disparaît quelques minutes, se redresse, et dit avec une édifiante malice : « D'où pensez-vous que je vienne ? Je viens de l'enfer, et je l'ai trouvé pavé de langues de femmes. » *Courtes observations sur la congrégation des jésuites*, etc. Cette brochure, *l'une des plus piquantes qu'on ait publiées en* 1826, prouve beaucoup d'érudition, une grande force de raisonnement, et au moins autant d'esprit que l'émigration en a reconnu à Rivarol. Il n'en est aucune, *sortie d'une plume toute royale*, qui fasse aussi bien connaître l'époque de rétrogradation d'idées où elle parut.

fin, l'amour de l'égalité fut si bien sa passion, qu'elle exigea, dès 1790, que de jeunes ducs le partageassent et le préconisassent publiquement. Dans le sommaire qu'elle a publié, l'année suivante, des travaux et des promenades champêtres de ses élèves, elle dit *que, pendant les temps orageux, on dansait avec les domestiques et les paysans du lieu* (1). Le 24 octobre 1791, « *Ne sais-tu pas*, écrivait-elle, dans la *Feuille Villageoise*, à *Marianne*, sous le nom de *Félicie*, qu'*il n'y a plus maintenant de fausse grandeur, plus de noblesse d'origine; plus de marquises, de duchesses, de princesses*, etc.; *et que nos sages lois nous prescrivent, à cet égard, ce que la religion nous a toujours enseigné*, de nous regarder tous comme des frères, comme les enfans d'un père commun, qui ne peuvent se distinguer véritablement que par le mérite et l'humanité?... Cherchons les *mêmes principes* dans *les Parvenus*, puisque madame de Genlis nous affirme, dans ses *Mémoires*, que tous les écrivains qui ont varié dans les leurs la haïssent pour avoir conservé les siens (2).

On voit, à la page 224 de ce roman, qu'elle épuise sa dialectique en faveur d'*Eusèbe*, un

(1) *Journal de l'éducation des princes*, p. 510.

(2) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 192.

de ses personnages de prédilection. Il doit soutenir que l'égalité n'existe pas entre les hommes; et que le respect pour une naissance illustre n'est point un *absurde préjugé* (1). Il ne paraît pas plus difficile à madame de Genlis de prouver que les hommes ne sont pas égaux, *même devant la loi*. Légistes et vous, organes sacrés des lois et de la justice distributive, prêtez ici toute votre attention! Une *nouvelle Thémis* vient en dicter les arrêts : « Supposons, dit-elle, que deux hommes soient coupables d'un crime digne de mort, et que l'un des deux n'ait ni esprit ni mérite d'aucun genre, et que l'autre soit rempli de génie et de talent, on fera grâce au dernier si l'on est sensible à la gloire nationale, et *ce ne sera point une injustice*.

La justice temporelle se trouvera donc, et par l'organe de madame de Genlis, en opposition avec celle de la Divinité : car celle-ci ne souffre aucune acception de personne; elle de-

(1) Nous la prions de relire les éloquentes pastorales e l'évêque d'Imola, et surtout l'*Ode à l'égalité* du oëte qui, dans l'exaltation d'un patriotisme sans orne, s'écriait : *La mort à tout esclave anglais!* C'éit à l'époque où madame de Genlis faisait la guerre ux émigrés, comme ennemis de l'égalité.

mande que les œuvres de chacun soient dans la proportion de ce qui lui aura été confié. Tout théologien, fidèle à ce précepte d'éternelle équité, en ferait l'application dans cette hypothèse, en condamnant l'homme de génie de préférence au sot; le premier n'est-il pas, en effet, doué des lumières naturelles qui devaient l'empêcher de faillir, tandis qu'elles ont manqué au second. Madame de Genlis n'en a pas moins jugé autrement; aussi reconnait-elle, avec une singulière candeur, que « les diverses applications de la loi aux individus détruisent sans cesse cette prétendue égalité; » et elle ajoute qu'*elles doivent le faire!...*

Elle tente, dans le même ouvrage, de revenir, par une hyperbole de dénigrement, sur la comparaison faite en 1805, dans la préface de la seconde édition des *Chevaliers du Cygne*, du règne de Charlemagne à celui de Napoléon. Peu satisfaite de contester aux philosophes le mérite qu'elle leur reproche ailleurs, d'avoir répandu les idées libérales, et d'en avoir donné les premières notions, elle s'écrie : « Ils n'ont pas eu le talent de les inculquer fortement dans les esprits. » C'est donc depuis peu; car, *dans les derniers temps du règne de l'empereur*, nous dit-elle dans ses *Mémoires*, alarmée des pernicieux effets des ouvrages philosophiques, elle fit sentir

au moderne *Charlemagne* combien il lui importait de l'autoriser à les épurer (1). « L'empereur approuva tellement cette idée, qu'il envoya sur-le-champ chercher M. Pierre Didot, pour lui demander combien coûterait cette entreprise, et pour le charger d'en faire, avec détails, l'évaluation : c'était peu de temps avant la campagne de Russie, qui anéantit ce projet. Voilà ce que Napoléon voulait faire (2). Madame de Genlis était incapable d'exagérer le mal, pour mettre le remède à un très-haut prix ; et, si ses souvenirs ne sont pas ici en défaut, si l'homme le moins craintif de la terre a pu s'alarmer de l'influence des philosophes, il fallait que leurs livres en eussent une bien

---

(1) Tous les conseillers d'une morale très-austère, quels que soient leur habit et leur sexe, affichent la même aversion pour la philosophie : l'*honnête Fouché* a fait priver l'auteur de *Charles IX* d'une pension, aussitôt qu'il eut publié l'*Épître à Voltaire*, et l'abbé Contrafatto a profité d'une *tribulation judiciaire*, pour prémunir le public contre la philosophie. Le bouillant Coessen n'a pas moins d'horreur pour la philosophie que madame de Genlis ; aussi lui trouve-t-elle *la foi que donnent de grandes lumières*, quoiqu'il n'ait *peut-être pas celle qu'inspire le cœur, et qui vient du ciel... Mémoires inédits*, t. VII, p. 13.

(2) Mêmes *Mémoires*, t. VI, p. 53.

grande; il fallait également qu'il portât une estime toute particulière à une femme de lettres, pour suivre aussi ponctuellement ses avis, et, à sa voix, s'occuper de combattre la philosophie au moment de partir pour le Nord. Néanmoins il convient à madame de Genlis de présenter, comme faible, l'impression que les idées philosophiques ont faite sur les esprits; « car nous y avons promptement renoncé, dit-elle, pour nous soumettre, sans résistance, *au pouvoir le plus absolu* qu'on ait jamais vu en France; et si le chef de l'empire ne se fût pas *renversé lui-même* (ailleurs, c'est *Louis XVIII qui, avec le secours de troupes battues et vaincues, chassa du trône, avec une inconcevable rapidité, le premier capitaine de l'univers*..... (1), qu'il eût vécu âge d'homme, et que rien n'eût mis obstacle à ses succès guerriers, cela pourrait durer encore une quarantaine d'années; nous n'aurions un peu repris haleine qu'après avoir conquis la Turquie, l'Europe entière, l'Égypte et la Chine. Alors, que devenait *le progrès rapide des lumières?* Que devenaient l'agriculture, les arts, la littérature? Toutes les femmes privées de leurs pères au-dessous de

(1) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 60.

soixante ans, de leurs frères, de leurs maris, de leurs enfans, eussent été forcées, comme nous en avons déjà vu beaucoup, de tailler la pierre et de labourer les champs. Il est vrai que les architectes n'auraient plus fait que des arcs de triomphe, et que ce genre de monument est parmi nous si national, que dans nos villes ces brillants édifices paraîtront toujours, à des yeux français, le plus beau de tous les ornemens; mais d'ailleurs quel désordre! quelle ennuyeuse et désolante monotonie! Le gouvernement n'eût donné de prix qu'aux inventeurs de nouvelles machines de guerre. Nos poëtes, ainsi que ceux des anciens Scandinaves, n'auraient célébré que des conquêtes, c'est-à-dire, des dévastations, et des massacres. Les peintres n'auraient livré, à l'expéditive lithographie, que des sujets représentant des soldats mourants et des batailles. Nos compositeurs de musique n'eussent plus fait que des marches guerrières; nos jeunes gens n'auraient pu s'instruire que dans les camps au bruit du canon, et, le sabre à la main, ils n'eussent éclairé les peuples qu'en brûlant leurs villes.

Ne voilà-t-il pas le portrait d'un Attila? Pourquoi donc madame de Genlis a-t-elle voulu forcer le *journal de l'Empire* à comparer, au

plus parfait modèle de magnanimité, ce *fléau de Dieu* (1)?

(1) Est-ce comme fait pour peser sur l'Europe de tout le poids d'un despote formidable, ou comme capable d'y établir la supériorité commerciale de l'empire français, qu'on s'est applaudi à Londres de la mort de Napoléon comme d'un événement heureux? C'est ce qu'il ne serait pas bien difficile d'approfondir. Sir Hudson Lowe s'empressa de remettre au capitaine Crokat, pour les propriétaires de la *Compagnie des Indes Orientales*, la lettre qui renfermait cette grande nouvelle! Ils étaient assemblés quand le porteur de l'importante dépêche la leur donna : toute délibération est suspendue pour en écouter la lecture. Elle est à peine terminée, que M. Lownden se lève et dit : « Monsieur le président, je vous félicite de la réception de cette nouvelle *. » Dans une pareille réunion, le cosmopolisme est sans influence. Qui ne se rappelle pas les barbaries exercées dans les Indes par la cupidité anglaise, sous un ministère qui avait fait la plus complète abnégation de tous les sentimens moraux et généreux?

C'est bien moins de la destruction du *fléau de Dieu*, que d'un génie dangereux au commerce britannique, qu'on s'est réjoui sur la Tamise. On y a toujours respecté Louis XVI dans son impuissance politique; mais

* *Napoléon et la grande armée*, précédée d'une introduction historique sur l'origine et les principaux événemens de la révolution française, etc.; par un ancien officier supérieur; t. II, p. 398.

Mais après son terrible accusateur, écoutons un moment l'accusé !

à peine eut-il accepté le pacte social, qui pouvait élever son royaume au plus haut point de prospérité, qu'un fleuve d'or britannique s'est marié aux eaux de la Seine, pour former le torrent de corruption et de calamités qui entraîna dans son cours la monarchie restaurée et le roi constitutionnel.

« Pitt veut, *par notre destruction*, disait Marie-Antoinette à madame Campan, garantir à jamais la puissance maritime de son pays. » Elle ajouta : « N'allez pas tel jour à Paris, *les Anglais ont versé de l'or*, nous aurons du bruit *.

Selon M. le vicomte de Toulongeon, l'inquiétude des esprits agite moins la capitale que les émissaires de l'étranger **.

On leur écrivait au nom du ministère anglais : « Ne faites aucun cas de l'argent (*don't mind the monney*). » On leur recommande expressément de ne pas épargner les dépenses. On ne veut d'eux aucun compte ***.

« L'Angleterre a ensanglanté notre révolution qui, *sans elle*, eût été exempte de malheurs et de crimes; elle en a étendu les malheurs sur tout le continent, et l'a rendue également funeste à ses amis et à ses enne-

* *Mémoires de madame Campan*, t. III, p. 96.

** *Histoire de France*, depuis 1789 jusqu'à l'époque du consulat, t. I, p. 70.

*** *Texte et nouvelle traduction des lettres et notes anglaises, trouvées dans un portefeuille anglais*; qu'un décret du 4 août 1793 fit déposer aux archives nationales.

« La paix de Moscou, disait-il, accomplira et terminera mes expéditions de guerre... Le système européen sera fondé; il ne sera plus question que de l'organiser. La cause du siècle sera gagnée, et la révolution accomplie. De retour en France, au sein de la patrie, grande, forte, magnifique et glorieuse, j'associerai mon fils à l'empire; ma dictature sera finie. Durant l'apprentissage de mon fils, et ensuite, pendant mes vieux jours, mes loisirs seront utilement consacrés à visiter lentement, et avec mes propres chevaux, tous les recoins de l'empire, recevant les plaintes, redressant les torts, semant

---

mis... *Elle a grevé* (pour faire avorter le travail de notre régénération politique) *son industrie et son commerce de* 10,152,082 *l. st.* (233,497,886 fr.). La peine est égale au forfait, et le châtiment à l'offense *. »

Dans sa patrie, Pitt avait été l'ennemi des libertés publiques : le mécontentement général suivit la dissolution du parlement qui les défendait; il fit taire tous ceux qu'on pouvait corrompre, et crut qu'avec de l'or il viendrait à bout de tout vaincre à Paris, comme à Londres. Il faut lire M. de Montvéran, pour voir l'effroyable avenir que *the angry boy* (cet enfant colère), disaient les amis du célèbre Fox, a légué à l'Angleterre.

* M. Ganilh, ex-tribun, *Essai politique sur le revenu public*; t. II, p. 499 et 500.

de toutes parts les institutions, les monumens et les bienfaits... Voilà mes projets... »

Voyons maintenant si la conduite de Napoléon à Moscou justifie M. le comte de Las-Cases dont le *Mémorial* nous révèle *ces projets*, avec le ton d'une pleine confiance dans les paroles de son héros, ou si cette même conduite ne fait pas plutôt présumer qu'il se fût attaché, *s'il avait vécu âge d'homme*, à mériter l'animadversion que madame de Genlis appelle sur sa mémoire! L'intérêt est grand; car nous saurons en même temps si l'empereur Alexandre a eu la froide cruauté de livrer les habitans d'une de ses plus grandes villes aux horreurs de l'incendie, et nous trouverons en regard, à une énorme distance de nôtre patrie, le génie qui présidait aux conseils britanniques, et cet amour de l'humanité qui fait partout du Français un véritable philanthrope.

Le 14 septembre 1812, les Français entrent dans la ville que l'olygarchie russe regardait comme sa propriété, parce qu'elle y dominait depuis l'origine de l'empire. Le lendemain, le vainqueur de la Moskwa devait planter son aigle sur les minarets du Kremlin, et s'asseoir sur le trône de Pierre le Grand. Mais le système *anti-russe* qui avait fait de Smolensk, de Wiasma, de Ghiat et de quelques autres villes, des

monceaux de cendres, condamna l'antique Sion des Slaves à subir le même sort.

Le reste de cette société frivole, qui est aussi surannée que sont peu Français ceux qui, en 1814, auraient voulu en réunir les débris, et en reproduire les prétentions ridicules, trouvaient *joli* l'affreux désastre qui avait coûté si cher à nos braves. Ils croyaient flatter le comte Fédor Rostopchin, à son arrivée en France, par de fades complimens sur un épouvantable forfait. Ce gouverneur, qui aurait sans doute préféré qu'on lui eût permis de mourir à son poste pour nous interdire l'entrée de Moscou, à soutenir l'odieuse réputation d'un incendiaire, repoussa les flétrissants éloges de nos vieilles marquises, par la brochure dans laquelle il reporte le tribut de leur admiration sur des soldats ivres.

On a reproché au ministère de Castlereagh d'avoir été représenté, par le fameux artificier Smidt, dans le conseil secret où l'on prononça la destruction de Moscou (1). Cet homme, qui prépare des crimes pour de l'or, nous rappelle la célèbre marquise de laquelle les gens de cour achetaient des poisons dans le grand siècle. Il

(1) Quelques Russes pensent qu'aucun homme, dans tout l'empire, n'aurait osé se charger d'une si terrible responsabilité. La conduite d'Alexandre désavoua cette

fit l'essai, dans le château de Woronzoff, d'un ballon incendiaire; cette exécrable invention ayant trompé son attente, il fabriqua ces mèches, ces fusées, ces compositions infernales dont fut armée une troupe de bandits, toujours si nombreux dans les États despotiques.

Peu de temps avant, le commerce de la cité conquise sur les Lithuaniens par le grand-duc Basilide, qui affranchit la Russie de l'oppression des Tartares, avait fait à son souverain les plus généreuses promesses. Dans l'assemblée des marchands que présidait Alexandre, ce prince leur avait témoigné avec une vive émotion, combien le dévoûment et les sacrifices des classes industrielles le pénétraient de reconnaissance. L'autocrate, dont nos ultras croyaient la puissance, en quelque sorte, divinisée, ne pouvait pas autant compter que la faction des boïards de Moscou dans le vieux prince Kutusoff; elle avait comme transporté ce général de la Moldavie à la tête de la grande armée que devait commander Barclay-de-Tolly; mais ce feld-maréchal était trop attaché

---

détermination, sans la désapprouver. Les Russes ignorent, ou taisent la part qu'il eut dans cette catastrophe. M. le comte Ph. de Ségur, *Histoire de la grande armée*, t. II, p. 19.

à l'empereur Alexandre, et l'élévation de ses sentimens ne permettait point de compter sur sa coopération à l'exécution des horribles projets combinés par les olygarques de Saint-James, adoptés par ceux de Moscou, et salariés par l'Angleterre. Castlereagh destina deux cent mille livres sterling aux incendiés de Moscou, qui ne touchèrent point cette somme; il donna le grand cordon de Saint-Georges au prince Kutusoff qui fit jurer aux Russes, *sur une image miraculeuse de la Vierge* (1), que les Français

(1) On se tromperait si l'on prenait le prince Kutusoff pour un homme crédule. Il jouait un rôle, et ce n'était pas, quoi qu'en disent les apparences, celui d'un personnage trop confiant envers saint Michel, ni en l'image miraculeuse de la Vierge. Ses moyens de succès personnels, et les ressorts de sa politique ne sont pas de ceux qu'approuvent les moralistes, et nous ne savons quelle religion ne les condamnerait pas. Les Français le battent: il écrit partout que son armée est victorieuse. Cette supercherie trompe Alexandre, le jour de sa fête. Il communique cette erreur à ses alliés. Il court aux autels, rend des actions de grâce à la Divinité, ordonne des fêtes, comble d'honneurs et d'argent les légions et la famille du vaincu à Borodino, et le nomme feld-maréchal, pour cette défaite.

On doit encore à Kutusoff la fameuse lettre qui eut tant d'influence dans les négociations de Bucharest. *L'écriture du secrétaire*, et la signature de *Napoléon*

n'entreraient point dans Moscou : « Dieu va, s'écria-t-il, combattre son ennemi avec l'épée de saint Michel; et, avant que le soleil de demain ait disparu, vous aurez écrit votre foi et votre fidélité, dans les champs de votre patrie, avec le sang de l'agresseur et de ses légions. » L'événement fit mentir cette prophétique allocution. Son auteur perdit, sous les murs de la ville impériale, trente mille hommes et quarante généraux (1).

A Malo-Jaroslavetz, dix-huit mille Français

étaient si bien imitées, que les négociateurs *turcs y furent trompés*. Ils ont cru que Napoléon proposait à Alexandre le partage de l'empire ottoman. M. *de Chambray*, t. Ier, p. 157, et *M. A. de Montvéran*, supplément de son bel ouvrage sur la *situation de l'Angleterre*.

(1) *M. Montholon*, t. II, p. 78, évalue à vingt mille hommes la perte des Français, et nous voyons, dans M. de Butturlin, que celle de l'armée russe peut s'élever à cinquante mille; t. Ier, p. 349.

Le docteur Larrey différa de trois jours son départ pour achever le pansement des vainqueurs et des vaincus. On cite, parmi les premiers, un chef de bataillon qui, à peine opéré, monta sur son cheval, qu'il perdit bientôt : il n'en continua pas moins sa marche jusqu'en France, *où il arriva guéri trois mois et demi après*. Il fut l'un des onze blessés qu'on amputât du bras à l'épaule; *deux seulement ont péri dans les évacuations*. CHIRURGIE MILITAIRE; t. IV, p. 49 et 50.

et Italiens soutinrent le choc de quatre-vingt mille Russes, dont dix mille restèrent sur le champ de bataille. Le feld-maréchal-général Kutusoff se retira vers le Sud *dans une espèce de déroute* (1).

---

(1) *Napoléon devant ses contemporains*, p. 229.

Le général en chef de la grande armée des Russes leur fit croire que c'étaient les Français qui avaient mis le feu à la *Ville Sainte*. Pour enflammer les siens d'une haine nationale, il les *promena* douze jours autour des ruines fumantes de Moscou. Depuis Smolensk la population suivait le mouvement rétrograde de l'armée, et l'encombrait de tous les embarras imaginables dans la confusion d'un tel désastre. Le chariot de chaque paysan renfermait sa femme, ses enfans, ses effets de quelque prix. Tout cela donnait aux légions de Kutusoff l'aspect de hordes de Tartares, et, pour ainsi dire, d'une nation nomade. Sir Robert Wilson, qui vit cette armée présenter le flanc à l'armée française, et lui offrir *une victoire infaillible*, déclare (p. 22 de son intéressante narration) que *l'armée russe fut protégée par des transactions que tout le monde ignore*. Il fallait que Kutusoff y comptât, car le général Guillaume Vaudoncourt affirme (p. 201) que l'ennemi *n'avait pas besoin de passer par Moscou pour se retirer de Mojaisk sur la route de Kalouga*; et M. de Butturlin, historien russe, déclare que *deux marches ont fait passer Kutusoff*

Campagnes 1812, t. I, p. 373.

Alexandre était à cent lieues de Moscou, le 13 septembre, et l'on y mit le feu de toutes parts quarante-huit heures après. Cet incendie, à nul autre pareil, exerça ses ravages durant six jours. L'intrépide comte Durosnel, l'estimable intendant Lesseps, le maréchal Mortier, duc de Trévise, et un quatrième Français qui s'était distingué dans les immortelles journées d'Austerlitz et d'Esling, firent d'incroyables efforts pour épargner le supplice d'une mort épouvantable à la nombreuse population que renfermait le quartier des hôpitaux.

Le directeur de l'*hospice des Enfans-Trouvés*, M. de Toutolmin, était le seul fonctionnaire public resté dans Moscou. Napoléon le traita avec les égards dus à un aussi pur, à un aussi héroïque dévoûment. M. de Toutolmin trouva dans l'empereur une providence pour ses *enfans-trouvés*, un consolateur pour l'infortune et l'infirmité. Quinze mille Russes malades ou blessés, que la faim et la flamme avaient également menacés de leurs horreurs, se virent les objets de tous les soins et de tous les secours possibles. Nos officiers de santé sem-

---

du sud-est au sud-ouest de Moscou, opérant ainsi un manœuvre de flanc assez délicate. Ceci mérite d'être éclairci par M. de Norvins.

blaient se multiplier pour soulager leurs maux. On a dit avec vérité qu'à *Moscou* ce fut la France qui veilla *sur les Russes* (1).

Ils avaient vu le feu s'étendre dans leur ville sainte en plus de cinq cents endroits à la fois. Les chrétiens n'eurent rien d'aussi odieux à reprocher au règne de Néron, dont ils outrageaient les dieux. On avait excité les horribles appétits de dix mille forçats, afin d'étouffer en eux les remords que les réflexions de la captivité auraient pu avoir éveillés dans leurs âmes. Leur liberté était le prix du succès d'un de *ces actes affreux par lesquels un maître absolu* (gouverneur, général ou prince) *dispose du bien ou même de la vie de ses sujets* (ou de ceux que leur privation de droits politiques soumet, *en esclaves*, à l'autorité de leurs supérieurs), dit l'auteur de *Napoléon devant ses contemporains*. Cette page manquait à l'histoire du despotisme. S'il nous permettait de douter que les crimes doivent être moins souvent imputés à ceux qui les commettent qu'aux mauvais gouvernemens sous lesquels la nature se dépraye, nous concevrions difficilement la différence qui se fait remarquer, d'une manière

(1) *Biographie nouvelle des Contemporains*, t. XIV, p. 403.

si tranchante, entre les galériens de Moscou et les forçats de Toulon : ce n'est point à leur propre impulsion qu'obéissent les premiers; on les pervertit de nouveau, pour en faire les complices des fauteurs de l'incendie; tandis que, dégagés de toute influence, les seconds prouvent qu'il n'est point d'état de corruption qui rende l'homme incapable de tout mouvement généreux. Le crime signale à Toulon la retraite des Anglais, l'incendie du grand magasin général éclaire leur départ. Ils font à la marine tout le mal qu'ils peuvent effectuer par la connivence de quelques traîtres, et les manœuvres de certains royalistes, tels que l'émigré Imbert-Colomès qui s'est fait un mérite, depuis la restauration, de *s'être chargé d'une grande et importante mission, dans le but d'en faire manquer les effets* (1). Au milieu du désordre inimaginable qui règne sur le port comme sur la rade, neuf cents galériens oublient que la société les traite avec rigueur, et se rappellent qu'ils ont une patrie. Ce souvenir épure leurs sentimens : le pillage est pour

(1) *Précis sur les événemens de Toulon*, p. 13. Pour bien apprécier ce contre-révolutionnaire, il faut lire également sa correspondance que le roi de Prusse fit saisir à Bareuth et à Mendes.

eux sans appât. Loin de s'occuper de son avenir, chacun d'eux brave d'imminents périls pour conserver l'arsenal de la marine. Dans l'extinction du feu qui menace de consumer quatre frégates, ils retrouvent cet amour de l'ordre qui en fait les sauveurs de l'affreux séjour de leur bagne. En reprenant leurs fers après avoir neutralisé la rage jalouse des Anglais, ne se placèrent-ils pas au-dessus de l'Étranger qui s'était donné pour l'auxiliaire des hommes monarchiques, et qui n'en détruisit pas moins ces établissemens maritimes qui étaient de magnifiques et glorieux monumens de l'ancienne France? Quoi qu'on veuille objecter, la conduite de ces forçats, tout-à-fait neuve dans l'histoire, dit M. de Norvins (1), caractérise cette époque extraordinaire, qui enivrait aussi de la gloire de la liberté les criminels que la justice avait retranchés du nombre des citoyens.

C'est au contraire malgré les galériens russes qu'on mit des bornes aux ravages de l'océan de feu qui dévora d'incalculables richesses, et réduisit plusieurs générations au désespoir. Il

(1) *Histoire de Napoléon*, t. 1er, p. 44. C'est une judicieuse et forte éloquente réfutation du libelle de Walter-Scott.

engloutit huit cents églises, sept mille huit cents bâtimens de la meilleure construction, sept mille cinq cents autres maisons en bois et des milliers de boutiques. C'est de cet enfer qu'on vit sortir, comme par miracle, « une administration aussi régulière que pouvait le permettre la situation de l'armée française. Cette administration préleva pour les hospices, sur les besoins urgents qui déjà se fesaient sentir au milieu d'elle, *la dîme d'une religieuse humanité*, et le surnom de *grand* fut sans doute donné à Napoléon par les malades, les blessés et les orphelins de Moscou (1). »

---

(1) Quand l'estimable Le Lorgne d'Ideville arriva (le 14 vers les neuf heures du soir) à l'*hospice des Enfans-Trouvés*, il fut accueilli en ces termes, par le sous-directeur: « La protection de votre maître est pour nous une grâce du ciel; sans le regard que sa majesté a jeté sur nous, et il ne nous était pas permis de l'espérer, notre maison devenait la proie du pillage * et de l'incendie. C'est l'empereur qui envoie ce Français, dit-il aux enfans; et aussitôt M. le secrétaire-interprète s'est vu assailli de caresses et d'acclamations (par ces jeunes Russes qui s'attendaient à être mangés par les Français... **). Les plus petits se jetaient dans les jambes de

* M. de Surrugues, curé de Saint-Louis à Moscou, nous apprend par une lettre adressée au père Bouvet, jésuite, *que la populace de Moscou jouait le plus grand rôle dans le pillage...*

** M. le baron Fain, *Manuscrit de mil huit cent douze*, p. 100.

Bien avant cela, madame de Genlis l'a chanté, adoré même, quoiqu'à ses yeux on ne pût *prétendre à la royauté, devenir un usurpateur pour abolir une république*... (1), sans exposer la France aux maux qui résultent de la *prolongation de la guerre extérieure, et, de plus, de la guerre civile dans toutes les parties de l'empire* (2).

Madame de Staël dit seulement qu'*une nation éclairée ne peut rien faire de pis que de se remettre entre les mains d'un homme*. « Le public a plus d'esprit qu'aucun individu maintenant, et les institutions rallient les opinions beaucoup plus sagement que les circonstances... Si la nation française, alors si imposante (quand le Consulat prit la place du Directoire), malgré toutes ses fautes, s'était constituée elle-même, en respectant les leçons que dix ans d'expérience venaient de lui donner, elle serait encore la première nation du monde (3). »

M. Le Lorgne, les plus grands s'attachaient à son cou, tous ne cessaient de répéter : *Toi empereur est notre providence.* »

(1) *Précis de la conduite de madame de Genlis*, p. 260.

(2) Même ouvrage, p. 262.

(3) *Considérations sur les principaux événemens de la révolution française*, t. II, p. 243.

Selon madame de Genlis, que vîmes-nous alors? La Providence conduisant à l'échafaud tous les chefs de parti, *afin que Bonaparte pût monter sur le trône* sans répandre une goutte de sang (1). Il rétablit la religion et le culte, et il protégea avec grandeur les lettres et l'industrie nationale; mais toute l'Europe lui déclara la guerre (2) : il la fit alors, parce qu'on l'y forçait, et ses succès, à cette époque, furent miraculeux; il ne fut dans ce temps conquérant que de fait, et non par des projets et des desseins prémédités; aussi montra-t-il de grands sentimens de générosité dans les capitales livrées par le sort à ses armes (3).

---

(1) Assurément la Providence ne pouvait rien faire de mieux pour Bonaparte, ni rien de plus mal pour *tous les chefs de parti*. Cela se conçoit de reste; mais, ce qui n'est pas aussi clair, c'est l'idée morale ou religieuse que peut offrir cette manière d'interpréter les desseins de la Providence. Nous sommes forcés de convenir que notre philosophie a moins de perspicacité que la théologie de madame de Genlis.

(2) L'Europe en effet ne pouvait tenir une autre conduite; car la Providence qui a fait périr tous les chefs de parti, pour servir Bonaparte, devait bien aussi confirmer, par une déclaration de guerre, la prophétie adressée, le 8 mars 1796, du pays d'*Holstein* à M. de Chartres, par madame de Genlis.

(3) Après la bataille d'Iéna, il pouvait anéantir en-

« Les ennemis de la papauté répètent sans cesse que les papes ne doivent, en aucune manière, se mêler de politique; ainsi ils doivent donc du moins approuver le pape d'avoir acquiescé à la décision de tous les souverains de l'Europe, en reconnaissant, comme eux, Napoléon comme empereur, il ne fesait rien de blâmable en venant le sacrer (1).

Napoléon n'est devenu, pour madame de Genlis, un *Attila* que dans l'adversité ou dans la tombe : à son aurore, c'était un soleil resplendissant sur l'horizon politique, dissipant tous les nuages, et répandant des flots de lumière sur l'avenir le plus fortuné. A peine le voyait-on quelque part, que les plus fâcheux souvenirs s'évanouissaient à sa vue ! C'était un sauveur sur lequel se *fixaient tous les regards et toutes les espérances* (2).

---

tièrement la monarchie prussienne : il ne le fit pas..... *Mémoires de madame de Genlis*, t. VI, p. 58.

(1) Le pape avait la certitude que, sans cette démarche, *la France serait devenue protestante, car Napoléon se serait certainement séparé de l'Église* *. Pourquoi madame de Genlis entretenait-elle une correspondance avec un prince aussi mauvais catholique ?

(2) *Mémoires inédits*, t. VI. Elle y présente en même

* Même ouvrage, même volume, p. 59.

« En revenant en France, Bonaparte montra un courage qui fit perdre le souvenir de la déroute de Russie; il entrait sans aucune suite dans les villes; il se précipitait seul au milieu des multitudes de peuple assemblées pour le voir; et sa tête était à prix! Cette conduite hardie, ce succès incompréhensible, sans armée, sans soldats, et, d'un autre côté, l'imprévoyance des ministres qui n'avaient pu l'empêcher de débarquer à Cannes, tout se réunit pour favoriser son audace, et d'autant plus qu'il annonça partout des sentimens généreux, dit madame de Genlis (1). »

Il avait eu autrefois de bien bons momens. Voici une de ses plus heureuses inspirations : « Madame de Lavalette m'écrivit, dit-elle, que le premier consul, devenu empereur, désirait que je lui écrivisse tous les quinze jours *sur la politique, les finances, la littérature, la morale,*

---

temps Louis XVI, comme ayant fourni, *contre toute politique et toute justice, frauduleusement aux Américains (quoiqu'il fût en pleine paix avec l'Angleterre), de l'argent, des fusils, des approvisionnemens de guerre, des habits de troupes, et des officiers.* Pour être complétement édifiante, il ne lui manquait plus que de dire que Dieu l'en avait puni.

(1) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 68.

sur tout ce qui me passerait par la tête (1). »

Louis XVI n'y avait pas songé. Aussi sa chute ne causa-t-elle pas beaucoup de regret à madame de Genlis. En apprenant, hors de France, l'abolition de la royauté, et l'érection d'une république, « Eh ! quoi donc ! s'écrie-t-elle, on ne jouera plus *Athalie* (2). » Une pareille exclamation, à la nouvelle d'événemens aussi extraordinaires, aurait à peine été excusable dans une tragédienne célèbre, comme une demoiselle Dumesnil, une demoiselle Raucourt, une demoiselle Duchesnois ; mais cela ne se conçoit pas dans la femme religieuse, qui se met en quatre pour faire prendre le voile à une actrice, et présenter les philosophes comme les auteurs de la révolution.

Passant ainsi d'un extrême à l'autre, madame de Genlis commet la faute de certains esprits prévenus, et de gens à *tête faible* qui font, à des hommes isolément pris, l'honneur ou le re-

(1) *Mémoires inédits*, t. V, p. 145 et 146. Cela est aussi glorieux que surprenant ; car madame de Genlis ne paraissait pas s'être disposée à répondre à une pareille attente. Le continuateur des *Mémoires de Bachaumont* partage à cet égard l'opinion de MM. de Clermont-Galerande et de Sevelinges, quoiqu'il n'écrive pas dans le même esprit.

(2) *Mémoires inédits*, t. IV, p. 121.

proche d'efforts opérés par des siècles ou des nations entières. Les Anglais n'imputent point à quelques esprits leur affranchissement politique. Ils sont trop graves, trop sensés pour chercher dans des livres les motifs du soulèvement d'une nation; car les masses sont mues par leurs besoins, et sentent fortement. Elles ont changé l'ordre de leurs destinées, avant que les philosophes n'aient bien vu comment on pourrait le faire. Nos modèles en civilisation jouissent de leur *grande charte*, comme d'une conquête nationale, et disent toujours *notre glorieuse révolution*. Cela ne les empêche assurément pas de préférer une liberté légale, renfermée dans certaines bornes, à une plus grande étendue de liberté, qui leur coûterait le moindre bouleversement. Plus les peuples sont libres, plus ils regardent le joug des lois comme une garantie. Mais, dans une monarchie comme celle de France où les institutions politiques étaient on ne saurait plus arbitraires et plus variables, il n'y avait de stabilité pour personne. « Quels étaient, dit madame de Staël, les priviléges du clergé, qui se disait tantôt indépendant du roi, tantôt indépendant du pape? Quels étaient les pouvoirs des nobles, qui tantôt (jusque sous la minorité de Louis XIV) se croyaient autorisés à réclamer leurs droits à main armée, en s'alliant avec les

étrangers, et qui reconnaissaient le roi pour monarque absolu ? Quelle devait être l'existence du tiers-état, affranchi par les rois, introduit dans les états-généraux par Philippe-le-Bel, et cependant condamné à une minorité perpétuelle, puisqu'on ne lui attribuait qu'une voix sur trois, et que ses doléances, présentées à genoux, n'avaient aucune force positive (1) ? »

La puissance politique des parlemens n'étant pas mieux déterminée, et les impôts pesant outre mesure sur le peuple, la révolution française était devenue si nécessaire, que madame de Genlis en convint jusque dans l'émigration, au point de ne déguiser nullement qu'*elle l'avait aimée avec sincérité. Je pensai*, écrivait-elle, dans le *Précis de sa conduite, que la constitution nouvelle, quelque imparfaite qu'elle pût être, serait toujours un bienfait inestimable, puisqu'elle détruisait d'horribles abus et le despotisme ; et en effet, si la cour eût été de bonne foi, si les premiers émigrés, plus raisonnables, n'eussent pas fui sans retour*, aussitôt qu'ils *entendirent prononcer le mot de* LIBERTÉ, *je crois encore que nous n'aurions eu qu'une seule ré-*

(1) *Considérations sur la révolution française*, t. Ier, p. 130.

volution, et qu'elle eût fait le bonheur de la France (1).

Notre révolution ne fut que prévue par les écrivains du 18e siècle. Ils n'en ont pas été les moteurs, ils n'ont fait qu'y remplir le rôle des hérauts d'armes dans les anciennes cérémonies. Après l'avoir annoncée à son de trompe, ils ont indiqué les armes aux combattans.

Cela leur fut bien plus facile qu'il ne l'est de classer *Pétrarque* et *Laure*; c'est celle des productions de madame de Genlis qui lui inspire une prédilection toute particulière, et dont le sujet promettait des jouissances non moins vives que variées : la muse du romancier pouvait en tirer le plus grand parti. Comment n'être point saisi d'admiration à la seule pensée de ces amans, partout célèbres, depuis environ cinq siècles? L'imagination et le cœur cherchent à connaître également des amours encore aujourd'hui dérobés à nos yeux par le voile de la mysticité, qui distingue et sépare le 14e siècle de l'époque pleine d'avenir où finit le grand schime d'Occident, où l'esprit humain inventa l'imprimerie (2), où la découverte du

(1) *Précis de la conduite de madame de Genlis* depuis la révolution; p. 22 et 23.

(2) L'imprimerie a certainement hâté la renaissance

nouveau monde promit à l'ancien le spectacle d'un nouvel âge d'or, et l'exemple de toutes les vertus.

Laure et Pétrarque sont si peu des amans ordinaires, que l'amour paraît avoir créé pour eux une espèce de magie dont, seuls, ils possèdent l'enchantement. Nous leur demandons encore quelques révélations sur ces amours mystérieuses et pudiques, dont l'inspiration leur appartient exclusivement, comme l'art de les chanter est particulier à Pétrarque.

Le romancier qui se proposait de faire revivre de pareils traits, pouvait charger alternativement sa palette des couleurs véridiques de l'histoire, et de ces nuances délicates que l'imagination seule a le pouvoir de fixer. Il fallait réaliser, pour ainsi dire, les images enchanteresses et chimériques, que Laure et Pétrarque font apparaître dans les rêveries des amans. Il fallait donner un corps à ce qu'ont de vague les créations de l'imagination exaltée

---

et le nouveau progrès des arts. Elle a dit à la barbarie : *Tu ne régneras pas;* à la puissance injuste, qui auparavant n'était guère dénoncée qu'aux temps à venir : *Tu entendras ; dès ce moment, ta sentence prononcée partout;* à l'homme capable de dire la vérité : *Parle, et le monde entier entendra ta voix.* (La Harpe.)

par l'amour, les suivre dans leur vol éthéré; les étudier, les deviner, les surprendre, restituer à l'action et rendre au sentiment ce que les traditions et le temps leur ont refusé ou enlevé. Peindre, c'est plus souvent créer qu'imiter. Où en serions-nous en fait de romans historiques, si l'auteur n'osait franchir les bornes de l'authenticité. Madame de Genlis s'y est arrêtée : elle a écrit un roman d'imagination sous la dictée de l'esprit dogmatique, et prétendu faire une savante leçon de morale, du sujet le plus éminemment poétique. Aigrissant son encre par l'eau bénite qu'elle a mise dans son écritoire, elle ne pardonne point à certains critiques d'avoir *passé sous silence un ouvrage aussi religieux que Pétrarque* : « De petites jalousies et de petites querelles littéraires, anciennes et nouvelles, mon indépendance, l'aversion que j'ai toujours eue pour toute espèce d'engagement de parti, donnent aux journaux royalistes une constante malveillance pour moi, dit-elle (1). »

(1) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 153. Ces pauvres journalistes n'ont pas même osé ou voulu reprocher à madame de Genlis de tout altérer, de tout réduire à des proportions minuscules. Dans les *Mémoires de Dangeau*, elle a omis plus de mille articles, fort heureuse-

Rien n'est moins modeste que d'accuser toute une classe d'écrivains de *petites jalousies*, et rien n'est moins charitable ni moins raisonnable que d'imputer à tous les gens de lettres, qui professent une opinion quelconque, une *malveillance constante* pour une femme de mérite, qui se place à la tête de leur phalange. Parmi les hommes éclairés, l'esprit de parti n'anime jamais que le petit nombre, et il y a toujours, dans celui-ci, plusieurs enthousiastes, sans haine pour les personnes, qui rejettent ou combattent même leurs doctrines. Quant aux personnes qui affichent une aversion de parti, elles exploitent plus ce parti qu'elles ne le servent, et ne sont pas les dernières à proclamer, en temps utile, des doctrines qui lui sont étrangères. Madame de Genlis devrait savoir cela aussi bien que qui que ce soit. Autant elle a été calomniée en 1788, 1789 et 1790, dans l'émigration, autant elle a été préconisée, par MM. les journalistes, depuis sa rentrée en

---

ment reproduits, avec des notes très-curieuses, par Lemontey. Voyez son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. MM. les journalistes ne pouvaient louer l'édition de *Dangeau* de madame de Genlis, sans tromper le public, ni parler de *son Pétrarque* et de *sa Laure*, comme elle le voulait, sans mentir à leur conscience.

France : il n'y a eu rien de trop violent contre elle que depuis la *Restauration*. Un seul journal, celui de M. le chevalier de Sevelinges, ne l'a pas ménagée ; M. Fournier-Verneuil s'est montré satirique dans un ouvrage saisi, et M. le le marquis de Clermont-Gallerande est allé beaucoup plus loin dans des *Mémoires*, dont les journaux ont encore moins parlé que des *amours de Laure et de Pétrarque*.

Malgré tout le soin que l'auteur a pris de placer très-souvent au bas de ses pages le mot *historique*, on peut y reconnaître nombre d'erreurs de fait et de date, sans parler des changemens de nom, et des altérations qu'elles s'est permis de faire au caractère connu de quelques-uns de ses personnages. Elle a arraché à l'impatience de M. Hofmann le conseil d'opter entre l'histoire et le roman, sous peine de *ressembler, en puisant des deux mains dans les deux sources, au dramaturge qui marche d'un pied mal assuré entre la tragédie et la comédie*. Que n'eût-elle le même cadre à remplir, soit lorsqu'elle peignait avec une sorte de volupté les erreurs et les exploits qui signalèrent *les Chevaliers du Cygne* à la cour de Charlemagne, soit quand elle nous dévoilait, avec une rare délicatesse, les plus secrets sentimens de mademoiselle de Clermont !

Le nouveau tableau de madame de Genlis est fort inférieur à ceux-ci. Les mouvemens vifs, qui produisent un effet dramatique, y sont en très-petit nombre, et ceux qu'on y trouve décèlent la débilité. Les récits trop multipliés y font regretter l'action dont ils ne sauraient tenir lieu, et quelques épisodes détournent l'attention du sujet principal. En général, on voudrait y remarquer davantage cet art ingénieux de saisir les traits épars dans les traditions, d'animer la peinture des agitations du cœur, et de graduer l'intérêt que la passion doit offrir dans tout roman dont elle est l'ame.

Dans Pétrarque, la vie et les sentimens réunissaient, pour le romancier, les traits de la nature dans sa réalité, et ceux de ce monde fictif que les plus séduisantes illusions remplissent de leurs enchantemens. Celui dont l'amour avait *blessé tous les sens de ses tendres armes*, n'était pas *le saint* que célèbre madame de Genlis. Il pouvait avoir moins de droits aux béatitudes de l'autre monde, mais personne n'a été plus digne des félicités de celui-ci. Pétrarque a payé tribut à l'humaine faiblesse : épris des charmes de Laure, il ne fut point exempt dans son amour, si vanté par les nouveaux disciples de Platon, des mouvemens tu-

multueux, qui s'élèvent dans le cœur de l'homme, le remplissent et l'embrasent.

Dans ses lettres, dans ses vers, dans ses œuvres les plus graves, son âme ardente se trahit, et sa raison se plaint *des combats qu'il éprouve, et des feux qui le consument*. D'ailleurs, ne laissa-t-il pas des témoignages irrécusables de sa fragilité? Il eut deux enfans dont les mères ne sont pas même nommées. Ses passions échauffaient son génie; et, malgré ce génie alors unique, malgré ce génie qui fit l'étonnement de son siècle, si Pétrarque n'avait point aimé, il serait beaucoup moins connu. Une seule espèce d'attachement ne pouvait suffire à son cœur: il aima tout ce qui pouvait l'émouvoir, tout ce qui était beau, tout ce qui élève l'ame; il était enthousiaste de la gloire, enthousiaste de la liberté, comme il l'était de sa Laure. Jamais il ne cessa d'adresser ses vœux et son encens à ces divinités presque constamment absentes.

Laure, elle-même, ne fut pas toujours froide et réservée, comme la peint madame de Genlis. Elle avait, comme le dit très-bien Ginguené dans son *Histoire littéraire d'Italie*, non-seulement « tout l'esprit naturel que peut avoir une femme, toute l'adresse qu'elle peut employer pour retenir en même temps qu'elle enflamme,

pour alimenter l'espérance sans donner des droits, et elle en sut faire usage; » mais ce qui vaut plus que toutes les ressources de la coquetterie, elle aimait véritablement. Elle était glorieuse de sa conquête, et c'est par des marques extérieures que se manifestaient la part qu'elle prenait aux triomphes de son amant, et la douleur que lui causaient les peines de l'amour.

Telle est Laure, telle est la femme que l'admiration des hommes ne séparera jamais de Pétrarque. Si elle n'était pas aux prises avec sa passion, elle nous enchanterait bien moins par sa vertu. Nous avons besoin de nous la représenter sensible aux feux de son amant, pour la trouver digne de ses odes appelées *Canzoni;* ce sont ses chefs-d'œuvre. Dans des sujets plus relevés, dit La Harpe, il a su tirer de sa lyre quelques sons assez nobles et assez fermes pour nous rappeler celle d'Horace. Son élégance l'a mis au rang des classiques de son pays. Voltaire s'accuse de témérité, en imitant Pétrarque, pour nous donner à peu près, dit-il, le commencement de sa belle ode (en vers croisés) à la fontaine de Vaucluse :

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;

Arbre heureux dont le feuillage,
Agité par les zéphirs,
La couvrit de son ombrage,
Qui rappelle mes soupirs,
En rappelant son image ;
Ornement de ces bords, et filles du Matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissait quand vous touchiez son sein ;
Rossignol dont la voix est moins douce et moins belle;
Air devenu plus pur, adorable séjour,
Immortalisé par ses charmes ;
Lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes,
L'Amour a blessé tous mes sens ;
Ecoutez mes derniers accens,
Recevez mes dernières larmes (1) !

Le burin de l'histoire, saisi d'une main sûre, nous aurait fait voir Pétrarque sous l'ensemble des traits nobles qui conviennent à ce génie dont l'Italie s'honore. Nous aurions admiré en lui l'amant le plus passionné des lettres et des arts, un érudit, un philosophe et un personnage politique. Ses relations avec Gabrino (Nicolas), dit *Laurentio* et *Rienzi*, l'appui qu'il lui prêta, le prix qu'il attachait au succès de sa cause, ne permettaient point de faire perdre à un tel homme le mérite de ses plus grandes actions. C'est le placer, en effet, dans un faux jour, c'est méconnaître l'autorité de

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chapitre LXXXII.

l'histoire, que de l'exposer à nos regards comme détaché de ce quatorzième siècle, où Rome, oppressée du poids de ses chaînes, s'en délivra, sortit d'une servitude de plusieurs siècles par la force des souvenirs de sa gloire passée, et osa demander compte à ses tyrans de la rouille dont ils laissaient couvrir des monumens, témoins muets de ses antiques et belles institutions. Rome rappelée à la vie républicaine sous ses pontifes; Rome retrouvant, dans ses anciennes formes, une partie de ses vertus premières; Rome étouffant les vices et détruisant une corruption profondément enracinée, est un de ces spectacles dont la distance n'affaiblit point l'intérêt. On demeure encore étonné que madame de Genlis en juge d'une tout autre manière, quoiqu'elle répète, depuis plusieurs années, les seuls titres de gloire durable que lui avaient acquis ses antécédens. Elle ne voit, dans Rienzi, *qu'un fameux démagogue; son ambition fut une espèce de rébellion contre le sort: elle eut le caractère de la vengeance* (1). Ailleurs, madame de Genlis le peint ainsi: « Son caractère envieux, violent et hautain, et son esprit dominateur lui avaient révélé tous les secrets de l'imposture et de la séduction dé-

(1) *Mémoires inédits*, t. Ier, p. 146.

magogiques; enfin toutes les idées antisociales dont, plus de quatre siècles après, la prétendue nouveauté a causé tant d'étonnement et d'admiration (1).

Voilà sans doute un ingénieux rapprochement dont tout le mérite appartient aux nouvelles opinions de madame de Genlis. Mais est-il vrai que ce *Rienzi*, qui exerça trop rapidement une si grande influence sur sa ville natale, sur cette antique Rome dont Pétrarque se félicite que le nom seul soit encore quelque chose; est-il vrai que le plébéien qui, député auprès de Clément VI, gagna l'estime de ce pontife, et se fit admirer de sa cour par son habileté, son savoir et son éloquence; est-il vrai que le libérateur qui reçut des ambassadeurs de plusieurs princes et de différentes républiques; est-il vrai que l'homme célèbre dont l'histoire demandait un Salluste, dit fort judicieusement Mably, ne fut qu'*un envieux dévoré d'ambition*; et qu'il n'eut en son pouvoir que *les secrets de l'imposture et de la séduction démagogique*? L'auteur des *Entretiens de Phocion* a jugé *Laurentio* tout autrement : « Il s'étonne de trouver un homme de mérite (que le père Ducerceau, son historien, n'a pas compris) fort supérieur à

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 271 et suiv.

ses contemporains, et, qui, dans un siècle plus heureux, aurait exécuté de grandes choses. Vivement frappé, dit-il, de la différence que Rienzi voyait entre le gouvernement des anciens Romains et celui des papes, exilés alors de leur capitale où ils ne savaient plus régner, il s'indigne de l'humiliation de sa patrie et veut la venger. N'espérant de secours que d'un peuple qui n'était qu'une vile canaille opprimée par les barons, et ne pouvant agir ni comme un prince, ni comme un grand seigneur, il est obligé de sonder les esprits avec une extrême circonspection, de s'expliquer d'une manière hiéroglyphique; et, avant que de vouloir établir la liberté, il veut savoir si la multitude la désire et mérite d'avoir un tribun. Je conviens, ajoute Mably, que tous les moyens que Rienzi emploie sont très-extraordinaires; mais, relativement au point d'où il partait et à la fin qu'il se proposait, ils sont très-sages et très-prudents (1).

Celui de nos historiens à qui l'Europe doit le grand et beau tableau des *républiques italiennes du moyen âge*, y revêt Laurentio de couleurs encore plus vives que Mably. « Aucun homme

(1) *De la manière d'écrire l'histoire*, des histoires particulières, p. 248 et 249.

de son siècle, dit M. de Sismondi, n'avait une plus haute vénération pour l'antiquité, une plus noble émulation pour faire revivre ses vertus; aucun homme n'avait fait une étude plus approfondie des mœurs et des lois de la république romaine, et ne savait mieux interpréter les inscriptions et les monumens que jusqu'alors le peuple avait regardés d'un œil stupide, sans y trouver le souvenir des vertus de ses ancêtres. Aucun homme n'était animé d'un zèle plus pur pour le bien de tous, d'un patriotisme plus exalté; aucun enfin ne communiquait aux autres ses pensées et ses sentimens par une éloquence plus persuasive. » De tous ceux à qui leur charge donnait quelque influence, il était le plus vigilant, le plus éclairé, le plus intègre. « Il essaya en vain, continue l'*historien des républiques*, de ramener ses collègues à la même pureté de conduite; bientôt il vit qu'il ne pouvait rien attendre d'eux, et que c'était au peuple même qu'il devait s'adresser, s'il voulait faire cesser l'anarchie, et rendre à Rome cette gloire et cette grandeur, cette justice et cette puissance qu'il appelait emphatiquement le BON ÉTAT.

« Pour faire impression sur la multitude, il parla d'abord à ses yeux; son emploi l'appelait au Capitole, il y fit exposer un grand tableau du

côté de la place où se tenait le marché. On y voyait, dit l'*historien de Rome* (*anonyme* et contemporain), une grande mer fort courroucée; au milieu, un vaisseau, sans timon et sans voiles, semblait sur le point de couler à fond. Une femme, à genoux sur le tillac, était vêtue de noir, et portait la ceinture de tristesse. Sa robe était déchirée sur la poitrine. Ses cheveux étaient épars; ses mains croisées dans l'attitude de prier, comme pour obtenir d'échapper au péril. Au-dessus on voyait écrit: *c'est ci Rome.* Autour de ce vaisseau on en voyait quatre autres qui avaient déjà fait naufrage. Leurs voiles étaient tombées, leurs mâts rompus, leur gouvernail fracassé. Sur chacun on voyait le cadavre d'une femme, avec ces noms: *Babylone*, *Carthage*, *Troyes*, et *Jérusalem*; et au-dessus: *C'est l'injustice qui les mit en danger, et qui les fit enfin périr.*»

Rien ne sent moins l'imposture; rien surtout n'annonce moins un génie étroit que des moyens aussi ostensibles, aussi habilement appropriés au temps et aux hommes. C'est par un langage symbolique, c'est en frappant vivement les imaginations, que Rienzi retira les Romains de leur engourdissement, qu'il gagna les cœurs, et se fit décerner, par acclamation, les titres de *libérateur* et de *tribun*.

« Ce conquérant plébéien, dit lady Morgan (1), des patriciens Colonna, Orsini et Frangipani (dont les querelles privées avaient rendu le peuple féroce); cet homme, qui punissait les vices des petits et les crimes des grands; cet homme invoqué par Pétrarque, ce contrôleur des pontifes, vit, même au milieu des ténèbres et de la grossièreté du quatorzième siècle, la possibilité de délivrer, pour toujours, l'Italie du joug des empereurs d'Allemagne, en unissant ses États en une république fédérative; et il en conçut le dessein. »

Pignotti ne parle point de son administration, sans dire que les changemens effectués par Rienzi *sont incroyables, qu'il n'abusait point de son pouvoir, mais qu'il veillait jour et nuit à l'observation des lois qu'il avait promulguées pour la sûreté de la ville.*

« Après une anarchie violente pendant laquelle des hommes souillés de forfaits épouvantables avaient osé marcher le front levé, reprend M. de Sismondi, et avait fait trembler leurs concitoyens paisibles, les Romains crurent avoir recouvré leur liberté, lorsqu'ils virent que les meurtres, les rapines, les adultères ne restaient plus impunis. Des sentences prévô-

(1) Tableau de l'Italie moderne.

tales et arbitraires, mais justes, remplissaient les criminels de terreur, et l'ordre était rétabli dans la ville. On ne distinguait point la justice d'un despote de celle d'un peuple libre, et la sûreté du plus grand nombre fesait oublier le pouvoir arbitraire qui pesait sur quelques-uns.»

Les avantages d'une telle administration, peut-être nécessaire pour la répression des crimes, à cause du rang et du nombre de leurs fauteurs, se fesaient sentir au-delà même de l'Italie. La sûreté rendue aux grands chemins, dans le voisinage de Rome, était aussi considérée, dans toute l'Europe, comme un bienfait public, parce que la passion des pèlerinages durait encore, et que le jubilé, annoncé pour l'année 1350, devait attirer bientôt la foule des fidèles dans la capitale de la chrétienté. Les courriers de Colas portaient une baguette argentée avec les armes du peuple de Rome, du pape et du tribun. On les reconnaissait par cette marque distinctive, qui leur assurait partout le respect. «J'ai porté cette baguette, disait l'un d'eux, dans les rues des villes comme dans les forêts : des milliers de personnes se sont mises à genoux devant elle, et l'ont baisée avec des larmes de joie, en reconnaissance de la sûreté des grandes routes et de l'expulsion des brigands.»

Cerroni peint très-bien la situation de l'Italie

sous les grands qui la déchiraient sans cesse par leurs divisions, lorsqu'il dit à Colonne (1) :

. . . . . .

Vous laissiez tout enfreindre et de tout abuser,
Il ne fallait qu'un rang, qu'un nom, pour tout oser;
Vous étiez du pouvoir premier dépositaire,
Et jusque sous vos yeux le viol, l'adultère,
L'assassinat portaient l'épouvante et le deuil;
Le crime, triomphant, marchait avec orgueil;
Et, tandis que son souffle infectait nos murailles,
Dans Rome, hors de Rome, on livrait des batailles;
Vingt partis s'égorgeant sous vingt grands impunis,
Rivaux pour dominer, pour opprimer unis;
Enfin tous les fléaux, tous les maux de la terre,
Le fer, le feu, la faim, tout nous faisait la guerre.
Rien de l'État tient en main le timon,
Tous les dominateurs pâlissent à son nom;
Il dit, et l'innocent trouve en lui son refuge,
Les lois un protecteur, le coupable son juge,
L'oppresseur éperdu fuit de honte et d'effroi;
L'abondance renaît, les mœurs, la bonne foi;
L'heureuse liberté lève sa tête auguste,
Et l'univers charmé voit l'empire d'un juste.

Mais ce tribun de la nouvelle Rome, qui, sans doute, aurait fait un rôle considérable dans l'ancienne, dit Mably, *ne fit qu'une faute, mais capitale*. Séduit par les prestiges auxquels le voulait soumettre la fortune, comme pour se venger

(1) *Rienzi*, tragédie, acte 1er, scène 2; par M. Laignelot.

des triomphes qu'il avait obtenus, malgré elle, sur ses indignes favoris, il se fit armer *chevalier*, et dégrada, par cet orgueil mal entendu, sa qualité de tribun. Cette inconséquence lui attira le mépris de la noblesse qui l'adopta, blessa le peuple dont il se séparait, et lui fit chercher, dans l'excès du luxe, une magie de représentation qui ternit l'éclat de ses vertus premières. Aux ennemis de ses utiles réformes se joignirent en quelque sorte ceux de sa trop funeste vanité : les obstacles se multiplièrent sous ses pas, et il eut besoin de châtier pour sa propre cause, comme de punir dans l'intérêt de l'État. Le peuple, impitoyable envers les siens, le confondit avec ses autres tyrans, et ne sut point pardonner la faiblesse de l'homme au dévouement sublime du libérateur. Rien ne justifie cette ingratitude; car Rienzi, qui avait commencé à la manière des Gracques, tomba, comme eux, sous les coups des familles patriciennes, et ne fut, comme ses modèles, ni méchant par caractère, ni guidé par une ambition jalouse et personnelle : ses motifs furent grands et généreux. S'il s'écarta de la route qu'il avait prise d'abord, il faut l'attribuer aux circonstances qui modifièrent ses dispositions naturelles; à l'esprit du temps qui repoussait de toute la force des préjugés les améliorations les

plus indispensables, et enfin aux difficultés d'une entreprise exécutée avec les vertus d'un seul contre les vices de tous. La hardiesse imposante et le succès inattendu de ses premières mesures le conduisirent de triomphe en triomphe. Mais où étaient ses véritables forces ? Dans l'élévation de ses idées, dans l'ascendant qu'exercent les génies supérieurs sur les esprits ordinaires, et dans les souvenirs de cette grande Rome qui, de maîtresse du monde, était devenue l'esclave de la superstition et la victime de l'insatiable cupidité de ses oppresseurs. Rien n'était plus fait pour émouvoir des cœurs nés romains, que le tableau d'un aussi déplorable contraste ; et c'est à l'heureux amendement que Rienzi apporta dans la situation de l'Italie qu'il dut les témoignages d'estime et de considération de plusieurs princes, ses contemporains. L'empereur Louis de Bavière, le roi de Hongrie, Louis Ier, et Jeanne, reine de Naples, reconnurent ses titres de *sévère et clément libérateur de l'Italie*. Charles de Luxembourg, Louis de Bavière et les électeurs de l'empire, dit Fiortisiocca, comparurent à son tribunal où présidait l'équité. Ouvrage d'un gouvernement de quelques mois, et créé par un homme de lettres *seul*, quoi de plus étonnant qu'une telle suprématie ! Il faut avoir la fièvre du dénigrement

pour voir dans Rienzi un ambitieux vulgaire. Loin de le juger ainsi, lady Morgan s'écrie, avec l'enthousiasme que lui inspire la Rome des Cincinnatus, où même celle des Antonins, « Ah ! si quelque Colas Rienzi venait maintenant aider les Italiens, et leur offrir un point de ralliement ; s'il venait, comme ce dernier de leurs tribuns, sonner de la trompette sur les tours du château Saint-Ange, le peuple romain, rassemblé encore une fois autour de son ancien étendard, réveillerait les échos du forum ! »

Quelle distance énorme n'y a-t-il pas de *Laure*, de *Pétrarque*, et du *libérateur de Rome*, à un roman d'un très-faible intérêt ! C'est celui de *Palmyre et Flaminie*. Comment madame de Genlis, qui, montée sur le char d'Aristote, semble ne vouloir arriver à la gloire que sous l'égide du *maître aux unités*, a-t-elle pu diviser l'intérêt par le concours fatigant de plusieurs personnages ? Il ne fallait pas du moins rendre trop indépendants des émotions du cœur, les événemens qui doivent nous captiver. On ne sait qui l'on doit aimer, pour qui l'on doit former des vœux, qui est en péril, ni ce qui attache. Par trop sage et par trop froid, *Nelmur* est un triste héros de roman. On se demande sur laquelle des deux héroïnes doit se porter l'attention. On ne voit jamais l'une en danger, et

l'autre est exposée à une épreuve contre laquelle son propre cœur la prémunit. Nous apercevons dans l'ombre une troisième femme qui, sur le premier plan, inspirerait un bien plus grand intérêt. Sa position et ses sentimens pourraient produire des mouvemens d'un grand pathétique; mais elle est sacrifiée par l'auteur, on ne sait quoi. Serait-ce au besoin de terminer le roman par un mariage? Cette conclusion serait éminemment classique; qu'on ne regretterait pas moins les développemens que promettaient une situation des plus délicates, et le conflit de sentiment qu'elle fesait naître. On est fâché qu'elle n'ait guère plus varié ses personnages, dans *Palmyre* et *Flaminie*, que dans tous ses autres romans. On y retrouve une intrigante, des débauchés, une femme que ses principes préservent de la séduction, un sage, un prédicateur moraliste et une ingénue à laquelle il a été soigneusement dit qu'on ne doit aimer qu'à bonne enseigne. Mais pourquoi vouloir toujours nous présenter des tableaux où l'intrigue et les plus condamnables artifices remplacent l'intérêt qu'on accorde plus volontiers à des sentimens purs et naturels? Ce sont ceux que peignent le mieux quelques émules de madame de Genlis: aussi leurs productions jouissent-elles de la faveur publique.

N'est-ce pas assez que d'avoir vu l'athéisme périr sur l'échafaud? Fallait-il encore qu'on lui infligeât la peine de la calomnie? C'est ainsi que madame de Genlis a la prétention de nous édifier dans ses *Athées conséquents*. Elle y place, dans une seule et même situation, deux personnages que la même passion fait mouvoir, et dont la différence de caractère existe moins dans les traits principaux que dans les nuances diverses des mœurs locales et des habitudes de société. L'un n'est tracé qu'en épisode; l'autre forme au contraire le sujet principal; mais les changeât-on de place, ils n'en agiraient sans doute pas différemment dans l'hypothèse sur laquelle madame de Genlis a tissu sa trame. Cela est si vrai qu'elle évite, avec le plus grand soin, que le héros principal entende le récit des aventures du héros épisodique, afin que le premier puisse suivre la même marche sans se douter qu'elle est déjà connue. Une seule différence existe entre eux: madame de Genlis fait entrer, dans l'un de ses portraits, le mot *sensibilité*, qu'elle refuse à l'autre. Mais cette sensibilité ne se développe nullement ménagée avec soin, elle aurait pu cependant produire d'heureux effets; il fallait au moins qu'elle préservât de la tache invraisemblable de cruautés inutiles celui qui se trouvait gratifié du penchant aux

plus douces affections. Madame de Genlis justifie elle-même, à son insu, cette assertion dans sa préface. Elle y donne des éloges au caractère moral du comte de Schomberg, « qui lui a fourni, pendant vingt ans, l'occasion de pénétrer dans tous les replis du cœur d'un athée. Il avait, dit-elle, beaucoup de qualités naturelles. Il était cité avec éclat pour ses talens militaires, et les plus brillantes actions de courage, et pour une infinité de traits particuliers d'une admirable générosité. » On ne sait pas comment il arrive que madame de Genlis refuse à son *Isidore* jusqu'à la moindre apparence des *qualités reconnues par elle, sans altération, pendant vingt ans, dans l'athée Schomberg*. Semblable à une impression accidentelle de l'esprit, la sensibilité d'Isidore ne passe jamais jusqu'à l'ame. Il ne conçoit le bonheur des gens de bien que pour l'envier : on ne le trouve point sensible à leurs peines; il est au contraire jaloux de leur en causer. Où est donc sa sensibilité?

Dans les *Athées* prétendus *conséquents*, la vérité des sentimens a été sacrifiée à l'esprit de système, et les situations manquent de naturel : tout y est forcé ou ridiculement abstrait. Si les passions se trouvent modifiées par le langage et les principes, elles ne changent

pas pour cela de nature : uniformes et vraies, elles ont une direction invariable, et se manifestent par des mouvemens dont les causes sont les mêmes dans toutes les ames. Quel que soit l'individu, la passion est toujours en lui différente des affections intellectuelles : celles-ci s'arrêtent au cerveau, pour se combiner avec l'esprit; celle-là, dont le siége est dans le cœur, obéit à l'impulsion du sentiment; c'est l'instinct, ou la vie intérieure; ses actes ont pour objet le bonheur. Se tromper pour l'obtenir est ce qui constitue l'aveuglement des passions; mais, quoique plus fortement excitée dans l'être passionné que dans l'état ordinaire de la vie, la volonté ne varie jamais dans le but. On peut sans doute agir inconséquemment pour l'atteindre; mais le défaut de principes religieux ne dénaturera point l'intérêt de la passion.

Les *Athées* de madame de Genlis ne sont donc point conséquents, quoiqu'elle l'ait prétendu dans le titre de son livre : confondre dans une même phrase, et dans un même anathème, les athées et les déistes, ce n'est pas l'être davantage. Il n'y a pas de bonne foi à ne voir qu'inconséquence dans le portrait d'un homme accompli par *sa raison*, *ses vertus* et *sa conduite*, parce qu'il manque de principes reli-

gieux, comme *Volmar* dans l'*Héloïse* de Rousseau. C'est bien autre chose, si l'on nous présente un soi-disant athée qui, fâché de ne pouvoir déterminer sa maîtresse à empoisonner son mari (1), s'empoisonne lui-même, *pour qu'elle n'évite pas l'homicide ;* c'est-à-dire, qu'il ne lui soit pas possible de se dissimuler qu'elle a bien véritablement occasioné la mort de quelqu'un. Tel est le moyen qu'emploie madame de Genlis pour démontrer que *l'athée commettra toujours des crimes épouvantables, lorsqu'un intérêt vif, actuel et pressant l'exigera.* Quelle logique ! On se demande quel était l'intérêt qui portait cet athée au suicide ? Quelle extrémité de situation pouvait donc l'y réduire ? L'auteur ne nous en dit rien : serait-ce la passion ? On a pris soin de nous informer qu'elle n'existait plus. On pourrait même douter qu'elle eût jamais existé : il faut des motifs puisés dans la plus violente exaltation, pour produire un acte qui exige une résolution plus forte que la nature.

Il n'y a pas plus de raison dans tout le reste du roman. Qui croira qu'un serment arraché à

(1) Nous n'avons pas un athée, mais deux prêtres sous les verroux de la justice, comme prévenus d'un crime semblable, commis avec des circonstances qui ajoutent la bassesse des sentimens au délire des passions.

une mère par l'intérêt qui la domine le plus, l'amour qu'elle porte à son enfant, puisse tout à coup, non-seulement la contraindre de se sacrifier elle-même; mais, de plus, la condamner à immoler son mari, et ce même enfant à la superstition qui, à la faveur de ce serment, exige un sacrifice barbare? Si, dans l'intérêt de son enfant, *Adeline* s'est laissé extorquer un serment téméraire, comment se fait-il que ce même serment l'oblige, aux yeux de sa conscience éclairée, à trahir la vérité par un silence coupable, qui compromet l'existence de son enfant, qui jette son mari dans le désespoir, et qui la prive de son bonheur et de sa réputation?

On ne voit là qu'une complication d'intrigues dont l'intérêt se perd dans des subtilités théologiques, dont la religion et le bon sens étaient parvenus jusqu'ici à préserver les romans. La politique et la philosophie ne repoussent pas moins le parallèle établi, dans la préface, entre le déiste et une nation qui brise le joug des lois.

« Le peuple révolté qui dispute à son souverain le pouvoir légitime, et qui se dégage de l'obéissance qui lui est due, finit bientôt par le détrôner tout-à-fait : de même un prétendu déiste, qui ne reconnaît point de lois divines,

qui se soustrait à toute subordination, parvient, dit madame de Genlis, à détrôner son dieu imaginaire, et à ne plus reconnaître, pour régulateur de ses actions et de sa conduite, que les impulsions et le pouvoir de la nature. »

L'homme dont la croyance admet un créateur est ici confondu avec celui qui, à l'exemple de Lucrèce et de Lalande, prétendrait détruire le déisme par ses raisonnemens. Si madame de Genlis comparait le déiste au républicain, on l'entendrait mieux : son parallèle se trouverait alors établi entre deux hommes dont l'un serait soumis à Dieu seul, qui est un être métaphysique, et l'autre à la loi, qui n'a qu'une existence morale. Mais, lorsqu'elle compare un roi à Dieu, on ne sait plus où elle en est. La puissance divine est toujours adorable et sans limite; le pouvoir des rois est borné, et l'histoire ne les revêt point uniquement de perfections..... car *elle a souillé d'une tache éternelle* le nom brillant du restaurateur des lettres, « parce qu'il fut intolérant, dit madame de Genlis; qu'il fit allumer des bûchers, et qu'il rompit un traité qu'il avait juré d'observer : cependant ce traité de Madrid fut conclu dans une prison. François Ier éprouvait toutes les horreurs d'une étroite captivité; pour s'affranchir de ses fers, il signa un enga-

gement que son cœur désavouait : par cette action trompeuse et lâche il recouvra la liberté, mais il perdit l'honneur; il cessa d'être un honnête homme, et ne fut plus compté au nombre des grands rois (1). »

Si un François Ier auquel la flatterie compare nos princes les plus vaillants et les plus éclairés, peut *perdre l'honneur*, devenir le bourreau de ses sujets, et cesser d'être honnête homme, on voit bien que, dans sa comparaison, madame de Genlis s'est livrée aux écarts de l'esprit de système au lieu de se renfermer dans les bornes d'une saine logique.

---

(1) *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, p. 21 et 22 de la préface.

Quelques considérations auraient dû frapper madame de Genlis; car elle a toujours été amie de la religion et des mœurs : François Ier ne nuisit pas moins à la religion, en retirant les prélats de la sphère de leurs devoirs pour en faire des courtisans, que par ses barbaries envers les luthériens; la noblesse perdit son honneur et ses mœurs, par le séjour des femmes les plus illustres dans le palais de ce prince voluptueux, et la vengeance du mari de *la belle Féronnière* fut perdue pour les rois et leurs maîtresses. Le mal que François Ier a fait à la religion et aux mœurs se prolongera jusqu'à ce que les dames et les prélats de cour reprennent les unes, l'esprit de famille, et les autres, le chemin de leurs diocèses.

Bénissez Dieu, lecteur pieux, « qui ne fondez point votre enthousiasme, pour un écrivain, sur des libelles atroces dont le mensonge et la plus noire, la plus grossière méchanceté font tout le sel, ni sur des écrits d'une exécrable impiété et d'un égoïsme affreux, aussi dégoûtant qu'effronté (1). Madame de Genlis, qui a vu de bien près la mort en 1821, « voit la tombe se refermer, quoiqu'elle reste toujours entr'ouverte, » et ce sursis lui laisse la faculté de payer encore *une dernière dette à son pays et à la jeunesse qu'elle a tant aimée.*

On ne doit *les Dîners du baron d'Holbach* qu'à l'intention de montrer les philosophes en scène : mettant la fiction à la place de la vérité, madame de Genlis a fait comme si elle les peignait « par leurs propres aveux, par les lettres qu'ils ont laissées, et par des citations de leurs propres ouvrages » ; et qui pouvait mieux qu'elle « donner cette histoire suivie et complète de la plus grande conjuration qu'on ait jamais formée en France et même en Europe, celle dont les philosophes modernes ont été les chefs (2)? » Personne assurément.

---

(1) *Les Dîners du baron d'Holbach*, p. 17 de la préface.

(2) *Les Dîners du baron d'Holbach*, chap. Ier. Introduction et plan de l'ouvrage.

Mais, aujourd'hui, il est une conspiration plus substantielle et même plus redoutable qu'un flagrant délit passible de toutes les rigueurs des lois; nous la signalons aux quatre plus célèbres ennemis de la philosophie moderne. Leur longue expérience, la *solidité de leurs principes* et *l'imperturbable sagesse de leur conduite*, nous dispenseraient de décliner les noms de madame de Genlis, de M. l'abbé Coëssen, de M. de Bonald, et du missionnaire Guyon (1), si nous ne devions être lus qu'en France; car ils jouissent, dans ce royaume, d'une vogue bien supérieure à la considération qu'y obtinrent jamais les *économistes*, les *encyclopédistes*, les *solitaires de Port-Royal*, et les

(1) Le 2 novembre 1827, le zèle de ce dévot personnage brava, pour l'édification des Avignonais, le mistral qui soufflait avec violence : suivi de tous les fidèles, l'abbé Guyon est allé prêcher en plein air, dans le cimetière de Saint-Lazare. Il y tonna contre les autorités administratives et contre la magistrature, *tous assez lâches* pour ne pas oser venir faire une courte prière dans ce saint lieu... Après avoir prescrit à son auditoire l'obligation collective et individuelle de faire confesser parens et amis au moment de leur mort, il s'est écrié, à la vue d'un jeune homme qui, à la faveur de l'éloignement, conservait son chapeau sur la tête : « Vient-il ici fouler impudemment la terre sacrée? Est-ce un juif? est-ce un protestant? Non, c'est un impie qui vient

constituans ; mais on pourrait confondre, à l'étranger, ces quatre personnages avec quelques propagandistes qui font du bruit, sans mériter, comme eux, d'être consultés par plusieurs rois, bons catholiques, et, avant tout, par le pieux Ferdinand, sur la conjuration qui de la Péninsule menace d'étendre ses ravages sur tout le monde chrétien ; car « elle a des ramifications chez des puissances étrangères ; elle exerce (disent à Ferdinand VII les membres d'une *audience royale*, en présentant à ce prince l'*exposé des véritables causes de l'insurrection* de la Catalogne) une influence redoutable sur toutes les classes de l'État ; elle a des appuis

---

braver la religion! » La censure d'un semblable missionnaire est un arrêt terrible. La multitude tomba sur le téméraire ; il fallut qu'un officier le prît sous sa protection, et qu'une compagnie de fantassins croisât la baïonnette pour empêcher qu'on ne *l'éventrât*. Rapide comme un trait, l'orateur sacré vient prendre le jeune homme sous le bras, et l'entraîne dans l'église des Carmes, où il lui demande *s'il veut abjurer les principes de philosophie, et devenir bon catholique*. La conviction n'entre point dans son ame, et le peuple va l'en punir : mais la sacristie lui offre un asile ; il s'y précipite, et en ferme brusquement la porte. On voit que M. Guyon est entièrement pénétré de la doctrine de M. l'abbé de La Mennais sur les dangers de l'*indifférence en matière de religion*.

respectables à l'abri desquels elle a impunément attenté aux droits du trône légitime, aux institutions de la monarchie, à notre sainte religion; elle marche avec audace à l'extermination générale de ceux qui n'en font point partie, *dût-il en coûter la moitié de la génération présente.*

« La plume se refuse à tracer l'avenir effroyable préparé à l'Espagne, et peut-être à *l'Europe*, par la main ingrate et rancuneuse qui a résolu de punir la moindre atteinte aux projets qu'elle a de régner sur les ruines de la justice et de la vertu. Qui ne frémirait de connaître cette main sacrilège! Plût au ciel qu'on pût éviter au monde le scandale de la signaler! Mais de quoi servent les illusions et les bonnes intentions en présence de l'impérieuse vérité et d'une expérience irrécusable? Aujourd'hui la voix de l'homme de bien est inutile, s'il n'a pas résolu de dire la vérité, quelque amère qu'elle soit.

Oui, une partie nombreuse du clergé espagnol est à la tête du complot odieux qui doit ensanglanter le royaume. Le clergé (faut-il le dire?), uni à des courtisans ambitieux, à des militaires sans honneur, à des nobles vindicatifs, à des misérables de la dernière condition, le clergé soutenu par l'inaction d'une multitude

opprimée et ignorante, et par la coopération de la plus vile populace; *appuyé par ses immenses richesses*, par ses moyens d'influence et de séduction; *protégé par les prêtres des autres nations*, a levé l'étendard de la rébellion qui menace de couvrir de deuil la terre des Pelasges.

« Il était réservé à notre époque de voir une révolution plus dégoûtante et plus criminelle que la première. Tandis qu'on attribue *sans contrôle* la révolte des peuples contre leur souverain aux progrès du libertinage, au mépris de la religion, et à la corruption des mœurs, il fallait qu'au grand scandale de l'univers ce fût du sein même du clergé, du foyer présumé de la piété, de la gloire, et de toutes les vertus, que naquit la désastreuse révolution qui nous tourmente; il fallait que les ministres des autels donnassent le signal de renouveler, avec une fureur inouïe, les scènes sanglantes de la guerre civile qu'ils avaient flétrie, avec tant de ferveur, à la face de Dieu et des hommes. C'est du fond des cloîtres qu'est dirigée et poussée la foule aveugle qui demande, les armes à la main, des réformes auxquelles elle n'entend rien, et qui sème la désolation et la ruine dans son propre pays. C'est du fond du sanctuaire que partent les appels à l'incendie, que vien-

nent les récompenses accordées au crime et à l'astuce, les encouragemens au fanatisme et à la superstition. Ce fait est à peine croyable, et pourtant rien n'est mieux démontré. Quel homme n'en est pas convaincu, alors même qu'il tremble de le dire? Voyez les membres du clergé espagnol, s'organisant en associations secrètes, se lier par des sermens épouvantables et dépasser les crimes qu'ils avaient maudits. Ils marchent tranquillement à l'exécution de leurs projets, sans être arrêtés ni par l'infamie, ni par la bassesse des moyens qu'il faut employer. Ils se permettent tout : le mensonge, la calomnie, l'assassinat, en un mot la violation de toutes les lois divines et humaines, ainsi que des préceptes les plus simples de notre sainte religion. Ici des monastères se changent en arsenaux; là, des couvens en corps-de-garde : *Le poignard se cache sous la robe d'un anachorète.* L'écho des temples répète des vœux exécrables de sang et d'extermination, en présence du Souverain Créateur de l'univers. Les plus hardis deviennent chefs de bande, le fer meurtrier brille sur les insignes sacerdotaux. *Le lévite impudique prend l'épée pour châtier, sur les enfans, le crime des pères qui ont voulu le réduire aux règles de son institut;* et les nobles sans pudeur, inutiles à la société, ont

offert leurs services pour le soutien de cette idole, sous le pouvoir de laquelle ils succombe-ront quelques jours. Enfin, on voit partout les enfans d'Israël dévorés par leurs pasteurs, *le sang des victimes ruisselle sur les autels du Dieu de miséricorde*, et la foule imbécile des fanatiques se prosterne et obéit à la voix du prêtre sacrilége qui dresse l'échafaud, pour son frère, à côté de la croix de Jésus-Christ.

« Lorsqu'on ose sonder les profondeurs de l'avenir, la perspective paraît terrible..... Si l'on n'est point entièrement convaincu que, dans une révolution comme celle-ci, il faut vaincre ou mourir....; en un mot, si le plan atroce dont l'exécution a commencé en Catalogne doit se consommer, *malheureuse Espagne*, il ne restera de toi qu'un triste souvenir destiné à effrayer l'étranger; tes peuples dociles, plongés dans la plus profonde misère, deviendront le patrimoine des cloîtres et des couvens; et finiront par disparaître, en ne laissant que des ruines et des cadavres! Le deuil, les échafauds, les cris des victimes, le sang innocent traceront la route qui doit conduire ces hardis hypocrites jusqu'au trône lui-même; et, pour dernière conséquence de notre dissolution sociale, nos enfans seront réduits à recevoir leur appui des mains souillées du sang de leurs pères, ou bien ils deviendront

la proie du premier conquérant étranger qui daignera prendre en pitié notre dégradation. »

Ce ne sont point ici les efforts de l'intelligence humaine, qui repoussent des doctrines revêtues de la sanction des temps du moyen âge; c'est le fanatisme qui rouvre les abîmes qu'il creusa sous les trônes de François Ier, de Charles IX, et de Louis XIV. Que n'opérerait-il point, s'il avait à servir l'ambition d'un Charles-Quint, d'un Philippe II, ou d'un Sixte V? L'Angleterre serait encore déchirée par des guerres de religion, le protestantisme nagerait de nouveau en Allemagne dans le sang de ses enfans, et le royaume des Pays-Bas perdrait, par le fer ou le poison, le prince dont le règne rappelle celui des Antonins.

Mais écartons ces tristes images, pour revenir à la petite guerre que livre madame de Genlis aux penseurs et aux savants qui ont illustré le dix-huitième siècle, et fait de la littérature française la première de l'Europe.

A force de vouloir nous convaincre que D'Alembert n'a rien inventé, l'auteur des *Mémoires inédits* oublie qu'avant ce philosophe personne ne trouva un principe général de dynamique. Ce qui la dispense de parler de l'admiration qu'il inspira dans tout le monde savant, par les progrès que son génie fit faire à la *science*

du mouvement des corps. Elle feint d'ignorer qu'il popularisa les matières les plus graves, par la clarté de son style. Ceux même qui lui ont reproché d'imiter quelquefois Fontenelle, ont fini par reconnaître qu'il joignait si bien l'élégance à la propriété des expressions, que ses idées perdaient beaucoup, quand on voulait les rendre en d'autres termes que ceux qu'il avait employés. Son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* est éloquent et très-méthodique. Les savants y ont remarqué la *Généalogie des connaissances humaines*, et l'ont placé au-dessus de tout ce qui avait été fait de mieux en ce genre. Aucun des jugemens portés par ce philosophe sur les écrivains qui ont contribué à la perfection des sciences, ne manque d'équité. Elle était dans son cœur exempt de vices, et source de toutes les vertus. L'amitié du roi de Prusse appela D'Alembert à Berlin, et la fortune voulut lui confier l'éducation du grand duc de Russie; mais plein de reconnaissance pour celle qui lui avait tenu lieu de mère; mais sensible à l'attachement de ses amis; mais préférant sa patrie à tout ce qui pouvait séduire l'amour propre, il n'accepta point les propositions flatteuses d'un roi qui l'avait embrassé avec affection, et refusa de se fixer à la cour d'une impératrice faite pour y retenir un philosophe.

Ce que madame de Genlis ne saurait pardonner à D'Alembert, c'est l'aversion raisonnée qu'il eut toujours pour les jésuites. Elle lui paraît ressembler beaucoup à celle qu'Helvétius montra contre tout ce qui avait, à ses yeux, le cachet de l'imposture. A la manière dont madame de Genlis attaque l'ouvrage dans lequel un vaste système d'idées hardies et abstraites est présenté avec beaucoup d'art, on croirait qu'elle a plutôt pour objet de ravir à Helvétius la réputation d'inventeur de sa *théorie*, qu'elle n'espère parvenir à la réfuter. Les plus graves injures ne sont pas capables de préserver qui que ce soit des erreurs contenues dans le livre *De l'Esprit. Il est affreux par la déraison et les principes* (1), dit-elle : « M. Helvétius n'est

(1) *Les Dîners du baron d'Holbach*, chap. 1er, p. 79 et 175.

On outra également les injures contre le livre des *Mœurs*, le premier du 18e siècle dont l'auteur se soit proposé un plan de morale naturelle, qui ne tient à aucune croyance religieuse, et qui est indépendant de tout culte extérieur. Quoique cet ouvrage fût bien écrit, et se fît lire avec plaisir, on aurait pu en affaiblir beaucoup la vogue, par un relevé lucide des choses hasardées qu'il renferme ; mais le fanatisme alla plus loin, et l'auteur publia ses *Éclaircissemens sur les mœurs*. Non content de le traiter de *capucin de la secte*, de *déiste dévôt*, on fit brûler *cette apologie*, selon les uns, *cette*

point l'inventeur du système qui forme le fond de son ouvrage (1). On en trouve l'idée dans plusieurs écrits, entre autres dans le livre des *Maximes de La Rochefoucauld*, et dans une ode de M. de La Mothe, adressée à M. Brulart, évêque de Sbissons, qui se termine par ces mots :

« Toi, qui dois aux vertus fardées
Livrer des combats assidus,
Docte Brulart, dans ces idées,
Ne crois pas les saints confondus;
Je connais la source éternelle,
D'où coule la vertu réelle,
Et j'en rapporte en toi l'effet. »

Qu'il y a de modestie de la part du peintre des

---

réfutation, selon d'autres, par la main du bourreau, et l'homme du caractère le plus doux, le savant du commerce le plus facile, l'encyclopédiste Toussaint, sortit de France pour se soustraire aux persécutions de la Sorbonne. Il fut heureux dans un pays protestant : le roi de Prusse lui donna la chaire d'éloquence, dans l'académie de la noblesse, en 1764.

(1) Helvétius, d'accord avec Locke et Condillac, voit une des causes de la fausseté de nos jugemens dans l'habitude de ne considérer qu'un côté des objets; c'est la manie des intolérans, dans toutes les religions et dans tous les siècles : on ne fait pas autrement des Sectes. Helvétius n'a rien inventé, en ce sens, qu'il n'a fait que bâtir un système sur le principal objet des méditations des penseurs de tous les temps. Dans la rapidité de sa course, il a dépassé le but qu'il voulait atteindre.

philosophes, à ne pas s'appliquer l'éloge *poétique* dont l'un de ses ancêtres était l'objet. Mais tout lecteur reconnaîtra, mieux encore dans les *Dîners du baron d'Holbach* que dans tout autre production de madame de Genlis, ses incontestables droits à cette réversibilité.

Il paraît du moins qu'Helvétius ne puisait pas ses idées dans des livres bien dangereux. Aussi madame de Genlis ne se fâche-t-elle point de lui voir attacher *Le Bonheur*, dans le poëme de ce nom, à la culture des arts et des lettres, quoiqu'il vaille mieux reconnaître que le bonheur, toujours difficile à trouver (1), ne peut se conserver que dans l'exercice des vertus (2), et qu'il n'est parfait que sous le toit de l'amitié ou dans les bras de l'amour. Il y a d'ailleurs, dans cette production, de beaux vers qui ont pu désarmer la sévérité de l'Aristarque? Quant au livre *De l'Homme*, tel que la nature l'a fait dans tous les temps et dans tous les lieux, madame de Genlis l'a trouvé sans doute trop para-

(1) Il n'est point retiré dans le fond d'un bocage,
Il est encor moins chez les rois,
Il n'est pas même chez le sage :
De cette courte vie il n'est point le partage ;
Il faut y renoncer ; mais on peut quelquefois
Embrasser au moins son image. VOLTAIRE.

(2) *Le méchant est malheureux, même dans son bonheur*, disaient les païens.

doxal pour être réellement pernicieux ; ou elle n'a pas voulu se déchaîner entièrement contre un philosophe dont la conduite fut toujours digne d'éloges. Elle croit avoir assez fait pour l'acquit de sa conscience, en déclarant *affreux* un livre dont s'enrichirent toutes les littératures de l'Europe. Quoique les traducteurs aussent en affaiblir le mérite, il eut partout un glorieux succès : l'Angleterre le jugea plus favorablement que la France ; Hume et Robertson le regardèrent comme un ouvrage supérieur. En Suède et en Russie, on blâma la censure de la Sorbonne ; l'Allemagne fut surprise que le parlement eût proscrit un livre qui, tout en révélant le secret de tout le monde, ne nuisait à personne ; en Italie, on attribuait les rigueurs de l'inquisition à une pure déférence pour le clergé français. Deux cardinaux virent également que le livre de l'*Esprit* était l'antipode de la sottise : il ne pouvait qu'ameuter les ennemis de l'auteur. Leur animosité le fit voyager : on le reçut à Londres comme le mérite persécuté ; à Berlin, Frédéric lui ouvrit son palais, et voulut l'avoir à sa table ; mais le philosophe revint en France, où il continua de répandre des bienfaits à la ville et à la campagne. Quand on lui reprochait d'étendre ses libéralités jusque sur de mauvais sujets, Helvétius répondait : « Si j'étais roi, je

les corrigerais ; mais je ne suis que riche, et ils sont pauvres : je dois les secourir (1). »

(1) J'ai eu la satisfaction, dès le lendemain de la restauration, dit madame de Genlis, de faire effacer dans la rue d'Helvétius le nom de ce *philosophe*, et d'y rétablir celui de la sainte. M. de Charbonnières (auteur du drame historique, intitulé : *La Journée d'Austerlitz*, ou *la Bataille des trois empereurs*), mon ami, l'était aussi du préfet de Paris (il ne manquait que cet acte de courage à la réputation de ce *fameux Édile*). Ma première pensée, au moment de la rentrée du roi, fut d'exprimer à M. de Charbonnières le désir que j'éprouvais de bannir Helvétius de notre rue. M. de Charbonnières obtint sur-le-champ cette grâce du préfet (*qui n'était pas moins jaloux que lui de paraître revenir à l'intolérance et aux préjugés*). J'eus le plaisir extrême de voir gratter le nom de l'auteur d'un livre pernicieux et détestable sous tous les rapports ; je descendis dans la rue tout exprès pour jouir de ce doux spectacle, et depuis je n'ai jamais jeté les yeux sur ce coin de rue, je n'ai jamais lu le nom pur et sacré que j'y avais fait tracer, sans éprouver la sensation la plus agréable.

Madame de Genlis ne s'est plus souvenue que c'est aux *jacobins* qu'elle doit la haine qu'elle porte à Helvétius. On y brisa le buste de ce philosophe, dans le temps où elle témoignait une égale aversion *au despotisme royal* et aux *modérés* qu'elle accusait de transiger avec l'ancien ordre de choses.

On se demande, malgré soi, comment madame de

Mémoires de madame de Genlis, t. 5, p. 371.

Passons, mais sans nous arrêter, ni aux infamies que l'abbé Raynal a répandues dans son *Histoire philosophique*, « dont les morceaux d'éloquence ne sont que de l'emphase, du galimathias (1), ni au méprisable ouvrage du ba-

---

Genlis, si puissante quand elle électrisait Pétion et Barrère, et quand l'empereur suspendait ses travaux pour prendre ses conseils; a pu attendre l'arrivée de ses nouveaux auxiliaires d'outre-Rhin, pour attaquer Helvétius au coin de sa rue?

(1) M. Jay dit quelque part: « Le temps a déjà prononcé sur le mérite de l'*Histoire philosophique*; cet ouvrage est du petit nombre de ceux qui appartiennent à tous les peuples civilisés et qui ne peuvent plus périr... La manière de Raynal est remarquable: il aime à procéder par l'énumération, et affecte souvent les formes dramatiques. Il y a de la clarté, de la noblesse, et une élévation soutenue dans son style comme dans sa pensée.... Des critiques d'*une équité suspecte* ont reproché à Raynal ce qu'ils nomment ses *déclamations*. Ils auraient voulu que cet écrivain parlât de l'esclavage avec indifférence, et des droits de l'humanité sans chaleur. Ils regardent comme des hors-d'œuvre, des inutilités, les passages énergiques où il foudroie les préjugés nuisibles, où il donne aux peuples, comme aux rois, de salutaires leçons. Il est permis de croire que ces Aristarques si difficiles auraient pardonné la forme si le fond eût été différent; et que Raynal serait à leurs yeux un grand écrivain, s'il eût protégé de son talent les anciens abus, les doctrines serviles. »

ron d'Holbach, *le Système de la nature*, ni aux grossièretés de Diderot, ni même à la franchise des aveux de Grimm (1). Madame de Genlis veut y découvrir les trames et le but des encyclopédistes! A lui seul, Voltaire épuise presque toute la verve polémique de la plus redoutable adversaire des écrivains du dix-huitième siècle. C'est comme pour se donner le temps de respirer et de prendre contre lui de nouvelles forces qu'elle nous dit : « Que les tableaux de Duclos, dans ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, manquent de vérité, et sont d'un mauvais ton (2) ; » mais elle venge l'abbé Trublet, Clément, Lefranc de Pompignan et Fréron, du mépris des philosophes. Elle prend sous sa protection tous les esprits faux et les gens de lettres qui n'ont montré aucune élévation d'ame.

Après avoir soutenu que les encyclopédistes écrivaient mal; après avoir établi que les *vieilles chroniques*, d'après lesquelles M. Gaillard a

---

(1) *Les Dîners du baron d'Holbach*, p. 222 et 259.

(2) Comment voudrait-on que madame de Genlis pût reconnaître le ton de la bonne compagnie dans un écrivain qui a dit que *les hypocrites de la cour et de la ville craignent et haïssent les philosophes comme les voleurs de nuit haïssent les réverbères*? Louis XV a dit de ce livre, généralement regardé comme le meilleur de Duclos : *C'est l'ouvrage d'un honnête homme.*

reconnu (1) qu'il y a réellement quelque chose de miraculeux dans la vie de *Jeanne d'Arc*, ont bien inspiré cet historien, et *qu'elles nous menaient bien, tout en nous menant loin*, elle se moque, avec prétention, du style de M. Turgot (2), et des niaiseries de l'abbé Morellet.

(1) V. l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*. Le même auteur a publié un *Éloge historique de Malesherbes*, qui nous fait vivement désirer la vie de ce philosophe du XVIII^e^ siècle, de ce fidèle patron de Jean-Jacques, de ce magistrat vertueux si bien apprécié par M. de Châteaubriand. *Essai sur les révolutions*, second. part., chap. XIII.

(2) Turgot aimait les sciences et les lettres; mais sa passion était celle du bien public. Condorcet, François de Neufchâteau, Dupont de Nemours, et La Harpe, lui reconnaissaient beaucoup d'instruction. Malesherbes vivait avec lui dans l'intimité. Les hommes du plus grand mérite recherchaient sa société. Il se fit adorer, dans son intendance de Limoges, par des vertus, par une administration tutélaire, et par des bienfaits. A la cour il était philosophe, et voulait affermir le trône par la suppression des abus. Mais il trouva des obstacles sans cesse renaissants. Le roi les voyait sans oser les vaincre. Ce prince dit un jour, en sortant du conseil, *Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple*. Cependant, obsédé par les ennemis de toute réforme, Louis XVI prit un autre contrôleur-général des finances.

Non-seulement elle dit et prétend (1) « que l'*Histoire naturelle* n'a pas toujours la verve, l'abondance et la chaleur qu'on y désirerait, parce que Buffon manquait de piété ; » mais elle dresse le plan d'une histoire des minéraux, des végétaux et des animaux, à la manière de Bossuet. Après avoir dogmatiquement repris Saint-Lambert (2), approuvé l'opinion du ridicule Bonald sur l'absurdité des principes philosophiques, et le jugement qu'il porte sur la complète déraison de M. de Condorcet ; ma-

(1) *Les dîners du baron d'Holbach*, p. 301.

(2) Vive le cygne heureux qui, par ses doux accens,
Célébra les saisons, leurs dons et leurs usages,
Les travaux, les vertus et les plaisirs des sages !
Voltaire, épit. XXX, à M. d'Alembert, 1772.

On n'a pas cessé depuis d'admirer la noble élégance de l'estimable poëme des *Saisons*, et personne ne lit plus la critique qu'en a répandue.

Vainement de Dijon l'impudent écolier...

Dieu nous garde de faire participer madame de Genlis au ridicule dont se couvrit Clément. Il niait aussi les beautés dont étincelle notre traduction des *Géorgiques*, * et l'envie conduisait sa plume.

* L'abbé Delille vit publier, en deux ans, quatre éditions de sa traduction, et tomber dans le mépris le livre de Clément.

dame de Genlis relève cette riche érudition, et soutient les tours de force de son esprit par les emportemens de son indignation contre Voltaire. Elle cite son acharnement contre les jésuites (1), comme une preuve de leur utilité à la religion, par leurs talens et par l'éducation qu'ils donnaient à la jeunesse. Elle affirme que Voltaire n'est fécond que parce qu'il a écrit tant de sottises et même d'inepties (2); qu'il n'a ni le genre lyrique ni le comique; que ses

---

(1) Que madame de Genlis ne jette-t-elle les yeux sur le livre du *Jésuitisme ancien et moderne*, elle y verrait qu'*après Pascal on pouvait encore être jésuite; mais qu'après Voltaire cela est impossible.* M. l'ancien archevêque de Malines y dit encore que l'Europe veut la religion qui procède par la simplicité de la colombe, par la charité, par la mansuétude du cœur; qu'elle veut la religion dont le chef a dit que son joug est doux et son fardeau léger; qu'elle veut la religion de Fénelon, mais qu'elle ne veut plus de la religion qui remplit le monde de disputes, qui asservit au nom du ciel, qui enseigne à déguiser la vérité, à étouffer les salutaires remords de la conscience, sous des calmans trompeurs.

Les jésuites sont, il faut en convenir, supérieurs en apologistes qu'ils trouvent dans le monde : leur ordre est leur patrie; on ne saurait leur contester le mérite de la servir avec dévouement. Elle compte plus de Décès et de Scévoles que l'ancienne Rome.

(2) *Les dîners du baron d'Holbach*, p. 270.

comédies sont nécessairement inférieures à celles de Destouches et de La Chaussée (1); que sa *Nanine* est pillée dans les œuvres de Fontenelle, plagiat d'autant plus inexcusable que la pièce n'a réellement pas le sens commun. Elle ajoute que ses tragédies sont infiniment au-dessous de celles de Corneille et de Racine (2);

(1) Même ouvrage, p. 274.

Madame de Sévigné n'était pas assourdie par de semblables pauvretés, lorsqu'elle disait que l'*oisiveté jette dans le verbiage*.

Quand, au lieu d'avoir la bonne direction que lui donne M. Duviquet, homme d'esprit et de goût, plus profond et plus de notre siècle que son devancier, le *feuilleton des Débats* était nourri de déclamations contre Voltaire, on voyait chez M. Martinet, une caricature qui représentait un serpent acharné à mordre une lime. Ce fer était *Arouet*; et la tête du reptile était coiffée du bonnet carré de l'*abbé Geoffroy*. Le serpent a toujours voulu faire beaucoup de mal : *après avoir séduit la femme, il lui donna sa langue*.....; mais la plupart des filles d'Adam renoncèrent à cette partie de la succession maternelle.

(2) N'est-ce pas manquer de goût, et oublier les caractères *très-différents* qui distinguent entre eux Corneille, Racine et Voltaire, que de les comparer, même pour élever l'un d'eux au-dessus des deux autres? Ce qu'ils ont de commun, c'est d'avoir tous trois immortalisé le même art, et *donné le ton à leur siècle*, dit l'auteur de *Marius à Minturnes* : « Corneille n'a pas eu

, qu'il y a beaucoup plus de génie dans l'*Électre* de Crébillon que dans l'*Oreste* de Voltaire; qu'il n'y a dans aucune de ses tragédies autant d'originalité qu'on en trouve dans *Rhadamiste*; enfin, que Voltaire a pillé avec autant d'audace les auteurs français que les étrangers: elle dit encore qu'il est le plus mauvais criti-

---

de peine à conquérir la scène sur ses devanciers et sur ses contemporains. C'était pour lui un grand avantage que de ne pas leur ressembler. Plus il s'en montrait différent, plus il s'éloignait de la difformité; mais encore contrariait-il en cela le public qui était habitué à trouver admirables les ouvrages des auteurs loin des traces desquels il était emporté par son génie.

Racine aussi contrariait les habitudes du public, quand il lui fit connaître un genre d'émotion qu'on n'éprouvait pas aux tragédies de Corneille, depuis trente ans objet exclusif de l'admiration.

Et Voltaire, quand, après avoir débuté par *OEdipe*, ouvrage austère, il fit représenter *Mérope* et *Oreste*, où la sévérité des Grecs n'est altérée par aucun alliage de cette galanterie que Racine, et Corneille lui-même, n'avaient pas osé écarter des sujets qu'ils leur avaient empruntés; et Voltaire; quand, tirant tous ses effets du pathétique, il osa s'affranchir de la nécessité de faire intervenir dans son action l'amour, qui alors se glissait dans tous les drames, même dans ceux de *ce barbare de Crébillon*, Voltaire ne bravait-il pas le préjugé établi, tout en se plaçant entre ces deux grands hommes qu'il avait osé ne pas imiter? »

que de son siècle; qu'il a l'esprit trop frivole pour l'appliquer à la politique; qu'il n'a ni plan ni système; que tout est abject et puérile dans ses erreurs et sa conduite, parce qu'un orgueil effréné et un profond égoïsme en sont uniquement les mobiles et la cause; elle relève ses apparentes contradictions, et récapitule les plagiats qu'elle lui impute (1); il n'est aucun de ses titres à la gloire littéraire qu'elle ne lui conteste. Elle essaie de réfuter la partie de l'éloge de Crébillon, dans laquelle D'Alembert dit que Voltaire *seul a peint tous les peuples : grecs, romains, français, espagnols, américains, chinois et arabes.* Ici, la fin va dignement couronner l'œuvre : le dernier trait que lance madame de Genlis contre le plus brillant génie dont la France s'honore, est une lettre de la sœur des Anges, religieuse de l'Annonciade, et tante de Voltaire. Le plus obscur des détracteurs de ce grand homme, Élie Harel, a publié cette pièce *édifiante* dans un recueil de *particularités sur la vie et la mort de Voltaire.* Cette preuve, d'un nouveau genre de conviction, n'est pas la seule que madame de Genlis ait retirée d'un oubli profond. Les archives du ridi-

(1) *Les Œuvres du baron d'Holbach*, p. 278, 279, 281, 324, 329.

cule, et même celles de la calomnie, lui ont prêté des armes pour combattre les doctrines qu'elle suppose aux philosophes, dans ses *Dîners du baron d'Holbach*. Elle y disséque leurs ouvrages, sans réussir à former, de lambeaux arrachés çà et là, un système ou un tout régulier qui puisse justifier l'idée de la grande conjuration sous le voile de laquelle il lui convient de cacher d'importuns antécédents. Ces *Dîners* sont un mauvais livre, non-seulement sous le rapport de l'exécution ; *mais encore sous celui des peintures de caractère, qui toutes sont fausses ou sans intérêt*. Je ne croyais pas, dit l'Aristarque, dont nous trouvons le jugement dans les *Tablettes universelles* (1); QUE IL Y EUT, AU FOND DE L'AME DE MADAME DE GENLIS, UN SI VASTE DÉPÔT D'ACRIMONIE ET DE FIEL.

Après ce libelle lancé contre toutes les illustrations dont s'honore le dix-huitième siècle, madame de Genlis passe à des sujets d'une tout autre teinte. L'épigraphe des *Veillées de la Chaumière* nous rappelle au respect que l'on doit à la vertu sous le chaume. Des tableaux champêtres vont succéder à une discussion faite dans l'esprit des siècles de ténèbres, au milieu des salons du dix-huitième.

(1) Mois d'octobre 1822.

Il est vrai que les chaumières de madame de Genlis ne sont jamais indépendantes des châteaux. Elles ne ressemblent nullement à la petite chaumière (1) du *Rendez-vous*, de Millevoye. M. Laurent, jardinier *d'un grand genre*, comme elle nous le fait observer, et mademoiselle Brigitte, concierge du château, après avoir été femme de chambre de la dame du lieu, viennent au village raconter des histoires, qu'on sent bien avoir été préparées dans le salon; car la morale et les leçons de ces fidèles domestiques sont empreintes, à ne pas s'y méprendre, de l'esprit de dénigrement et d'anti-philosophie des maîtres du château (2). Leurs maximes ne sont pas mises en action avec beaucoup d'art; elles n'intéressent pas comme la morale de l'auteur des *Veillées du Château*. On se demande si l'infériorité marquée de cette dernière composition doit être plutôt attribuée à la différence du sujet, qu'à l'altération du talent de cet écrivain.

---

(1) De vos boudoirs l'enceinte parfumée,
Ces longs tapis étendus sous vos pas,
Ne valent point la *chaumine* enfumée,
Qu'embelliront de modestes appas.

(2) Ici madame de Genlis a choisi ses personnages dans celles des familles de l'ancienne noblesse, *qui forment exception*; car on ne trouve plus qu'avec peine des nobles aussi imprégnés de préjugés nuisibles.

Voltaire a dit quelque part, et madame de Genlis a eu soin de le relever dans ses *Dîners du baron d'Holbach*, qu'on ne mène les hommes que par le *rabâchage*. C'est sans doute à l'application de cette singulière maxime que nous devons une partie des jolies choses qui font des *Veillées de la Chaumière* un code de mœurs et de principes, à l'usage des femmes de chambre et des bons jardiniers. On y trouve un vocabulaire des mots et des locutions qu'ils doivent bannir de leur langage; des secrets naturels pour obtenir de la greffe des effets merveilleux; d'autres procédés, que réclame l'*Almanach du Bon Jardinier*, et un petit traité sur les secours à administrer aux malades. Les intérêts particuliers à la classe de ces deux principaux personnages font le sujet de dialogues et d'historiettes morales, qui se sont alternativement reproduits sous la plume de l'auteur. Ces dialogues nous rappellent le retour des Bourbons; avec ces princes, on voit le comte d'Ormélis, et, à la suite de celui-ci, notre femme de chambre et notre bon jardinier surpris, à qui mieux mieux, de tous les changemens survenus pendant leur absence (1).

(1) Bien des émigrés ont laissé, hors de France, une partie des préjugés que madame de Genlis leur con-

Mademoiselle Brigitte ne peut croire que *ces broderies à trous*, qui parent de jeunes ouvrières, ne soient pas *des broderies pour rire*, ni que les bijoux et les faux brillans, portés par des garçons de boutique, ne complètent pas la grande mascarade dont elle les croit tous occupés. « Qu'est-ce qu'ils auront fait du mercredi des cendres et du carême, s'écrie-t-elle, pourvu qu'ils ne l'aient pas oublié ! !!... » On la rassure; on lui rappelle que *tout ce qui reluit n'est pas or*. On ajoute que les beaux bijoux des couturières et des garçons de boutique avaient pour objet de prouver *la dignité de l'homme et de la femme* (1).

Vient un autre dialogue tout aussi intéressant

---

serve après qu'ils ont parcouru le cercle de leurs vicissitudes. Il en est même peu qui ne valent pas mieux que ceux dont elle a fait les personnages de ses romans. Le malheur et les voyages font réfléchir, et rendent meilleurs les bons cœurs et les esprits droits. L'amour de la patrie vit toujours dans les belles âmes. *Le Médecin confesseur ou la jeune Emigrée* le prouve avec un intérêt, une conviction, un charme, qu'on ne trouve nullement dans les *Veillées de la Chaumière*.

(1) Ici, madame de Genlis aurait bien dû pousser l'exactitude jusqu'à citer les séances des jacobins ou des cordeliers; dans lesquelles elle a entendu débiter ces jolies choses.

et aussi bien agencé. L'interlocuteur de mademoiselle Brigitte est une petite sotte d'Agathe, nouvelle femme de chambre de madame la comtesse d'Ormelis. Avant d'entrer à son service, elle ne savait non seulement pas ce que c'était qu'une *brebis*, une *toison*, un *bélier*, et un *taureau* (1); mais elle ignorait même la différence qui existe entre une *hache* ou cognée à fendre du bois, et l'*ache*, herbe verte. Voilà de ces choses admirables que madame de Genlis laisse tomber tout naturellement de sa plume savante, pour donner une leçon à toutes les femmes de chambre bavardes, tracassières, qui manquent de reconnaissance, et qui se permettent de dire du mal de leurs maîtres. » Nous craignons bien que madame de Genlis n'ait éprouvé tout cela.

Mais revenons à la *Chaumière*. On ne peut qu'entendre de jolies choses sur ce petit théâtre champêtre. Madame de Genlis a fait les pièces pour les acteurs, et créé les acteurs pour les

(1) Madame de Genlis n'est pas, à cet égard, aussi scrupuleuse que Mazarin; elle trouve ridicule une jeune personne qui ne sait pas distinguer un taureau d'un bœuf. Elle devait nous dire à quel âge sa précocité l'a prémunie contre toute méprise de cette espèce. Rien n'est indifférent dans les personnages célèbres.

pièces. Voyons, écoutons bien ! Des paysans négligent le travail, un jour de vendange, pour lire les journaux, et s'occuper des affaires publiques. Il faut profiter des lumières du *siècque*, disent-ils. *N'avons-nous pas cheux nous un Voltaire ?*... Mais un M. Tiburce, c'est le fils du propriétaire de vigne, leur apprend que Voltaire était un homme « affreux (1), méchant, flatteur, menteur, hypocrite, persécuteur...; qu'avec lui et la politique on perd le bon sens naturel (2); qu'on commence par faire des bêtises; qu'on finit par faire des crimes; qu'on a des enfans mauvais garnemens et des filles

(1) Il ne faut pas trop prendre à la lettre cette épithète d'*affreux*; car madame de Genlis, née moqueuse et familiarisée avec l'ironie, peut aimer autant à se jouer de ses lecteurs qu'à déprimer Voltaire. Elle fait aussi gaîment un *homme affreux* de l'abbé Guyot..... « J'avoue, dit-elle, que je me suis permis souvent, dans nos discussions, un ton d'ironie qui devait piquer... mais j'écrivais toujours de premier mouvement, et telle est la tournure de mon esprit : la moquerie au moins est excusable, quand elle a pour objet la déraison unie à la mauvaise foi. » Tout cela lui échappe après s'être plainte de M. Lebrun en ces termes : *Il m'a sacrifiée à un homme affreux et qui me haïssait.* (*Journal de l'Éducation des princes*, t. II, p. 379 et 380.)

(2) On a beaucoup reproché à madame de Genlis de s'être long-temps occupée de politique.

qui déshonorent les familles. » Et M. Tiburce est écouté comme le *Pater*.

D'ailleurs, les bonnes gens, témoins de tout ce qui se dit de remarquable aux soirées de la chaumière, se récrient d'admiration au souvenir de la bienveillance charitable, si naturelle aux anciens seigneurs, et généralement aux nobles; ils affirment que *les mauvais garnemens même*, parmi eux, *fesaient toujours un peu de bien* (1). Toute l'assistance déclare, avec

(1) Madame de Genlis oublie qu'elle n'a pris que, dans la noblesse et le clergé, les personnages qu'elle ridiculise ou transforme en scélérats, pour mettre en relief les vertus d'*Alphonse et de sa mère*, pour faire admirer *Herminie* et chérir *Melvil*. Le comte d'Olmène, tout jeune encore, regarde *comme un supplice de séduire des femmes sans oser s'en vanter, et d'en être adoré sans les déshonorer et sans les perdre*. Son père, qui a ses entrées chez tous les ministres, et qui obtient facilement des lettres de cachet, est *la perversité même*. Le moindre reproche qu'on pût faire à la duchesse était de ne pas aimer son mari. Elle ignorait cependant ses vices, le croyait un saint, « parce que, depuis quinze ans, il avait une chapelle dans sa maison à Paris, et se fesait dire la messe tous les jours. » *Alphonse*, ou *le Fils naturel*. Ce singulier roman justifie à la fois l'aversion que madame de Genlis a vouée à l'ancien régime, et l'animosité que la vieille noblesse lui montre depuis qu'elle a arboré *la cocarde substituée à la verte*.

M. le comte, que *le tutoiment a été déshonoré en France par la bassesse et par le crime, et qu'il tend à fortifier et même à faire naître des idées ridicules et coupables d'indépendance et de sotte égalité, qui ne sont encore que trop répandues.* Autrefois, madame de Genlis aurait impitoyablement condamné une semblable bouffée d'orgueil. Ne remarqua-t-elle pas avec une véritable douleur qu'on s'éloignait de l'égalité, même dans la *Petite République* (1) de Gonches!

---

(1) Cette république de parfaits chrétiens, selon madame de Genlis, lui paraissait plus sublime que celle de Sparte, parce qu'on y exigeait du cœur une entière soumission aux saintes lois de l'égalité :

« Il leur est expressément défendu de témoigner l'ombre de la préférence à un de leurs confrères, *devant tous s'aimer également.* Si l'un d'eux s'apercevait qu'un de ses frères a quelque amitié particulière pour lui, il serait obligé, lorsqu'ils sont tous rassemblés, de demander la permission de parler, et alors, tout haut, de l'en accuser publiquement; dans ce cas, les supérieurs imposent une pénitence à l'accusé, qui ne doit jamais répondre pour chercher à s'excuser ou se justifier, alors même qu'il se croirait accusé à tort. » (*Journal de l'Éducation des princes*, t. 2, p. 419 et 420.)

Nous voyons ici la dénonciation empoisonner par la crainte les plus pures émotions du cœur; nous ne reconnaissons plus, dès-lors, cette douce égalité qui rétablissait l'ordre de la nature dans la société des pre-

Voir des *frères convers* dîner à une autre table que les pères de la Trappe, et témoigner son indignation contre cette démarcation de rang, fut, pour madame de Genlis, comme l'éclair qui annonce et précède la foudre.

« *La raison*, s'écria-t-elle, *fait aimer l'égalité, la religion la commande*; c'est une étrange contradiction de voir un religieux prosterné, le front dans la poussière, et qui cependant dédaigne de manger son pain bis et ses fèves à côté de quelques-uns de ses frères aussi vertueux et aussi pieux que lui. Cette institution n'est pas très-ancienne; ce fut saint Gualbert qui institua les *frères lais*, en 1072, mais sans établir ces distinctions orgueilleuses : j'ignore le nom de celui qui les réduisit à la condition de valets;

---

niers chrétiens, et formait une instruction pour les uns, une consolation pour les autres, un lien d'amitié pour tous. La vie des solitaires de Conches n'aurait pas fait déserter les temples du paganisme sous le règne d'Adrien; mais les *Agapes* produisirent cet heureux résultat, et les fêtes de la *Nativité*, de l'*Ascension*, et de la *Circoncision*, célébrées par les Nézeïres ou Nazaréins, firent délaisser les prêtresses de Vesta pour embrasser le culte de ces chrétiens, que les zélateurs de la bonne déesse accusaient de couvrir la volupté d'un voile religieux. L'abbé *Mariti*, *Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine*, tom. 2.

mais il est à présumer que ce fut un moine *gentilhomme.* »

Au sujet des prières continuelles des trappistes, les élèves de madame de Genlis lui demandaient *à quoi bon passer tant d'heures* dans une église? Elle leur répondit : *A quoi bon passez-vous tant d'années à Versailles où vous vous ennuyez si mortellement? Dans l'espoir toujours incertain et souvent trompé d'obtenir, quoi? un vain titre, un ruban, un tabouret, ce ne sont pas de telles frivolités qui les attirent...!* (1). Elle invoque enfin, pour l'affermissement de ces principes, *le 14 juillet 1789*, et *la religion, la raison et la conscience* (2).

Un des récits les plus attachants que l'on remarque dans ces soirées villageoises, est l'histoire d'un petit Savoyard. On n'est pas surpris d'y trouver l'éloge des congrégations, et particulièrement de celle des missions étrangères : Madame de Genlis s'est arrogé, depuis longtemps, le droit de présenter la religion et la morale étayées des appuis que l'esprit faux ou l'extravagante ambition de quelques dévots du

(1) *Journal de l'Éducation des princes*, p. 412 du tome II^e^; même ouvrage, même tome, p. 432.

(2) *Journal de l'Éducation des princes*, t. II, p. 378 et 379.

jour jugent à propos de leur fournir. A ses yeux tous les prêtres *sont les bienfaiteurs du monde chrétien, et les véritables instituteurs du peuple et de la jeunesse.* La civilisation est leur ouvrage. La décadence en tout genre de cette civilisation est le fruit de leur proscription..... Ils étaient les uniques soutiens de la morale et de l'ordre public (1). Ils étaient *les uniques soutiens de la morale et de l'ordre public!* L'un des plus sincères amis de la religion, M. de Montlosier, en juge autrement : après avoir récapitulé tous les prétendus avantages que l'on doit à l'admission des prêtres dans les affaires publiques, il prouve qu'il n'en est résulté que « des attaques continuelles contre l'autorité, la dépravation générale des mœurs, les révoltes successives du calvinisme, du jansénisme, et finalement de l'athéisme, et *que c'est précisément cette immersion des prêtres dans les affaires mondaines, qui les a perdus* (2)...

Quant aux bienfaits dont l'humanité leur est redevable, nous en jugeons par les éloquentes paroles du prince de l'Église, qui précéda M. le

(1) *Les Veillées de la Chaumière*, p. 225 et note 25.

(2) *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*, p. 223.

comte de Montlosier, dans la courageuse révélation qu'ils ont cru devoir à leurs contemporains.

« Qui de la philosophie ou du jésuitisme, s'écrie M. de Pradt (1), a demandé un lit séparé pour chaque malade, de l'air, du soleil et de l'eau dans les cités; l'abolition des lettres de cachet, de la confiscation, de la gabelle, de l'inégalité des charges publiques, de la torture, de l'instruction secrète, des loteries et des jeux publics? A qui du jésuitisme ou de la philosophie, le genre humain devra-t-il sa régénération, la liberté de l'Amérique ou de la Grèce? Il est évident que le jésuitisme a détruit, à l'égard de l'émancipation, l'ouvrage déjà bien avancé de la philosophie.

Il a confondu toutes les idées saines, imité les doctrines, et soutenu les prétentions des Grégoire VII, des Alexandre III, des Innocent IV, des Boniface VIII, des Jean XXII. Avant l'extravagance téméraire des enseignemens théologiques de la congrégation, quel ecclésiastique aurait osé soutenir, comme Alain de la Roche, cette assertion impie : « Le prêtre qui célèbre fait beaucoup plus que Dieu n'a fait; car celui-ci

(1) *Du jésuitisme ancien et moderne*, chap. XXVII, p. 286.

travailla, pendant sept jours, à faire des ouvrages de boue; l'autre engendre Dieu même, la cause des causes..... (1). »

C'est un débordement d'impertinences superstitieuses, et une série d'attentats contre l'ordre social, qui ont fait un devoir à Clément XIII d'imposer silence à la reconnaissance qu'il portait aux jésuites, pour leur zèle à propager les maximes favorables à la suprématie du saint siége. Il finit par les abandonner, et le Portugal, Paris, Madrid et Naples les expulsèrent.

La civilisation en a été frappée, selon madame de Genlis. Sa *décadence en tout genre est le fruit de cette proscription*. Où donc voit-elle cette décadence? « Les limites de l'horizon intellectuel s'étendent et reculent, comme celui du monde visible; il ne faut plus dire *jusqu'où ira-t-on?* mais *jusqu'où n'ira-t-on pas?* Où est la borne qui peut l'assigner? Le sein de la terre est fouillé comme la surface de la mer est sillonnée, habitée. Il n'est plus possible d'ouvrir un journal sans y rencontrer l'annonce de quelque découverte nouvelle. Chaque jour apporte un nouveau tribut à la science. De toutes parts les arts créent ou perfectionnent; ils

(1) *Tract. de dignitate sacerdotum.*

s'élèvent à un degré incalculable de puissance, soit pour créer, soit pour embellir. Les cités s'accroissent, s'embellissent, se purifient; les communications s'ouvrent, les jouissances se multiplient et se facilitent, les peuples se lient entre eux; et, pour compléter ce riche ensemble, l'Amérique survient avec toutes ses libertés et toutes ses richesses. Quel est le terme d'un mouvement croissant avec cette rapidité? Quelle est la mesure de la force de l'univers, appliquée au même travail (1)? »

Disons-nous encore avec le même penseur, toujours en opposition directe de raisonnement avec madame de Genlis, « Quel a été le principe de ce mouvement? *la révolution*. Oh! qu'il fait bon entendre dire *qu'elle a tout détruit*! propos de gens qui ont perdu par elle leurs dîmes ou leurs châteaux hauts justiciers. En 1789, la révolution a commencé et imprimé le mouvement; il s'est continué, il durera, il se prolongera jusqu'au bout du monde: aujourd'hui cela est écrit en caractères aussi visibles qu'ineffaçables, et cela montre la pauvreté du résultat de l'opposition à un effort aussi général (2).

(1) *Du jésuitisme ancien et moderne*. Appendice; art. IV, p. 364 et 365.

(2) Même ouvrage, p. 366. La pauvreté de ce résultat

Madame de Genlis consacre une note, la 18e, à un éloge de cette association de Saint-Joseph, signalée par M. de Montlosier dans son ouvrage relatif aux menées jésuitiques, comme un des moyens qu'emploie la congrégation pour s'emparer de *tous les esprits, de tous les pouvoirs de la société*, et organiser un système d'espionnage, qui rende les bons pères maîtres de toutes les consciences et de tous les intérêts. Ce système ne peut à la vérité se trouver en opposition avec les principes de celle qui osa confondre la surveillance paternelle exercée par un chef de famille, avec celle de ministres qui ont fait de l'espionnage et de la délation un des moyens essentiels de leur système d'oppression et de tyrannie.

Des *Veillées de la Chaumière*, où le bon sens des campagnes et l'esprit des villes font place à une aigreur inconnue aux premières, et à des préjugés, si ridicules, qu'ils ne peuvent plus appartenir aux secondes, nous passons aux demeures consacrées aux prisonniers et aux ma-

---

est démontrée, *avec un grand talent*, dans *Le Globe*, t. VI, n° 98. Voyez l'article sur la *Marche des révolutions*, et sur l'admirable ouvrage de M. F. Guizot. Cet historien fait jaillir de grandes leçons pour la France, de la révolution d'Angleterre, et de sa restauration.

lades. C'est sous les formes sociales, où l'homme aliène une moins grande somme de liberté, que l'on apporte une sollicitude plus vive en faveur des prisonniers.

A peine l'Amérique eut-elle brisé les chaînes de l'oppression, dans les États du Nord; à peine se fut-elle constituée sur les bases de la liberté, qu'elle voulut connaître l'état des prisonniers en Europe, dans l'intérêt du malheur. Les peuples régénérés s'attachent moins à frapper le coupable qu'à tarir la source des crimes.

Chez nous aussi, des hommes d'État ont visité, dans leurs plus obscures sinuosités, ces labyrinthes de notre législation. Le meilleur d'entre eux, d'après l'aveu de tous, a été dépouillé du droit d'y exercer l'influence de ses vertus, et les actes de sa philanthropie. Ne croirait-on pas qu'il n'y ait eu en France qu'une seule classe d'hommes capables de porter des secours au malheur! On a fait du système qui embrasse moralement les prisons, et les concerne encore sous d'autres rapports, un véritable accaparement pour les robes noires et les suppôts ministériels. Ce n'est que par des œuvres d'une piété plus ou moins bien entendue, par la prédication qui peut n'être pas toujours évangélique, par une filière de moines aussi nombreuse que les grains d'un rosaire, qu'il est possible de pénétrer dans ces asiles du mal-

heur. On croirait que la souffrance morale ne réclame aucun allégement au nom de l'humanité, avant même que n'intervienne une religion quelconque. *D'ailleurs il ne faut pas enlever aux actes humains leur moralité*, dit l'ancien archevêque de Malines, *et quelle peut-être celle de la faible humanité sous la pression de la puissance divine* (1)?

Qu'importe le nom sous lequel la consolation arrive au malheureux couché sur un grabat, ou qui attend, dans la profonde horreur d'une prison, le son d'une voix humaine! Ne suffit-il pas souvent qu'elle lui persuade que la société n'a pas brisé avec lui sans retour, et qu'il y

---

(1) Les intérêts de la terre forment avec ceux du ciel un mélange impur, et qui prend sa source dans l'orgueil de l'homme...

Rien ne veut être mieux ménagé que l'occasion de parler des choses saintes...

Le nom de Dieu est trop grand et trop saint pour être prodigué et mêlé à tous propos aux choses d'ici-bas; le silence l'honore plus que la répétition. Le grand Newton ne prononçait jamais le nom de Dieu sans découvrir sa tête... S'il a jamais pu être permis à un homme de rester debout devant Dieu, sûrement cet homme a été Newton. M. de Pradt, *Du jésuitisme ancien et moderne*, chap. II, p. 24.

tient encore par d'autres sentimens que celui de ses douleurs !

La religion porte incontestablement avec elle de grands secours ; mais la philosophie est-elle sans efficacité dans ses soulagemens ? L'humanité ne reçoit-elle jamais ses inspirations que de la première ? Toutes les fois que la religion parla des droits et des devoirs de l'homme, n'est-ce pas la philosophie qui lui prêta son langage ? Les pères de l'Église ne pouvaient être assurément que des philosophes. Saint Vincent-de-Paul et Fénelon n'étaient-ils pas de véritables apôtres de la philosophie ?

Madame de Genlis toutefois, dont les idées sont plus circonscrites, ne voit, dans son roman des *Prisonniers*, que les bienfaits des prêtres, et n'est frappée que de l'avantage des missions ; elle fait de deux jeunes gens des convertisseurs très-zélés : ils n'arrivent dans les prisons que pour aplanir les voies à des ecclésiastiques. Ils n'offrent aucun secours humain, nul conseil, point d'appui, et ne paraissent prendre intérêt qu'à l'ame, tant ils sont des guides étrangers aux affaires temporelles ! leur mission, toute relative à une autre vie, porte, en quelque sorte, la condamnation avant le jugement. Toutefois, un petit acte de charité mondaine se rattache à cet ouvrage, et l'heureuse impres-

sion qu'il produit va s'éteindre dans quatre-vingts pages fort ridicules. De jeunes interlocuteurs, *sans modèles parmi nous*, se plaisent à tympaniser Voltaire dans plus de quatre-vingts pages. Ils le prennent d'abord pour un *saint*, et le placent dans le *calendrier* (1). A cette ridicule espiéglerie succède une sotte condamnation de ce grand homme, convaincu tout à coup d'être un *chat-huant, un hibou, un vautour et un âne* (2). Ces dignes échos de madame de Genlis le déclarent aussi bête qu'*impudent*. Elle termine enfin par un auto-da-fé de tous ses ouvrages : un de ses néophytes nous informe que, depuis près de cinquante ans, la conscience littéraire de madame du Genlis appelait cette cérémonie.

C'est dans le même esprit que madame de Genlis a refait *Bélisaire*; c'est avec la même modestie qu'elle déclare que le *Bélisaire de M. Marmontel est l'ouvrage le plus médiocre qu'il ait fait* (3); que les meilleurs raisonnemens politiques qu'on y trouve sont *faibles, et la partie dramatique aussi invraisemblable qu'insipide et mauvaise*. Elle essaie de le prouver

(1) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 287.

(2) Toutes ces belles choses se lisent dans les *Prisonniers*, p. 140 et 149.

(3) *Mémoires inédits*, t. V, p. 262.

par des rapprochemens entre Bélisaire et Télémaque; elle en infère que les personnages de Marmontel ne sont qu'une *froide* imitation de ceux que créa Fénélon. Mais est-il une seule situation du *Télémaque* qui soit comparable, pour la majesté, pour la vraie grandeur morale, à celle de Bélisaire aux prises avec l'adversité? Ses discours sont froids! Oui, pour quiconque cherche dans cette production l'intérêt dramatique du roman, ou qui s'isole de la situation dans laquelle les personnages sont placés dès le début, et que l'auteur a l'art ingénieux de rappeler fréquemment, par des interruptions et par la coupe de ses chapitres. Il est impossible de lire froidement cet ouvrage, si l'on se laisse empreindre de l'esprit qui l'a conçu. C'est une heureuse inspiration; elle révèle une ame pure, remplie des sentimens les plus élevés. Malheur à celui qui ne peut la suivre dans son essor (1)!

(1) En écrivant *Bélisaire*, Marmontel était mu par un sentiment bien supérieur au froid calcul que lui prête madame de Genlis. Retenu au lit par une maladie grave, dont il ne présumait pas qu'il se relevât jamais, il ne songea plus qu'à trouver quelque sujet d'ouvrage qui préoccupât sa pensée, et qui, après avoir rempli ses derniers momens, pût laisser de lui *trace*

00036369

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016